

DIRECTION DES **AFFAIRES CULTURELLES**  
**OCÉAN INDIEN**

**LA RÉUNION**

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

	2011
	2012
<b>BILAN SCIENTIFIQUE</b>	2013
	2014
	2015





**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES  
OCÉAN INDIEN  
LA RÉUNION**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE L'ÎLE DE  
LA RÉUNION**

**2011**

**2012**

**2013**

**2014**

**2015**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET  
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES – OCÉAN INDIEN  
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

23 rue La Bourdonnais  
CS 75045  
97404 SAINT-DENIS cédex  
Tél : 02 62 41 99 48  
Fax : 02 62 41 61 93

*Ce bilan scientifique régional est le premier dans l'histoire de l'archéologie à La Réunion. Il a été conçu afin que soient diffusés largement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique, technique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux décideurs, aux aménageurs, aux associations, et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

Les textes publiés dans la partie "travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été proposés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et figures devra être précédée de l'accord des auteurs dont les crédits figurent en fin de volume.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire et d'ajuster les textes.

Photo de couverture : la Vallée Secrète  
Expédition 2011 : approche en hélicoptère  
RO et photo : Anne-Laure Dijoux

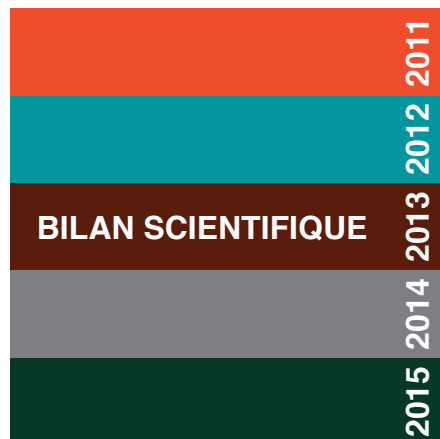
Photo de 4<sup>e</sup> couverture : crépuscule sur le massif du Piton des Neiges depuis le massif du Piton de la Fournaise au-dessus de la mer de nuages  
Photo : Marine Ferrandis

Assistance à maîtrise d'ouvrage : *archéologies*  
Coordination et secrétariat d'édition : Edouard Jacquot, Marine Ferrandis  
Relecture : Virginie Motte, Thierry Cornec,  
Françoise Echasseriaud, Jean-François Rebeyrotte, relecteur.com  
Adaptation des illustrations : Édouard Jacquot  
Maquette : Noémie Brion  
Impression : Graphica

mars 2017

# LA RÉUNION

## Sommaire général

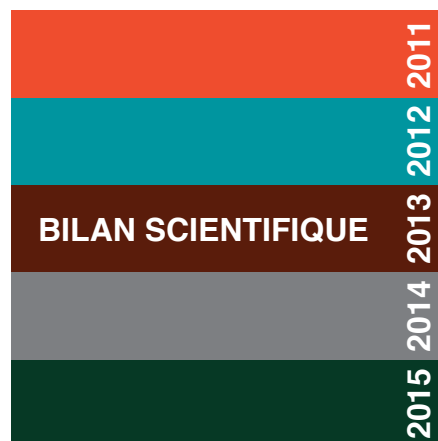


Préface	6
Bilan et orientation de la recherche archéologique	7
Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées	10
Carte des opérations terrestres autorisées ou encadrées	11
Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées	12
Travaux et recherches archéologiques de terrain	14
SAINT-DENIS, Maison Déramond-Barre – 2011	14
DPM – SAINT-PAUL, Cimetière Marin – 2011	16
CILAOS, Vallée Secrète – 2011-2012	26
CILAOS, Piton Bétoune – 2011	36
Mafate, La Plaine-aux-Sables – 2010-2011	41
SAINT-DENIS, La Grande Chaloupe, Lazaret n° 2 – 2012	42
SAINTE-SUZANNE, Chemin Marancourt – 2012	52
DPM – SAINT-PIERRE, Terre Sainte – 2012	53
DPM – SAINT-DENIS - LA POSSESSION : Nouvelle route du littoral, tranche 1, étude documentaire – 2011-2012	56

DPM – LA POSSESSION, Batterie côtière – 2012 : Nouvelle route du littoral, tranche 2	57
DPM – LA POSSESSION, Calvaire – 2014	62
SAINT-DENIS, RSMA-R – 2012 : Nouvelle route du littoral, tranche 2	64
SAINT-PAUL, Savanna, Grande Maison – 2012	67
SAINT-PAUL, Les Aigrettes, Grand Fond – 2012	70
SAINT-PAUL, Les Aigrettes, Grand Fond – 2014	73
LA POSSESSION, 8 rue Évariste-de-Parry – 2013	84
DPM – SAINT-PAUL, Cap La Marianne – 2013	88
SAINT-PAUL, La Poudrière – 2013	90
SAINTE-MARIE, Rivière des Pluies, Grande Montée – 2013	95
SAINT-JOSEPH, Rivière des Remparts, Abri HBC13 – 2013	98
SAINT-PAUL – TROIS-BASSINS – SAINT-LEU, Maïdo, Lidar – 2013	104
LA POSSESSION – SAINT-PAUL, Mafate, Lidar – 2013	104
SAINT-DENIS, Prison Juliette Dodu – 2013	108
LA POSSESSION – SAINT-PAUL, Rivière des Galets, Paléoforêt – 2013	118
SAINT-PAUL, Bassin Vital, Vieux Saint-Paul – 2013	128
SAINT-PAUL, Bassin Vital, Vieux Saint-Paul – 2015	132
DPM – SAINT-PAUL, Saint-Gilles-les-Bains, Roches Noires – 2013	138
SAINT-PAUL, École Rosalie Javouhey – 2014	138
SAINT-PHILIPPE, Cap Méchant, Puits des Français – Takamaka, Puits dit arabe – 2014	139

SAINTE-ROSE, Rivière de l'Est, Piton de Coco – 2014	148
SAINTE-ROSE, Rivière des Remparts, Piton Colignet – 2014	149
SAINTE-ROSE, Rivière des Remparts, Caverne Lépinay – 2015	150
SAINTE-ROSE, L'Ermitage-les-Bains, Bruniquel Hôpital, Camp des Engagés – 2015	157
SAINTE-ROSE, Bellemène : ILO, Antenne 2 – 2015	158
SAINTE-ROSE, Domaine de La Roseraye – 2015	160
SAINTE-ROSE, Pierrefonds Village – 2015	166
SAINTE-ROSE, Maison de Canonville – 2015	168
SAINTE-ROSE, Plaine Défaud – 2015	175
SAINTE-ROSE, Rivière Langevin, Cap Blanc – 2015	176
SAINTE-ROSE, Cap Champagne – 2015	178
<b>Bibliographie archéologique régionale</b>	<b>182</b>
<b>Liste des abréviations et acronymes</b>	<b>186</b>
<b>Crédits des figures</b>	<b>187</b>
<b>Liste des archéologues intervenus dans l'île</b>	<b>189</b>
<b>Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires</b>	<b>190</b>
<b>Remerciements</b>	<b>191</b>

# DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES OCÉAN INDIEN



## Préface

Une nouvelle politique publique dans la France de l'océan Indien : tel est l'objectif atteint par le ministère de la Culture et de la Communication et son administration déconcentrée, la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI), sous l'autorité du préfet de La Réunion, avec la mise en place d'un Service régional de l'archéologie.

L'archéologie est un bien commun, et sa conduite dans l'intérêt général une mission de l'État, comme le rappelle l'adoption récente de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Si la recherche des vestiges du passé suscite depuis longtemps une passion insulaire, celle-ci demeure aveugle, lorsqu'il manque, pour l'éclairer, l'intervention de la raison. Comme science humaine, l'archéologie met au jour ce patrimoine, au sens propre, par la fouille, mais également au sens figuré, en révélant correctement l'information historique qu'il porte. Ce double surgissement n'a rien de la spontanéité que véhiculent les œuvres de fiction. Il repose sur des compétences, administratives, scientifiques et techniques, et s'exerce dans un cadre légal. Depuis que la DAC-OI assure ce cadre et fédère ces compétences, l'archéologie est enfin une réalité à La Réunion.

Ce premier bilan scientifique régional rassemble les résultats de quarante opérations, certaines spectaculaires, d'autres plus discrètes, menées de 2011 à 2015 sous l'égide de l'État dans l'île de La Réunion : du battant des lames, sur le chantier de la Nouvelle route du littoral, au sommet des montagnes, dans l'extraordinaire Vallée Secrète, de la paléoforêt de la Rivière des Galets, disparue mille ans avant l'arrivée des premiers êtres humains, à la prison Juliette Dodu, utilisée jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, des ruines de la sucrerie de Grand Fond aux machines hybrides de La Roseraie, des perles de Venise du Lazaret n°2 aux céramiques *pearlware* du Cap Champagne. Cette connaissance fondamentale vient enrichir l'histoire du territoire, et stimuler la mémoire de ses habitants.

Au cours de ces cinq années, l'ambition de la DAC-OI et de ses partenaires a été de la diffuser à tous les citoyens et futurs citoyens, pour qu'elle contribue au socle culturel d'une société démocratique. Car l'archéologie plus que toute autre discipline tente de répondre aux questions qui taraudent les sociétés créoles sur leurs origines, les modalités de peuplement et les drames vécus du fait de l'esclavage colonial et de la réaction à ce dernier, le marronnage.

Dans notre département d'outre-mer, l'archéologie s'est développée de concert avec une politique d'éducation artistique et culturelle, dans le cadre des parcours scolaires avec le rectorat de La Réunion, ou de manifestations comme les Journées nationales de l'archéologie que nous coordonnons. Nos équipes ont inventé des dispositifs de médiation : exposition *Archéologie australe*, films et mallettes pédagogiques. Ces ressources concernent La Réunion mais également Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises, aux confins des terres et des mers de l'océan Indien où les agents du Service régional de l'archéologie de la DAC-OI travaillent par convention pour encadrer les projets d'archéologie. L'opération *Tromelin, l'île des esclaves oubliés*, est ainsi devenue une figure de l'océan Indien déclinée en une exposition d'intérêt national, et présentée en deux versions jumelles, à La Réunion et en métropole. Ce rayonnement a enfin permis de soutenir dans la zone une activité opérationnelle suffisante pour installer un centre de conservation et d'étude, et une base de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, qui viennent consolider ce pôle public de l'archéologie que nous avons souhaité, et réalisé.

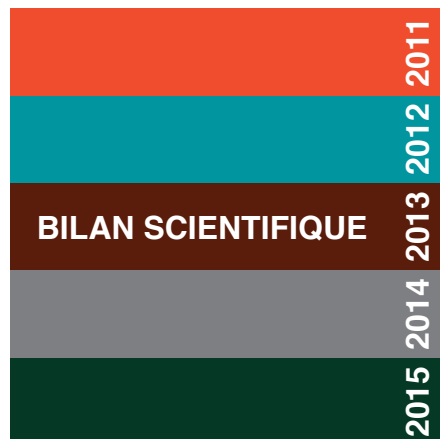
**Marc NOUSCHI**

*Directeur des affaires culturelles – océan Indien*



# LA RÉUNION

## Bilan et orientation de la recherche archéologique



Ce premier bilan scientifique régional (BSR) est l'aboutissement du travail réalisé à partir de 2010 par le Service régional de l'archéologie (SRA) de la DAC-OI pour organiser à La Réunion la discipline et les différents axes de son développement : la définition d'une programmation scientifique, mais aussi l'impulsion de prospections, de relevés, de sondages et de fouilles pour donner corps aux différents programmes ; le contrôle scientifique et technique des opérations, mais aussi l'exécution directe de surveillances de travaux et de sauvetages urgents ; le déploiement complet du dispositif d'archéologie préventive ; la mise en place de la carte archéologique de La Réunion ; la conservation et l'étude du mobilier archéologique. Ces différentes recherches issues du terrain se rencontrent pour enrichir la connaissance du passé de l'être humain et de son environnement dans l'île, en révélant des vestiges matériels parfois inédits, souvent ignorés.

L'archéologie du marronnage et celle de l'occupation des Hauts de l'île, initiées par Anne-Laure Dijoux dans le cadre de sa thèse de doctorat, sont devenues un programme phare pour La Réunion, car elles apportent des faits nouveaux par rapport aux sources historiques, et, ce faisant, démontrent définitivement l'intérêt de la recherche archéologique de terrain sur ce territoire. La Vallée Secrète est la plus éminente des découvertes en ce domaine, livrant pour la première fois des témoins directs de la vie et de la survie des marrons, ces esclaves fugitifs, dans les montagnes intérieures de l'île, à travers leur mode d'habitat et d'alimentation dans ce milieu extrême. C'est aussi la plus singulière, s'agissant d'un refuge de haute altitude occupé de manière saisonnière. Afin de systématiser cette recherche, des prospections aériennes ont commencé dans les Hauts de l'ouest, sur la planèze du Maïdo et le cirque de Mafate, grâce à la méthode du lidar. Mené avec le Service régional de l'inventaire, ce travail ne vise pas uniquement à détecter les structures d'habitat au sens strict, mais à connaître l'habitat au sens large, le pays habité, et à y repérer d'éventuels indices afin de mieux guider les prospections pédestres. La connaissance empirique du terrain reste déterminante. Ainsi, dans la Rivière des Remparts, les prospections

amateur initiées par Patrick Pégoud ont entraîné la vérification archéologique de plusieurs cavités. Dans le Haut Bras de Caron, le site HBC13 apparaît comme un abri temporaire, les restes de faune consommée et les objets mobiliers liés à l'allumage du feu désignant une population mobile et modeste, sans qu'il soit possible de déterminer si ces traces sont celles de marrons, de chasseurs de marrons ou d'anciens braconniers.

L'attribution chrono-culturelle d'une occupation de ce type repose sur un faisceau d'indices qui, à ce jour, n'a été réuni qu'à la Vallée Secrète. Pour apprendre à distinguer la signature archéologique de ces populations, il s'agit de multiplier les observations archéologiques, et de les croiser avec les données ethnobotaniques, la toponymie, les archives et la mémoire. Plusieurs sites découverts depuis une cinquantaine d'années ont été réexplorés par Marine Ferrandis, tels le Piton de Coco, et la Caverne Lépinay. Cette dernière, où un squelette humain avait autrefois été prélevé, a servi d'abri temporaire pour la chasse. En revanche, l'archéologie sait aujourd'hui bien caractériser les vestiges du peuplement créole des Hauts par les «Petits Blancs», comme sur le plateau inférieur du Piton Bétoune à Cilaos, où l'on retrouve des structures d'habitat et d'usage agro-pastoral ainsi que des objets de la vie quotidienne, ou à la Plaine-aux-Sables à Mafate. Menée en partenariat avec le Parc national de La Réunion et l'Office national des forêts, l'étude archéologique des Hauts de l'île vise à terme à modéliser l'occupation humaine d'un territoire unique au monde, géographiquement fini, et dont l'optimum de peuplement est historiquement borné entre la moitié du 19<sup>e</sup> et la moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

L'origine du peuplement est évidemment une problématique centrale pour l'archéologie à La Réunion. Si l'on sait que les Arabes connaissaient l'île, il n'y existe à ce jour aucune trace antérieure à la présence des Européens dans l'océan Indien. La faune et la flore endémiques fragiles que ces derniers ont découvertes et détruites à leur arrivée, semblent indiquer un écosystème préservé de toute intervention humaine, quand la présence pérenne d'une population ancienne aurait probablement

laissé une empreinte environnementale significative. Encore faut-il le démontrer, et pour cela disposer d'un point de référence à partir duquel mesurer une éventuelle variation. C'est pourquoi le Service régional de l'archéologie a coordonné le prélèvement d'échantillons de la paléoforêt de la Rivière des Galets, un ensemble d'arbres morts dans le fond de ce cours d'eau il y a 1500 ans, 1000 ans donc avant l'arrivée supposée de l'être humain, et qui livre une parcelle de ce paysage disparu.

L'archéologie recherche aujourd'hui les traces potentielles laissées par les premières occupations humaines dans les Bas. Si l'érosion naturelle violente en milieu tropical et l'anthropisation importante du territoire ne facilitent pas la détection d'installations discrètes, l'archéologie dispose d'une plus grande probabilité de retrouver de tels établissements à partir de la colonisation définitive de l'île, entre 1663 et 1665. Leur recherche sur le terrain s'appuie sur l'observation des vestiges, croisée avec les données environnementales, les sources écrites ou la tradition orale. Sur le site du Vieux Saint-Paul, une partie des ruines repérées a ainsi été requalifiée vers une fonction agricole plus tardive. À titre de comparaison, les études d'habitat se multiplient : rue Évariste-de-Parry en centre-ville de La Possession, ce sont les vestiges d'un habitat modeste de type « calbanon » qui ont été relevés ; au Cap Blanc dans la Rivière Langevin, c'est un vaste habitat rural assez proche du type rencontré dans les Hauts.

Au Cap Champagne, dans un secteur où des concessions ont été attribuées très tôt, des traces de structures et de mobiliers anciens documentent une occupation plus précoce. La prospection du site, initiée par Pierre Brial et poursuivie par Morgane Legros dans le cadre de sa thèse de doctorat, y découvre des pièces brisées datant de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, telles des bouteilles en verre à empontillement au sable, et de la vaisselle en céramique fine de type *pearlware* à motif *shell edge*, courante par exemple en Amérique du Nord à cette époque. Ce travail universitaire est lui aussi devenu un programme phare, qui complète la typologie des occupations dans les Bas, et constitue un véritable corpus de la culture matérielle, notamment pour la céramique et le verre, des périodes moderne et contemporaine dans l'île. Grâce à cet inventaire des collections, l'archéologie réunionnaise dispose enfin de référentiels typochronologiques significatifs.

En contexte insulaire, le littoral est évidemment une zone privilégiée. À La Réunion, il a longtemps eu

une fonction déterminante dans les échanges. Les recherches menées sur le Domaine public maritime sous l'autorité du DRASSM par la Confrérie des gens de la mer permettent d'inventorier de nombreux vestiges liés à la navigation et à des installations côtières. Sur l'estran de Terre Sainte, même le mobilier hors contexte témoigne de l'histoire d'un quartier maritime. Le littoral a d'autres fonctions, que l'archéologie permet de préciser. À Saint-Philippe, le Puits des Français au Cap Méchant, et le Puits dit arabe à Takamaka, sont installés sur des points d'accès aux eaux souterraines drainées vers l'océan, lors du peuplement plus tardif de cette région, où l'approvisionnement en eau douce est un problème récurrent. À La Possession, le relevé des vestiges de la batterie côtière n° 1 permet de mesurer l'adaptation du plan de cet ouvrage militaire pour son édification sur le site.

Dans l'ancienne colonie, les « cinquante pas du Roi » ont notamment accueilli une fonction funéraire. La découverte de sépultures d'esclaves au Cimetière Marin de Saint-Paul a révélé un lieu d'inhumation que la mémoire avait oublié, pour le faire revenir dans l'histoire. Certains défunts portaient une marque culturelle, des mutilations dentaires, qui attestaient leur ascendance africaine et leur probable condition servile dans l'île. Par sa portée politique, médiatique et symbolique, cet événement a été fondateur pour le Service régional de l'archéologie. La sensibilité insulaire pour les restes ancestraux a invité l'archéologie à redécouvrir d'autres lieux funéraires, chemin Marancourt à Sainte-Suzanne, aux Roches Noires à Saint-Gilles ou à l'école Rosalie Javouhey à Saint-Paul. L'archéologie a aussi invité cette sensibilité à s'exprimer, au cimetière du lazaret n° 2. L'opération menée par Anne-Laure Dijoux pour le Conseil départemental de La Réunion a ainsi contribué à réhabiliter un lieu à l'abandon et à redonner une identité à une partie des courageux migrants des siècles derniers, dont de nombreux travailleurs engagés, certains décédés à leur arrivée dans l'île. Non seulement les analyses paléogénétiques ont révélé l'origine de certains défunts, probablement natifs du sous-continent indien, mais la fouille a aussi exhumé d'émouvants objets qui ont accompagné leur vie et leur mort au Lazaret, des objets d'origine extra-européenne ou européenne mais passés par d'autres rives de l'océan Indien. Cette opération exemplaire a abouti à un documentaire, *Mémoire du sol* de Laurent Pantaléon, à un livret pédagogique et à une exposition devenue permanente, *L'archéologie pour écrire l'histoire*. Elle rappelle la vocation également patrimoniale de l'archéologie dans une région qui, depuis longtemps, cherchait à retrouver la matérialité de son passé

le plus discret et modeste, mais qui appartient au plus grand nombre et à la diversité de ses habitants. Désormais, ces retrouvailles, même délicates, avec nos morts, participent à la démarche vivante, sensible et intelligente de synthèse de nos héritages.

Ce lien entre le passé et l'avenir se matérialise également très pragmatiquement lorsque l'archéologie concilie l'aménagement du territoire et ses besoins économiques et sociaux, avec la sauvegarde du patrimoine et les progrès de la recherche. Dans les premiers temps, le service a opéré directement des surveillances de travaux et des sauvetages urgents sur des découvertes fortuites, puis a favorisé l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des chantiers inconnus, comme l'antenne 2 de l'Irrigation du littoral ouest dans les mi-pentes de Saint-Paul. Dans le même temps, il s'est consacré à établir la continuité du service public de l'archéologie préventive dans l'océan Indien. Dans le sillage de la Nouvelle route du littoral, chantier hors-norme, des diagnostics plus denses ont été prescrits aux abords d'édifices historiques, remarquables voire protégés, afin de les documenter, avant de traiter à nouveau les grandes emprises notamment liées à l'exploitation de carrières. Négatifs ou positifs, les résultats de ces opérations permettent de mieux cerner l'occupation ancienne de l'île et d'éventuels remaniements récents, afin de définir des stratégies pour protéger les vestiges ou les documenter par l'étude, en contexte urbain, domaniale, industriel et rural. Le degré des informations varie : d'un simple «bruit de fond» retrouvé au RSMA-R à Saint-Denis, au Calvaire de La Possession, ou Plaine Défaud à Saint-Paul, à des compléments significatifs. C'est le cas sur des sites comme la Grande Maison de Savanna, où une allée monumentale et des niveaux de cour ont été mis en évidence, la Poudrière de Saint-Paul, où un dallage a été retrouvé au seuil de l'entrée, et la Maison de Canonville à Saint-Pierre, dégagant l'entrepôt de l'ancien dépôt central des rhums. Ce sont souvent des vestiges remarquables qui resurgissent, comme à la prison Juliette Dodu, qui a conservé cette fonction pendant 250 ans, dont le diagnostic a révélé la base de l'ancien bloc central et d'autres vestiges du 18<sup>e</sup> siècle, motivant la prescription d'une fouille préventive. Ce sont parfois, enfin, des sites entiers qui sont remis au grand jour, telle l'ancienne sucrerie de Grand Fond aux Aigrettes. Le diagnostic, réalisé par Thomas Romon, puis la fouille préventive, réalisée par Christine Etrich, pour l'INRAP, ont documenté huit phases d'aménagements successives, qui décrivent les évolutions techniques et économiques de l'industrie

sucrière dans l'île. L'archéologie complète ainsi les travaux des historiens et des érudits par des recherches de terrain, sur des sites proto-industriels, comme sous la Grande Montée de la Rivière des Pluies, et industriels, avec de grands établissements industriels comme Bruniquel et Pierrefonds, ou de plus petits comme le domaine de La Roseraie. Sur ce dernier, le programme patrimonial mené par Jean-François Rebeyrotte avec l'expertise de Laurent Lachery a mis en évidence un système mécanique du 19<sup>e</sup> siècle, le seul connu *in situ* dans l'île, comportant une machine à vapeur, une transmission et un moulin à canne, ensemble hybride composé de pièces anglaises et françaises qui témoigne des difficultés et de l'ingéniosité locales pour s'adapter à l'isolement.

Ce bilan scientifique régional dresse ainsi le panorama des quarante opérations terrestres organisées à La Réunion entre 2011 et 2015, les plus importantes ayant également été présentées dans des publications, des expositions et des films réalisés par Lauren Ransan. À travers ces recherches et travaux de terrain, le service a atteint son objectif initial, qui consistait à produire, pour chacun des programmes, un ou plusieurs résultats archéologiques d'une portée scientifique significative, tout en structurant le cadre de la discipline, et en lui permettant de franchir le seuil nécessaire pour doter La Réunion des équipes et des moyens garantissant un développement de l'archéologie, et ce, sans risque de retour en arrière.

Aujourd'hui, l'archéologie programmée et préventive est au niveau des attentes d'un grand département d'outre-mer, permettant à l'État d'inaugurer prochainement un centre de conservation et d'étude, qui s'enrichit de mobilier, tout comme la carte archéologique s'enrichit de sites grâce à l'exploration de l'île, plongeant bien au-delà du battant des lames et survolant le sommet des montagnes. Mais surtout, puisqu'il n'y a de richesse que de femmes et d'hommes, le Service régional de l'archéologie peut aujourd'hui compter dans l'océan Indien sur des archéologues diplômés, formés et motivés, et d'autres professionnels et bénévoles aimant l'archéologie et La Réunion, qui continueront à l'aider dans les missions qu'il encadre.

Qu'ils et elles en soient remercié(e)s.

**Édouard JACQUOT**  
**Virginie MOTTE**

*Conservateurs régionaux de l'archéologie*

# LA RÉUNION

## Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées

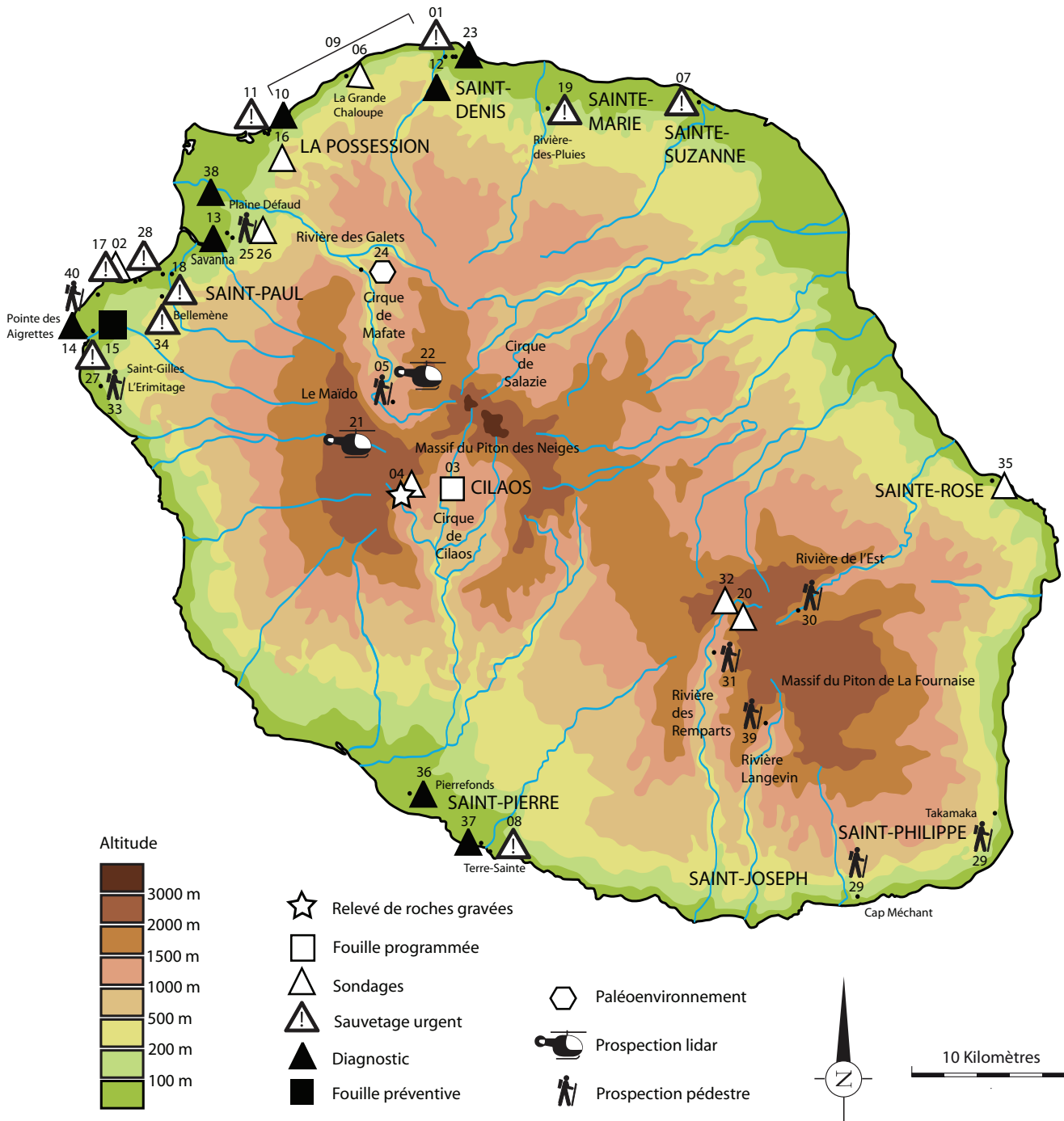
	2011
	2012
<b>BILAN SCIENTIFIQUE</b>	2013
	2014
	2015

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Analyses (ANA) dont lidar			2			2
Études (ÉTU) dont paléoenvironnement			1			1
Prospection inventaire (PI)	1			1		2
Prospection thématique (PT)			1	2	3	6
Sondage (SD)	2	1	2		3	8
Fouilles programmées (FP)		1				1
Sauvetage urgent (SU) dont surveillance de travaux et assistance à maîtrise d'ouvrage	1	2	4	2	1	10
Opération préventive de diagnostic (OPD)		3	1		3	7
Opération préventive de fouilles (OPF)				1		1
Projet collectif de recherche (PCR)						
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>38</b>

Le tableau synthétique totalise 38 opérations, alors que le tableau analytique comporte 40 notices. En effet, le diagnostic de la Nouvelle route du littoral compte comme une seule opération, et se divise en plusieurs tranches et différents cadres d'intervention. Ce bilan associe une notice à l'étude documentaire et à chacune des deux opérations terrestres ; les opérations strictement sous-marines sont présentées dans le bilan du DRASSM. Noter également que les expéditions Vallée Secrète 2011 et Piton Bétoune 2011 formaient une seule opération, et qu'une seule notice condense le compte-rendu de la Vallée Secrète 2011 avec celui de la Vallée Secrète 2012 ; cela se compense donc dans les décomptes.

# LA RÉUNION

## Carte des opérations autorisées ou encadrées



# LA RÉUNION

## Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées

BILAN SCIENTIFIQUE

2011  
2012  
2013  
2014  
2015

Le tableau présente les opérations autorisées par la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI) sous l'autorité du préfet de La Réunion, ainsi que des opérations encadrées par le Service régional de l'archéologie (SRA) sur le Domaine public maritime (DPM) qui relève de l'autorité du Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), ou d'autres autorités comme le Parc national de La Réunion (PNR) dans les Hauts de l'île. Certaines opérations ont été réalisées avec des autorisations croisées, d'autres dans le cadre du contrôle scientifique et technique (CST) ou de la réalisation de la carte archéologique nationale, mission fondamentale du service de l'État.

Réf. carte et notice	DPM	COMMUNE(S)	Lieu(x)-dit(s)	Année	Responsable d'opération (organisme)	Opération	Période Altitude	Rap.
1		SAINT-DENIS	Maison Déramond-Barre	2011	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
2	DPM	SAINT-PAUL	Cimetière Marin	2011	KICHENAPANAÏDOU É. (COLL)	SD	COL Bas	1
3		CILAOS	Vallée Secrète	2011 2012	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD FP	MAR Hauts	2
4		CILAOS	Piton Bétonne	2011	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD	COL Hauts	1
5		SAINT-PAUL	Hauts de La Réunion dont Mafate, La-Plaine-aux-Sables	2010 2011	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	PI	COL Hauts	1
6		SAINT-DENIS	La Grande Chaloupe, Lazaret n°2	2012	DIJOUX A.-L. (COLL)	SD	COL Bas	1
7		SAINTE-SUZANNE	Chemin Marancourt	2012	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
8	DPM	SAINT-PIERRE	Terre Sainte	2012	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
9	DPM	SAINT-DENIS LA POSSESSION	Nouvelle route du littoral : (NRL), Tranche 1 étude documentaire	2011 2012	PELGAS Ph. (INRAP) CASTRUCCI C. (INRAP)	OPD	COL Bas	5 dont
10		LA POSSESSION	Batterie côtière : NRL tranche 2		PELGAS Ph. (INRAP) ROMON Th. (INRAP)			1
11		SAINT-DENIS	RSMA-R : NRL tranche 2					1
12	DPM	LA POSSESSION	Calvaire	2014	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
13		SAINT-PAUL	Savanna, Grande Maison	2012	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
14		SAINT-PAUL	Les Aigrettes, Grand Fond	2012	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
15		SAINT-PAUL	Les Aigrettes, Grand Fond	2014	ETRICH Ch. (INRAP)	OPF	COL Bas	1

Réf. carte et notice	DPM	COMMUNE(S)	Lieu(x)-dit(s)	Année	Responsable d'opération (organisme)	Opération	Période Altitude	Rap.
16		LA POSSESSION	8, rue Évariste-de-Parny	2013	LEGROS M. (ETU)	SD	COL Bas	1
17	DPM	SAINT-PAUL	Cap La Marianne	2013	JACQUOT É. (CULT)	SU	ANT	1
18		SAINT-PAUL	La Poudrière	2013	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
19		SAINTE-MARIE	Rivière des Pluies, Grande Montée	2013	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
20		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, abri HBC13	2013	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD	MAR/COL Hauts	1
21		SAINT-PAUL TROIS BASSINS SAINT-LEU	Maïdo, lidar	2013	ZIKMUND E. (PRIV)	ANA	MAR/COL Hauts	1
22		LA POSSESSION SAINT-PAUL	Mafate, lidar	2013	ZIKMUND E. (PRIV)	ANA	MAR/COL Hauts	1
23		SAINT-DENIS	Prison Juliette Dodu	2013	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
24		LA POSSESSION SAINT-PAUL	Rivière des Galets, Paléoforêt	2013	RIBES-BEAUDEMOULIN S. (COLL)	ÉTU	ANT	1
25		SAINT-PAUL	Bassin Vital, Vieux Saint-Paul	2013	LEMAIRE G. (CULT)	PT	COL Bas	1
26		SAINT-PAUL	Bassin Vital, Vieux Saint-Paul	2015	PEIXOTO X. (INRAP)	SD	COL Bas	1
27	DPM	SAINT-PAUL	Saint-Gilles-les-Bains, Roches Noires	2013	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	
28		SAINT-PAUL	Ecole Rosalie Javouhey	2014	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
29		SAINT-PHILIPPE	Cap Méchant, Puits des Français Takamaka, Puits dit arabe	2014	PRIÉ M. (BEN)	PT	COL Bas	2
30		SAINTE-ROSE	Rivière de l'Est, Piton de Coco	2014	FERRANDIS M. (CULT)	PT	MAR/COL Hauts	1
31		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, Piton Colignet	2014	FERRANDIS M. (CULT)	PI	MAR/COL Hauts	1
32		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, Caverne Lépinay	2014	FERRANDIS M. (ASS)	SD	MAR/COL Hauts	1
33		SAINT-PAUL	L'Ermitage-les-Bains, Bruniquel, Hôpital, Camp des engagés	2015	FERRANDIS M. (CULT)	PT	COL Bas	1
34		SAINT-PAUL	Bellemène : ILO, Antenne 2	2015	REBEYROTTE J.-F. (OPA)	SU	COL Bas/Hauts	1
35		SAINTE-ROSE	Domaine de La Roseraie	2015	REBEYROTTE J.-F. (COLL)	SD	COL Bas	1
36		SAINT-PIERRE	Pierrefonds Village	2015	ETRICH Ch. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
37		SAINT-PIERRE	Maison de Canonville	2015	SILHOUETTE H. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
38		SAINT-PAUL	Plaine Défaud	2015	MARTIN J.-M. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
39		SAINT-JOSEPH	Rivière Langevin, Cap Blanc	2015	LEGROS M. (ETUDoc)	PT	COL Bas/Hauts	1
40		SAINT-PAUL	Cap Champagne	2015	LEGROS M. (ETUDoc)	PT	COL Bas	1

# LA RÉUNION

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2011  
2012  
2013  
2014  
2015

2011

Sondages (SU)

SAINT-DENIS  
Maison Déramond-Barre

Colonial

Habitat des Bas - Jardin

Édouard JACQUOT (RO)  
Anne-Laure DIJOUX

La maison Déramond-Barre, est localisée à l'angle des actuelles rue du Maréchal-Leclerc et rue de Paris dans le centre-ville de Saint-Denis-de-La-Réunion. Cette grande case créole, classée monument historique en 1987, est restaurée depuis cette époque. Le jardin avant comporte notamment trois fontaines, remblayées au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Autour du bassin central, était aménagé un parterre original en forme d'hexagone prolongé d'une étoile à six branches. Ces motifs se sont effacés au fur et à mesure que l'entretien du jardin a décliné au cours des dernières décennies, dans l'attente d'une restauration. Programmée en 2010, cette dernière prévoyait la remise en eau des fontaines. Une opération archéologique de terrain a donc été décidée afin de documenter l'état de conservation, les aménagements successifs et l'agencement d'origine des bassins.

Trois sondages ont été réalisés en février et mars 2011 : le sondage 2 sur l'un des deux bassins latéraux, celui situé au nord ; le sondage 3 sur l'embranchement de la varangue avant du bâtiment (véranda dans l'architecture créole des îles de l'océan Indien) ; le sondage 1, le principal, sur le bassin central. Il a été implanté à partir de son centre, et vers le nord sur le massif de terre issu des vestiges du parterre ; et divisé en quatre « cadrans », afin de mettre au jour en plan et en coupe les aménagements successifs du bassin et de ses abords. À l'intérieur, sous un remplissage de terre végétale récent, à 10 cm sous le niveau de la margelle, apparaissait un premier fond en ciment, destiné à rehausser le bassin, et installé sur un remplissage de galets de basalte et de tuiles brisées en désordre. Sous ce comblement, à 70 cm sous le niveau de la margelle, se trouvait le fond d'origine, et en son centre

le piédestal originel de la statue, qui fut rehaussé par la suite. À l'extérieur, selon un usage traditionnel dans les jardins créoles, le parterre était délimité par des tuiles : tuiles plates pour l'hexagone, tuiles canal pour l'étoile. Le mur du bassin présente dans sa partie haute un parement, puis à partir de 35 cm sous le niveau de la margelle, des blocs plus grossiers. On peut en déduire que dans l'état antérieur à l'étoile, le bassin était conçu semi-enterré. Le mobilier, enfin, a été étudié par Anne-Laure Dijoux puis par Morgane Legros. Principalement composé de verrerie et de vaisselle brisées, il est représentatif d'un habitat aisé, mais rappelle aussi par des contenants de médicaments, le cabinet médical qui existait à proximité.



[Fig 1a] : Vue de la Maison Déramond-Barre en 1983





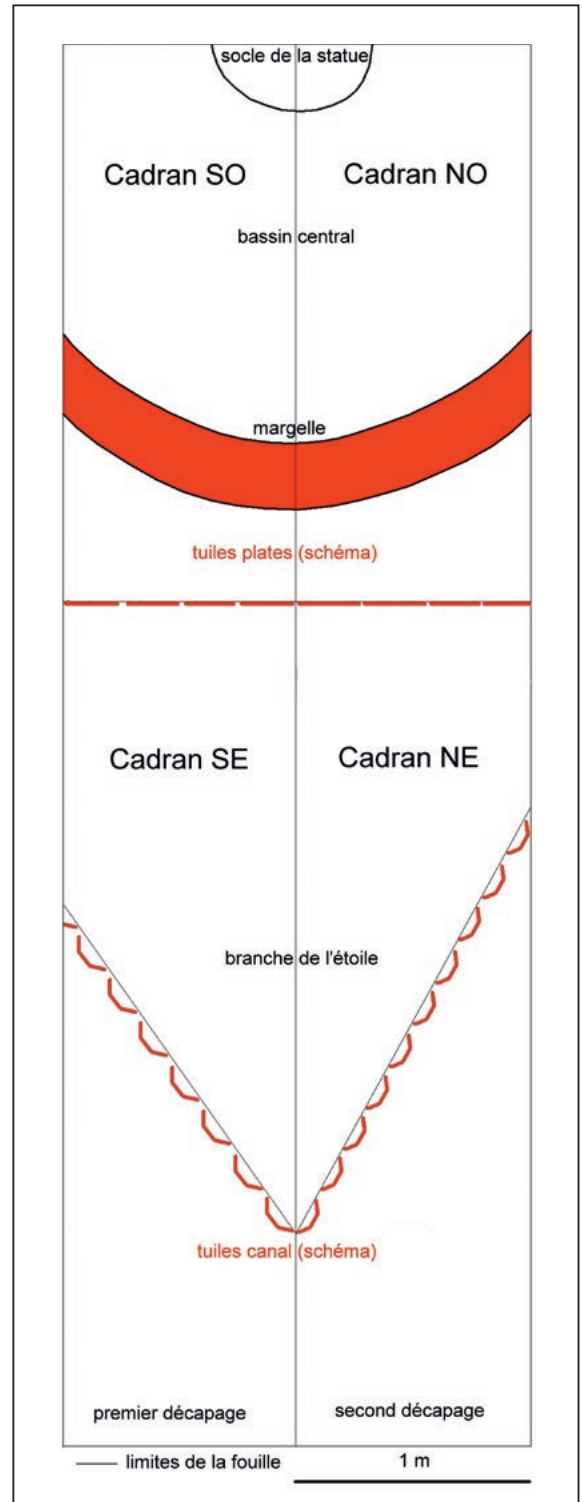
[Fig 1b]: Vue du sondage 1, premier décapage, parterre extérieur



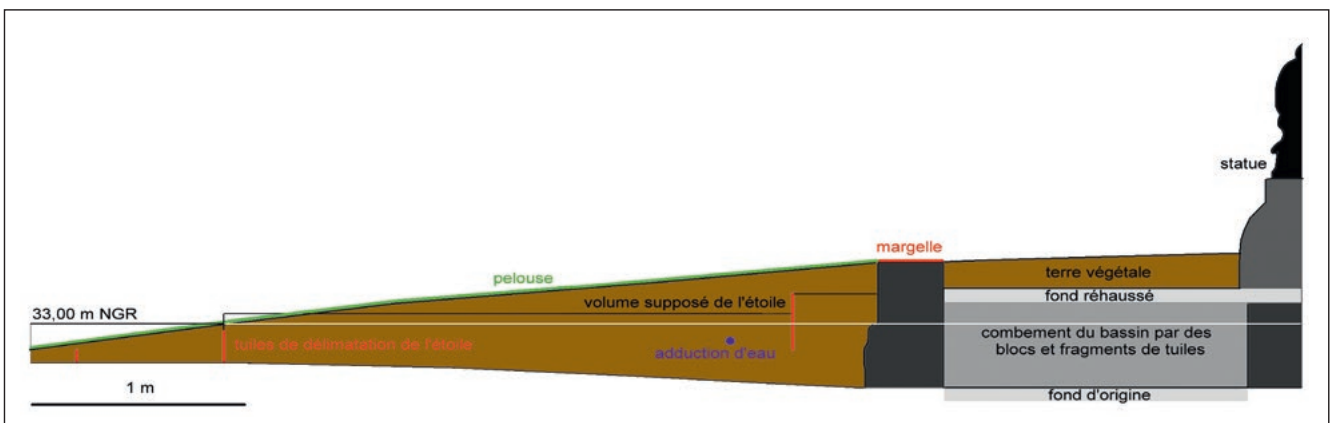
[Fig 1c]: Vue du sondage 1, second décapage, parterre extérieur



[Fig 1d]: Vue du sondage 1, intérieur du bassin



[Fig 1e]: Plan du sondage 1



[Fig 1f]: Coupe est-ouest au centre du sondage 1

**Bruno BIZOT**  
**Anne-Laure DIJOUX**  
**Sudel FUMA**  
**Édouard JACQUOT**  
**Éric KICHENAPANAÏDOU (RO)**

Le Cimetière Marin est localisé sur le littoral de la baie de Saint-Paul. Ce cimetière historique de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et ses agrandissements successifs sont bien connus. Entre son mur de clôture et l'estran, s'étendait sur plusieurs dizaines de mètres vers l'océan une esplanade, dont la fonction funéraire était oubliée. En 2007, la moitié de cet espace a été emportée par le cyclone Gamède, et dans la coupe creusée par la tempête dans le talus côtier, des ossements humains sont apparus en position précaire.

Un sauvetage urgent a alors été organisé en mars 2007, durant une semaine sur le terrain. Cette opération complexe consista à fouiller le talus pour mettre au jour des ensembles funéraires en position primaire, dont des squelettes en connexion. Des observations archéologiques ont été réalisées sur une quarantaine de mètres linéaires, répartis en deux zones, livrant au total une douzaine d'ensembles. Sept sépultures ont pu être étudiées précisément. Les fosses creusées dans le sable du cordon littoral avaient environ 1 m de profondeur. Les défunts ont été inhumés dans des cercueils, attestés par la présence de clous au fond des fosses. Leur position était la plupart du temps en décubitus dorsal la tête à l'ouest et tournée sur le côté, les bras souvent en extension le long ou sur le corps mais parfois fléchis, la main droite reposant sur l'épaule gauche. On constate l'absence totale de mobilier funéraire, à l'exception de ce qui semble être une parure d'oreille ou de cheveux, un fil de métal cuivreux enroulé en spires. Les modes d'inhumation semblaient, dans l'ensemble, se rapprocher de ceux de l'Europe de l'époque, et de la religion catholique. Dans l'ancienne colonie où une population dominait l'autre, la religion des maîtres et ses pratiques funéraires s'imposaient aux esclaves, et leurs tombes apparaissent semblables. Bien que la morphologie crânienne semble rapprocher des individus exhumés des populations africaines, et que l'absence de monument funéraire en pierre puisse indiquer une condition modeste, l'intervention n'avait pu conclure sur l'origine sociale des défunts, c'est-à-dire déterminer s'il s'agissait ou non d'un cimetière d'esclaves. Cependant, elle avait pu déjà établir qu'il ne s'agissait pas de sépultures de catastrophe ou de relégation, mais d'un cimetière organisé et régulièrement utilisé.

Cet événement a également provoqué une grande émotion à La Réunion, dans une société à la fois empreinte de multiples spiritualités, et à la recherche de matérialité pour son passé. Il a réveillé un fort intérêt

pour l'archéologie en général et la problématique de l'esclavage en particulier, et a rappelé le manque dans l'île d'un service capable d'intervenir de façon permanente et autonome quand le patrimoine culturel est menacé. Cette prise de conscience, manifestée par la population, et relayée par les élus et les responsables de l'administration, a abouti à établir enfin la continuité de ce service public dans la dernière région française à ne pas en être dotée. Le Service régional de l'archéologie est ainsi créé en 2010 au sein de la Direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI). Dans le même temps, le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), compétent sur l'ensemble du domaine public maritime, se déploie davantage dans l'océan Indien. Parmi leurs premières décisions communes pour structurer la discipline à La Réunion, ces deux services s'accordèrent sur la nécessité d'organiser une nouvelle opération au Cimetière Marin de Saint-Paul, pour répondre d'une part aux questions anthropologiques demeurées en suspens, d'autre part accompagner la commune de Saint-Paul dans le projet d'aménagement du littoral, qui prévoyait notamment des travaux de consolidation du talus côtier, afin de ne pas exposer le reste du site à de nouveaux événements climatiques extrêmes.

Cette opération a été réalisée en juin 2011 et a duré deux semaines sur le terrain. La problématique consistait cette fois à comprendre l'organisation de l'espace funéraire et l'origine de la population inhumée. Sept sondages ont été pratiqués à la pelle mécanique sur l'esplanade triangulaire de deux hectares épargnée par le cyclone. Cinq étaient positifs. La limite du cimetière hors les murs semble s'inscrire dans le prolongement nord du mur est du Cimetière Marin. L'opération a mis au jour une quinzaine de sépultures, la majorité dans le sondage principal. Cette fenêtre ouverte dans le sable, d'une quarantaine de mètres carrés au sol, s'est limitée, en raison du profil d'équilibre des parois, à une vingtaine de mètres carrés en fond de sondage, surface finalement réduite à 12 m<sup>2</sup> exploitables en fin de sondage. Elle a révélé une zone d'inhumation fortement utilisée, des réductions ayant été pratiquées pour faire place à de nouvelles dépouilles. Plusieurs sépultures en place ont été fouillées, probablement parmi les dernières dans la chronologie de fonctionnement du cimetière, dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les pratiques funéraires correspondent à celles déjà observées sur le site : les

défunts reposaient sur le dos, la tête à l'ouest et étaient généralement ensevelis dans des cercueils, certains vestiges de bois transparaissant encore dans le sédiment. On relève encore un exemple de bras fléchi, la main droite reposant cette fois sur l'épaule gauche. Parmi les objets retrouvés, des clous en fer forgé à section carrée, témoignent de l'assemblage des cercueils, et confirment également la datation des sépultures avant la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, et la généralisation du clou industriel à section ronde. Le mobilier funéraire proprement dit (c'est-à-dire accompagnant les défunts dans les sépultures), est limité à un bouton de cuivre associé à un fragment de tissu et une petite perle en os. Bien que les données anthropologiques demeurent limitées pour étudier la population inhumée, des informations convergent vers l'hypothèse de sépultures d'esclaves dans cette partie du cimetière.

Son histoire peut être retracée grâce aux recherches de Sudel Fuma, à partir des travaux de Prosper Ève (ÈVE P., 2004). Ce que l'on appelle aujourd'hui cimetière marin est le troisième créé sur la commune de Saint-Paul. Il est mentionné pour la première fois en 1788 lors d'une requête rejetée, qui aurait voulu le réserver exclusivement aux esclaves. La rareté des espaces funéraires à La Réunion soulève précocement cette problématique. Tous les plans indiquent que le site n'a jamais présenté de double enclos, contrairement à d'autres cimetières coloniaux. Dans un rapport préalable à la réglementation de 1820 sur les inhumations, il est indiqué qu'à Saint-Paul des esclaves non chrétiens seraient enterrés hors du cimetière, côté mer. Il exista donc une séparation dans l'usage respectif de l'espace enclos et de l'espace littoral. Si la destination d'un autre lieu de sépulture, près des grottes, n'a pas pu être vérifiée par l'archéologie, celle du site exploré en 2007 et 2011 est confirmée par une autre observation anthropologique, et permet de mieux comprendre le passé funéraire de cet espace.

Découverte remarquable réalisée par Anne-Laure Dijoux, le squelette d'une jeune femme présente des dents taillées en forme de pointe, une transformation volontaire réalisée de son vivant. La pratique des mutilations dentaires se retrouve parmi différentes populations d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest. Les dents concernées sont majoritairement les incisives supérieures. Deux techniques principales sont utilisées : le limage qui consiste en des frottements répétitifs avec un outil abrasif ; l'affilage, qui permet la fracturation avec un objet tranchant. Toutes deux

apparaissent sur le squelette retrouvé. L'ethnologie nous apprend que cette transformation peut avoir des significations différentes, à l'époque comme de nos jours : initiatique, esthétique, ethnique, linguistique... Mais il n'est pas possible d'établir une telle interprétation dans ce contexte archéologique. Cet indice permet simplement de déterminer l'origine de la personne, et d'en déduire ses conditions de vie et de mort dans la colonie. Dans le cas de cette personne, et dans le contexte de l'époque et du lieu, cette marque culturelle indique avec une grande probabilité une ascendance africaine ; qu'elle soit née dans un autre pays ou dans la colonie, elle y vivait vraisemblablement en condition servile. Non qu'il y ait évidemment un lien entre le phénomène de l'esclavage et cette transformation du corps ; en revanche, dans la société esclavagiste, où les esclaves pouvaient être privés jusque dans la mort de leur héritage culturel, cette marque portée sur le squelette est la seule ayant suivi le défunt dans la tombe pour parvenir aux archéologues. Bien-sûr l'examen dentaire d'une seule sépulture, à laquelle il faut ajouter une dent isolée trouvée en position secondaire, ne fait qu'effleurer les caractéristiques de l'ensemble funéraire. Cette opération place cependant déjà le cimetière Saint-Paul-de-La-Réunion parmi les rares sites fouillés dans le monde où cette pratique culturelle a été retrouvée, avec les îles de la Guadeloupe, de la Barbade, de Saint-Martin, et de Manhattan (New-York, États-Unis d'Amérique).

Cette découverte a provoqué à nouveau une grande émotion, accompagnée de manifestations privées ou publiques, avec l'organisation de conférences de presse. Ces recherches archéologiques ont non seulement fait progresser la connaissance de l'histoire de l'île mais ont également restitué un lieu de mémoire de l'esclavage. À la suite de l'opération, le projet d'aménagement du littoral a été amendé pour réhabiliter l'esplanade en site paysager. Fin 2011, une cérémonie œcuménique y est célébrée par le groupe de dialogue inter religieux de La Réunion, en hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées. En 2012 enfin, l'ensemble du site funéraire, formé par le cimetière marin actuel dans ses murs et par le cimetière découvert hors les murs, a été protégé au titre des monuments historiques. Autant par sa portée symbolique que par ses résultats scientifiques, cette opération demeurera donc l'acte fondateur d'une véritable politique d'archéologie à La Réunion.



[Fig. 2a] : Érosion du littoral par le cyclone Gamède en 2007



[Fig 2b] : Vue aérienne du Cimetière Marin en 2012



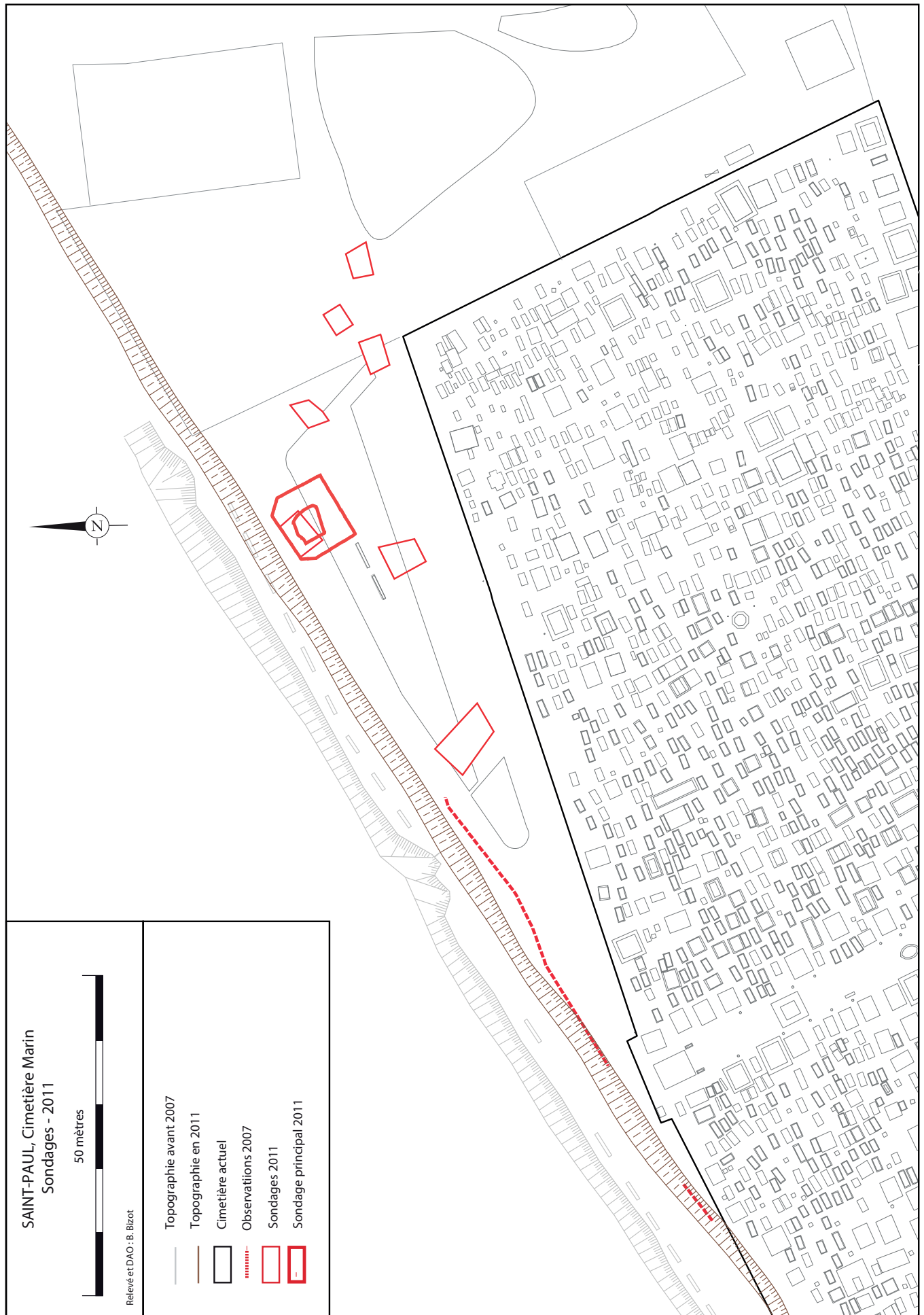
[Fig. 2c] : Vue de l'esplanade triangulaire épargnée par le cyclone



[Fig. 2d] : Bijou en cuivre découvert en 2007



[Fig. 2e] : Apparition d'ossements humains dans la coupe du talus côtier en 2007



[Fig. 2f] : Plan des sondages réalisés en 2011



[Fig. 2g] : Ouverture du sondage principal réalisé en 2011



[Fig. 2h] : Fouille du sondage principal réalisé en 2011



[Fig. 2i] : Plan des sépultures fouillées en 2011

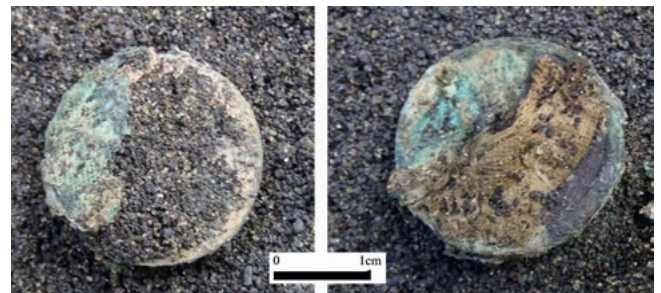




[Fig. 2j] : Sépulture découverte en 2011



[Fig. 2k] : Squelette d'un individu au bras fléchi



[Fig. 2l] : Bouton en cuivre découvert en 2011



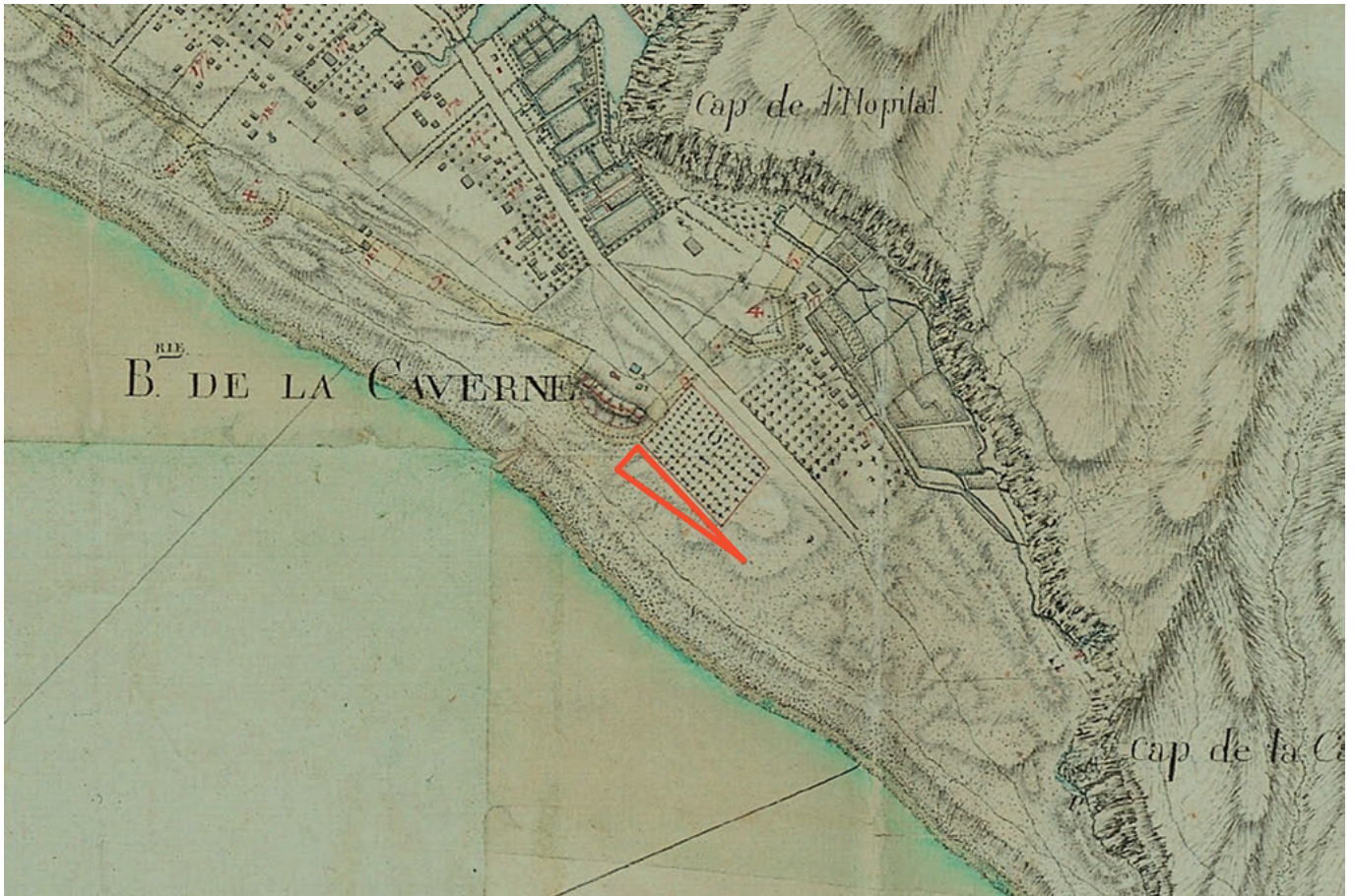
[Fig. 2m] : Clous en fer forgé



[Fig. 2n] : Squelette de la jeune femme aux dents taillées en pointe



[Fig. 2o] : Mutilations dentaires diagnostiquées au Cimetière Marin



[Fig. 2p] : Détail du plan Le Chandelier de 1804-1806



[Fig. 2q] : Célébration d'une cérémonie oecuménique au Cimetière Marin



[Fig. 2r] : Hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées

**Anne-Laure DIJOUX (RO)**

En 1995, des traces de vie humaine étaient découvertes dans les Hauts de Cilaos lors d'une expédition ornithologique menée par le guide de haute montagne Pascal Colas, dans un lieu inexploré qu'il nomma Vallée Secrète. En juillet 2011 puis juillet 2012, deux expéditions archéologiques ont été organisées afin de caractériser ce site. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche universitaire, un doctorat d'archéologie à l'Université de Paris 1, portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion par les esclaves fugitifs dits marrons et les « Petits-Blancs », mené par Anne-Laure Dijoux depuis 2008. Plusieurs prospections inventaires avaient déjà été lancées entre 2008 et 2010, permettant notamment le repérage de nombreuses occupations humaines dans les Hauts, dans les trois cirques du massif du Piton des Neiges. La mise en place d'un Service étude et patrimoine au Parc national de La Réunion, d'une part, et d'un Service régional de l'archéologie à la Direction des affaires culturelles - océan Indien, d'autre part, a permis d'apporter enfin un solide socle administratif, scientifique et technique à l'organisation de missions d'envergure sur le terrain.

La Vallée Secrète, par sa situation topographique extrême, encaissée entre deux falaises étroites et culminant à plus de 2000 m d'altitude, représente un défi logistique, très éloigné d'un chantier archéologique classique. Le site est uniquement accessible en descente en rappel, ou par voie aérienne, en hélicoptère, sans atterrissage ni retournement possible pour l'aéronef, manœuvre complexe même pour un pilote expérimenté. C'est ce dernier mode de transport qui a été retenu pour l'acheminement des moyens humains et matériels importants indispensables à un travail en autonomie complète sur place pendant plusieurs jours. Plusieurs rotations ont été nécessaires à l'aller et au retour. Les 500 Kg de matériel ont été acheminés en big-bag, et la dépose de l'équipe effectuée en appui-patin. De surcroît, les expéditions ont été organisées pendant l'hiver austral, pour éviter de perturber la nidification des oiseaux, et selon des règles de vie très strictes afin de limiter leur impact écologique. Le site est en effet protégé au cœur du Parc national de La Réunion, créé en 2007 et du bien inscrit en 2010 au patrimoine mondial de l'humanité, sous l'appellation « Pitons, cirques et remparts » (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale).

Grâce à son isolement et son inaccessibilité, la Vallée Secrète est restée à l'abri de tentatives de réoccupation ultérieures. La topographie du site permet une totale dissimulation et à ce titre correspond parfaitement

aux critères de choix qui ont pu guider les esclaves marrons : une grande visibilité à partir des deux points d'observation amont et aval offrant des postes de guet imprenables, et l'impossibilité totale d'être vu dans la zone où ont été découverts les vestiges.

La zone archéologique s'étend au centre de la vallée sur 35 m de long et 10 m de large. Les traces anthropiques comprennent, à l'ouest, une plateforme présentant des ossements de faune en surface (str. n°3) et à l'est, deux structures aménagées en pierres sèches (str. n°1 et n°2), adossées au pied de falaise de sorte qu'elles sont en partie abritées par un porche naturel formé par la roche, au nord. Orientées nord-sud, ces structures présentent chacune une ouverture dans leur mur sud. Trois sondages ont été réalisés dans les deux structures bâties, à l'intérieur desquelles plusieurs unités stratigraphiques témoignent d'occupations anthropiques en place. Quelques perturbations des couches supérieures ont eu lieu à la période de découverte du site, actions qui ont sorti deux objets hors contexte. Les occupations sont caractérisées par un foyer installé au centre de chaque abri, systématiquement associé à de nombreux restes de faune majoritairement aviaire et plus faiblement de faune terrestre. La nature des niveaux archéologiques suggère une succession d'occupations au sein des abris, utilisés comme habitats temporaires.

Au total plus de mille restes de faune ont été mis au jour dans les sondages. Les analyses archéozoologiques réalisées respectivement par Cécile Mourer-Chauviré pour les restes aviaires, et Jean-Denis Vigne pour les restes terrestres, démontrent un approvisionnement privilégié en ressources alimentaires locales par la capture d'oiseaux, de l'espèce pétrel de Barau (*Pterodroma barau*), et uniquement d'individus juvéniles, incapables de voler, capturés directement dans les terriers abondants à proximité du site. Les pétrels n'étant présents dans la vallée qu'en début d'année, le site constituait probablement un refuge temporaire, viable durant plusieurs mois à cette saison. Les quelques restes de mammifères mettent en évidence la consommation de porc/sanglier et de chèvre/mouton, qui indique une indéniable mobilité et une maîtrise de la chasse d'animaux sauvages (au sein ou en dehors du site) ou de la capture d'animaux domestiques dans des zones de plus basse altitude. Le reste de l'année, cette seule ressource était sans doute insuffisante toutefois pour vivre sur le site plus de quelques jours. Enfin, le relevé systématique de la flore réalisé par Jean-Michel Probst a confirmé la présence dans la Vallée Secrète de nombreuses espèces végétales utiles à l'Homme, soit pour leur

comestibilité, soit pour leur caractère médicinal. Il n'est pas impossible que ces plantes aient été apportées voire plantées par les groupes humains.

À l'opposé de la forte densité de restes de faune, le mobilier strictement anthropique est rare. Si un petit outil en fer et un fragment de pierre ayant pu servir d'aiguiseur avaient été ramassés en 1995 hors contexte archéologique, les sondages de 2011-2012 ont mis au jour 21 fragments d'objets de divers matériaux : pipe en terre cuite (NR = 1), fer plat (NR = 13), clou en fer forgé (NR = 1) et fragments de silex (NR = 6). Leur présence traduit des activités domestiques de consommation de substances fumables, d'allumage du feu par les pierres à fusil/à briquet utilisées en tant que percuteurs et d'activités domestiques. Les seuls critères typochronologiques ne permettent pas la datation de ces objets en raison de leur caractère standard et de leur longue période d'utilisation. On a donc eu recours à une datation absolue, couplant la méthode de l'OSL (*Optically stimulated luminescence*) qui prend en compte l'irradiation naturelle que reçoit le sédiment et l'énergie emmagasinée par les rochers l'entourant, et celle de l'ICP-MS (*Inductively coupled plasma mass spectrometry*) qui analyse les éléments chimiques présents. Elle a été réalisée en 2013 au laboratoire RE.S.Artes de Bordeaux par Emmanuel Vartanian. Ces mesures effectuées sur le fragment de pipe ont établi son dernier chauffage en 1822 A.D. ± 13 ans, soit entre 1809 et 1835 après J.-C. L'occupation du site daterait donc du début du 19<sup>e</sup> siècle au moins, soit en pleine période de l'esclavage colonial et avant l'abolition de 1848.

Les recherches archéologiques ont démontré que le site de la Vallée Secrète a fonctionné à la fois comme un refuge imprenable et une halte de chasse temporaire. Des groupes humains y ont aménagé deux abris afin d'exploiter les ressources alimentaires disponibles en abondance à une période déterminée de l'année, ce dont ils avaient connaissance. La situation topographique extrême du site, les choix d'implantation des abris au centre de la vallée permettant leur dissimulation, et la rareté des objets, indiquant une grande mobilité voire une précarité, convergent pour attribuer la paternité de l'occupation humaine de la Vallée Secrète à des esclaves fugitifs dits marrons. Seuls des humains fuyant des conditions de vie encore plus rudes, notamment celles de l'esclavage, les châtiments ou la mort qui punissaient le marronnage, pouvaient risquer, avec les moyens de l'époque, le voyage nécessaire pour atteindre ce refuge au péril de leur vie.

Si les archives écrites précisent qu'au début de l'année 1830, 2453 esclaves étaient portés « marrons dans les bois » (ADR 11/M96), soit près de 3,5 % de la population servile de l'île, aucun document historique n'a jamais mentionné le site de la Vallée Secrète. Les données archéologiques issues des expéditions de 2011 et 2012 sont donc non seulement les seuls éléments de caractérisation de ce site, mais les seuls à La Réunion apportant des indices matériels à la connaissance du grand marronnage. À ce jour, la Vallée Secrète est le seul site fréquenté par des esclaves marrons qui soit confirmé par des recherches scientifiques de terrain. Ces travaux pionniers apportent ainsi une première approche directe de la vie des grands marrons, de leur existence hors du commun, et de leur faculté d'adaptation à un environnement défavorable à l'installation humaine, phénomène qui était auparavant essentiellement documenté par des témoignages écrits indirects, partiels voire partiels.

## Édouard JACQUOT

Avec la Vallée Secrète, l'archéologie du marronnage a commencé par le plus singulier des sites. D'autres données sont nécessaires pour caractériser les stratégies d'adaptation et de subsistance des groupes humains successifs et leur habitat au sens strict, en terme de structures d'habitation, et au sens large, en terme de pays habité, que ce soit pour le phénomène du marronnage ou le peuplement créole des Hauts par les « Petits-Blancs », et dont la mémoire a tendance à confondre les vestiges.

Au-delà, cette opération a constitué un tournant décisif pour l'archéologie réunionnaise, trop longtemps minorée en raison du caractère récent du peuplement de l'île. Les recherches d'Anne-Laure Dijoux à la Vallée Secrète ont définitivement démontré au niveau national et international l'apport inédit de l'archéologie comme discipline scientifique pour la compréhension du passé de La Réunion, et ont constitué à leur tour un socle pour le développement du service de l'État.



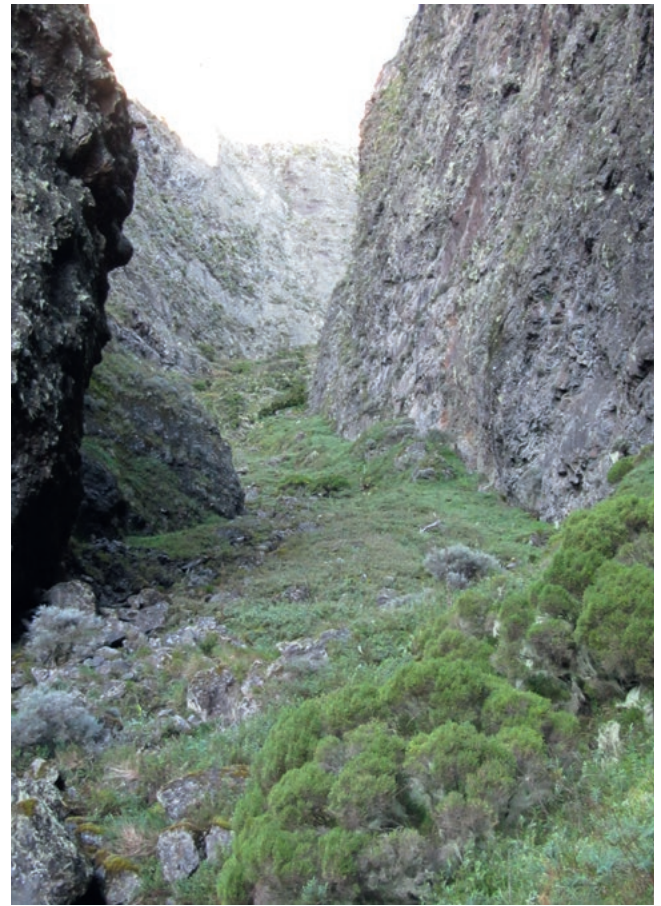
[Fig.3a] : Hélicoptère en approche de la Vallée Secrète



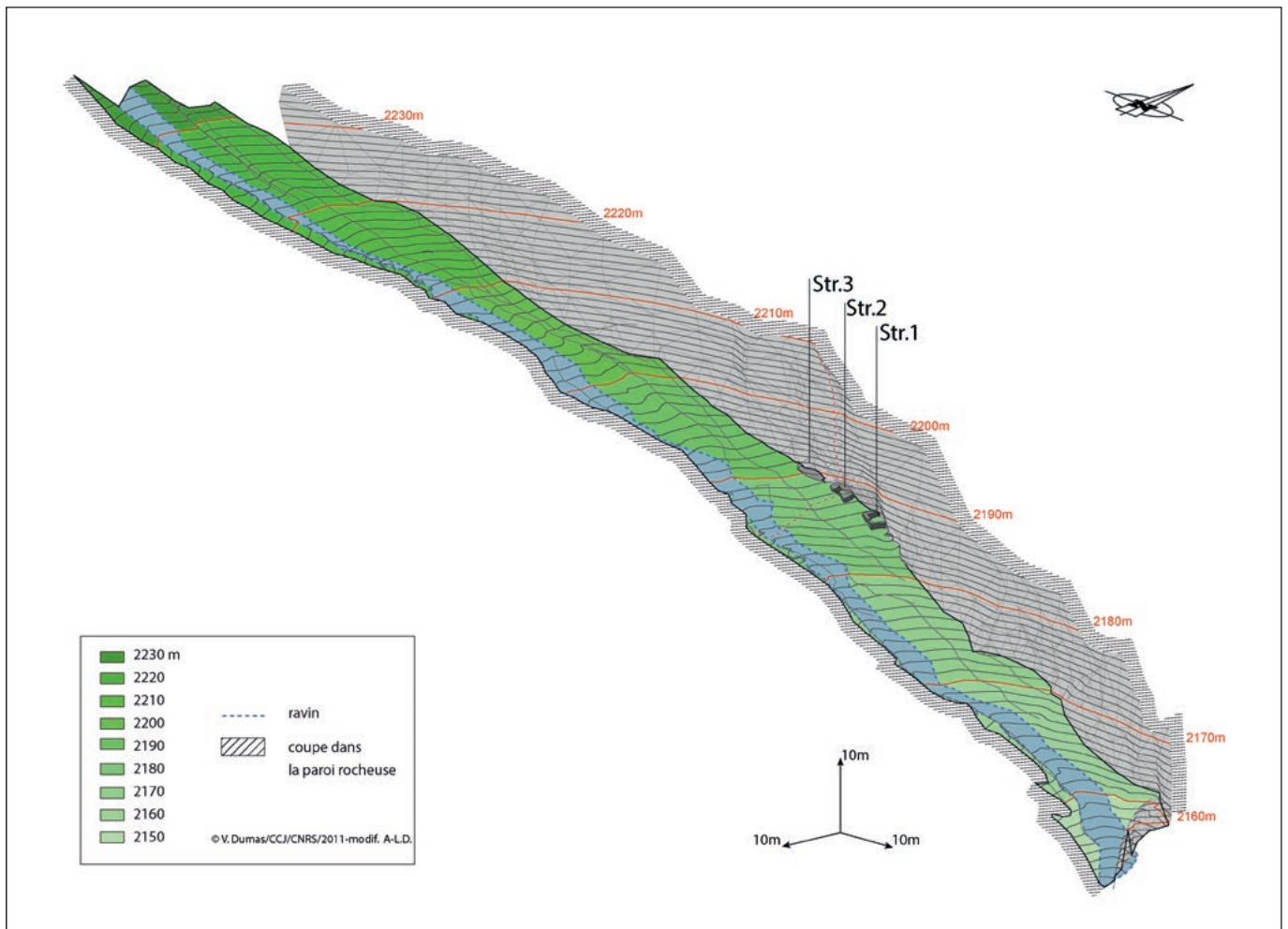
[Fig.3b] : Dépose de l'équipe en appui-patin



[Fig. 3c]: Vue extérieure du défilé de la Vallée Secrète



[Fig. 3d]: Vue intérieure du défilé de la Vallée Secrète



[Fig. 3e]: Relevé axonométrique de la partie centrale de la Vallée Secrète

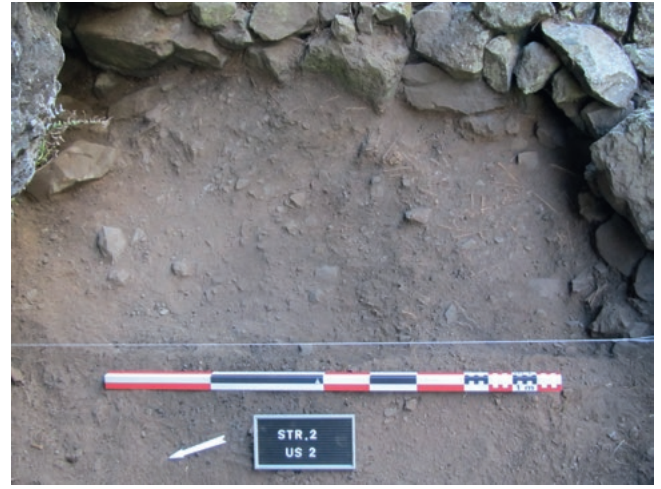


[Fig. 3f]: Vue des structures de pierre sèche Str. n° 1 et 2





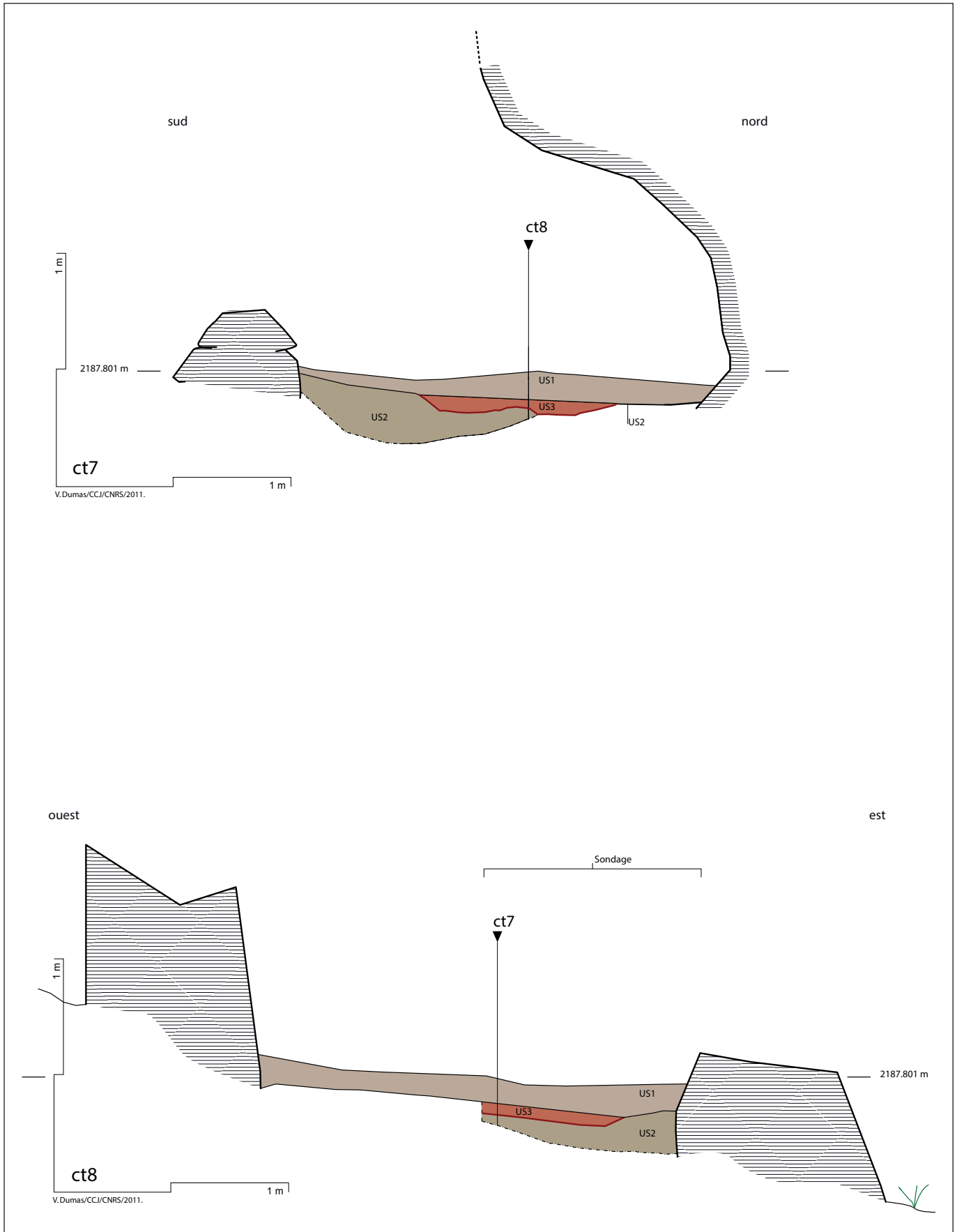
[Fig. 3g] : Vue de la Str. n° 2 avant la fouille, couche superficielle US1



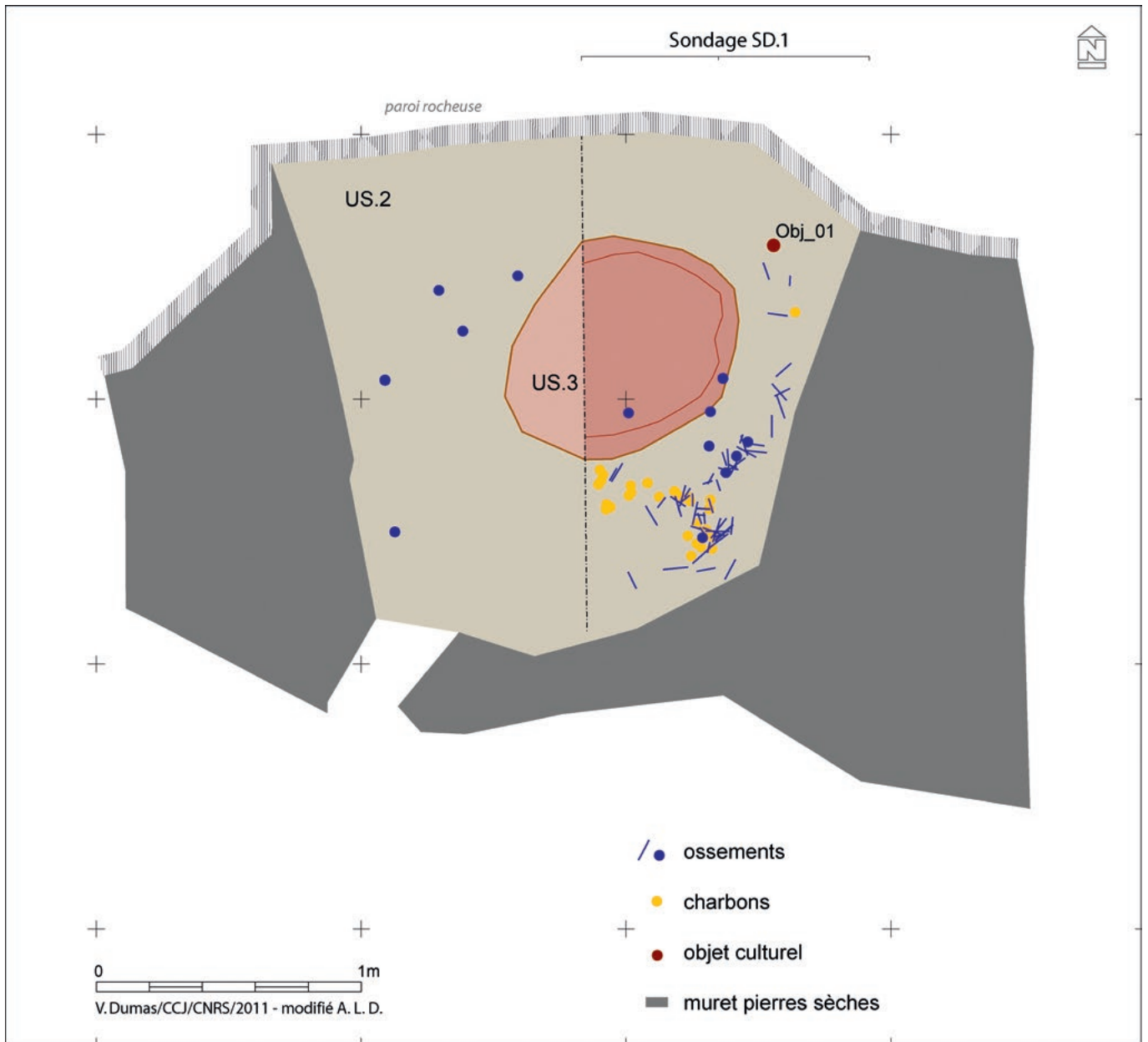
[Fig. 3h] : Vue de la Str. n° 2 en cours de fouille, couche d'occupation US2



[Fig. 3i] : Fouille de la Str. n° 2



[Fig. 3j]: Profils de la Str. n° 2



[Fig. 3k]: Plan des US2 et US3 de la Str. n° 2



[Fig. 3l] : Ossements de pétrel de Barau



[Fig. 3m] : Pétrel de Barau juvénile / SÉOR



**[Fig. 3n]:** Possibles outil en fer et aiguiseur en pierre découverts hors contexte en 1995



**[Fig. 3o]:** Enlèvement du matériel en big-bag



**[Fig. 3p]:** Fragment de tuyau de pipe découvert en contexte en 2011

**Anne-Laure DIJOUX (RO)**

Le Piton Bétoune (ou Bétoume) est localisé à Cilaos, en contrebas des pentes sud du massif du Grand Bénare, au sud-ouest de la forêt du Tapcal. Il est cerné par des cours d'eau permanents, qui entraînent une érosion forte de son sommet et de ses pentes. En 2001, des traces d'occupation humaine étaient aperçues par les membres de l'association Nature découverte et partage (NDP). En juillet 2011, toujours dans le cadre du projet de recherche portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion par les marrons et les « Petits-Blancs », une opération de prospection et de sondages archéologiques a été réalisée sur le Piton Bétoune afin de caractériser ces vestiges. Cette expédition a été organisée à pied depuis l'Îlet-à-Cordes, et la logistique apportée par des volontaires du Parc national de La Réunion et de l'association NDP. L'équipe de recherche a identifié trois zones archéologiques, étagées à différentes altitudes : le sommet du piton, une zone de crête intermédiaire, auxquels a été consacrée une journée d'observations et de relevés, et le plateau inférieur, qui a bénéficié de cinq jours de travail pour défricher une centaine de mètres carrés et implanter des sondages.

Le sommet du Piton Bétoune culmine à 1450 m d'altitude. Sur les huit pierres comportant des gravures répertoriées par NDP, sept ont été géolocalisées. Les gravures ont été relevées manuellement par une méthode non destructive. Elles consistent en des incisions peu profondes, étroites (< 5 mm) et semblent avoir été réalisées par simple rainurage à l'aide d'une lame métallique. Les motifs, souvent complexes, géométriques et abstraits, dessinent parfois des formes reconnaissables : maisons, étoile, bateau, et comportent dans quelques cas des inscriptions en français telles que « 100000 d'ore sou la gop ». Ces mots font référence aux trésors monétaires supposés cachés dans ces lieux selon la tradition orale, et aux affouillements entrepris par la population locale depuis au moins une centaine d'années. Dans ce contexte et en l'absence de sondage, l'occupation archéologique du sommet reste indéterminée.

Sur la crête menant au sommet, plusieurs amoncellements de pierre sèche ont été repérés. Il est probable que ces amas de blocs soient le résultat de nombreux épierrages du plateau proche, cette zone ayant été défrichée et replantée en filaos et eucalyptus.

Le plateau inférieur est localisé à 1150 m d'altitude, et bordé par une ravine active, la Ravine Bassin. De nombreuses structures, de pierres sèches de forme circulaire ou quadrangulaire, y ont été mises en évidence. Deux d'entre elles ont pu être caractérisées.

La structure n°1 est un enclos fermé en pierres sèches de forme carrée, de 3,45 m par 3,20 m à l'extérieur, et environ 2,80 m par 2,80 m à l'intérieur, soit environ 8 m<sup>2</sup>. Les murs, larges de 60 cm, sont conservés sur une hauteur maximale de 70 cm. Le sondage a été réalisé dans la partie ouest de la structure, sur 1,80 m<sup>2</sup> et a permis de caractériser trois unités stratigraphiques, dont un niveau de circulation et un niveau cendro-charbonneux correspondant à un foyer. Aucun mobilier n'a été découvert. La fonction de la structure n° 1 ne semble pas s'orienter vers un habitat ni une aire d'activité domestique de type cuisine, mais plutôt vers un parc pour animaux, qui aurait fonctionné pendant l'exploitation agro-pastorale de la zone.

La structure n°4 domine l'ensemble du plateau et possède les mêmes caractéristiques : il s'agit d'un aménagement en pierres sèches de forme carrée. Orientée est-ouest, elle dispose d'une entrée à l'est. Les murs sont larges d'1 m et conservés sur une hauteur maximum de 70 cm. Ses dimensions sont de 4 m par 4,50 m à l'extérieur, 2 m par 2,50 m à l'intérieur, soit environ 5 m<sup>2</sup>. Un petit sondage a été effectué dans la partie est de la structure, sur 1,2 m<sup>2</sup> et a permis de caractériser deux unités stratigraphiques. Le niveau de surface a livré six vestiges anthropiques, la couche sous-jacente quatre, qui atteste par ailleurs la présence d'un foyer. Le sondage s'est arrêté sur de gros blocs indiquant les fondations de la structure.

Le mobilier mis au jour dans la structure n°4 se compose de dix objets appartenant à la classe des activités domestiques quotidiennes. Deux fragments d'assiette et tasse en faïence fine décorée attestent d'activité de consommation de nourriture ou boisson ainsi que deux cuillères en métal. Des clous et d'autres objets en fer appuient l'interprétation de la structure comme habitat. L'analyse typologique de ces objets attribue clairement le site à une période récente, durant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, la technique d'impression des motifs directement sur la pâte des faïences n'apparaissant en France qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. L'étude botanique du site réalisée par Jean-Marie Pausé et Johnny Féraud indique qu'un défrichement complet du plateau a été accompli il y a un demi-siècle, à des fins de mise en culture ou d'exploitation du bois. Les témoignages oraux, enfin, viennent confirmer l'attribution de cet habitat aux « Petits-Blancs », à l'origine du peuplement pérenne des Hauts à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle.



[Fig. 4a] : Vue du plateau inférieur du Piton Bétoune



[Fig. 4b] : Vue de la structure n° 1



[Fig. 4c] : Vue de la structure n° 4



[Fig. 4d] : Sondage de la structure n° 4

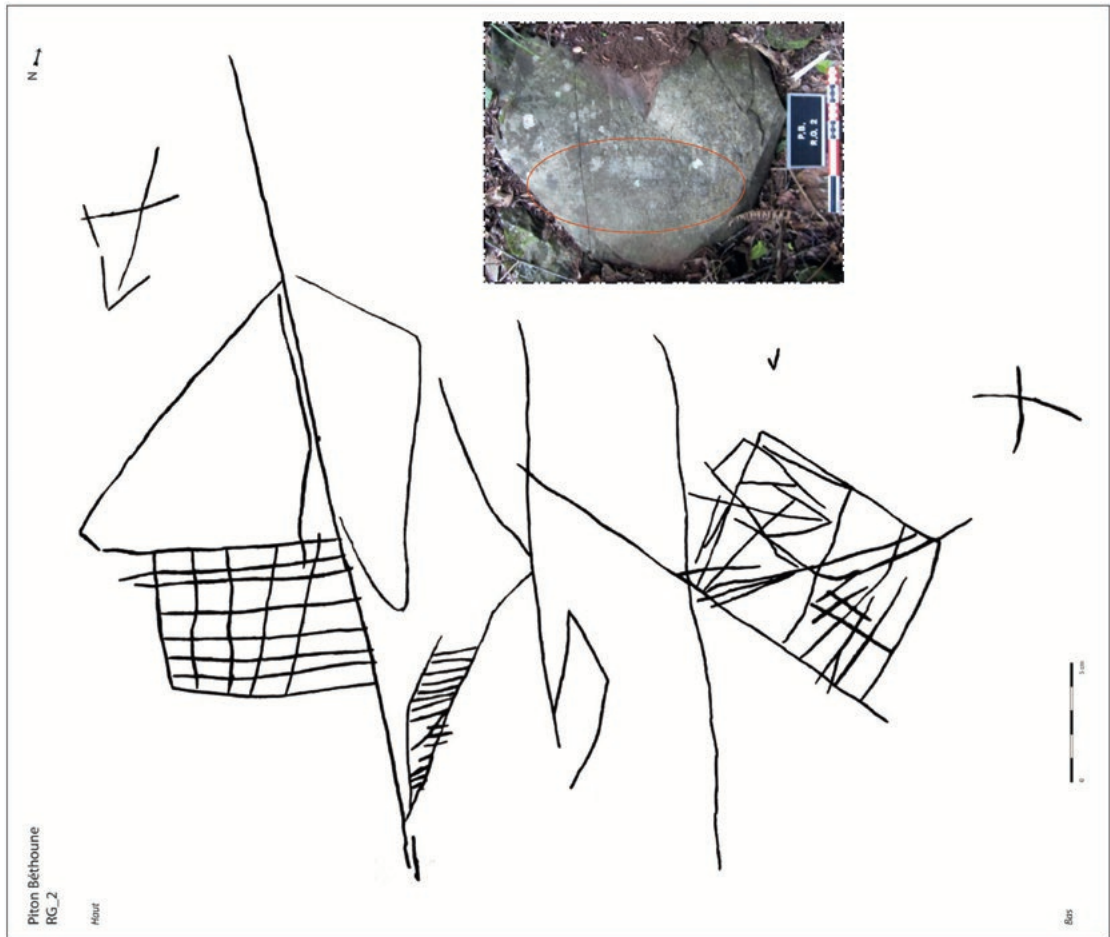
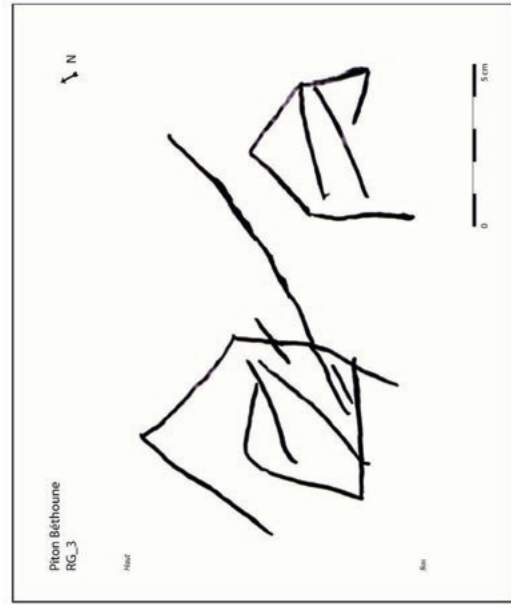
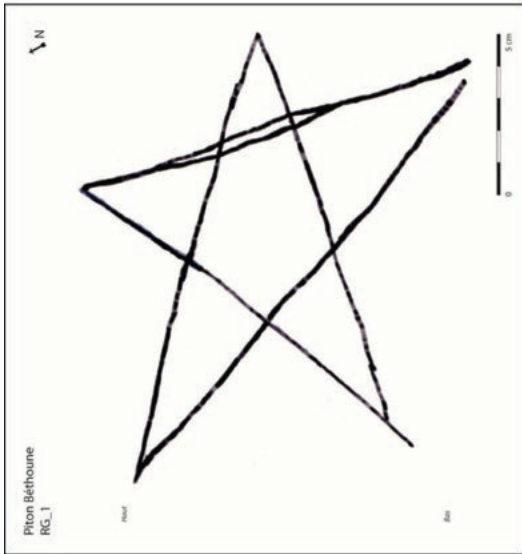




[Fig. 4e]: Mobilier mis au jour dans la structure n° 4



[Fig. 4f]: Paysage du Piton Bétoune



[Fig. 4g]: Relevé des roches gravées 1, 2 et 3

### Anne-Laure DIJOUX (RO)

La Plaine-aux-Sables est située dans la partie ouest du cirque de Mafate, sur l'itinéraire allant de La Nouvelle à Trois Roches, à environ 1400m d'altitude. Comme de nombreux secteurs des Hauts, elle a connu un optimum de peuplement par les « Petits-Blancs » entre la moitié du 19<sup>e</sup> siècle – les archives mentionnent un cultivateur qui demande à s'y installer dès 1839 – et la moitié du 20<sup>e</sup> siècle : on observe sur le site la tombe d'un des derniers habitants, décédé en 1948.

Le site a été prospecté une première fois en mai 2010 par Anne-Laure Dijoux dans le cadre du projet de recherche portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion, dans le cas présent par les « Petits-Blancs », et une deuxième fois en mars 2011 dans le cadre d'un stage au Service régional de l'archéologie, qui a donné lieu à un relevé par positionnement par satellite suite à l'acquisition de ce matériel par la DAC-OI.

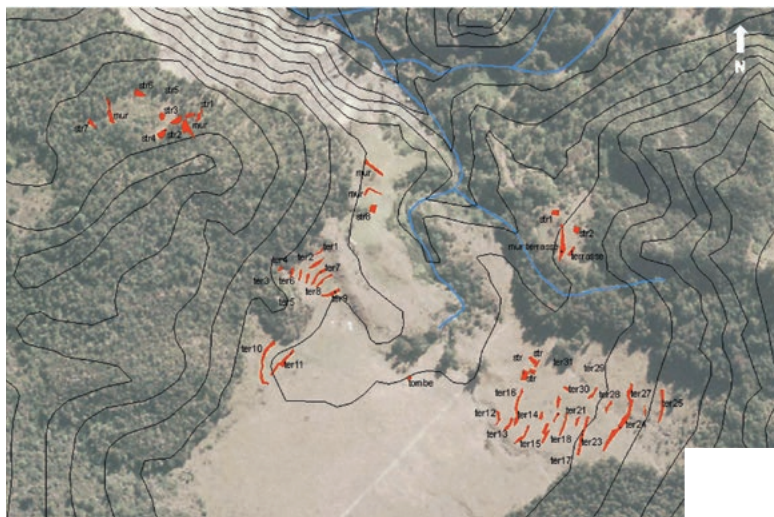
La prospection portait sur une superficie d'environ 5 ha. Une quarantaine de structures ont été géolocalisées. Dans un paysage aujourd'hui aride, on observe des constructions, pour la plupart en pierre sèche, réparties en quatre zones. La première est constituée de plusieurs terrasses à l'est de la plaine. Un deuxième ensemble à l'ouest, présente des alignements de pierres, probables bases de bâtiments, et quelques éléments mobiliers en surface (faïence). Le troisième, face aux premiers, est une petite case en tôle encore debout, avec derrière elle une succession de petites terrasses. Le quatrième, se situe sur les pentes qui dominent la plaine, et présente, sous un couvert végétal bas, plusieurs structures circulaires et carrées.



[Fig. 5a] : Vue de la Plaine-aux-Sables



[Fig. 5b] : Structure visible dans la plaine



[Fig. 5c] : Plan des structures géolocalisées en 2011

### Anne-Laure DIJOUX (RO)

Le lazaret n°2 de la Grande Chaloupe est un complexe sanitaire destiné à l'isolement et à la guérison de travailleurs sous contrat, les engagés, et de voyageurs, qui fonctionna, *a maxima*, entre 1860 et 1940. À l'inverse du lazaret n°1, régulièrement réutilisé, notamment par les services routiers et aujourd'hui réhabilité comme lieu culturel, le lazaret n° 2 est resté à l'abandon depuis sa désaffectation. Ce dernier se situe en rive droite de la ravine, sur la parcelle CH 75 de la commune de Saint-Denis d'une superficie de 12937 m<sup>2</sup>, dans une enceinte maçonnée d'environ 5700 m<sup>2</sup>. À l'origine, celle-ci s'étendait sur 150 m dans son axe nord-sud et sur 40 m dans son axe est-ouest, et était matérialisée par un mur d'enceinte de 2,5 m de haut, aujourd'hui partiellement conservé en surface mais détruit sur certaines sections. Le plan de masse d'origine semble avoir été conservé. L'ensemble architectural du lazaret n°2 se compose : d'un bâtiment perpendiculaire à la berge (bâtiment A) ; de deux bâtiments parallèles à celle-là (bâtiment B, le plus au sud et bâtiment C, le plus au nord) ; d'une fontaine dite « bateau-lavoir » située à l'ouest de ces deux bâtiments ; et au nord de l'ensemble d'un cimetière clôturé auquel sont adossées des latrines. Inscrit en 1998 au titre des monuments historiques, le site appartient au Conseil départemental de La Réunion, qui à partir de 2010, a souhaité réaliser une opération archéologique en préalable à la restauration du site.

La collectivité a recruté en 2011 l'archéologue Anne-Laure Dijoux pour monter une opération de sondages, réalisée sur le terrain d'août à octobre 2012. Le Lazaret n° 2 est ainsi le premier lieu de transit et quarantaine étudié par l'archéologie à La Réunion. Si le fonctionnement de l'établissement était bien décrit dans les sources écrites, les conditions matérielles de la vie quotidienne et des modes d'inhumation des internés méritaient d'être mieux documentées grâce aux archives du sol.

Il s'agissait également d'un chantier-école et d'insertion professionnelle, qui a accueilli des étudiants issus de plusieurs universités, et des habitants de La Grande Chaloupe ou de villes proches, dont l'implication fut déterminante pour la réussite du chantier.

Le site du lazaret n°2 présentait un couvert végétal très dense : l'opération a donc commencé par un important débroussaillage, lui-même précédé, d'une expertise botanique afin de n'impacter aucune espèce végétale importante, et d'une évacuation des déchets contemporains, le site ayant longtemps servi de décharge sauvage. Les sondages ont été implantés dans deux zones : la cour et le cimetière.

Leurs dimensions étaient le plus souvent de 2 m par 2m, pour une surface totale ouverte de 55 m<sup>2</sup> et un volume de déblais mobilisés de 73 m<sup>3</sup>. Si les niveaux remaniés ont été retirés à la pelle mécanique, les sondages archéologiques ont été fouillés et relevés manuellement. L'un d'eux a fait l'objet d'une numérisation 3D par lasergrammétrie.

L'opération a d'une part permis de mesurer l'érosion du site et de sauvegarder par l'étude les vestiges qu'elle a épargnés. Sur l'ensemble du site, la séquence stratigraphique relevée indique en effet une prééminence de l'action de la Ravine de La Grande Chaloupe. Comme en attestent les photographies aériennes de l'IGN, des phénomènes géomorphologiques importants ont perturbé les niveaux archéologiques de la section ouest/nord-ouest/sud-ouest du site et détruit des pans du mur d'enceinte du lazaret n° 2.

Elle a d'autre part permis la mise au jour de niveaux anthropiques liés au fonctionnement du Lazaret. Dans la cour, entre le mur sud du cimetière et le dortoir/réfectoire au nord, cette occupation se traduit par des dépotoirs domestiques riches en mobilier et restes de faune.

Le mobilier (NR = 3662 dont 2991 dans la cour et 671 dans le cimetière) est principalement composé de témoins de la vie quotidienne, en verre, terre cuite, céramique, ver, coquillages, etc. Ces fragments proviennent d'objets très variés tels que : assiettes, tasses, bols, pots, plats ; verres, bouteilles, dames-jeannes (bonbonnes) ; pipes à fumer ; outils en fer, clous ; marmites en fonte « trois pieds », perles en verre ; ainsi que des éléments d'architecture, tuiles ou briques. Leur présence traduit des activités communes à tout habitant : conservation et stockage des denrées alimentaires tant solides que liquides, préparation et cuisson des aliments, jardinage, petites réparations domestiques, hygiène et toilette. Elles mettent aussi en évidence des loisirs tels que la consommation de substances fumables dans les pipes en terre cuite. Cet assemblage est caractéristique de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Il reflète parfaitement les techniques et courants économiques de l'époque existant entre la France et ses colonies et aussi entre l'Europe et le reste du monde. Comme l'attestent les archives écrites, c'est en effet l'administration du Lazaret qui était en charge de l'approvisionnement en matériel (vaisselle, outillage, pipes), qui provenait exclusivement de France. En revanche l'archéologie révèle que d'autres objets plus personnels furent ramenés par les voyageurs arrivés dans l'île par le Lazaret. C'est le cas de quelques récipients en poterie, rappelant les céramiques tournées à la main en Afrique ou en Inde. Les perles en pâte de verre retrouvées

dans les sépultures sont originaires de Venise, mais ne sont pas arrivées directement d'Europe : très prisées dans d'autres parties du monde, elles témoignent des échanges commerciaux importants de l'époque entre ces continents, avant d'accompagner les migrants dans leur transit à l'île de La Réunion, comme une pièce de monnaie indienne, mise au jour dans la cour.

L'analyse archéozoologique des restes de faune (NR = 530), réalisée par Caroline Lachiche, a permis de caractériser les restes de repas, qui sont constitués majoritairement d'ossements d'animaux domestiques : mouton, chèvre, bœuf, porc, poulet, oie. La présence de nombreux os de têtes et de pieds de bœuf, ainsi que les traces de découpe, attestent d'activités de boucherie directement effectuées dans l'enceinte de l'établissement. L'étude confirme également que le poisson a été grandement consommé, sous forme de poisson salé (« poisson-sabre ») ou de poisson frais. Les archives écrites indiquent que des voyageurs pouvaient être choisis afin de cuisiner pour l'ensemble des internés, mais que les menus étaient sélectionnés par l'administration.

Situé au nord de l'ensemble architectural, le cimetière du lazaret n°2 s'étendait à l'origine sur environ 1 200 m<sup>2</sup>, soit le quart de la superficie totale de l'enceinte. Il était clôturé par des murs maçonnés épais d'environ 50 cm et hauts de 2,50 m. Ses murs nord, est et ouest mesuraient 30 m chacun, le mur sud s'étendait sur 40 m. Utilisé sans doute dès la mise en service des bâtiments de La Grande Chaloupe en 1863, il a été abandonné au début du 20<sup>e</sup> siècle. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, plus aucune pierre tombale ne venait matérialiser la fonction funéraire du lieu, laquelle avait également disparu de la mémoire collective. Les registres de décès, qui renfermaient d'importantes informations sur les défunts – origine, âge, causes de décès – et leur nombre, ont également été perdus. Avant l'exploration archéologique, il n'existait donc que peu d'information sur cet ensemble funéraire, sa caractérisation, sa densité, son emprise, ou encore les pratiques funéraires adoptées.

Les sondages ont d'abord permis de caractériser des zones vides, soit qu'elles n'aient pas été utilisées pour enterrer des malades décédés en quarantaine, soit qu'elles aient subi de fortes perturbations naturelles postérieures à l'occupation, qui auraient fait disparaître les sépultures.

Quatre sépultures, trois en position primaire et une réduction, ont été mises au jour, dans le secteur nord-ouest du cimetière. Elles sont caractérisées par la pratique de l'inhumation individuelle, en pleine terre

et en cercueil. Les corps étaient disposés sur le dos, dans un axe nord-sud, la tête placée au sud, regardant vers l'ouest. Leur étude permet d'éclairer au moins en partie le traitement des morts au lazaret n°2, qui suit l'application des rites chrétiens par l'administration en charge du site.

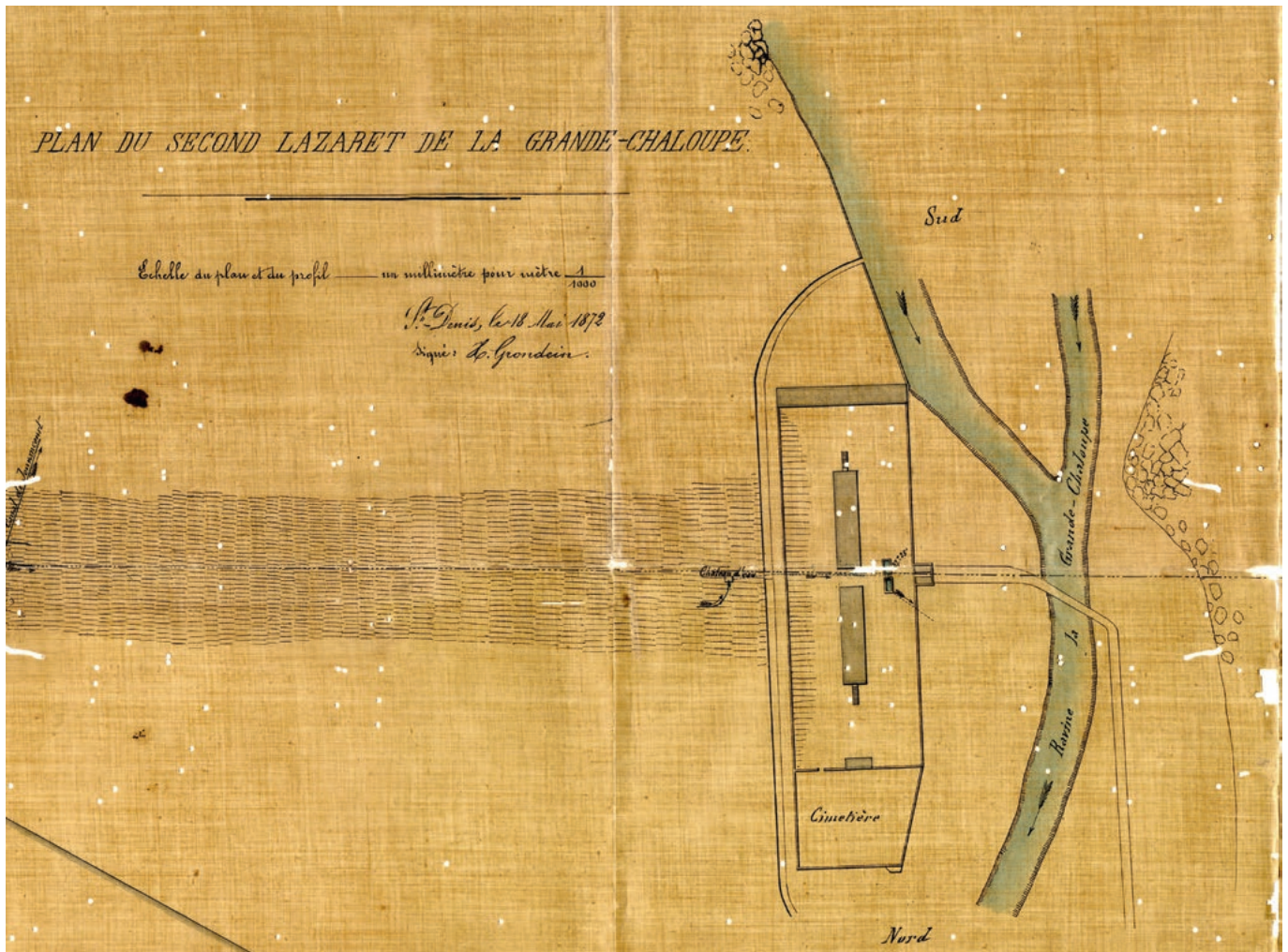
Outre les objets communs déjà mentionnés, le mobilier du cimetière comporte des dépôts funéraires. Un des défunts était paré de ces perles de verre dites *white-hearts*, originaires de Venise, et avait quelques objets d'offrande près de lui : pipe, coquillage, céramique. L'association de mobilier funéraire d'origine européenne et extra-européenne, rapporté par les voyageurs transitant par le Lazaret, suggère des fonctions symboliques, esthétiques, ethniques ou culturelles.

Les analyses paléogénétiques, réalisées sous la direction de Patrice Courtaud au laboratoire PACEA de Bordeaux, ont pu confirmer le sexe et l'âge de trois défunts. Une jeune femme et deux hommes sont décédés avant ou pendant leur quarantaine. Au-delà, elles ont également pu déterminer qu'ils sont originaires du continent asiatique, et probablement d'Inde (certainement même pour l'individu masculin), comme le démontrent les haplogroupes mitochondriaux R et M. En revanche, la date de décès de ces individus n'a pas pu être déterminée avec précision.

L'opération a été perturbée par le pillage de l'une des sépultures en cours de fouille, induisant une perte irréversible de données anthropologiques et archéologiques pour la connaissance scientifique du site. Le pilleur a été arrêté, et condamné en 2013.

Les archives du sol, révélées par l'archéologie, ont été capables de livrer des informations nouvelles sur la vie et la mort des personnes qui ont résidé au lazaret n°2. L'étude du cimetière a non seulement permis de retracer l'histoire de personnes dont la mémoire était perdue, mais également de rendre sa dignité à ce lieu auparavant négligé. Une cérémonie œcuménique a été célébrée à l'issue de l'opération, et enfin, après l'étude anthropologique, les ossements des défunts ont été réinhumés sur le site.

Cette opération a été valorisée par une exposition, présentée depuis fin 2013 au lazaret n° 1, *L'archéologie pour écrire l'histoire*, par un film de Laurent Pantaléon, *Mémoire du sol*, et en 2015 par un livret pédagogique d'Alain Ines-Van Cauteren et d'Anne-Laure Dijoux à destination des enseignants.



[Fig. 6a]: Plan du lazaret n° 2 de 1872



[Fig. 6b]: Vue du « bateau-lavoir »



[Fig. 6c]: Vue des vestiges du mur d'enceinte



[Fig. 6d]: Vue extérieure du dortoir/réfectoire



[Fig. 6e]: Vue intérieure du dortoir/réfectoire

1950



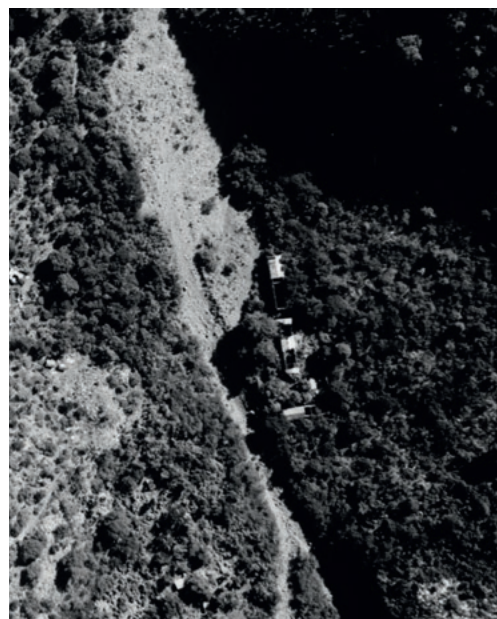
1961



1966



1969



1978



2012



[Fig. 6f] : Évolution géomorphologique du lit mineur de la Ravine de la Grande Chaloupe aux abords du lazaret n° 2 sur les photographies aériennes de l'IGN entre 1950 et 2012



[Fig. 6g] : Vue du chantier du lazaret n° 2



[Fig. 6h] : Vue d'ensemble des sondages CM2-4-6-7-8-9



[Fig. 6i] : Prélèvement paléogénétique sur le terrain

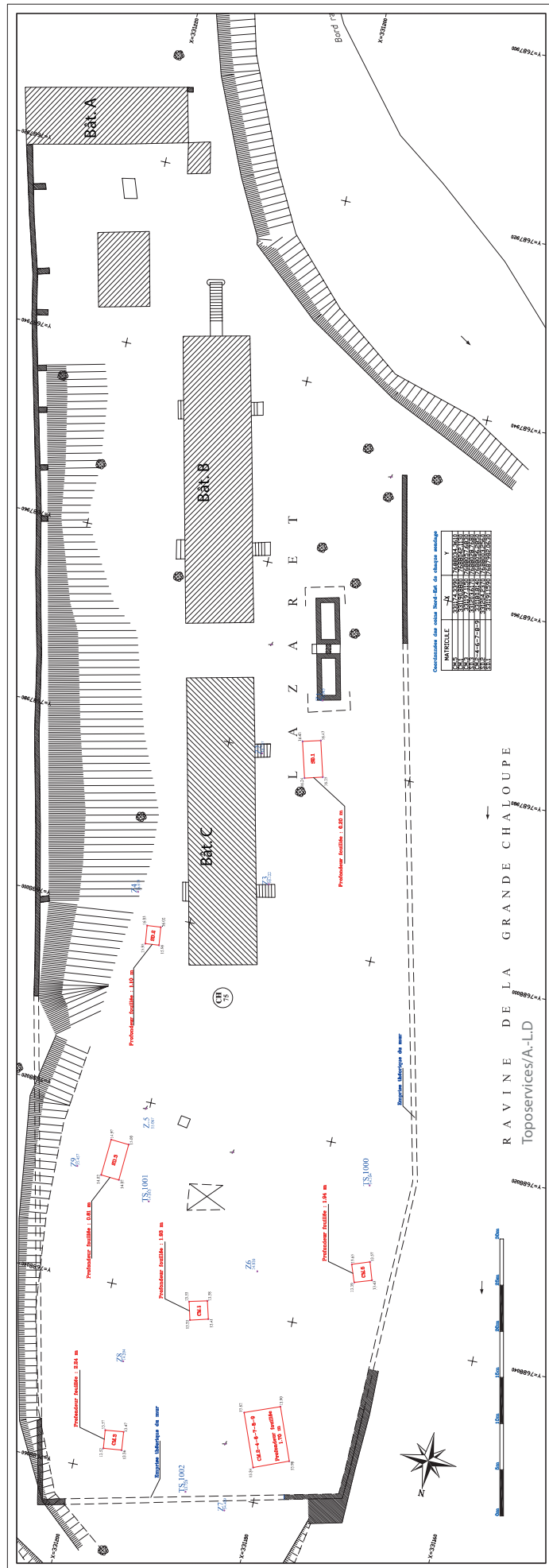


[Fig. 6j] : Sondage SD2 dans la cour

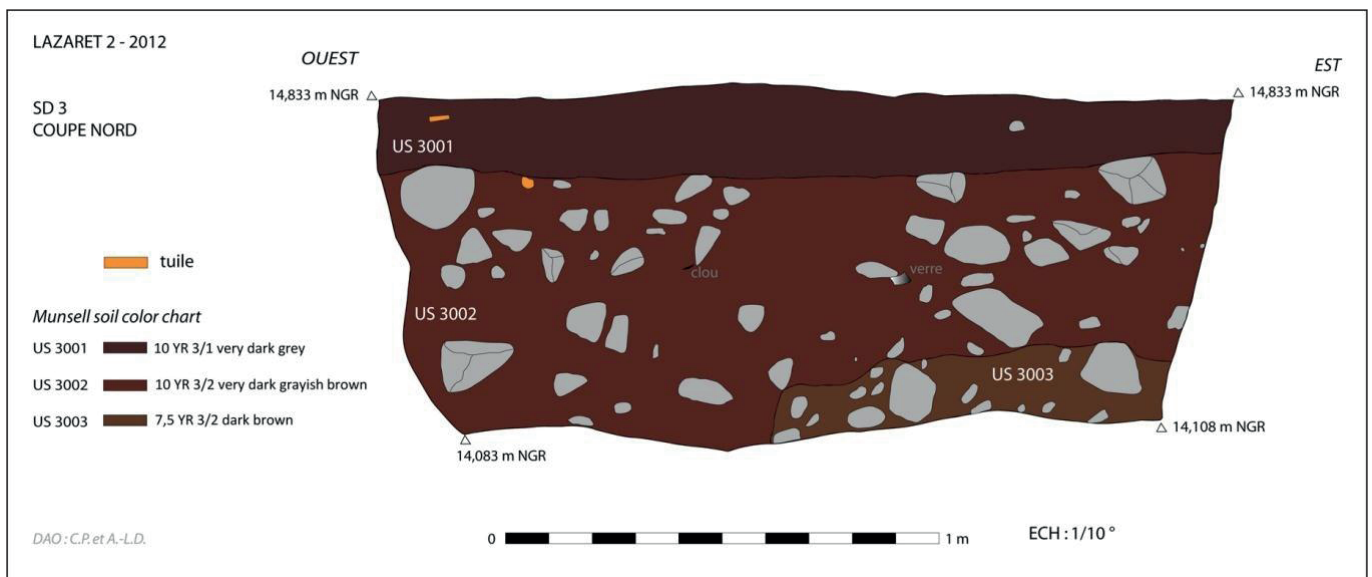


[Fig. 6k] : Sondage CM2-4-6-7-8-9 dans le cimetière

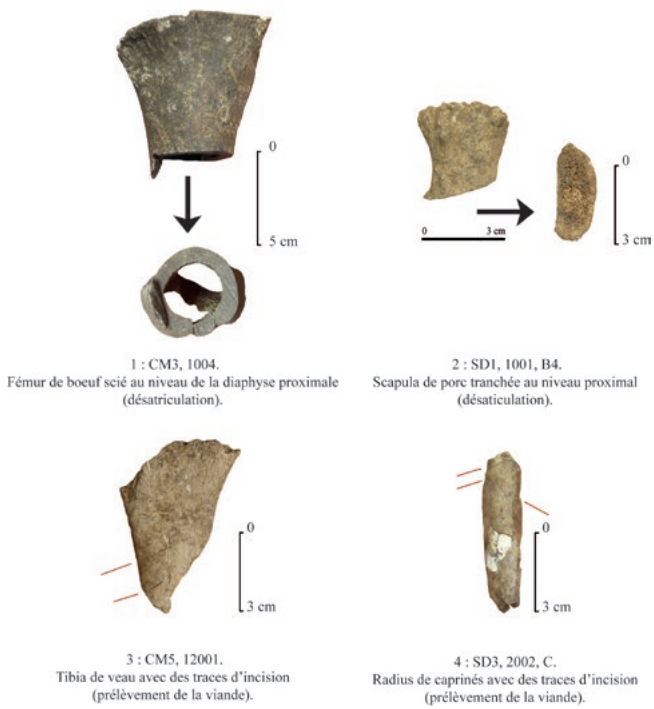




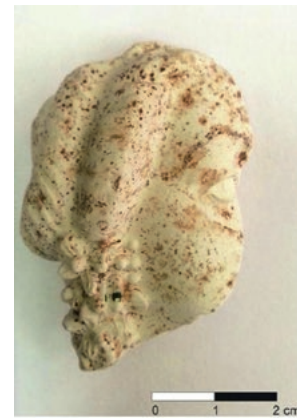
[Fig. 6] : Plan du site et des sondages



[Fig. 6m] : Vue et coupe du sondage SD3



[Fig. 6n] : Fragments de faune portant des traces de découpe



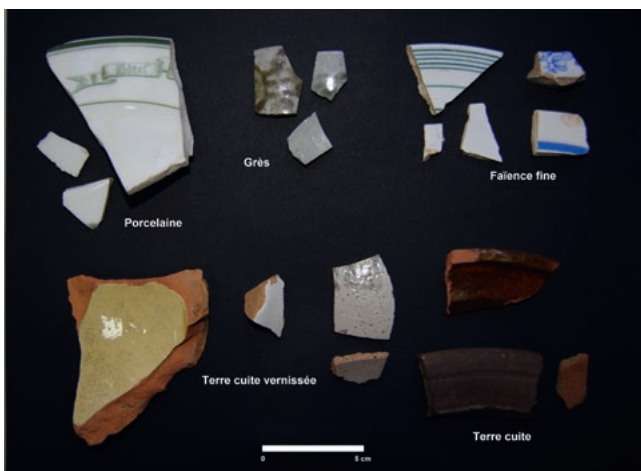
Lazaret n°2, tête de pipe, CM3 US 10 004, n° inv. 41



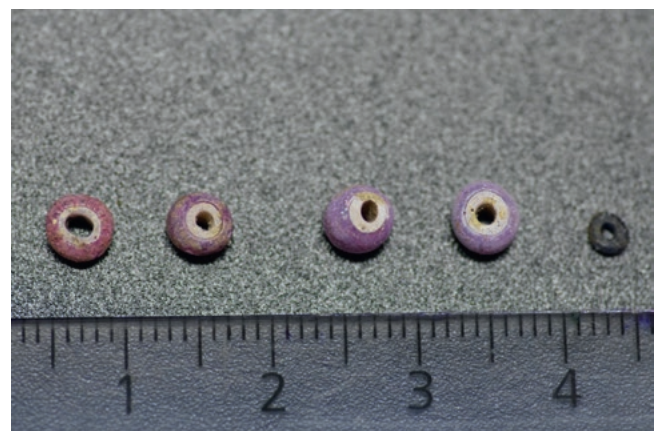
Gambier, catalogue 1868

Gambier, catalogues 1894 et 1905

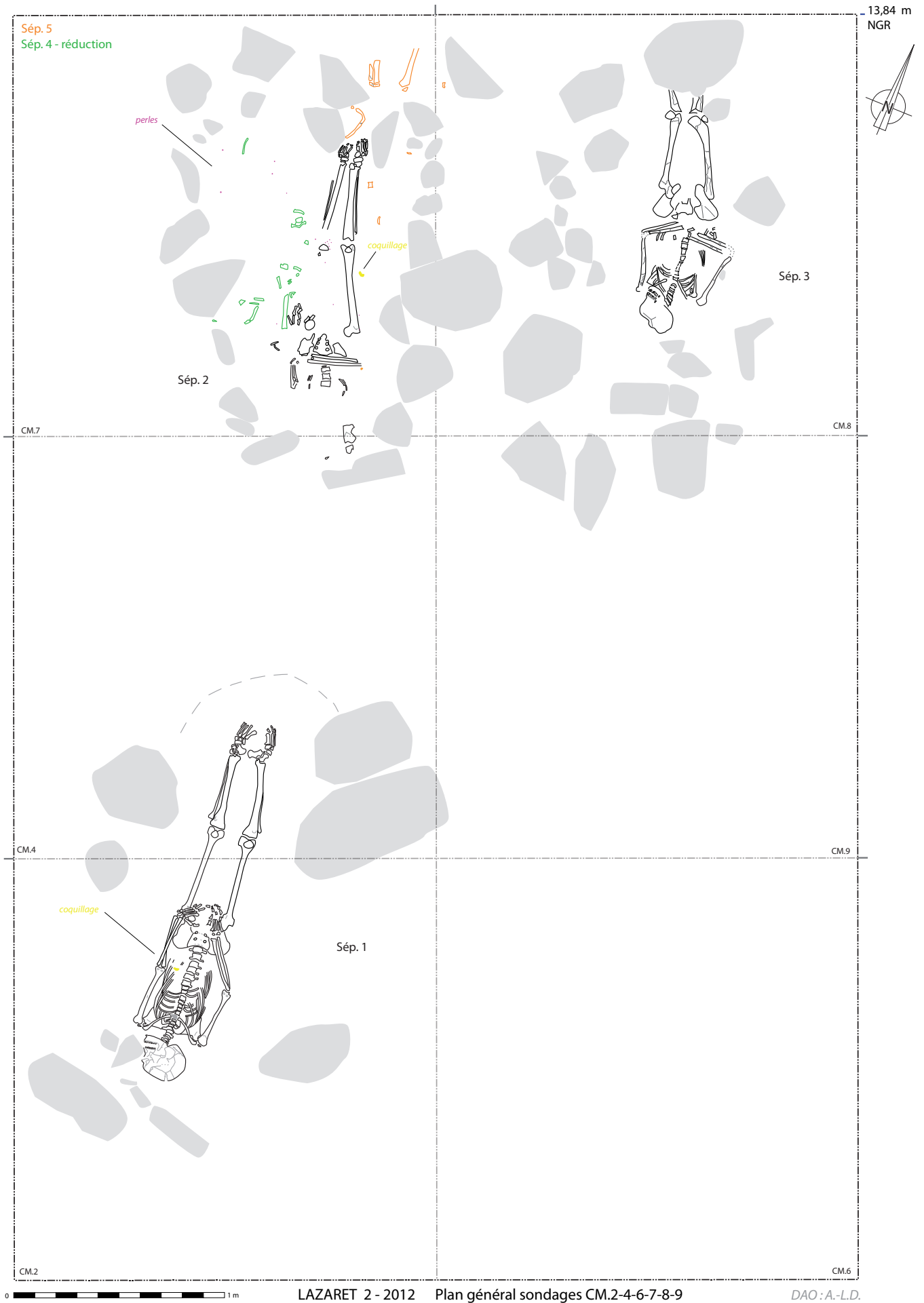
[Fig. 6o] : Fourneau de pipe en terre à l'effigie de l'impératrice Eugénie, piperie Gambier



[Fig. 6p] : Fragments de céramique mis au jour



[Fig. 6q] : Perles en verre de Venise de type *white-hearts*



[Fig. 6r] : Relevé des sépultures des sondages CM2-4-6-7-8-9



[Fig. 6s]: Cérémonie œcuménique au lazaret n° 2



[Fig. 6t]: Exposition au lazaret n° 1

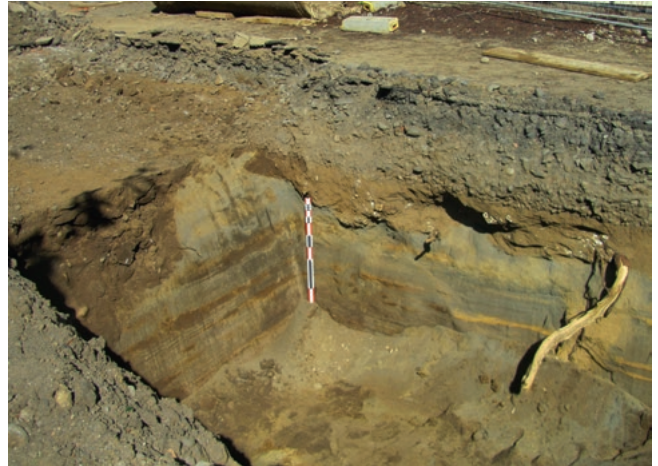
**Édouard JACQUOT (RO)**

Le site étudié est localisé sur la commune de Sainte-Suzanne, sous le chemin Marancourt, entre l'avenue Pierre-Mendès-France (N2) et le chemin Roussin. Il est longé à l'est par un bras de la Rivière Sainte-Suzanne. Cet emplacement correspond à la limite de l'ancien cimetière de Sainte-Suzanne, dont les tombes ont été transférées au 19<sup>e</sup> siècle au nouveau cimetière de Bel-Air. Son histoire peut être retracée grâce aux recherches effectuées par Sudel Fuma à partir des travaux de Prosper Ève (ÈVE P., 1994). L'intervention a été déclenchée par la mise au jour d'ossements humains sur le chantier de la CINOR mené par la société Eiffage, de pose d'une canalisation en tranchée sous la chaussée. Une opération de surveillance de travaux a été réalisée en janvier 2012 par le Service régional de l'archéologie, sous la responsabilité d'Édouard Jacquot.

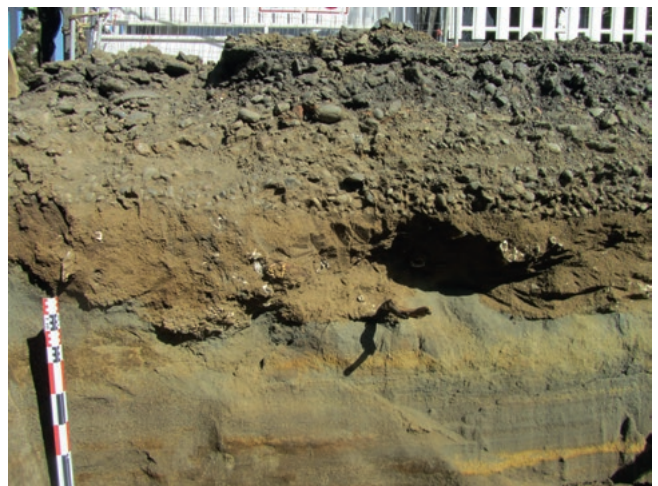
Les vestiges mis au jour avaient été détruits dans la tranchée lors du terrassement à la pelle mécanique munie d'un godet à dents. En l'absence d'extension latérale, ils ont simplement été observés dans la coupe longitudinale ouest. Sous la chaussée actuelle qui entame les niveaux sur 50 cm d'épaisseur, apparaissent deux structures en creux, au fond irrégulier et au comblement de terre brune et compacte. Elles sont conservées sur une épaisseur résiduelle moyenne de 30 cm, et creusées directement dans le substrat sableux, dépôt sédimentaire sans doute d'origine alluvionnaire, dont elles se distinguent nettement.

Dans la coupe apparaissent des ossements humains, notamment plusieurs diaphyses d'os long, appartenant à plusieurs individus, regroupés et disposés parallèlement, selon une orientation est-ouest. Leur interprétation reste donc hypothétique, mais s'oriente plutôt vers des dépôts secondaires d'ossements. Il est courant dans la gestion des cimetières de déposer les ossements dans de petites ossuaires en fosse situés en marge de l'espace funéraire. Cela expliquerait pourquoi ils n'ont pas été transférés au cimetière des Bel-Air, et demeure plus probable que l'hypothèse d'une fosse commune regroupant des victimes d'épidémies, dont les ossements se retrouveraient en position primaire.

Considérant que le tracé de la tranchée suivait approximativement la limite de l'ancien cimetière, le décapage s'est poursuivi sous surveillance, sur plusieurs dizaines de mètres de long, 2,3m de large, et 50 cm de profondeur. Mais il n'a été repéré aucune autre structure archéologique.



[Fig. 7a]: Vue de la tranchée de pose de la canalisation sous le chemin Marancourt



[Fig. 7b]: Coupe longitudinale ouest où apparaissent les structures funéraires



[Fig. 7c]: Détail de la coupe et des diaphyses disposés parallèlement

**Édouard JACQUOT (RO)**  
**Marine FERRANDIS**  
**Morgane LEGROS**

Le site étudié est localisé sur la commune de Saint-Pierre de La Réunion, dans le quartier de Terre Sainte, au bord du grand bassin du Port, sur la partie exondée du Domaine public maritime. Sur l'estran, un prospecteur amateur, Yves Bertin, avait réalisé des affouillements superficiels et collecté des pièces de mobilier diverses, aussi bien anciennes que contemporaines. Le front de mer de Terre Sainte était également concerné par le projet d'aménagement d'une promenade, précédé de sondages géotechniques nécessitant le passage d'un engin. Considérant le caractère discret du site, le risque de perturbation superficielle et les délais relativement courts pour prescrire un diagnostic, le DRASSM a décidé de procéder à un sondage ponctuel afin de vérifier le potentiel du site. L'opération a été réalisée en juillet 2012 par le Service régional de l'archéologie de la DAC-OI avec l'aide d'une équipe bénévole, notamment de la Confrérie des gens de la mer, et d'étudiants.

Un sondage d'une vingtaine de mètres carrés a été implanté entre le mur de soutènement des premières habitations actuelles, et la base d'un ancien mur aménagé parallèlement à la côte. Ce dernier est interprété comme le vestige d'une protection contre la houle ou d'un quai. Une quinzaine de mètres carrés a été fouillée manuellement. Au pied du mur, la stratigraphie est composée de deux niveaux : une couche superficielle, puis une couche de terre brune relativement compacte, fouillée sur une cinquantaine de centimètres de profondeur. De très gros blocs de basalte ont été rencontrés à faible profondeur, notamment dans la partie ouest du sondage où ils se concentrent, et où le sédiment vient surtout combler les interstices. Le sondage s'est arrêté au contact de ces blocs, trop lourds pour être déplacés sans engin. Du mobilier de différentes époques se retrouve en position secondaire dans toute l'épaisseur de cette couche : il ne s'agit pas d'un dépotoir en place.

Le mobilier a été étudié par Morgane Legros. On observe ainsi des fragments de chaux, de charbon, de terre cuite architecturale (brique, tuile, carreau), et des restes de faune terrestre (principalement de bovins). La céramique se compose de pièces de vaisselle, en porcelaine, en faïence, en terre cuite fine, d'origine française, anglaise ou hollandaise ; de fragments d'une jatte de la vallée de l'Huveaune, d'un grès de type dame-jeanne, d'une pièce de dinette des 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles, et de pots à onguent. Le verre se compose de tessons de bouteilles, de flacon et de verre à boire. Le métal comporte : des couverts, clous de

sections ronde et carrée ; de la serrurerie en fer ; des tiges et plaques en alliage de cuivre ; des monnaies. Une partie des objets est relativement ancienne pour La Réunion, c'est-à-dire antérieure à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle. La plupart sont liés à une occupation domestique et indiquent simplement la proximité des habitations de Terre Sainte. Certains sont associés à une activité artisanale, comme une pierre à aiguiser en granit, d'autres sont des objets d'usage quotidien, très communs, comme des éléments d'habillement (boutons en os, en bois, en métal, boucles), mais aussi originaux, comme une petite figurine du 19<sup>e</sup> siècle à l'effigie de Napoléon Bonaparte. Le site livre des éléments de pipe en kaolin, que l'ensemble de la population utilise pendant toute la période coloniale, notamment un fourneau anthropomorphe à l'effigie du général Mac Mahon, production du 19<sup>e</sup> siècle de la manufacture Gambier à Givet (France). Enfin, quelques objets peuvent être liés plus directement à l'activité portuaire du site, notamment un anneau en fer, peut-être à usage d'amarrage, et un plomb de douane, dont l'inscription n'a pas pu être déchiffrée.



[Fig. 8a] : Vue de l'estran de Terre Sainte



[Fig. 8b]: Vue zénithale du sondage



[Fig. 8c]: Fragment de verre à pied





[Fig. 8d]: Vue latérale du sondage



[Fig. 8e]: Plomb de douane



[Fig. 8f]: Gros anneau en fer



[Fig. 8g]: Fourneau de pipe à l'effigie du général Mac Mahon, piperie Gambier

**Philippe PELGAS (coord.)**  
**Colette CASTRUCCI (RO)**

La Nouvelle route du littoral est l'ouvrage routier construit sur l'océan par la Région Réunion entre Saint-Denis et La Possession, afin de remplacer la route actuelle dite en corniche ouverte en 1976. Ce grand projet d'infrastructure est le premier dans l'île de La Réunion à être accompagné d'une opération d'archéologie préventive, et entraîna avec lui la continuité de ce service public dans l'océan Indien. Il s'agit également de la première grande opération préventive sous-marine en France. Prescrit conjointement par le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), sur le Domaine public maritime, et la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI), sur le terrestre, ce diagnostic a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), et coordonné par Philippe Pelgas. Il comportait quatre tranches opérationnelles, mises en place entre 2011 et 2012 : une étude documentaire, réalisée par Colette Castrucci avec la collaboration de Laurent Hoarau et Henri-Marcel Mollet ; une phase terrestre, par Thomas Romon, aux deux extrémités de l'emprise (respectivement l'aire de repos de La Possession et la caserne du RSMA-R à Saint-Denis) ; une prospection sous-marine par magnétométrie et sonar, par Philippe Pelgas ; et enfin une reconnaissance

sous-marine en plongée, par Emmanuelle Miejac et Philippe Pelgas. Les phases sous-marines sont présentées dans les bilans DRASSM.

L'étude documentaire avait pour objectif d'accompagner l'ensemble du diagnostic en mettant en évidence le potentiel archéologique des fonds sous-marins (épaves, échouements) et des côtes. S'appuyant sur une bibliographie concernant l'ensemble de l'histoire de La Réunion, l'étude couvre la période allant des premiers témoignages sur la reconnaissance de l'île au 12<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, en passant par les tentatives d'implantation au 16<sup>e</sup> siècle et la colonisation définitive au 17<sup>e</sup> siècle.

Elle a permis, grâce à l'étude de textes d'archives, de mettre au jour des structures côtières : fortifications, batteries et installations portuaires modestes, voire insuffisantes. Elle rappelle que l'organisation de l'espace et l'aménagement d'infrastructures dépendaient de la volonté de transformer l'île en plateforme de production et d'exportation. Elle souligne aussi l'évolution de sa position géostratégique entre le temps de la Compagnie des Indes et le 19<sup>e</sup> siècle, après la perte par La France de l'île Maurice.



[Fig. 9] : Vue aérienne de l'actuelle route du littoral

**Philippe PELGAS (coord.)**  
**Thomas ROMON (RO)**

Sur la commune de La Possession, le diagnostic de la Nouvelle route du littoral a traité l'emprise de l'aire de repos, affectée par l'extrémité de l'ouvrage en digue. L'emprise diagnostiquée, d'une superficie de 1,6 ha, est une zone triangulaire allongée comprise entre le haut du cordon littoral, fortement impacté par la pose dans les années 2000 d'une canalisation d'eaux usées (disposée parallèlement au rivage et en fonctionnement), les infrastructures de l'aire de repos, et la route nationale RN1 également parallèle au rivage. Les vestiges d'une batterie côtière y sont connus et en partie visibles. Cette partie est aujourd'hui transformée en oratoire et entretenue par un riverain. Une autre partie de la batterie a été détruite sur le tracé de la canalisation.

Le terrain a été sondé mécaniquement à l'aide d'une pelle hydraulique de 22 tonnes équipée d'un godet de curage de 2,1 m de large. 27 tranchées de 4 à 20 m de long totalisant 562 m<sup>2</sup> ont été réalisées, réparties sur l'ensemble de l'emprise. La profondeur maximale atteinte est de 3 m. Les tranchées 1 à 13 et 26 et 27, implantées à distance des restes en élévation de la batterie n'ont pas livré de vestiges. Les tranchées 14 à 25 ont permis de la circonscrire et d'en retrouver le potentiel archéologique.

Cette batterie côtière est l'ouvrage n°1 représenté sur les plans de 1822 (ADR CP209C ; ANOM 23 DFC 203(2)), qui en figure le projet. Elle a été bâtie dans les années 1820. La batterie est implantée juste en arrière de la berme de haut de plage. Le mur de sa face principale, dirigé vers le nord-ouest dominait la mer d'une dizaine de mètres. Le reste du bâtiment reposait sur le talus intérieur du cordon littoral, qui descend en pente douce vers le sud-est, là où se situe la route actuelle.

L'ouvrage était constitué d'une plateforme, délimitée par des murs, à l'intérieur desquels et contre lesquels a été accumulée une grande quantité de galets. Ces derniers ont pour partie été prélevés dans la partie active du cordon, le long du talus externe (galets présentant un aplatissement et sans patine), et pour l'autre partie dans la Ravine Coton voisine (galets sphériques). La couche sommitale en est un niveau de petits galets horizontaux à une altitude avoisinant 8 m NGR. À l'origine, les vestiges de la plateforme formaient un amas unique, qui a été recoupé par le passage de la conduite d'eaux usées. Ils forment aujourd'hui deux monticules qui dépassent de deux ou trois mètres le sommet du cordon.

Les murs de la batterie sont documentés par le pan en élévation conservé qui correspond à l'angle arrière de son flanc sud-ouest. Il s'agit d'une construction maçonnée en gradins présentant 3 degrés verticaux permettant de ménager un fruit qui en renforce la résistance. Les deux premiers, de 95 cm de hauteur ne présentent qu'un parement externe constitué de blocs de basalte équarris de module de 30 à 60 cm de longueur par 20 à 40 cm de hauteur, disposés de façon classique en panneresse. Ils s'appuient contre le blocage de galets constituant la plateforme. Le dernier degré, au-dessus de la plateforme, mesure 60 cm de hauteur. Il présente un parement externe et un parement interne identiques et au parement externe des degrés inférieurs. Il mesure 80 cm de large et son couronnement est horizontal.

Lors du diagnostic, les restes enfouis de l'angle d'épaule ouest, du mur arrière et de la rampe ont été retrouvés. Ils sont de même nature que le mur en élévation. Des traces très résiduelles du mur d'enceinte ont été mises en évidence. Par contre, ni le talus extérieur, ni les bâtiments de l'enceinte – le corps de garde et la cuisine – n'ont été retrouvés. Ils ont probablement été détruits par l'érosion naturelle et par les aménagements de la route nationale, de l'aire de repos et de la Ravine Coton.

Les vestiges mis au jour permettent de proposer une restitution du plan de la batterie. Elle couvre une surface d'environ 3000 m<sup>2</sup>. La comparaison avec les plans de 1822 permet de souligner quelques différences entre les sources historiques et la réalité du terrain. Le plan de l'ingénieur en chef est le relevé d'un bâtiment idéal ; dans la réalité, les bâtisseurs ont dû s'adapter à l'environnement, notamment, pour l'emplacement et l'orientation de la rampe. Sur le plan de 1822, celle-ci est dans le prolongement du mur d'enceinte ouest. Sur le terrain, elle a été identifiée un peu plus à l'intérieur de l'enceinte, perpendiculaire au mur sud-ouest. Ce mur d'enceinte est cependant très résiduel, de ce fait, sa configuration exacte n'est pas connue.

Du mobilier a été récolté dans le secteur de l'enceinte. Il appartient à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, période d'utilisation de la batterie. Aucun élément manifestation militaire, pouvant être lié directement à son fonctionnement, n'a été trouvé. Il s'agit de vaisselle civile (assiettes, tasses) et des restes d'une pièce de domino en os et alliage cuivreux, le double trois.



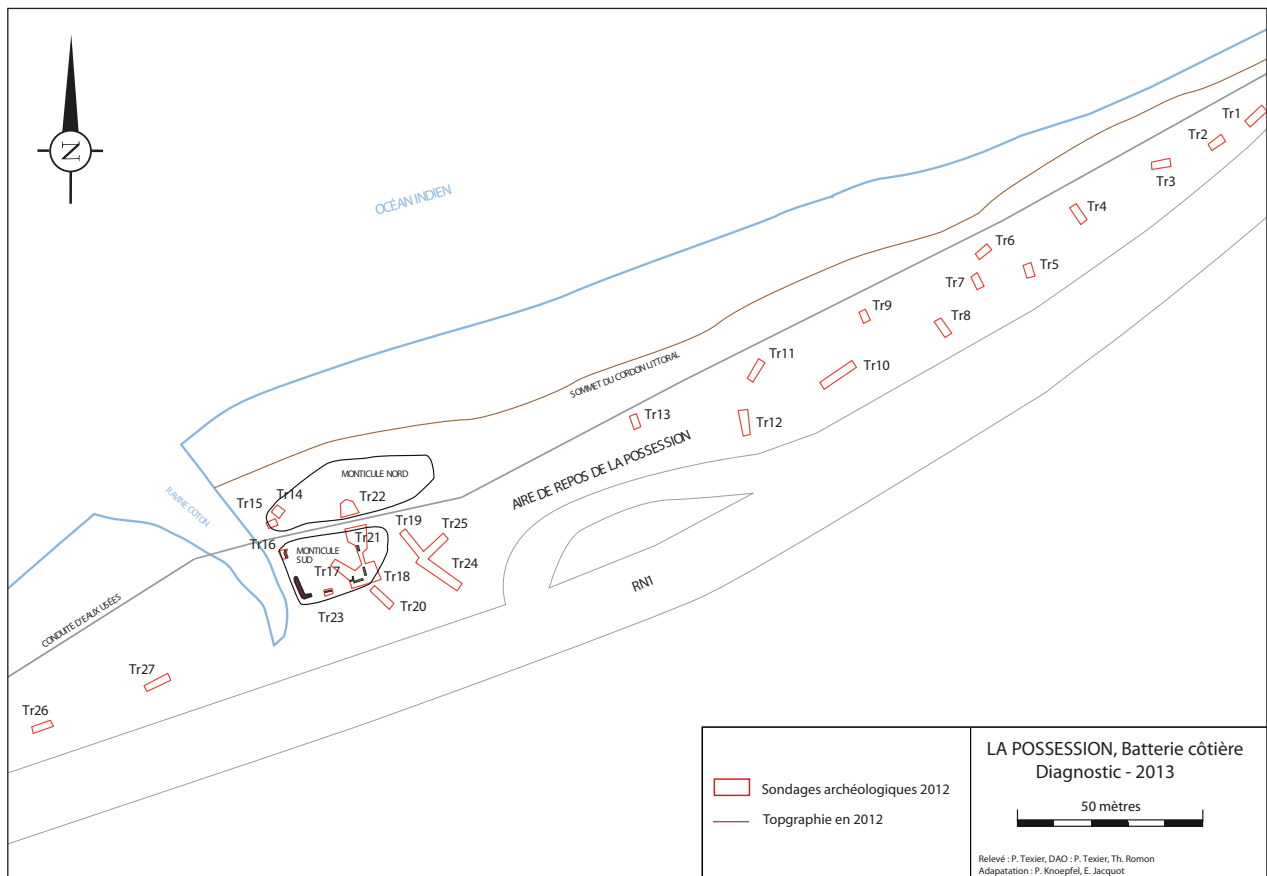
[Fig. 10a] : Diagnostic le long de la RN1



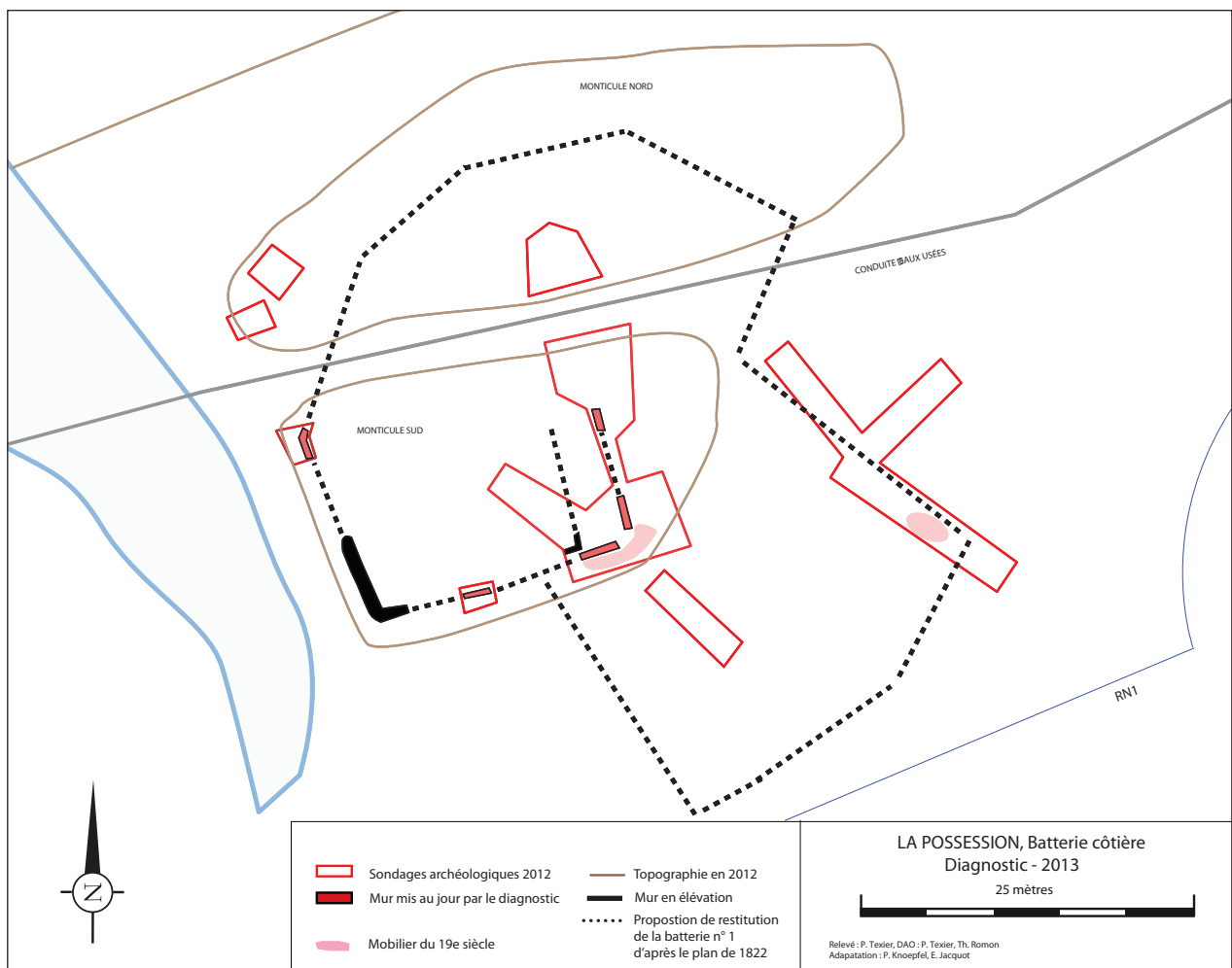
[Fig. 10b] : Diagnostic le long de l'estran



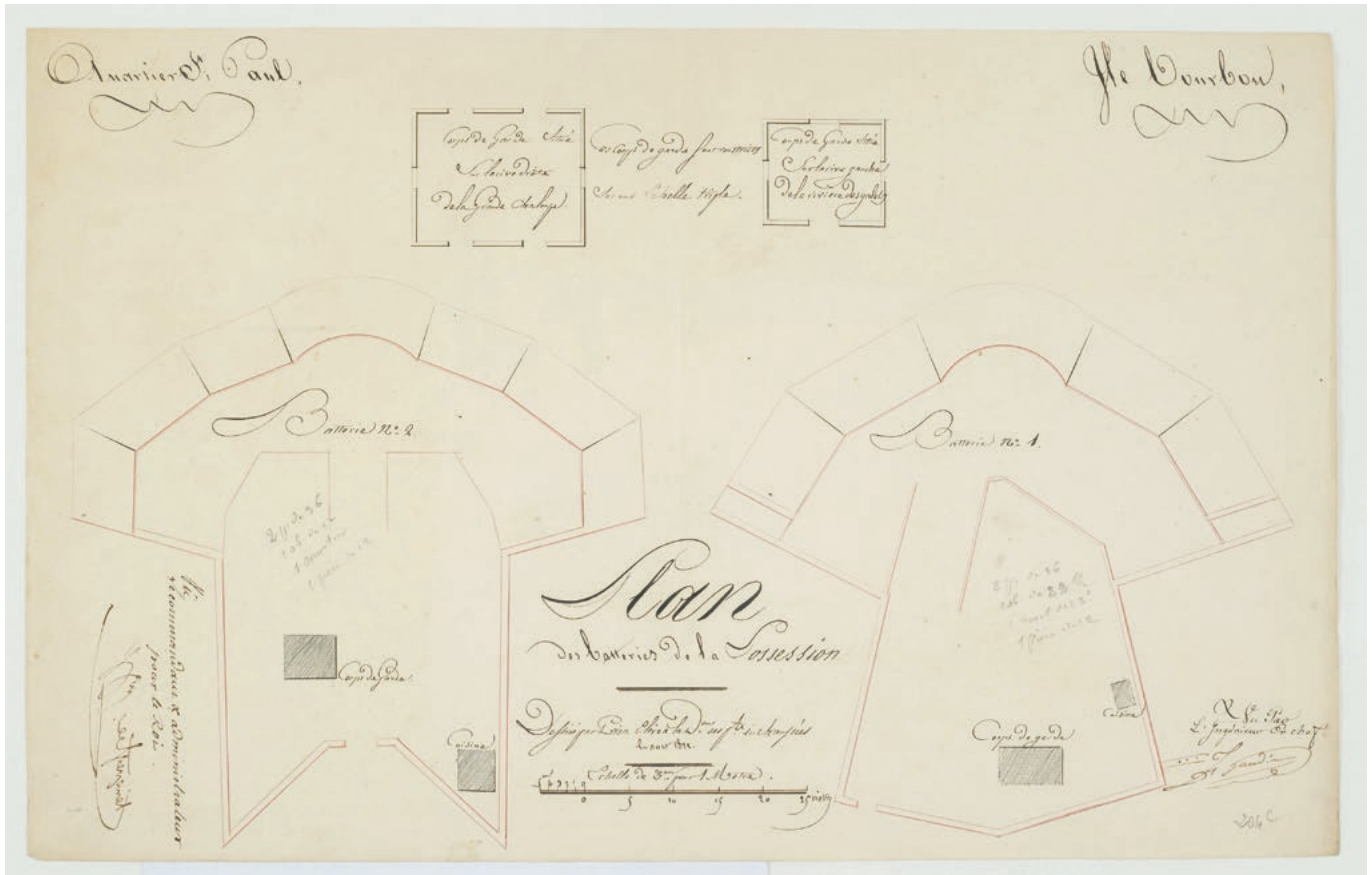
[Fig. 10c] : Vues des vestiges de la batterie n°1 en élévation en 2012



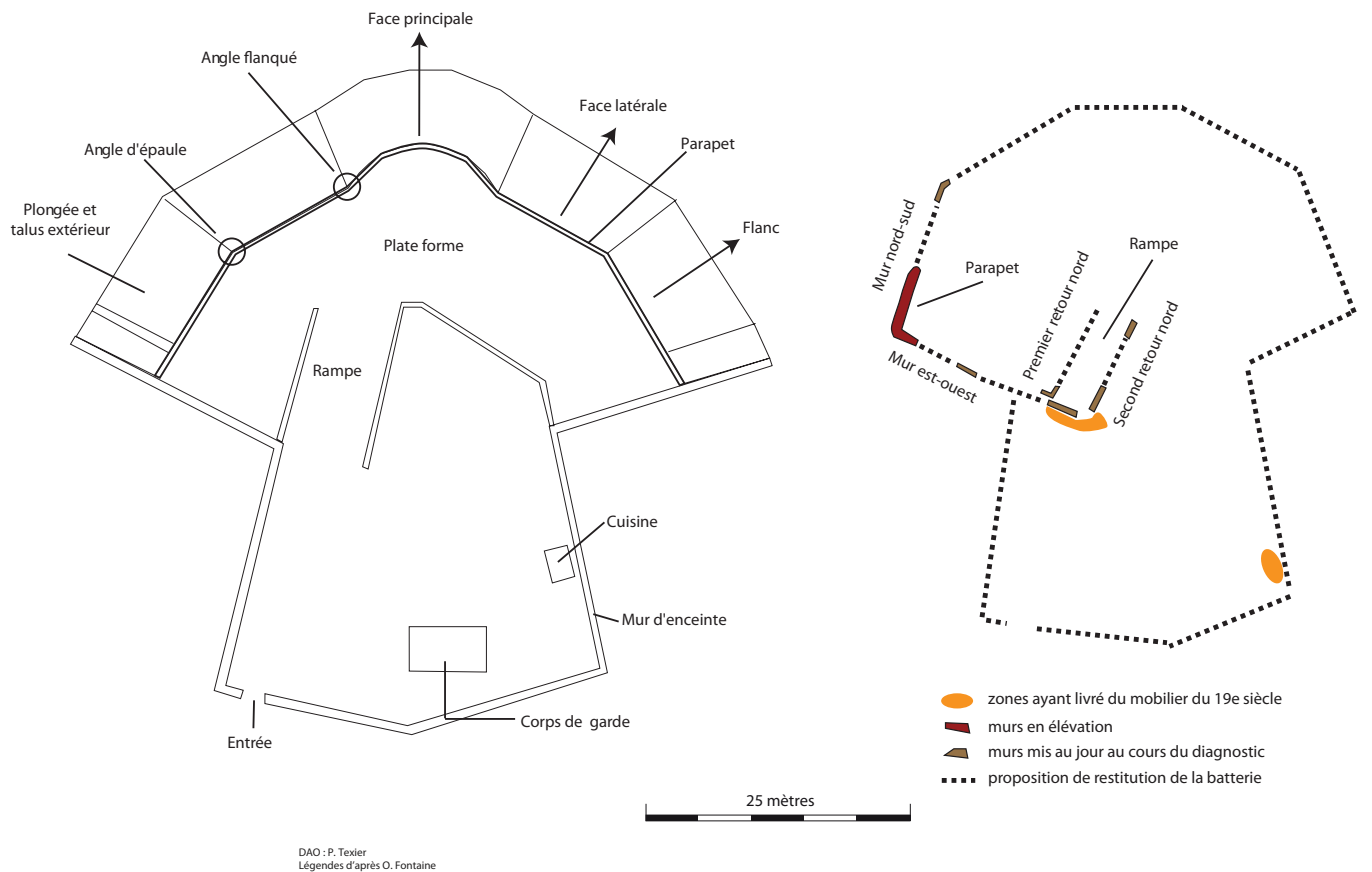
[Fig. 10d]: Plan général des sondages sur l'emprise



[Fig. 10e]: Plan des sondages sur la batterie côtière



[Fig. 10f]: Plan de 1822 de projet de batteries



[Fig. 10g]: Comparaison du plan de projet et des relevés archéologiques de la batterie n° 1



[Fig. 10h]: Vue de l'extrémité est du mur est-ouest des vestiges enfouis, et de ses deux retours nord



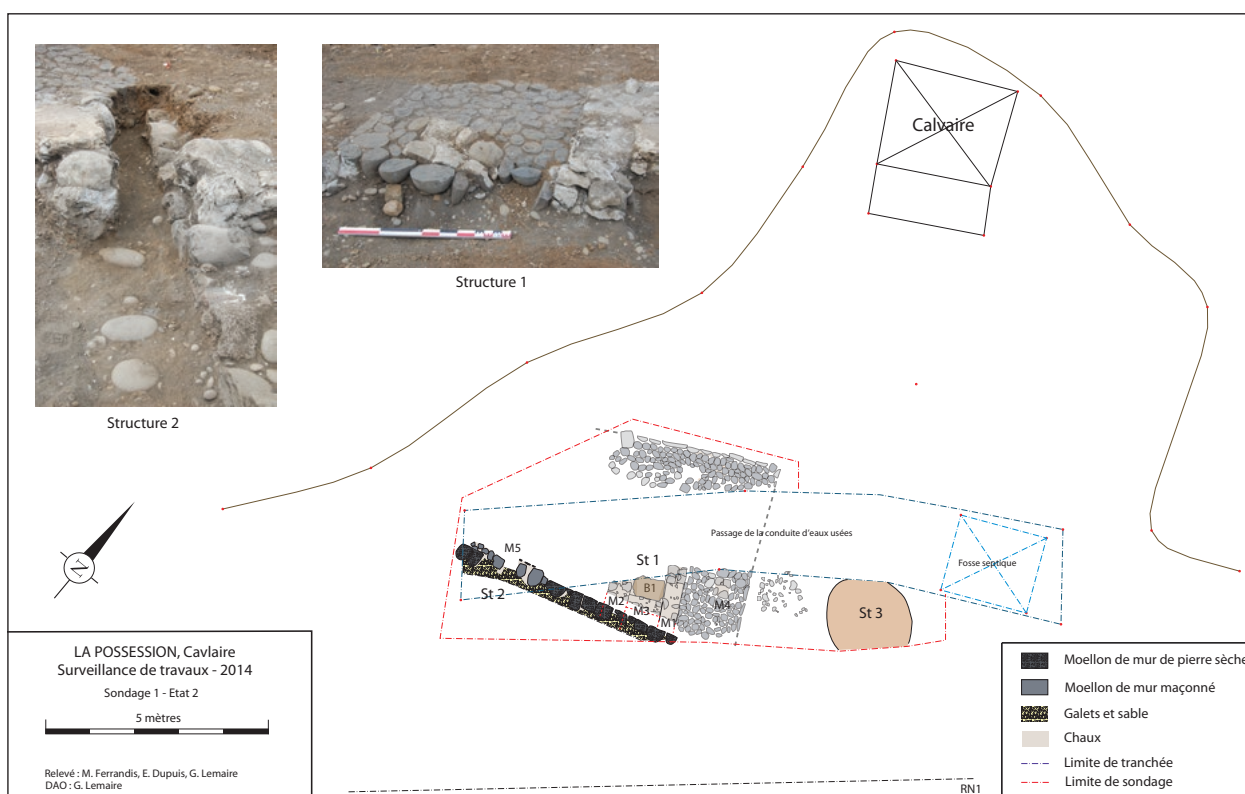
[Fig. 10i]: Vue de l'extrémité nord du mur nord-sud des vestiges en élévation

**Georges LEMAIRE (RO)**  
**Marine FERRANDIS**

Au démarrage du chantier de la Nouvelle route du littoral, la société SCBTP aménageait une piste entre l'échangeur et l'aire de repos de La Possession, emprise non accessible au moment du diagnostic. Les terrassements avaient déjà mis au jour des ossements de faune près d'une sole de foyer à proximité de l'arrêt de bus, mais s'apprêtaient à impacter les abords d'un calvaire contemporain. Une surveillance de travaux a été réalisée en avril 2014 par le Service régional de l'archéologie. Le calvaire lui-même, composé d'une base en maçonnerie, partiellement revêtue de tôle et surmontée d'une croix en bois, a été relevé à titre mémoriel avant la disparition de cette construction et du promontoire rocheux où elle était édifiée.

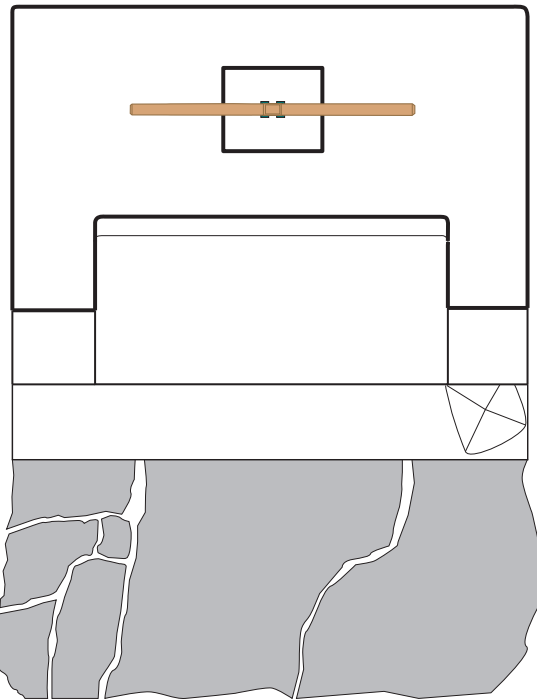
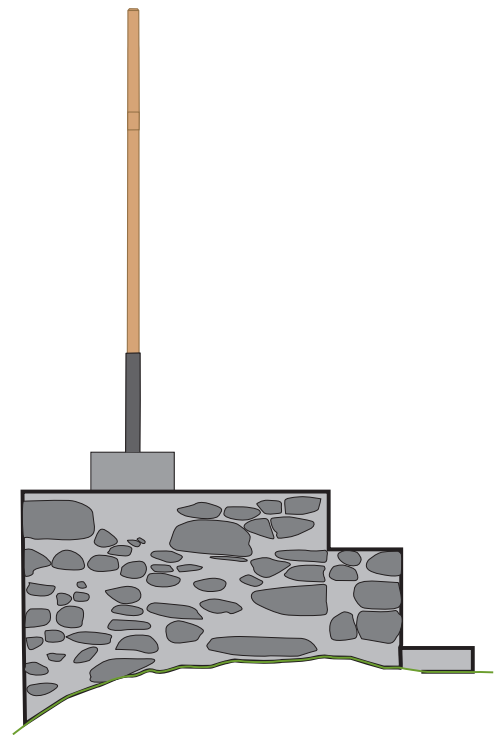
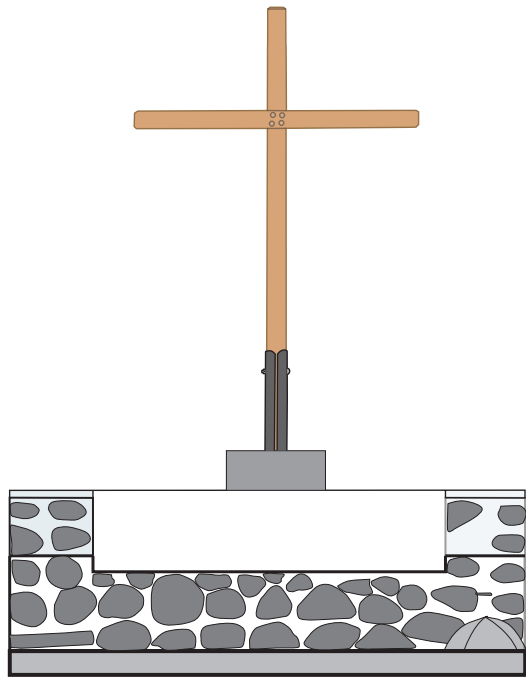
L'opération portait sur une bande de 18 m de long, située entre le calvaire et la route nationale RN1, et partiellement perturbée par la pose récente d'une canalisation d'eaux usées. Trois structures anciennes ont été relevées. La première (St 1) était constituée de petits bassins en élévation, encadrés de murets montés à la chaux de corail. Autour était aménagé un sol assez large en calade, c'est-à-dire des demi-galets posés la face plane vers le haut. Elle s'interrompt pour l'aménagement d'un mur (M4) interprété comme

la base d'un pilier, suggérant que la structure devait être abritée. Elle pourrait être liée à un habitat ou à un équipement public. La photographie IGN de 1950 figure à cet emplacement des bâtiments, disparus lors de l'aménagement de l'actuelle route à quatre voies. Le mobilier archéologique associé évoque une occupation de la fin du 19<sup>e</sup> jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, avec des francs CFA d'après-guerre. La structure sous-jacente, (St 2) présente un mur (M5) à parement unique de blocs de basalte montés à la chaux de corail et reposant sur une fondation débordante de gros galets également noyés dans du mortier de chaux. Dégagé sur 5,30 m, et orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, ce mur pourrait correspondre à la bordure de l'ancienne route nationale : celle-ci formait un coude à cet endroit pour le franchissement de la Ravine des Lataniers. Son tracé fut recoupé par l'installation en 1878 de la voie du Chemin de Fer de La Réunion (CFR), comme figuré sur le plan de projet du CFR. Le mobilier découvert dans ce niveau appartient à la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, avec notamment de la faïence de la fabrique J. Vieillard & C<sup>ie</sup> de Bordeaux, des terres cuites blanches à décor imprimé, des objets en verre, et une monnaie de Napoléon III.



[Fig. 11a] : Plan et vues des structures relevées autour du calvaire





LA POSSESSION, Calvaire  
Surveillance de travaux - 2014



Relevé : M. Ferrandis - E. Jacquot  
DAO : G. Lemaire

[Fig. 11b] : Relevé et vues du calvaire du calvaire en 2014

**Philippe PELGAS (coord.)**  
**Thomas ROMON (RO)**

Sur la commune de Saint-Denis, le diagnostic de la Nouvelle route du littoral a traité une emprise susceptible d'être impactée par la reprise de la RN6, dans l'enceinte du Régiment du service militaire adapté de La Réunion (RSMA-R). Le site est localisé à 200m de l'océan et culmine à 14 m d'altitude sur un petit plateau basaltique préservé en rive gauche de la Rivière Saint-Denis, au pied de La Montagne. L'opération a été réalisée en janvier et février 2012 par l'INRAP sous la responsabilité de Thomas Romon. Au sein du quartier Ailleret, site fortement contraint par les axes de circulation, anciens et actuels, extérieurs et intérieurs, et densément construit, la seule zone significative accessible à l'intervention archéologique, était un espace de 300 m<sup>2</sup>, qui coïncidait avec la place des couleurs du régiment, sur laquelle le chef de corps a bien voulu autoriser le travail des archéologues, ces derniers s'engageant à la remise en état du terrain à l'issue du diagnostic.

Deux tranchées de sondage ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique de 8 tonnes équipée d'un godet de curage de 1,2 m de large, pour un total de 30 m<sup>2</sup>, et jusqu'à 2 m de profondeur. Les sondages ont recoupé une forte épaisseur de rejets anthropiques; le sol naturel n'a été atteint que vers 1,5 m de profondeur. Il s'agit de remblais mis en place dans les années 1950, et rencontrés dans les sondages sur 1,1 m d'épaisseur. Aucune occupation archéologique proprement dite n'a été rencontrée.

Du mobilier de la fin du 19<sup>e</sup> siècle se retrouve en position secondaire dans les remblais du 20<sup>e</sup> siècle. Parmi les éléments remarquables on compte des fragments de pipes en terre dont un fourneau portant la marque « TD » (d'après Jan van Oostven, au moins onze fabriques en Europe la produisent au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle) ; un pot à parfum portant l'inscription « Ed. Pinaud sucer. de Legrand parfumeur rue Saint-Martin n° 298 à Paris » (entre 1830 et 1841) ; une base de soupière en faïence blanche portant la marque dite « aux croissants » de Jules Viellard (faïencier à Bordeaux entre 1845 et 1895), dont les produits sont assez courants à La Réunion (DIJOUX A.-L., 2006 et 2007) ; des fragments de bols portant la marque « Opaque de Sarreguemines », utilisée entre 1857 et 1914 ; enfin des briques réfractaires provenant de la fabrique Valabrègue à Bollène. La production de ces briques démarre dans les années 1830-1850, mais se développe surtout dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, notamment pour équiper les foyers de locomotives à vapeur, et décline dans les années 1930,

d'après Stéphane Revel. Cette découverte peut être mise en relation avec celle de houille dans les mêmes sondages et avec la voie de chemin de fer située à quelques mètres.

Ce diagnostic a en outre été l'occasion de réexaminer les archives. À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les plans situent le cimetière « des Blancs » à l'ouest de la batterie de Montarent et celui « des Noirs » à l'est et en contrebas de la batterie de la Reine (plan de Selhausen, 1779, ADR/CP121). Au début du 19<sup>e</sup> siècle, celui « des Noirs » est figuré au sud de celui « des Blancs » (plan Le Chandelier, 1806, ANOM/23/DFC/112ter). Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, seul celui « des Blancs » est figuré, tandis que le cimetière de l'Est apparaît (plan de Jehenne, qui s'appuie sur un levé de 1841, ADR/CP116). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle enfin, les anciens cimetières de l'Ouest sont à l'abandon ou réoccupés (photographie IGN, 1950). Cependant, le tracé courbe de la voie de chemin de fer, suivant la limite sud du cimetière « des Noirs », indique qu'il reste matérialisé dans le paysage à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il est plausible que des vestiges en soient toujours conservés sous les aménagements actuels.



[Fig. 12a] : Diagnostic de la place des couleurs du RSMA-R



[Fig. 12b] : Vue de coupe du sondage dans les remblais du 20<sup>e</sup> siècle



[Fig. 12c] : Vue des aménagements du 20<sup>e</sup> siècle observés dans le sondage



[Fig. 12d] : Positions de l'emprise du diagnostic (1) et des anciens cimetières de l'Ouest, « des Blancs » (2) et « des Noirs » (3) sur la photographie IGN de 1950



[Fig. 12e] : Mobilier du 19<sup>e</sup> siècle : pot à parfum, «Ed. Pinaud sucer de Legrand parfumeur rue Saint Martin n° 296 à Paris» (1); base de soupière, «Johnston Bordeaux» (2) bases de bol, «Opaque de Sarreguemines» (3) et détail de la marque (4); briques de la société Valabrègue à Bolène (5)

**Thomas ROMON (RO)**  
**Jean-François REBEYROTTE**

La Grande Maison de Savanna est un grand bâtiment de pierre datant des années 1760-1780, inscrit au titre des monuments historiques en 1998. Dans le cadre du projet de réhabilitation de ce site par la mairie de Saint-Paul, un diagnostic archéologique a été prescrit sur les parcelles BH122, BH123, BH126 et BH174, et réalisé en décembre 2012 par l'INRAP sous la responsabilité de Thomas Romon. 15 tranchées totalisant 660 m<sup>2</sup> ont été implantées sur une surface totale de 15 000 m<sup>2</sup>. Elles ont été creusées jusqu'au niveau d'altération du substrat situé entre 50 cm et 1,2 m de profondeur. Trois ensembles ont ainsi pu être mis en évidence : le premier correspond à la partie sud du terrain, le deuxième se situe à l'est de la Grande-Maison, et le dernier à l'ouest.

L'ensemble 1 présentait une structure maçonnée (St 3) affleurant sous la surface et traversant l'emprise d'est en ouest. Elle se compose de deux aménagements de pierres plates : sur son flanc sud un dallage, et sur son flanc nord des dalles de 50 à 60 cm de largeur sur 30 cm de hauteur formant un canal. Elle est interprétée comme un chemin canal qui amenait l'eau depuis l'amont vers un verger situé au niveau de l'actuel terrain de football. Il s'agit d'un élément peu documenté à La Réunion. Le mobilier prélevé est très fragmentaire et constitué essentiellement de matériaux de construction, de pièces de vaisselle, de verrerie et d'objets du quotidien. Il témoigne d'une occupation domestique assez longue sur le site.

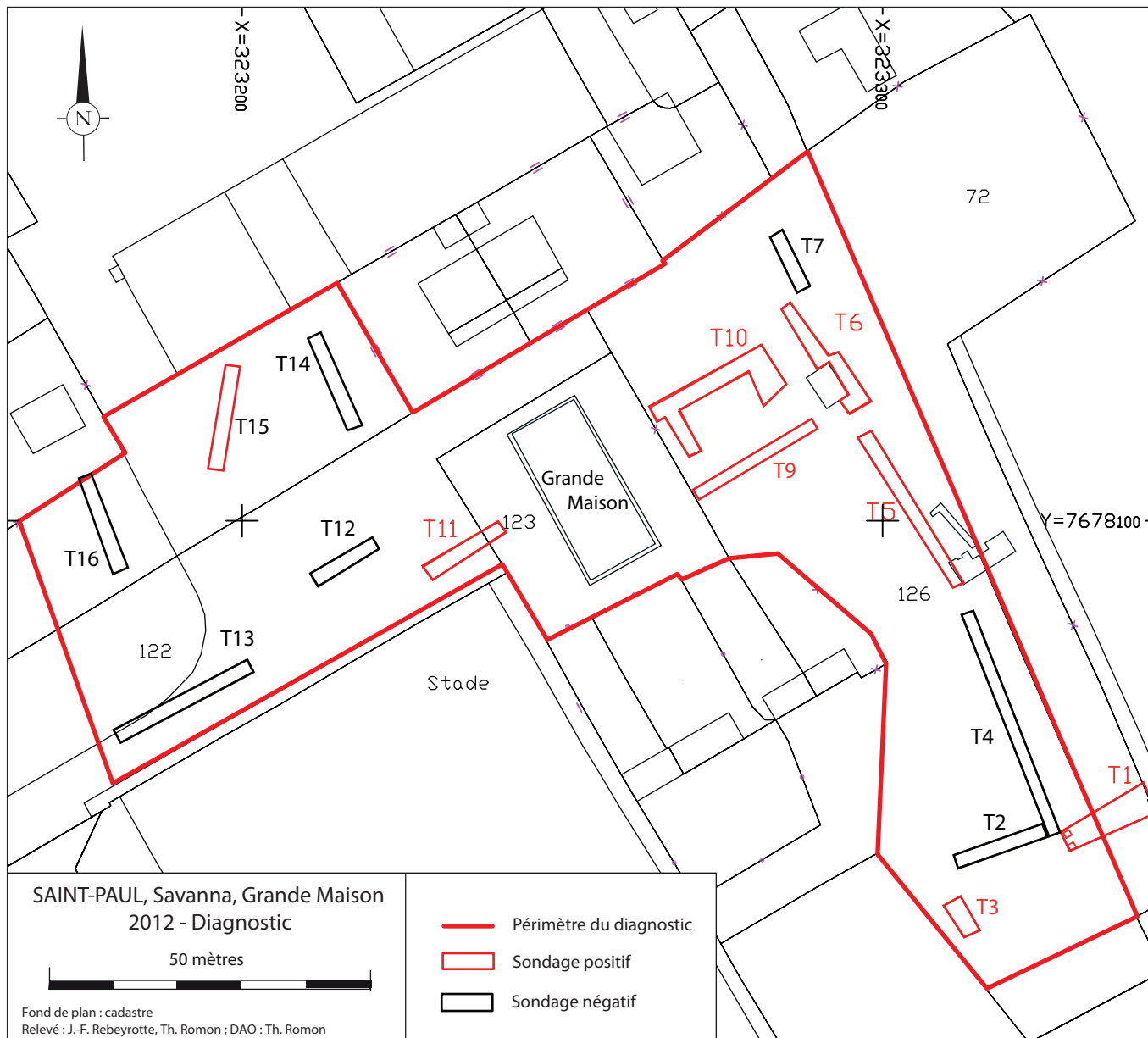
L'ensemble 2 présentait d'abord un sol (St 5), constitué de galets volcaniques plats, disposés à plat sur une seule assise, directement sur l'altération du substrat, sans liant. Son niveau supérieur, à 40 cm sous le sol actuel, n'a pas pu être relié à une occupation déterminée. 33 cm au-dessus de l'angle nord-est de cette structure, séparé par une couche de terre, on trouve le sol en ciment d'un bâtiment récent. Cet ensemble présentait ensuite un mur de 20 cm à un seul parement (St 6), parallèle à la façade arrière, dont l'implantation est relativement récente et qui soutient la levée de terre actuelle. Enfin et surtout, une structure en élévation (St 7), orientée est-ouest, est constituée de deux murs parallèles, conservés sur 3 à 5 assises et arasés en partie supérieure. Distants de 3,5 m, les deux murs ne possèdent qu'un seul parement, au nord pour le mur nord et au sud pour le mur sud. Détruite en au moins deux endroits mais conservée sur une longueur non négligeable, cette structure est axée perpendiculairement à la façade de la Grande Maison, dans l'alignement de son ouverture centrale. Elle peut

donc être interprétée comme une allée monumentale permettant l'accès à l'édifice et probablement datée du 19<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble 3, à l'ouest de la Grande Maison, a aussi livré plusieurs aménagements superposés liés au monument. Ils sont également dans l'axe de l'entrée principale, et s'étendent jusqu'à 15 m de la façade avant. On observe successivement en stratigraphie : deux structures, la St 8 et la St 9, constituées de gros blocs de galets de basalte disposés en une seule assise, et interprétées comme des sols extérieurs ; un autre sol, St 10, de fragments de briques et de galets ; la structure la plus ancienne et la mieux construite, St 11, comportant un bord rectiligne orienté nord-sud (parallèle à la façade de la Grande Maison), lui-même bordé d'une rangée de briques ; un sol, St 12, constitué de fragments de briques et de galets. Arasée plus à l'ouest par l'installation récente du parking, cette dernière pourrait être contemporaine de la St 10. À l'issue du diagnostic, ces structures apparaissent vraisemblablement comme des aménagements successifs de terrasse et de cour, liés au fonctionnement de la Grande Maison, qui mériteraient d'être explorés en fouille préventive.



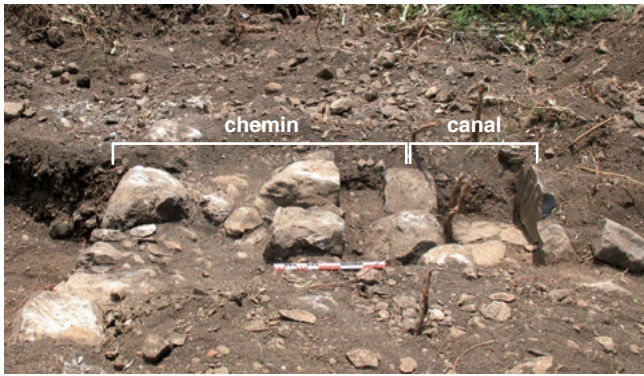
[Fig. 13a] : Diagnostic de la Grande Maison de Savanna



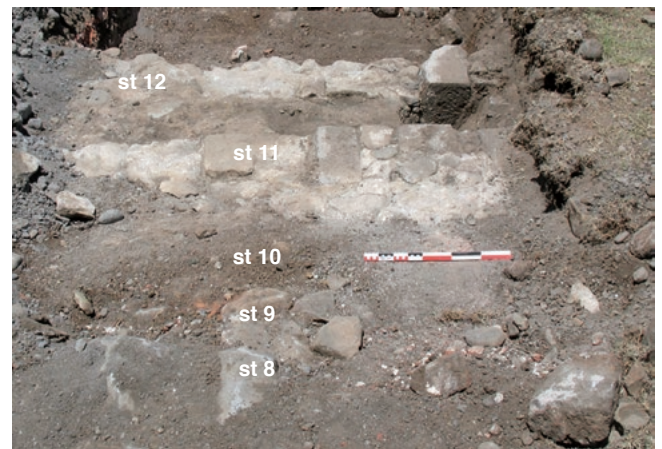
[Fig. 13b] : Plan de l'emprise et des sondages aux abords de la Grande Maison de Savanna



[Fig. 13c] : Vue avant de la Grande Maison en 2012



[Fig. 13d]: Structure St 3, interprétée comme un chemin canal



[Fig. 13f]: Structures St 9, 10, 11, 12, interprétés comme des niveaux de terrasse et de cour à l'avant de la Grande Maison



[Fig. 13e]: Structure St 5, dallage



[Fig. 13g]: Structure St 7, interprétée comme un allée monumentale à l'arrière de la Grande Maison

**Thomas ROMON (RO)**  
**Jean-François REBEYROTTE**

Le site de l'ancienne usine sucrière de Grand Fond, est localisé sur la commune de Saint-Paul, dans le secteur de Saint-Gilles-les-Bains, entre la route départementale et la Ravine de Grand Fond. L'établissement est peu documenté par les sources historiques, mais des vestiges en sont conservés sur le terrain, certains en élévation, notamment la cheminée, et inscrits au titre des monuments historiques en 2002. Ils apparaissent sur la photographie IGN de 1950, dans un paysage rural, depuis totalement urbanisé. Le terrain concerné était le dernier libre d'aménagement dans le quartier. Pour permettre sa densification, le terrain a été divisé en deux : les parcelles CY 960 et 962, situées le long de la route et présentant les ruines apparentes, sont restées en l'état propriété du Conseil départemental de La Réunion ; les parcelles CY 961 et 963 situées du côté de la ravine et arasées, ont été acquises par la Société d'habitations à loyer modéré de La Réunion (SHLMR) pour la construction de logements sociaux, opération dite « Les Aigrettes ». C'est en raison de ce projet d'aménagement qu'un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par la DAC-OI, et réalisé par l'INRAP en décembre 2012 sous la responsabilité de Thomas Romon.

L'emprise diagnostiquée est un terrain légèrement en pente, d'une superficie de 2 ha. Elle a été sondée mécaniquement, à l'aide d'une pelle hydraulique de 22 tonnes équipée d'un godet de curage de 2 m de large. Douze tranchées totalisant 1 152 m<sup>2</sup>, réparties sur l'ensemble de la surface, ont été réalisées jusqu'au substrat. Selon la localisation, ce dernier apparaît à partir de quelques centimètres jusqu'à 1,5 m de profondeur. Elles ont permis de mettre au jour cinq ensembles de vestiges archéologiques.

Le premier ensemble est situé à l'extrémité nord-ouest de l'emprise. Il correspond à un grand bâtiment rectangulaire de 45 m par 12. La base des murs maçonnés ainsi que le sol intérieur sont conservés. Ses contours se lisent encore sur la photographie aérienne IGN de 1950 : il est alors déjà détruit. Sa fonction n'a pu être déterminée durant le diagnostic.

Le second ensemble est situé au nord du terrain. Il correspond à un aménagement de tuiles canal renversées, constituant un caniveau.

Le troisième ensemble est situé au tiers est du terrain. Ce sont les restes très arasés des fondations de bâtiments maçonnés.

Le quatrième ensemble est situé au sud du terrain. Ce sont les restes d'au moins quatre murs maçonnés constituant au minimum un bâtiment. La partie qui a

été étudiée montre une élévation conservée sur 15 à 20 cm au-dessus du sol extérieur. Son sol intérieur est conservé. Il est enfoui sous sa couche de démolition, qui s'est très probablement produite avant 1950.

Le cinquième ensemble découvert est situé au nord du terrain, en relation directe avec les restes conservés en élévation de la sucrerie. C'est également le plus complexe, car il présente une stratigraphie d'occupations successives. Au moins trois états de murs et de niveaux d'occupation, antérieurs au début du 20<sup>e</sup> siècle, ont pu être observés au diagnostic. La zone la mieux documentée (tranchée T5 de 5 à 15 m) a notamment livré : une canalisation maçonnée, qui appartient à la phase la plus ancienne à mettre en relation avec la fabrique du sucre ; deux niveaux d'occupation distincts constitués de sol de mortier et deux bâtiments en partie superposés, appartenant aux deux phases suivantes, celui situé à l'est étant le plus ancien.

Très peu de mobilier a été mis au jour au cours de cette intervention. L'absence de céramique industrielle, en particulier celle liée au raffinage du sucre (formes à sucre et pots à mélasse) pourrait indiquer que celui-ci n'était pas réalisé sur place. Quelques éléments en verre (tessons de bouteille), en métal (clous) et des morceaux de tuiles « canal » proviennent du deuxième ensemble. Quelques briques très mal conservées rappellent, selon une communication orale de Monsieur De Villèle, qu'une briqueterie fut installée sur le site durant la Seconde Guerre mondiale afin de pallier l'embargo. Cependant, la très mauvaise qualité des matières premières et des produits a conduit à l'abandon rapide de cette activité,

Grand Fond est la première sucrerie étudiée par l'archéologie préventive à La Réunion. Le site devant laisser place à l'aménagement autorisé par la mairie de Saint-Paul, à la suite du diagnostic une fouille préventive est prescrite en 2013 à la SHLMR, afin d'assurer la sauvegarde par l'étude de ces éléments du patrimoine archéologique. Les éléments périphériques étant moins denses et déjà documentés par le diagnostic, la fouille exhaustive ciblait la partie centrale du terrain, centrée sur la cheminée, sur une superficie de 4 750 m<sup>2</sup>. Il s'agissait de comprendre, à travers les traces matérielles retrouvées sur le terrain, les différents éléments de l'usine sucrière de Grand Fond, leur fonction et leur fonctionnement, l'organisation spatiale et l'évolution chronologique du site au 19<sup>e</sup> siècle.





[Fig. 14a] : Diagnostic de Grand Fond vu depuis le sud



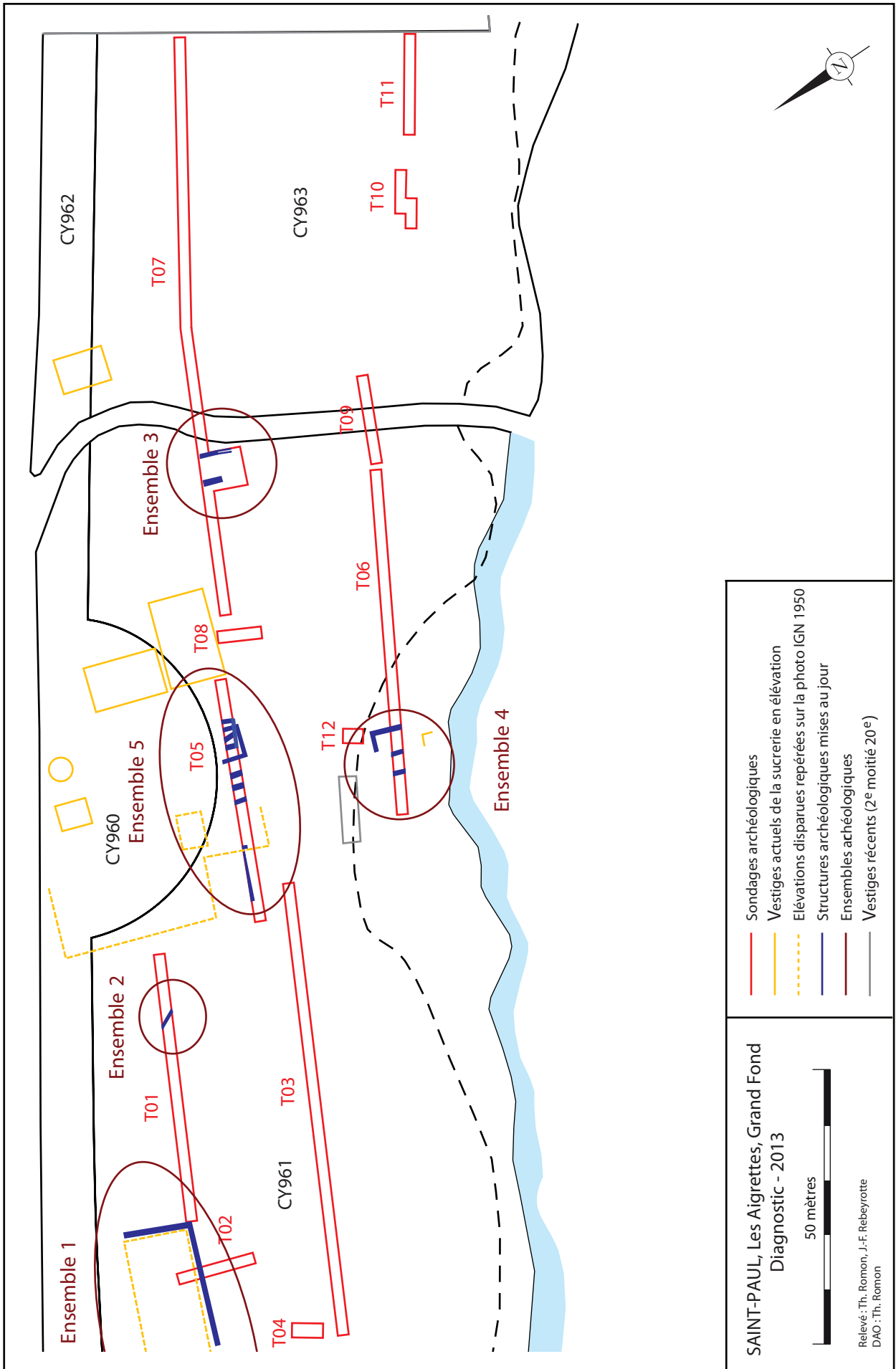
[Fig. 14c] : Diagnostic vu depuis le nord et vue de l'ensemble 1



[Fig. 14b] : Diagnostic vu depuis l'est



[Fig. 14d] : Vestiges de l'usine de Grand Fond, cheminée et bâtiments proches (1), les traces du bâtiment de l'ensemble 1 (2), usine de sel (3) et ravine de Grand Fond (4), sur la photographie aérienne de l'IGN de 1950



[Fig. 14e] : Plan de l'emprise, des sondages et des ensembles de vestiges

**Christine ETRICH (RO)**

L'ancienne usine sucrière de Grand Fond, est localisée sur la commune de Saint-Paul, dans le secteur de Saint-Gilles-les-Bains, à 400 m du littoral et 20 m d'altitude. À la suite du diagnostic, une fouille préventive a été prescrite à la SHLMR et attribuée par cette dernière à l'INRAP. L'opération a été réalisée en février et mars 2014 sous la responsabilité de Christine Etrich, avec une équipe de six autres archéologues. Il s'agit de la première fouille archéologique préventive à La Réunion.

Le décapage a permis de dessiner le plan d'un ensemble industriel assez riche, bien qu'incomplet car se prolongeant hors de l'emprise de l'opération. La fouille complétait le plan du diagnostic et a révélé de nouvelles structures, par exemple entre les bâtiments des aménagements secondaires (EXT 119 et 123), ou de remblaiement : terrasse et de mur de soutènement (TER 104).

En outre, un important réseau de canalisations et d'adduction d'eau a été mis au jour. La plupart fait appel à un dispositif simple, à l'exception de la CAN 111, montée en béton hydraulique, qui suggère le recours à une main d'œuvre spécialisée. Certaines de ces structures (CAN 111, 116/120, 109/113, 128) sont antérieures aux premiers édifices alors que d'autres (CAN 115 et 121) appartiennent aux phases de construction (phase 2 ou phase 3-CAN 122). Ces conduites ont ensuite été abandonnées pour des raisons inconnues (entretien impossible, colmatage rapide ?). Cet inventaire rapide des aménagements a été complété par la découverte d'une aire de broyage circulaire (STR 108), assez originale dans une usine réunionnaise.

L'évolution du site et l'interprétation de son phasage s'appuient sur les relations stratigraphiques entre les différentes structures et leur articulation les unes par rapport aux autres mais également sur les techniques de construction mises en œuvre et, pour une moindre part, sur le mobilier, peu abondant. Ce dernier correspond majoritairement à du matériel caractéristique du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle et pour une minorité, et pour le verre seulement, de la fin du 18<sup>e</sup> et du début 19<sup>e</sup> siècle.

En fait, l'histoire du site Grand Fond se déroule sur une centaine d'années entre 1834, date de la fondation de la sucrerie et le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Cette période, assez longue pour une sucrerie réunionnaise, s'organise en huit phases de construction et d'aménagements successifs. Du point de vue des techniques, les matériaux et le montage des murs évoluent peu entre les phases 2 et 6 : la roche volcanique et le mortier de

chaux à base de sable corallien et basaltique constituent les éléments récurrents des édifices. La construction fait appel à un appareil dit « en profondeur » où les pierres, grossièrement équarries et taillées sur une face sont disposées en vis-à-vis, sans blocage et les interstices sont comblés d'éclats issus de la taille des blocs. L'arrivée du béton industriel intervient à partir de la phase 7 dans la réfection des murs et la construction d'une petite structure maçonnée (MAC 103). On observe également que les terres cuites de construction utilisées en réemploi dans certains comblements sont rares. Ceci indique des couvertures en matériaux périssables : bardeaux en bois local, latanier, chocas, cadère etc, ou pérennes : bitume, avant l'arrivée de la tôle, notamment pour le dernier état du bâtiment 101.

La phase la plus ancienne (1A) correspond à l'installation de l'aire de broyage, d'une petite maçonnerie dont la fonction reste indéterminée, et d'une partie des canalisations dont l'adduction 111. Une séquence intermédiaire (1B) intervient avec l'aménagement de sols en terre battue dans lesquels seront fondés les bâtiments postérieurs (phases 2 à 6) qui utilisent les mêmes matériaux de construction à savoir la pierre volcanique taillée plus ou moins grossièrement et le mortier de chaux.

La phase 2 d'aménagement voit l'installation des bâtiments 114 et 127 qui sont parallèles et vraisemblablement associés à la canalisation 115. Il est possible que les bâtiments 106 et 128 en fassent partie car ils suivent les mêmes orientations que celles du bâtiment 114. Toutefois, le plan et la situation du bâtiment 106 s'inscrivent en dehors des édifices liés directement à la manufacture.

La phase 3 correspond à l'installation des deux longères 101A/B et 112A et à l'abandon des canalisations antérieures.

La phase 4 est celle de l'agrandissement de 101 (101C/D) qui s'accompagne de l'adjonction de nouveaux contreforts et de la reconstruction de 112 et d'une extension (112B) associés aux niveaux de travail liés à ces aménagements (EXT 119) et enfin de l'installation de la conduite 122.

La phase 5 correspond à l'ajout de contreforts (112C) et à la destruction des bâtiments 114 et 127.

La phase 6 est celle de la construction d'un nouvel édifice, 126, à l'ouest ainsi qu'un socle édifié sur la démolition de 127.

La phase 7 correspond à des réfections secondaires (101E) qui affectent essentiellement ce bâtiment et fait intervenir le béton qui commence à être employé sur l'île à partir du 3<sup>e</sup> quart du 19<sup>e</sup> siècle.

La phase 8 se rapporte à l'arrêt de l'activité sucrière sur

le site et couvre le 20<sup>e</sup> siècle. Elle se subdivise en deux séquences : la première concerne le bref épisode de la tuilerie qui intervient dans les années 1945-1946 et se traduit surtout par des niveaux de terre cuite pilée, dans le bâtiment 101 ; la seconde est liée à l'installation d'un bâtiment en parpaing construit dans les années 1960, dont l'aménagement sur terrasse recouvrait une grande part des vestiges antérieurs dans le sud et l'ouest de l'emprise.

La fouille de Grand Fond a donc permis de redécouvrir et de mettre en lumière une sucrerie peu étudiée et dont on ne percevait plus qu'une partie des élévations. Elle a ainsi exploré un établissement de taille modeste – la moyenne des domaines étant d'environ 400 ha – relativement original, voire en décalage par rapport à l'évolution connue des autres sucreries de La Réunion. Cette habitation, au sens colonial du terme, correspond à une création *ex-nihilo* et intervient après la première vague de fondation d'établissements, au moment où on assiste à une crise et à une restructuration de ces domaines. Le cœur de l'usine se trouve à proximité immédiate de la cheminée, c'est-à-dire hors de l'emprise de l'opération, c'est pourquoi il n'a pas été révélé de trace de la manufacture du fondateur, Saurin Lelièvre, qui a donné son nom à la propriété initiale. Mais la fouille apporte des éléments tangibles à la compréhension des étapes suivantes de son évolution. Les vestiges mis au jour appartiennent à la périphérie de l'usine et correspondent à plusieurs phases d'aménagement. Les premières structures apparaissent vers 1838 et se présentent sous la forme d'un moulin à meule verticale probablement utilisé pour broyer le tuf qui entre dans la composition du mortier hydraulique de l'une des canalisations. Ces ouvrages témoignent de grands travaux d'irrigation et d'adduction d'eau avec la construction d'un canal indispensable au fonctionnement d'une sucrerie implantée dans la région la plus aride de l'île de La Réunion. La canalisation retrouvée sur l'emprise de la fouille représente vraisemblablement un tronçon du canal Troussail, qui part de la Ravine Saint-Gilles en amont du Bassin Malheur. Elle est probablement associée à l'installation d'un moulin à eau acheté en 1838 et destiné à produire la force nécessaire pour actionner le moulin à broyer la canne. Cet aménagement illustre la prudence des nouveaux propriétaires qui font le choix d'un dispositif économe en combustible et qui a fait ses preuves mais à contre-courant du mouvement d'industrialisation dans l'île qui se traduit par la présence de machines à vapeur dans près des deux tiers des usines à cette époque. Elle s'accompagne de la construction des premiers bâtiments et notamment d'une longère

interprétée comme un magasin qui ferme la partie ouest de l'usine ainsi qu'un édifice situé au sud, à l'écart de la manufacture. Ce dernier a un plan caractéristique de la maison créole bourbonnaise mis au goût du jour à partir de 1832 à la maison dite aujourd'hui Déramond-Barre à Saint-Denis. Il correspondait à un logement, devenu celui du surveillant de la distillerie quand elle est apparue sur le site au tournant des années 1870, mais il est possible qu'il s'agisse à l'origine de la maison du maître du domaine, malgré ses dimensions relativement modestes, et si l'on se réfère au luxe des objets associés à son occupation.

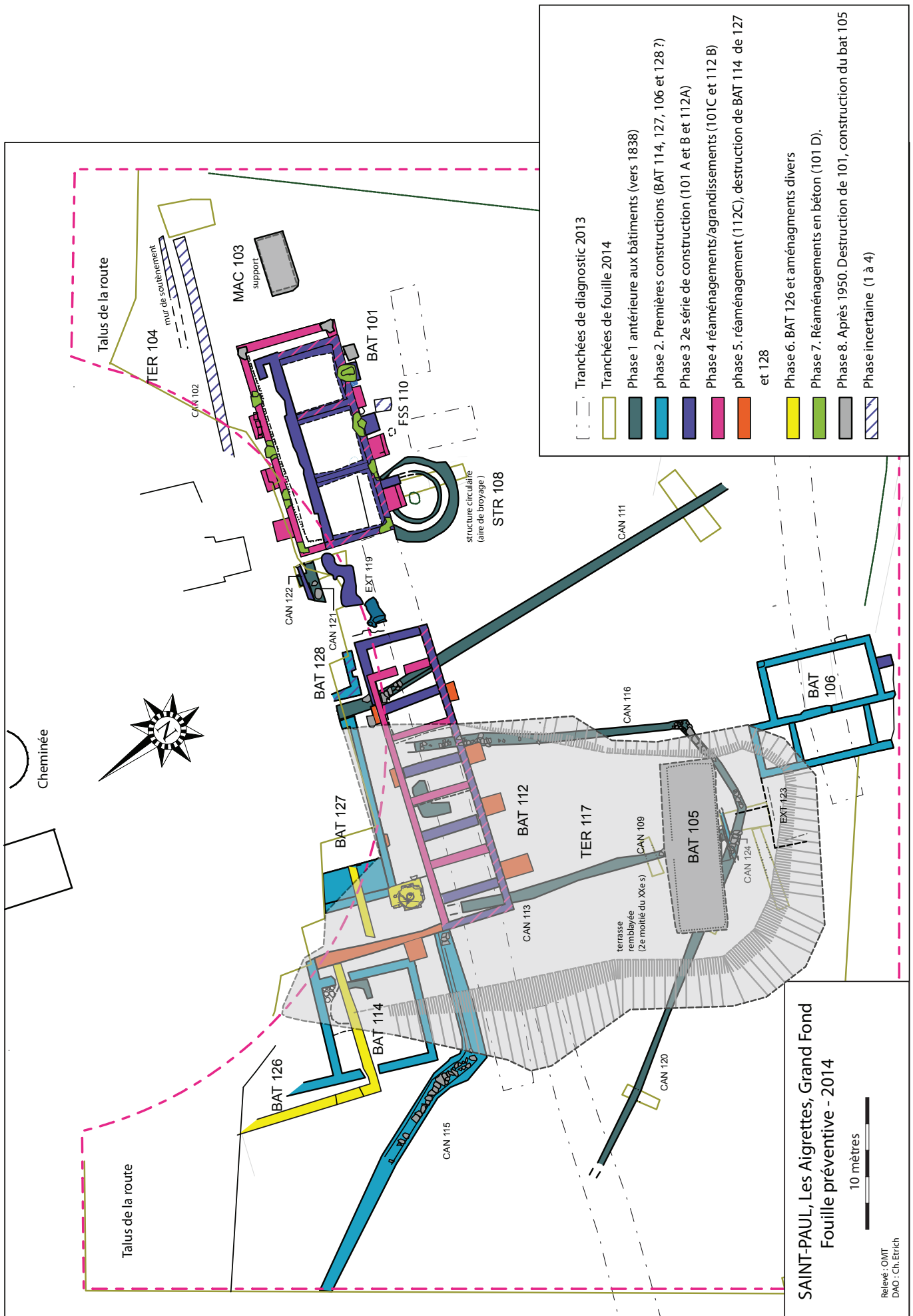
La phase suivante est celle de l'édification des deux bâtiments rectangulaires qui ferment l'usine au sud et qui peuvent correspondre également à des magasins, voire abriter des tables à sucre. C'est durant cette phase que la canalisation est abandonnée ce qui traduit une modification profonde du système d'adduction d'eau peut-être en liaison avec la création du canal Jacques et l'installation sur le site, vers 1869, d'un système classique : batterie Gimart, chaudières basse température Wetzell, turbines etc. L'arrivée tardive de la machine à vapeur à Grand Fond, en comparaison des autres usines, traduit aussi une certaine prudence dans sa gestion. On note également un certain souci d'économie, puisque ce ne sont pas des machines neuves qui arrivent sur le domaine mais un dispositif d'occasion issu du démantèlement de l'établissement la Bonbonnière, qui a fait faillite, souci qui a dû être contrarié par la construction d'un nouveau canal (Jacques ou Chandemerle du nom de l'initiateur du projet alors propriétaire de Grand Fond) en amont du Bassin Malheur.

Les modifications ultérieures (réaménagement et agrandissement des deux longères et construction d'un nouveau bâtiment à l'ouest) sont difficiles à corréliser faute de datation. Les archives ont tout de même permis d'identifier la fonction du bâtiment situé près de la ravine et la nature de son occupant dans la décennie précédant 1878, puisqu'elles mentionnent une distillerie sur le domaine. Son existence dénote une volonté de diversifier la production pendant la crise économique liée à la mévente du sucre et à la concurrence de la betterave métropolitaine. Cette crise aboutira à la fermeture de Grand Fond et à la redistribution de la production de canne du secteur vers l'usine de l'Éperon qui fonctionna jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Cette première fouille d'une sucrerie dans l'île, outre l'intérêt de compléter les autres sources pour restituer l'histoire d'un domaine, constitue un premier et précieux corpus de données techniques et architecturales pour l'archéologie industrielle à La Réunion.



[Fig. 15a] : Vue aérienne de la fouille préventive du site de Grand Fond

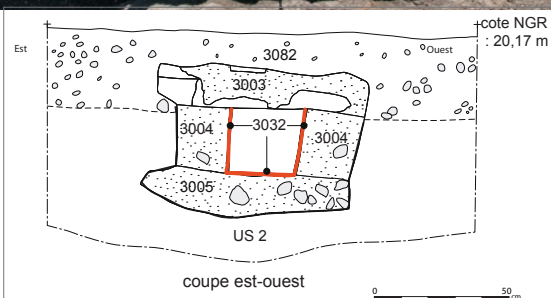


[Fig. 15b] : Plan général des vestiges de Grand Fond et des phases de construction





Ces ensembles suivent deux modes de construction différents: le premier, relativement complexe, est utilisé uniquement pour l'adduction 111 et met en œuvre des matériaux et techniques particulières. Son installation a nécessité le creusement d'une tranchée de fondation au fond de laquelle a été coulée une dalle de 15 cm d'épaisseur en béton hydraulique. Ce dernier est réalisé à base de chaux additionnée de sable et de tuf volcanique, ce qui dénote un savoir-faire maîtrisé suggérant l'emploi d'une main d'œuvre spécialisée appliquant des recettes de dosages éprouvés (GE, 2015). À la suite de son séchage, le béton hydraulique est coulé dans un coffrage intérieur en planches disposé sur la dalle afin de réaliser le canal proprement dit alors que les parois externes sont laissées brutes comme en témoignent les irrégularités du béton hydraulique qui épouse le creusement de la tranchée. Cette construction en deux temps est illustrée par une limite nette entre la jonction de la dalle et ses parois. Quand le mortier hydraulique est suffisamment sec, un enduit, également en matériau pouzzolanique, est disposé sur le fond et les parois afin de garantir l'étanchéité de la canalisation et de combler les interstices et fentes de rétraction. L'ensemble est ensuite couvert de grandes dalles irrégulières de roches volcaniques débitées en tranches de 20 à 60 cm de module de 9 à 10 cm d'épaisseur liées au mortier de chaux.



- US 2 : TN colluvions. Argile marron foncé très compacte
- 3082 : Remblai, terre végétale, marron foncé, compacte, gravillons < 6 cm.
- 3003 : Dalles en roche volcanique liées au ciment de chaux.
- 3004 : Parements coulés en mortier hydraulique blanc et rose et éclats de roche volcanique décimétrique.
- 3005 : Grandes dalles de roche volcanique liées mortier de chaux hydraulique.
- 3032 : Enduit d'étanchéité intérieur. Mortier hydraulique pouzzolanique.

#### modèle en béton hydraulique



#### modèle simple

Le modèle de canalisation simple consiste quant à lui à creuser une tranchée de fondation, à monter de petites parois d'une vingtaine de centimètres de haut, en pierres sèches en ménageant un espace libre qui forme le canal. L'ensemble est ensuite recouvert de dalles en pierres volcaniques grossièrement débitées de 5 à 10 cm d'épaisseur.

[Fig. 15c] : Les canalisations de Grand Fond





Vue générale vers le nord-est de la structure 108



Vue de détail du muret 1097 et du comblement 1098



Vue zénithale vers l'ouest de la cavité centrale de STR 108 après sa fouille.

La structure 108 présente un plan concentrique complexe de 6,40 m de diamètre. Son état de conservation est partiel dans la mesure où son quart nord-est est tronqué par l'installation du bâtiment 101 postérieur et fortement arasé. Elle se compose de deux couronnes maçonnées (US 1099-couronne extérieure et US 1097-couronne intérieure) délimitant une rigole de 0,50 m de large dont le fond et les parois sont tapissés de mortier de chaux (US 1124). La partie centrale est occupée par un trou de poteau (US 1127) tapissé de mortier de chaux hydraulique (US 1126) qui a conservé l'empreinte d'une pièce de bois disparue. La couronne extérieure 1099 a fait l'objet d'une récupération presque complète des blocs à l'exception de trois blocs de basalte émoussés liés par du mortier de chaux blanc et du sable basaltique. Les blocs, taillés avec soin – ce qui expliquerait leur intérêt et en partie leur disparition – ont permis d'appréhender l'aspect initial de la couronne qui présentait l'aspect d'un petit muret. La couronne intérieure plus complète, mesure 4 m de diamètre extérieur et une trentaine de centimètres de large. Elle est formée d'une ligne de blocs volcaniques grossièrement équarris et liés par une épaisse couche de mortier qui servait à dessiner et à régler l'arrondi de la couronne. L'enduit couvre également la face intérieure de la rigole (1124) qui est comblée de petits blocs volcaniques décimétriques calibrés mélangés à du sédiment limoneux marron à rougeâtre. Ces petits blocs se retrouvent également dans le remplissage du trou de poteau central 1127 ce qui indique qu'ils ont été mis en place en même temps. Cela témoigne d'une volonté de niveler l'ensemble qui émergeait du sol devenu gênant pour la circulation dans ce secteur une fois la structure devenue inutile. Sa fonction a été clairement établie par analogie avec des aménagements en bon état de conservation et correspond à un moulin constitué d'une gouttière ou rigole dans laquelle roulait une grande meule verticale et entraînée par une bête de somme qui circulait autour du dispositif. On sait par l'histoire, l'archéologie et l'ethnologie que de tels moulins n'étaient pas réservés à une seule denrée : on a retrouvé une installation comparable dans une poterie antillaise, fouillée par I. Gabriel, où elle était utilisée pour écraser l'argile. Un autre exemple, à Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne servait à écraser la pomme pour faire du cidre au 18<sup>e</sup> siècle alors qu'à Châtillon-sur-Seine, on y broyait du plâtre jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Une reconstitution d'un moulin de ce type appelé f(l) angourin à La Réunion est présentée au musée Stella Matutina consacré à la fabrication du sucre, où il servait à écraser la canne coupée en tronçons, ce qui est une forme rarissime de moulin à broyer la canne et dont l'usage était plutôt répandu en Égypte et en Indonésie. Il serait évidemment tentant de le rapprocher de la structure 108 mais la gouttière y est surélevée et recueillir le vesou. Si ce type de dispositif existait sur la structure de Grand Fond, il n'ai pas été retrouvé en fouille en raison de son arasement et de la démolition de son quart nord-est. Toutefois, cette fonction de moulin à canne est probablement à écarter, dans la mesure où la gouttière, installée dans la terre est trop basse, ce qui ne permet pas de récupérer le jus de canne de manière satisfaisante. La technique employée dans les systèmes anciens faisait généralement appel à des rolles verticaux montés sur un châssis en bois fondé sur quatre poteaux, le tout étant entraîné soit par un manège à hommes ou à bêtes, soit par une roue à eau. Le manège perdure jusque dans les années 1830 à La Réunion. En fait, les analyses des échantillons de mortier prélevés dans la rigole (1124) montrent que ce moulin était destiné à broyer du tuf volcanique peut-être en liaison avec la construction de la canalisation 111, située 8 mètres à l'ouest. Son installation et son utilisation interviennent à la phase antérieure à l'installation des deux bâtiments 101 et 112 appartenant au troisième état de la sucrerie.



[Fig. 15e] : Vue aérienne du bâtiment BAT 112



[Fig. 15f] : Vue aérienne du bâtiment BAT 101 et de la structure STR 108



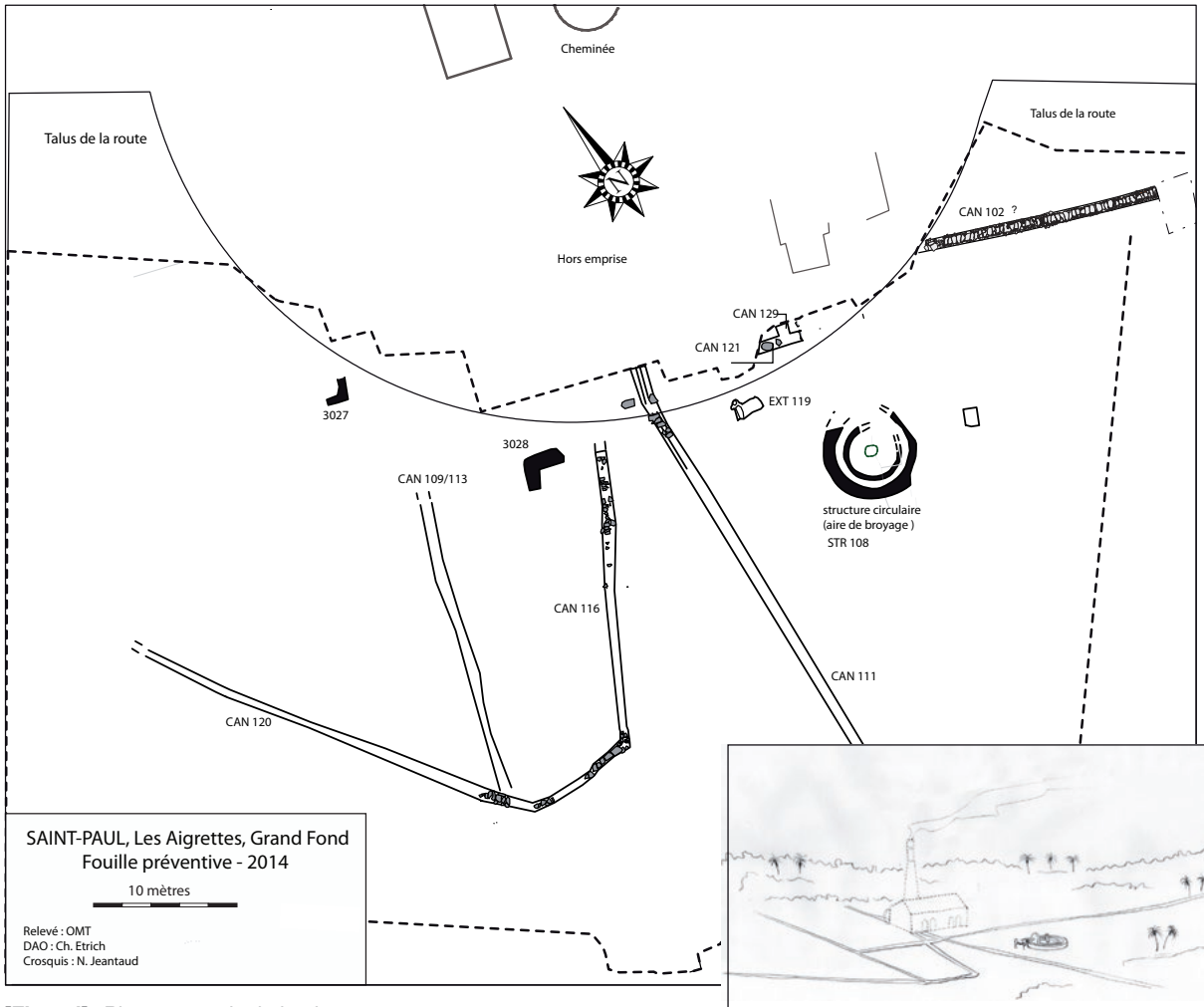
[Fig. 15g] : Vue aérienne des bâtiments BAT 114 et 126



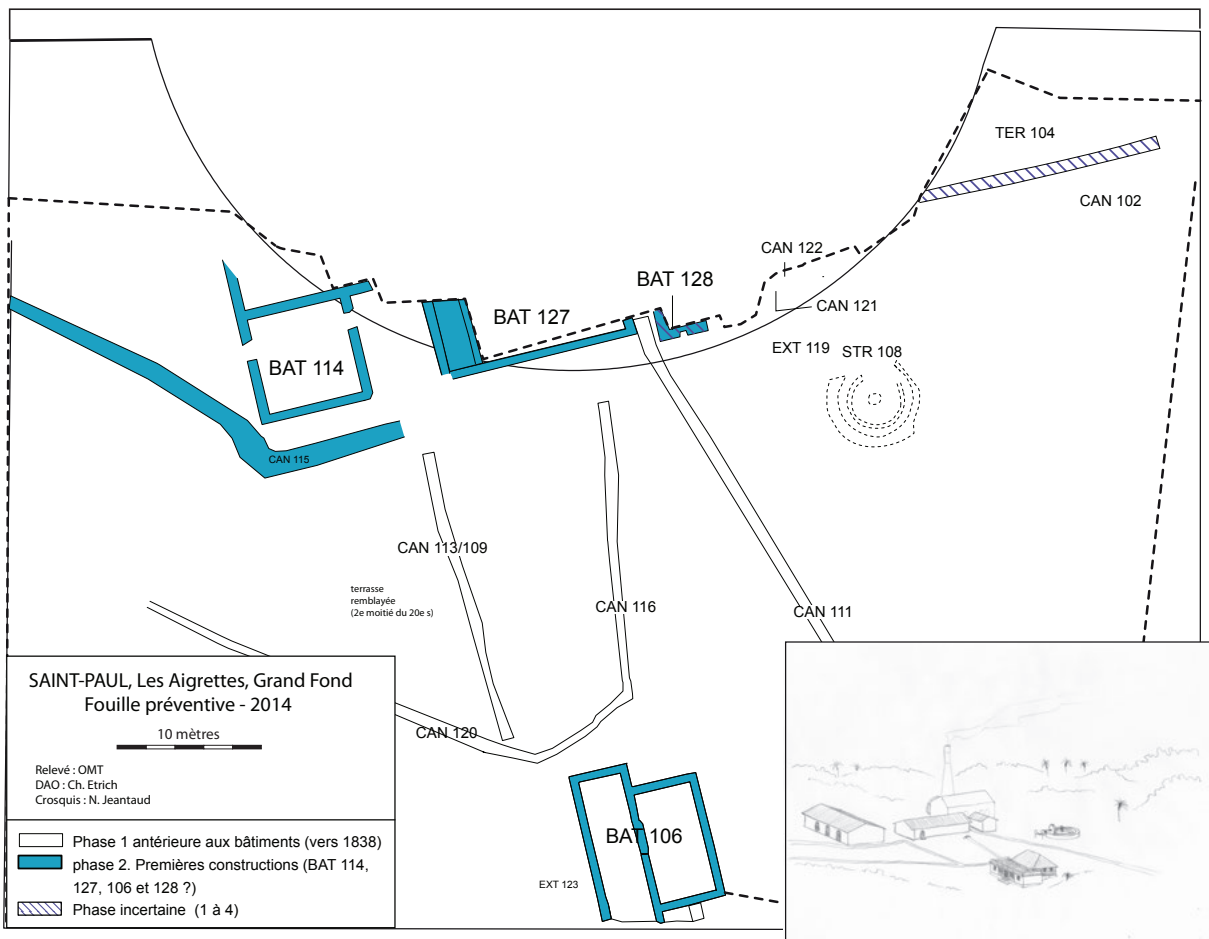
[Fig. 15h] : Vue aérienne du bâtiment BAT 106



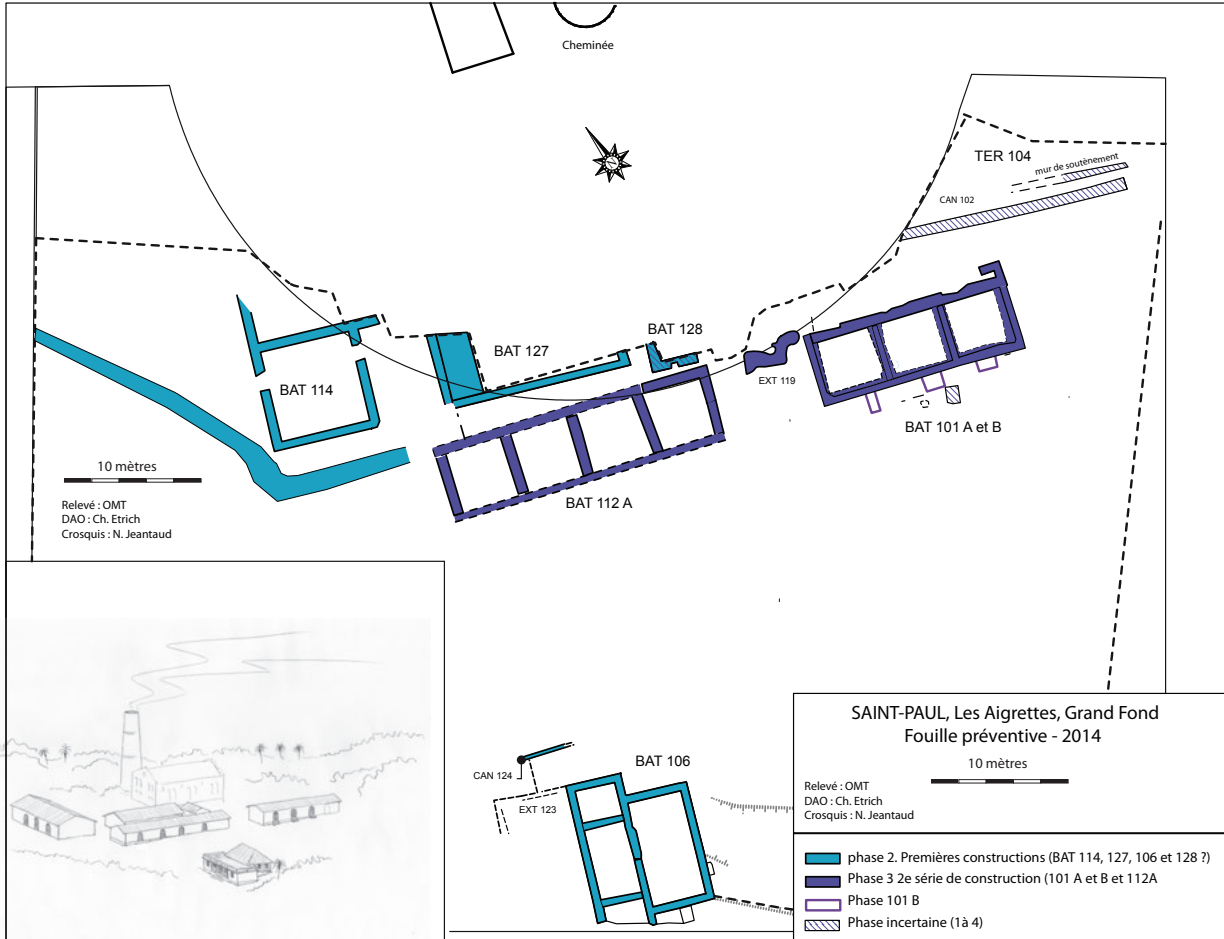
[Fig. 15i] : Vue aérienne du support de machine MAC 103



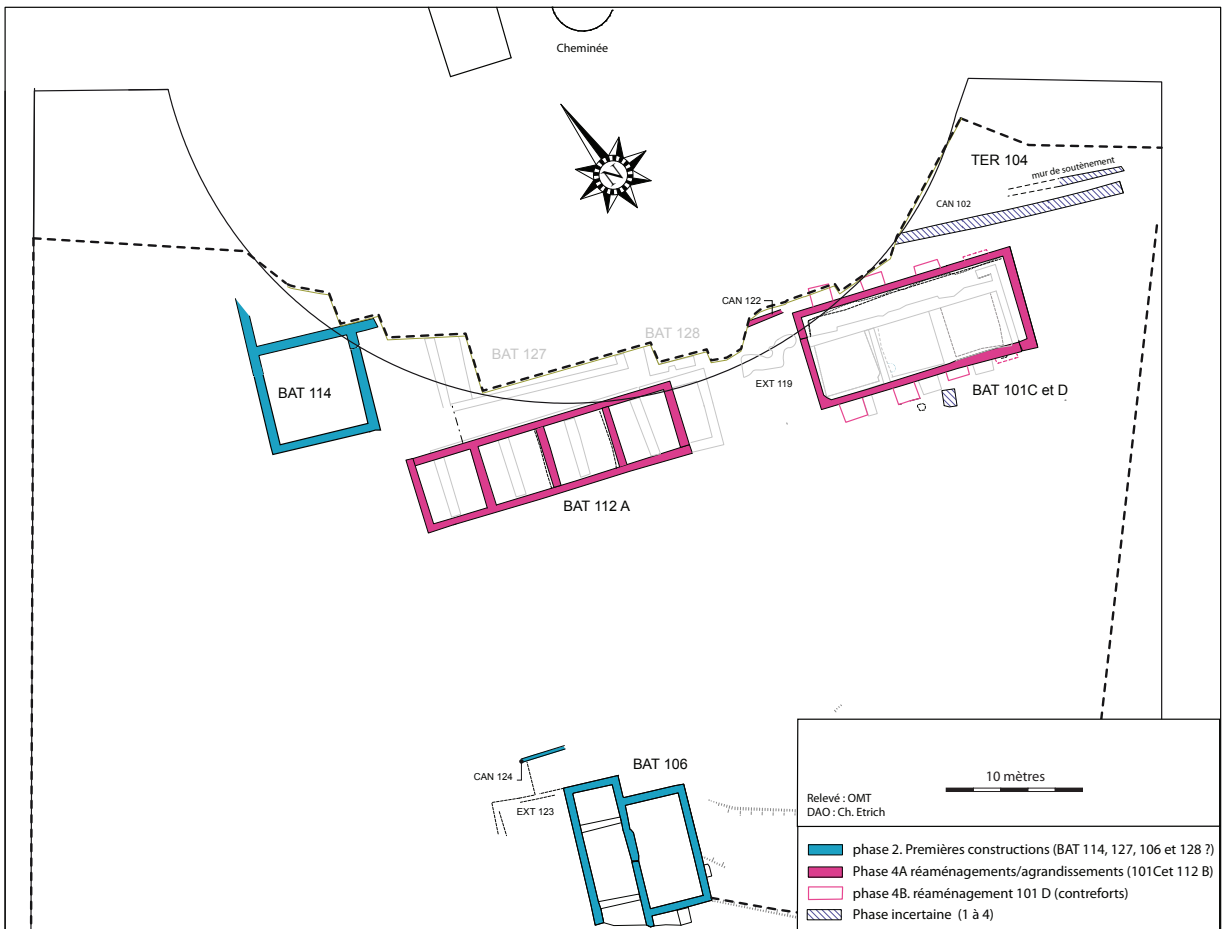
[Fig. 15j] : Plan et croquis de la phase 1



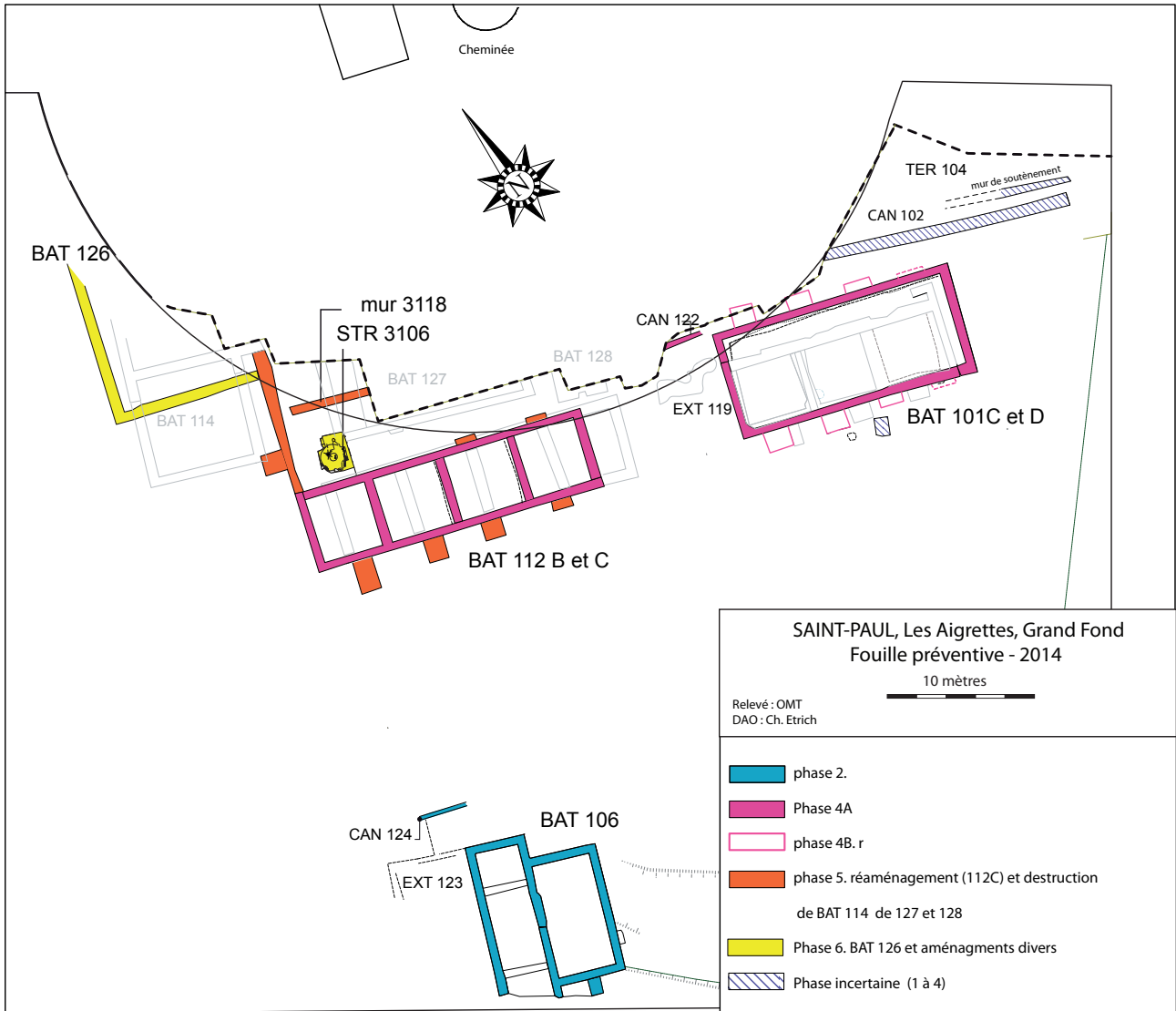
[Fig. 15k] : Plan et croquis de la phase 2



[Fig. 15l] : Plan et croquis de la phase 3



[Fig. 15m] : Plan de la phase 4



[Fig. 15n] : Plan des phases 5 et 6



[Fig. 15o] : Vue aérienne du site en 2014

**Morgane LEGROS (RO)**  
**Georges LEMAIRE**

Le site étudié est localisé au numéro 8 de la rue Évariste-de-Parny dans le centre ancien de la ville de La Possession, sur la parcelle BM 126. Cette rue correspond à l'axe historique reliant Saint-Denis à Saint-Paul durant la période moderne et c'est à son embouchure qu'était situé le débarcadère principal de La Possession permettant de rejoindre Saint-Denis, mais aussi de faire la liaison en chaloupe avec les navires de haut bord. La parcelle, d'une superficie de 1 728 m<sup>2</sup>, est entourée d'un mur d'enceinte massif, haut par endroits de 2 m, et composé de blocs de basalte taillés de moyen appareil, montés en *opus incertum*. On y observait les vestiges en élévation de quatre structures maçonnées. Deux d'entre elles étaient des bases de murs en blocs basaltiques liées au mortier de chaux pouvant présenter une certaine ancienneté, les deux autres étaient des bâtiments de type case en tôle datables du 20<sup>e</sup> siècle. Une enquête orale a permis d'établir en effet que la parcelle a été occupée par une famille entre les années 1930 et 1970, et se trouve depuis à l'état d'abandon. Le terrain a été acquis en 2011 par les Établissements publics fonciers de La Réunion en vue d'y construire des logements. Dans le cadre d'un master 2 sur le patrimoine archéologique de La Possession durant la période moderne à l'Université de Rennes 2, Morgane Legros en a repéré le potentiel en prospection et une opération de sondages a été autorisée sous sa responsabilité en mars et avril 2013.

L'opération portait sur le relevé et le sondage d'une structure, située en fond de parcelle à l'est, à 25 de l'entrée sur la rue Évariste-de-Parny. La partie est de cette dernière est recouverte par une construction du 20<sup>e</sup> siècle, dont les fondations utilisent d'ailleurs en réemploi des blocs sans doute récupérés dans ses éléments. Les vestiges apparents sont constitués de bases de murs parallèles, d'orientation nord-ouest – sud-est, longs respectivement de 3,2 et 2,8 m, et maçonnés en blocs de basalte liés à la chaux. L'angle sud-ouest est assuré par un gros bloc de basalte naturel qui affleure du sol à cet endroit, et auquel vient s'ajuster la maçonnerie. L'angle nord-ouest est formé par un gros bloc équarri, et présentant lui-même à son coin supérieur sud-ouest une marche taillée. La face ouest du bâtiment est manquante, tout juste suggérée par deux blocs mobiles alignés avec le bloc nord-ouest, soit que les autres aient été récupérés, soit qu'elle n'ait pas été aménagée en pierre.

L'intérieur de la structure a été décapée et sondée sur 10%. Quatre sondages d'un demi-mètre carré de part et d'autre du mur nord, ont été implantés en quinconce, et, alignés, jusqu'au centre du bâtiment, creusés jusqu'au substrat naturel (US3). Ils ont permis de reconnaître plusieurs niveaux archéologiques. Le niveau correspondant à la fondation des murs (US2) ne présente pas d'aménagement de sol particulier, et n'a livré que peu de mobilier : fragments de pipe en terre, flacon en verre cannelé, clous en fer, céramiques fragmentaires, et quelques inclusions de charbon de bois. Le niveau de circulation lui-même (US1) apparaît comme un palimpseste d'occupations, contenant du mobilier dont les datations sont comprises entre le 19<sup>e</sup> siècle et la fin des années 1970. Il se présente comme un sol en terre battue, et présente sur environ 1,5 m<sup>2</sup> dans la partie nord-est, un possible pavement irrégulier, composé de petits galets arrondis et plats d'environ 10 cm de module.

Cette structure de faible superficie peut être interprétée comme l'infrastructure d'un habitat modeste, de type « calbanon ». L'observation de l'autre structure comparable sur le site semble indiquer une élévation de quelques dizaines de centimètres pour les deux murs maçonnés de la structure étudiée. Cette base pouvait soutenir une superstructure en matériaux périssables, peut-être de type « ajoupa ». La présence de clous en fer témoignerait en effet de l'aménagement d'une charpente en bois.

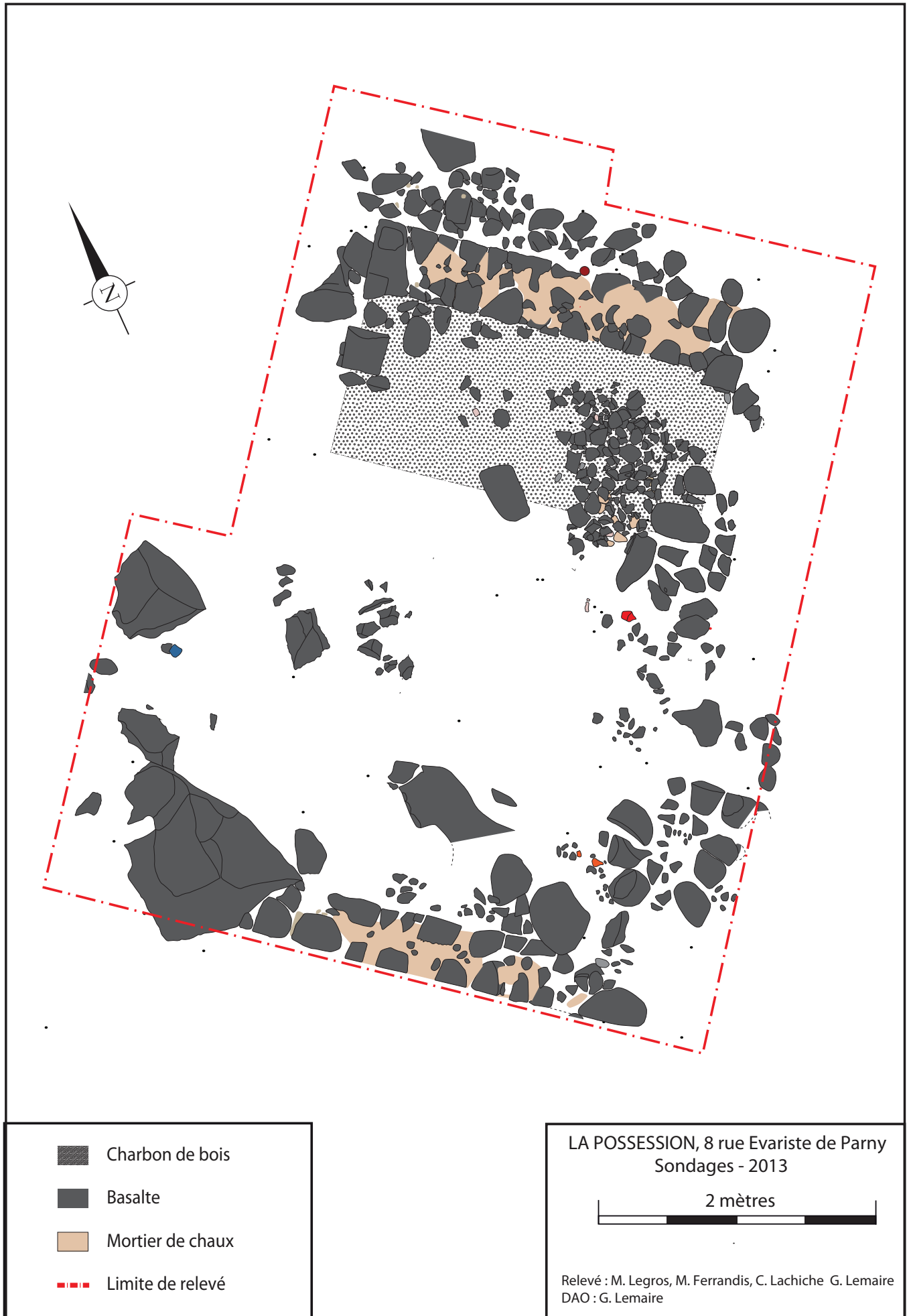
Le mobilier mis au jour indique clairement une occupation domestique, probablement du 19<sup>e</sup> siècle, sur laquelle se sont superposés les éléments du 20<sup>e</sup> siècle. Parmi les objets du quotidien, on trouve ainsi des fragments d'ustensiles en métal : une cuillère en fer et un fragment de chaudron en fonte dit « marmite trois pieds », du verre, notamment un flacon en verre transparent de forme rectangulaire, et des fragments de pipes en kaolin. On relève un fragment de tuile à pâte claire portant en inscription les lettres « Bou... ». La céramique comporte des éléments d'origine européenne, et chinoise, comme des morceaux de porcelaine de type « bleu-blanc », mais également un tessou de céramique sans doute extra-européenne, découverte assez rare à La Réunion. Il s'agit d'une céramique commune réalisée au tour, à pâte rouge sombre, et portant un décor incisé, gommé au centre lors du façonnage de façon à former deux rangs de chevrons, décor qui rappelle certaines traditions céramiques d'Afrique orientale.



[Fig. 16a] : La rue Pagode, aujourd'hui rue Évariste-de-Parry, vue du nord, en 1861



[Fig. 16b] : Vue de la structure en début de décapage



[Fig. 16c] : Plan de la structure, murs et intérieur





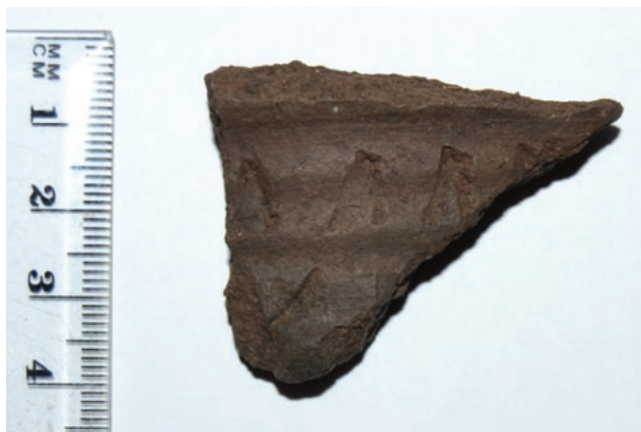
[Fig. 16d] : Possible pavé à l'intérieur au nord-est



[Fig. 16e] : Angle sud-ouest assuré par un bloc naturel



[Fig. 16f] : Fragment de tuile d'origine européenne



[Fig. 16g] : Fragment de céramique d'origine supposée extra-européenne



[Fig. 16h] : Vue de la structure en fin de sondage

Édouard JACQUOT (RO)  
Jean-François REBEYROTTE  
Georges LEMAIRE  
Marine FERRANDIS

Philippe MAIRINE  
Roland TROADEC  
Gabrielle PAYET  
Pierre BRIAL

Le site étudié est localisée sur la commune de Saint-Paul, à proximité du Cap La Marianne et concerne une terrasse située à l'extrémité du cordon littoral de la baie. Au pied de la dernière dune, entre l'estran et la route, un sondage amateur réalisé en 1996, sous prétexte de recherche paléontologique, sans autorisation de recherche archéologique, avait indiqué la découverte de mobilier. Il s'agissait de vérifier la présence de couches archéologiques en place. Le lieu est l'un des rares sur le littoral de l'île à permettre un accès aisé à la terre pour débarquer des hommes et décharger du matériel. Il se situe en outre à proximité de la grotte dite des Premiers Français, selon la tradition orale, où un sondage réalisé en 1974 signalait une occupation humaine. En juin 2013, année où La Réunion commémorait le 350<sup>e</sup> anniversaire de la colonisation définitive de l'île, une nouvelle opération de sondage a été réalisée par la DAC-OI, sous la responsabilité d'Édouard Jacquot.

Trois sondages ont été implantés à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse. Tous étaient négatifs, aucun vestige n'a été retrouvé ni même aucune couche anthropisée recoupée. Le sondage 1 a été implanté à l'emplacement du sondage de 1996,

jusqu'aux déchets laissés par les fouilleurs de l'époque, mais sans retrouver de traces des découvertes mentionnées, si tant est qu'elles aient existé. Le sondage 3 a été implanté à la pointe de l'emprise, face à un petit abri dans la falaise, sans résultat.

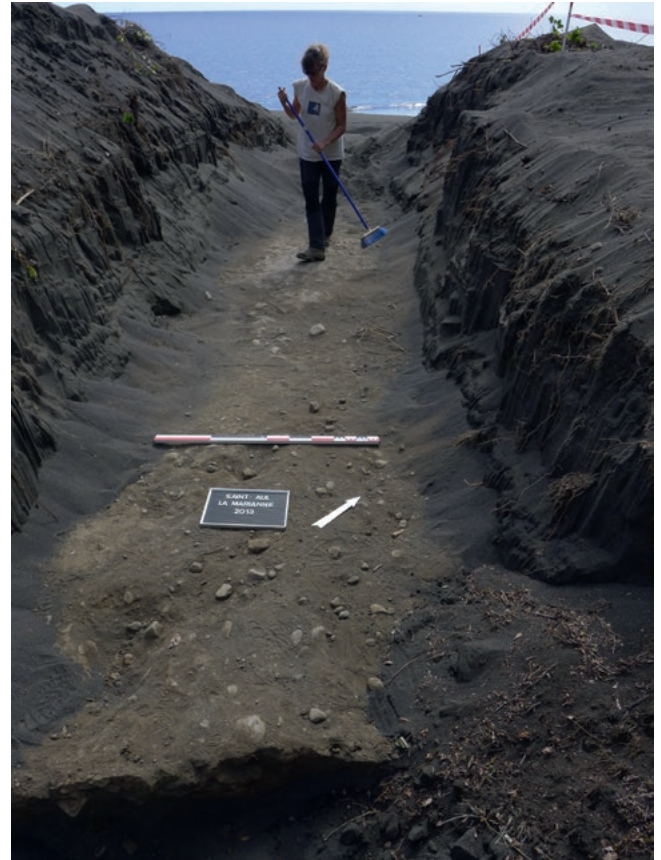
Le sondage 2, implanté sous la forme d'une tranchée perpendiculaire au littoral, a tout de même permis de renouveler des observations géomorphologiques. Sous un mètre de sable basalitique, apparaît un niveau induré, qui pouvait faire penser à un aménagement anthropique. Il s'agit en fait d'un dépôt alluvionnaire, composé de matériaux détritiques hétérogènes formé principalement par un drainage torrentiel des pentes et du pied de la falaise, et partiellement du remaniement de dépôts littoraux. Son induration est liée aux phénomènes de tassement et d'infiltration des eaux dans les dépôts postérieurs. Son profil présente un léger pendage vers l'océan. Les dépôts antérieurs ont conservé leur stratification naturelle, ce qui n'aurait pas été le cas si le site avait servi de voie de circulation humaine, notamment pour le transport de charges lourdes. Ce niveau renseigne sur la formation du cordon dunaire et donc la fermeture ancienne de la zone humide de Saint-Paul, telle que la trouveront plus tard les premiers habitants de l'île.



[Fig. 17a] : Plan du site et des sondages au Cap La Marianne



[Fig. 17b] : Vue du sondage 1



[Fig. 17c] : Vue du sondage 2



[Fig. 17d] : Coupe géomorphologique du sondage 2

**Édouard JACQUOT (RO)**  
**Georges LEMAIRE**  
**Gabrielle PAYET**

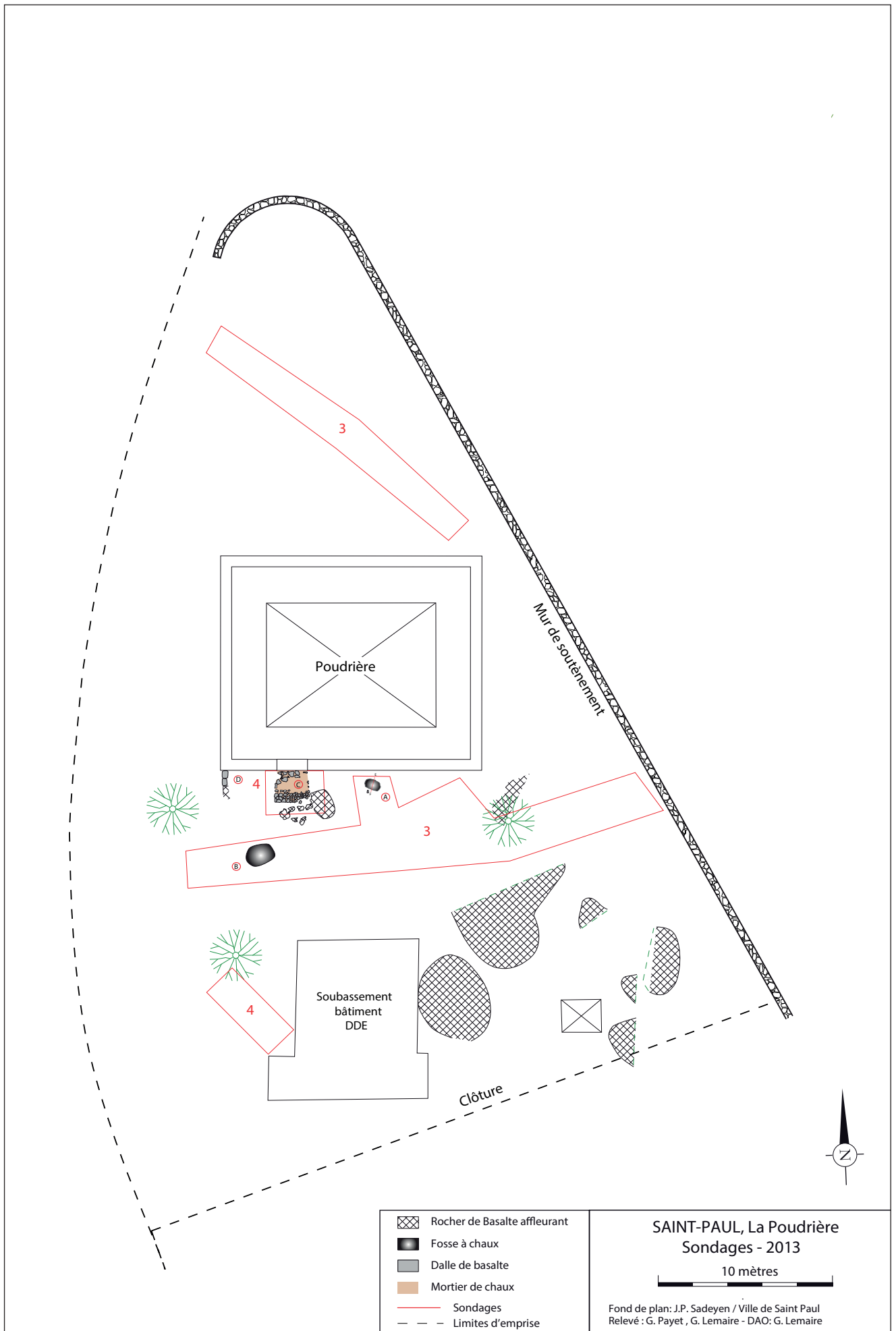
Le site de la Poudrière de Saint-Paul est localisé sur un promontoire rocheux au-dessus de la ville. Son histoire peut être retracée grâce aux recherches d'Olivier Fontaine. Cet ouvrage militaire, édifié en 1724, est l'un des plus anciens bâtiments en maçonnerie construits dans l'île de La Réunion. Il possédait deux annexes, aujourd'hui disparues, un corps de garde et une guérite. Utilisé jusqu'en 1960, notamment par la Direction départementale des routes, il était squatté jusqu'en 2013. Inscrit au titre des monuments historiques en 1994, il a fait l'objet, à partir de 2009, d'un projet de réhabilitation, prévoyant la restauration dans son état historique du bâtiment principal et le terrassement du reste de la parcelle afin d'y aménager un parking. Ce projet n'ayant pas été anticipé au titre de l'archéologie préventive, le Service régional de l'archéologie a décidé et exécuté une opération de surveillance de travaux et de sondages préalables, afin de vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques sur le terrain, c'est-à-dire aux abords du bâtiment principal, et non au niveau de l'édifice en élévation lui-même. L'opération a été réalisée en juillet 2013 par la DAC-OI sous la responsabilité d'Édouard Jacquot.

La partie sud de la parcelle était occupée par des affleurements rocheux. Dans la partie nord, préalablement nettoyée de la plus grande partie des déchets et aménagements de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, quatre sondages ont été implantés à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse. Le terrain présentait une couche de terre végétale sèche, sale et extrêmement poussiéreuse, et encore en partie couverte de déchets contemporains. Le sondage 1 a été implanté au sud de la Poudrière au contact du soubassement d'un bâtiment contemporain à l'emplacement supposé de l'ancien corps de garde, il était négatif. Le sondage 2, a été implanté entre ce dernier et le bâtiment principal, de la limite de la parcelle jusqu'à la limite de recul de l'engin. Sous la couche de terre sale apparaissait une couche argileuse compacte qui est venue combler les irrégularités du substrat rocheux basaltique affleurant. La tranchée a rencontré deux structures interprétées comme des fosses à chaux et qui pourraient correspondre à la construction ou à la réparation de la Poudrière. Le sondage 3 a été implanté au nord du bâtiment principal. Il était négatif. Le dernier sondage, situé devant l'entrée du mur d'enceinte, s'est avéré positif.

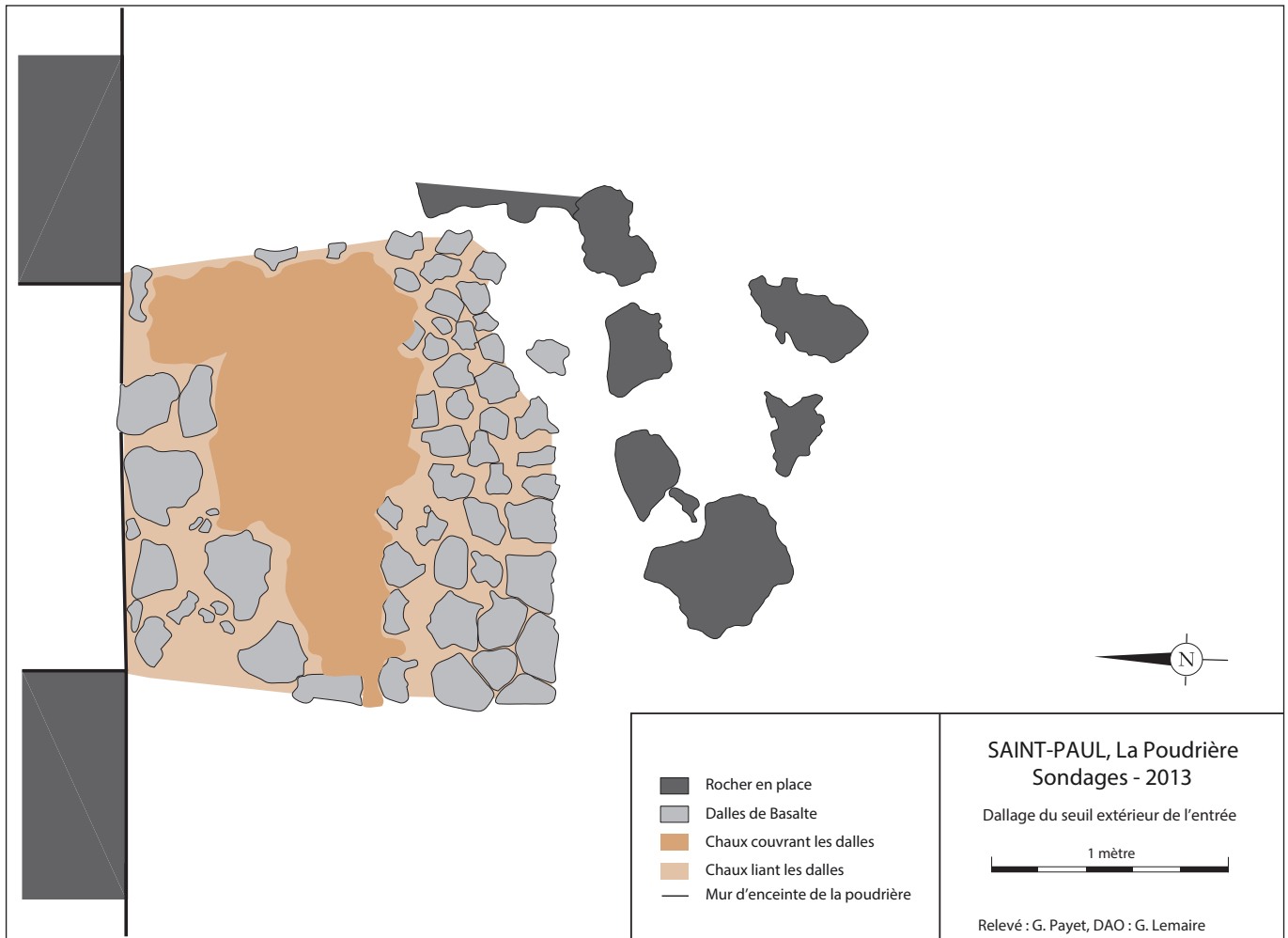
Le sondage 4 a été implanté précisément devant l'entrée du mur d'enceinte, et a mis au jour sous la couche superficielle un dallage carré de 1,90 m par 1,80 m. Il forme en quelque sorte le seuil de la porte. Cette structure a été relevée pierre à pierre. Constituée de dalles de basalte grossières et relativement planes, liées entre elles par du mortier de chaux, elle a été aménagée au contact du substrat rocheux affleurant à cet endroit. Ce dernier a été arasé dans son prolongement sud dans la direction du corps de garde, alors qu'à l'ouest il a conservé ses aspérités. La configuration du terrain naturel présentait donc un sol dur dont on peut penser qu'il suffisait à prolonger l'empierrement aménagé du seuil. À l'angle sud-ouest du bâtiment principal, deux blocs taillés formaient avec le rocher en place mais taillé une bordure de terrasse. Enfin, deux objets mobiliers mis au jour dans le sondage 4 ou à proximité pourraient être contemporains du fonctionnement de la Poudrière. Il s'agit d'une part d'une petite clé en fer correspondant davantage à la serrure d'un coffre qu'à celle d'une porte de l'édifice, d'autre part d'une cartouche pour fusil Lebel, étudiée par le général Yvon Lucas, qui peut être reliée à l'école pyrotechnique de Bourges et datée de 1878.



[Fig. 18a] : Vue extérieure du site de la Poudrière



[Fig. 18b] : Plan du site et des sondages de 2013



[Fig. 18c] : Relevé du dallage au seuil de l'entrée



[Fig. 18d] : Vue du dallage au seuil de l'entrée



[Fig. 18e]: Vue du sondage 1



[Fig. 18f]: Vue du sondage 2



[Fig. 18g]: Vue du sondage 3



[Fig. 18h]: Vue du sondage 4 et du relevé du dallage au pantographe



[Fig. 18i] : Vue des abords de la Poudrière et des structures mises au jour en fin de sondages



[Fig. 18j] : Petite clé en fer



[Fig. 18k] : Cartouche Lebel de 1878



**Georges LEMAIRE (RO)**  
**Marine FERRANDIS**

Le site étudié est localisé sur la commune de Sainte-Marie, dans le quartier de la Rivière des Pluies, sous la rue Desbassyns dite « la Grande Montée ». L'intervention a été déclenchée par une découverte fortuite, sur le chantier de la CINOR mené par la société PICO-OI, de pose d'une canalisation en tranchée sous la chaussée. Une opération de surveillance de travaux a été réalisée sur une journée en juin 2013 par le Service régional de l'archéologie, afin de relever les vestiges.

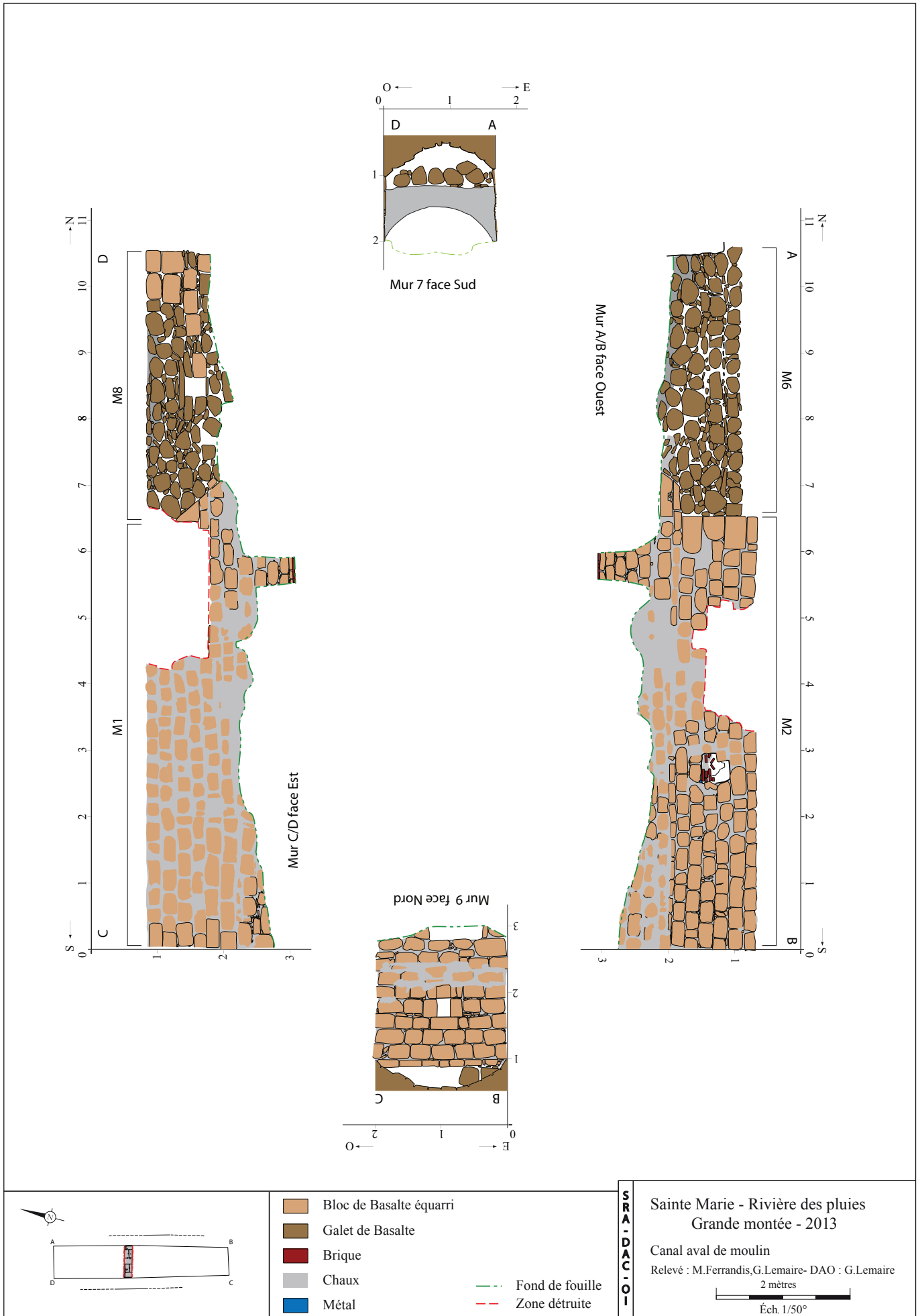
La structure dont la pelle mécanique a éventré la voûte est un ouvrage souterrain linéaire, soigneusement maçonné, de 1,8 m de largeur en moyenne, de 3,15 m de hauteur au centre de la voûte, et accessible sur 10,5 m de long. Aux extrémités, le passage est ouvert à l'écoulement mais fermé à l'observation : au sud, par un abaissement de la voûte ; au nord, par un mur, percé de petites ouvertures. La voûte semble homogène sur toute la longueur, les murs en revanche présentent

deux modes de construction, avec une extrémité en biseau sur laquelle repose un prolongement. Cette évolution explique peut-être également les différences observées dans le système d'écoulement aux extrémités. Un sondage dans le remplissage de vase, d'1 m d'épaisseur, a permis de découvrir un sol dallé bien appareillé. Un solin de béton et de tuileau assure l'étanchéité entre ce sol et les murs.

Cet ouvrage a été interprété comme un canal aval d'évacuation des eaux résiduelles provenant d'un moulin. En effet, le terrain situé de l'autre côté de la rue accueillait l'usine de Boiscount, construite en 1816. Étudiée par Jean-François Géraud (GÉRAUD J.-F., 1995), elle possédait « quatre chaudières en fer et un moulin semblable à celui de DESBASSAYNS », de fabrication anglaise et pourvu de « trois cylindres en fer verticaux avec croisillons, celui du milieu, plus petit recevait la force » par « un manège formé de quatre bras de cinq mètres de long au bout desquels on attachait un mulet. »



[Fig. 19a] : Vue de l'ouvrage souterrain éventré sous la Grande Montée



[Fig. 19b] : Relevé pierre à pierre des élévations de l'ouvrage souterrain



[Fig. 19c]: Vue de l'extrémité sud



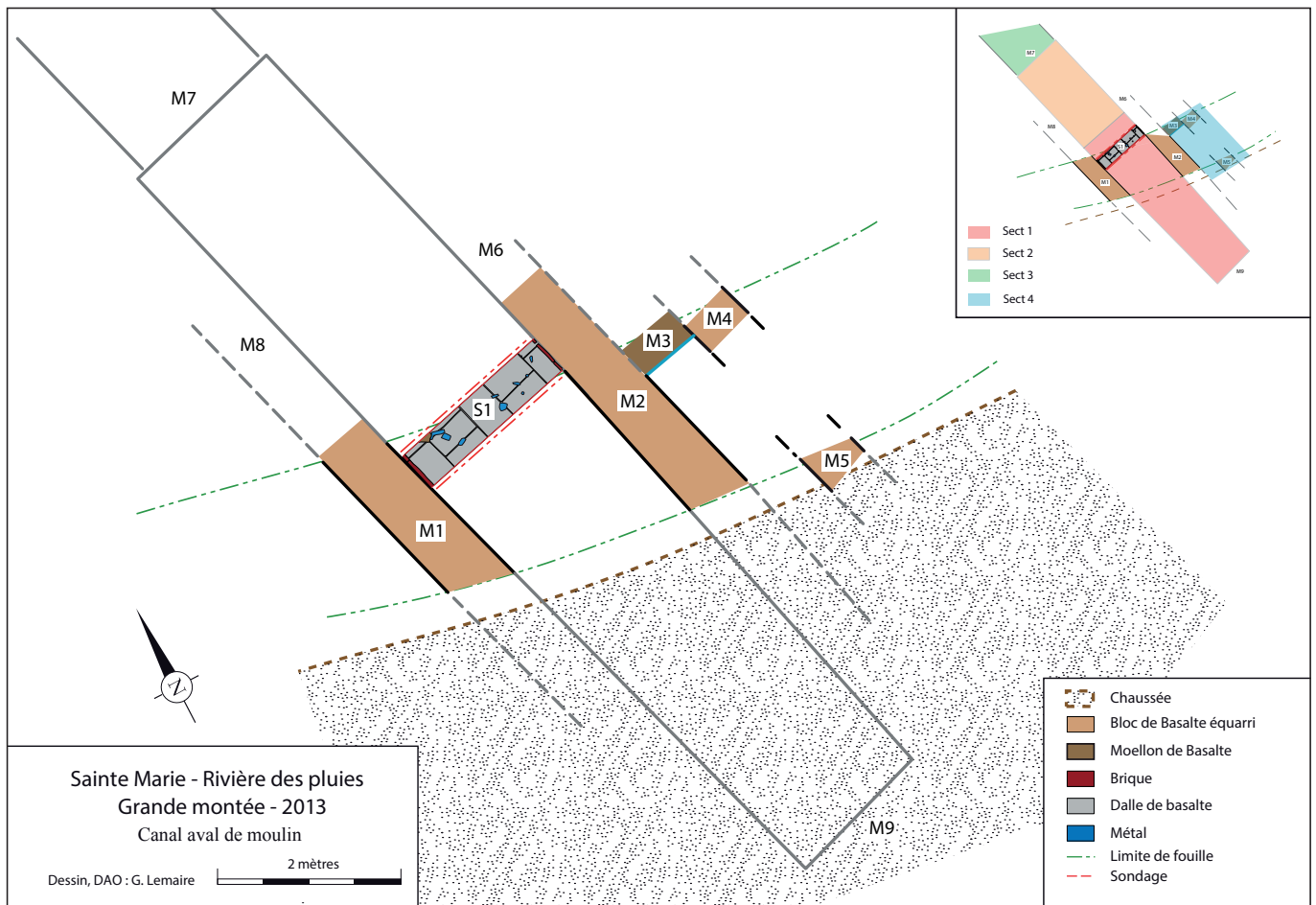
[Fig. 19d]: Vue de l'extrémité nord



[Fig. 19e]: Vue du mur ouest



[Fig. 19f]: Vue du mur est



[Fig. 19g]: Plan du site et des structures relevées

### Anne-Laure DIJOUX (RO)

Le site HBC13 culmine à plus de 2 200 m d'altitude, dans la zone du Volcan, dans le haut de la Rivière des Remparts, plus exactement dans le haut du Bras de Caron. Ce secteur aurait été occupé dès le 18<sup>e</sup> siècle par les esclaves fugitifs, les marrons, et fréquenté par les chasseurs de marrons les poursuivant. Le chasseur Caron, dont des rapports sont conservés aux Archives départementales de La Réunion a laissé son nom au lieu. En 2012, des traces d'occupation humaine ont été découvertes par Patrick Pégoud à l'intérieur d'un abri sous roche, présentant en surface de nombreux ossements de faune, associés à des restes de charbon. En juillet 2013, toujours dans le cadre du projet de recherche portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion, une opération de relevés et de sondages archéologiques est réalisée par Anne-Laure Dijoux afin de caractériser les vestiges et d'étudier l'origine de l'occupation humaine du site, qui sera dès lors désigné « HBC13 ». La cavité, d'une largeur de 6,80 m et haute de 1,70 m, est surplombée par un large porche ouvert sur la végétation et située en bord de rempart (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale). Dans la partie sud de l'abri, un alignement de pierres sèches aménage un petit muret, qui le ferme à l'ouest. De 2,80 m de longueur et environ 50 cm de hauteur, il est conservé dans sa totalité, en dehors de deux blocs tombés vers l'intérieur de l'abri. Trois sondages archéologiques ont été implantés à l'intérieur de la cavité, respectivement en fond d'abri (SD.1, 1,5 m<sup>2</sup>), en contrebas du muret (SD.2, 0,5 m<sup>2</sup>) et au nord du muret (SD.3, 0,5 m<sup>2</sup>). Le sondage SD.2 implanté perpendiculairement au muret, confirme la position primaire de celui-ci, puisqu'un bloc est posé directement au-dessus d'une roche massive. Aménagé de manière sommaire mais efficace, il est composé d'une dizaine de blocs de 20 à 30 cm de diamètre maximum juxtaposés, sans liant ni colmatage par des pierres de plus petit module. Un relevé pierre à pierre a été effectué. Le muret semble avoir été aménagé devant une partie de l'ouverture de la cavité davantage pour faire usage de coupe-vent, que de véritable séparation avec l'extérieur.

Dans le remplissage sédimentaire, l'occupation est représentée par des amas de faune (NR=274), plusieurs petites couches de combustion sous lesquelles reposent des empreintes de rubéfaction ainsi que par la présence de mobilier anthropique (NR= 3). L'analyse archéozoologique, réalisée par Cécile Mourer-Chauviré et Jean-Denis Vigne, révèle le traitement anthropique important de faune aviaire, notamment de pétrel de Barau (*Pterodroma barau*),

aujourd'hui disparu de ce secteur. Les restes de faune terrestre, outre la probable mort naturelle de caprinés dans ce fond d'abri, indiquent la consommation de mammifères, très probablement sauvages, en l'espèce des cabris dits marrons, signalés dans le secteur jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

À l'instar de la Vallée Secrète, le mobilier anthropique est très faiblement représenté sur le site HBC13. Il se compose de deux éclats de silex, roche évidemment allochtone, provenant probablement de pierres à fusil ou à briquet, et d'une tige de clou en fer forgé. Ces objets ont été découverts dans les niveaux supérieurs des sondages SD.1 et SD.2. Ce mobilier d'époque coloniale, par son caractère commun et sa longue période d'utilisation, ne fournit pas une datation précise des occupations, qui se situent entre le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle.

La répartition spatiale des restes de faune démontre que 96 % de l'avifaune (NR = 97) et 65 % de la faune terrestre (NR=177) se retrouvent en fond d'abri, zone interprétée comme un dépotoir en raison de son étroitesse, alors que la zone couverte par le porche et à moitié protégée par le muret a été utilisée pour la cuisson, la consommation des aliments ainsi que le chauffage. La quasi-absence de sédimentation postérieure à l'occupation dans cette cavité est représentative du palimpseste que constituent les sites des Hauts de La Réunion.

Si les données anthropiques issues des sondages, couplées à la situation topographique du site, permettent de caractériser la fonction de l'abri « HBC13 » en campement temporaire en vue de l'exploitation des ressources carnées environnantes, les vestiges pourraient être attribués à différentes populations dont la culture matérielle devait être proche et donc la signature archéologique relativement similaire : des esclaves marrons mais aussi éventuellement des chasseurs de marrons ou d'anciens braconniers. Il n'est pas certain qu'une fouille extensive puisse permettre de résoudre la question, d'autant que la probabilité que ces trois différents groupes humains aient tous occupé cet abri, à différents moments, est tout à fait envisageable. En l'état actuel des connaissances, l'abri HBC13 est considéré comme un site archéologique « d'interface ».

Les résultats de ces sondages ont notamment été présentés dans le documentaire de Lauren Ransan *Terre Marronne*, et dans l'exposition *Marronnages* organisée par le Service régional de l'inventaire à Saint-Paul à partir de décembre 2016.



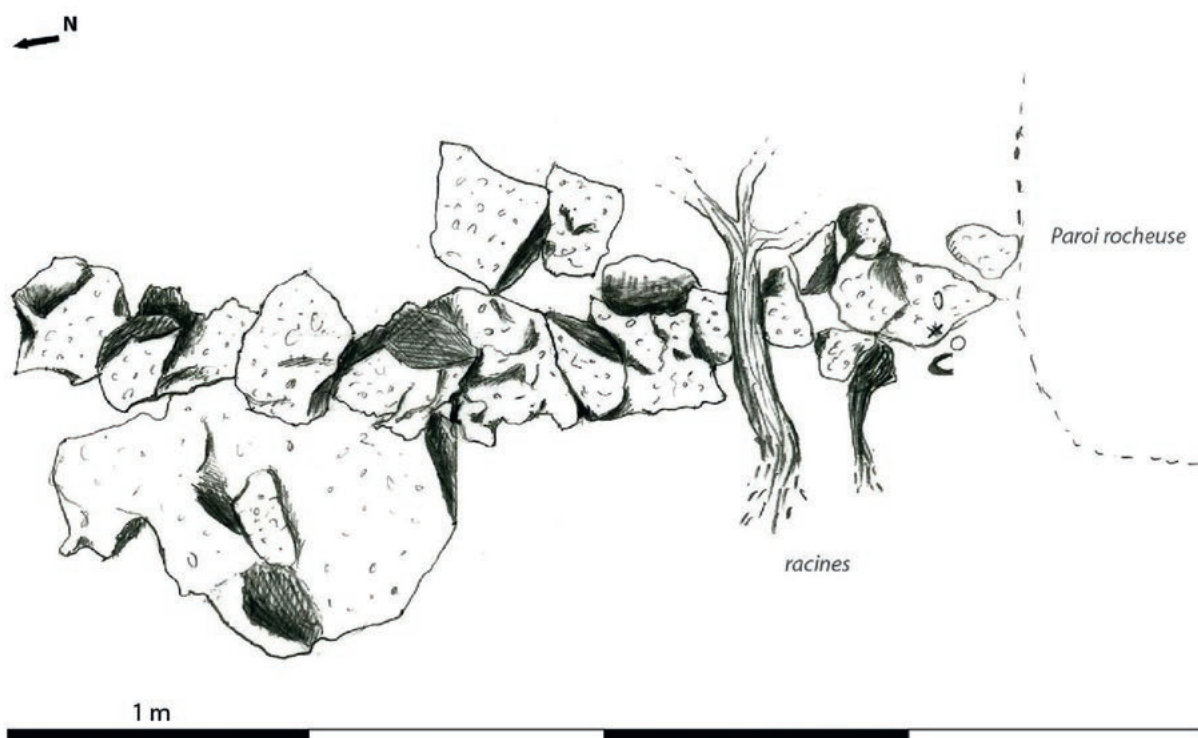
[Fig. 20a]: Vue de la Rivière des Remparts depuis la Plaine des Remparts



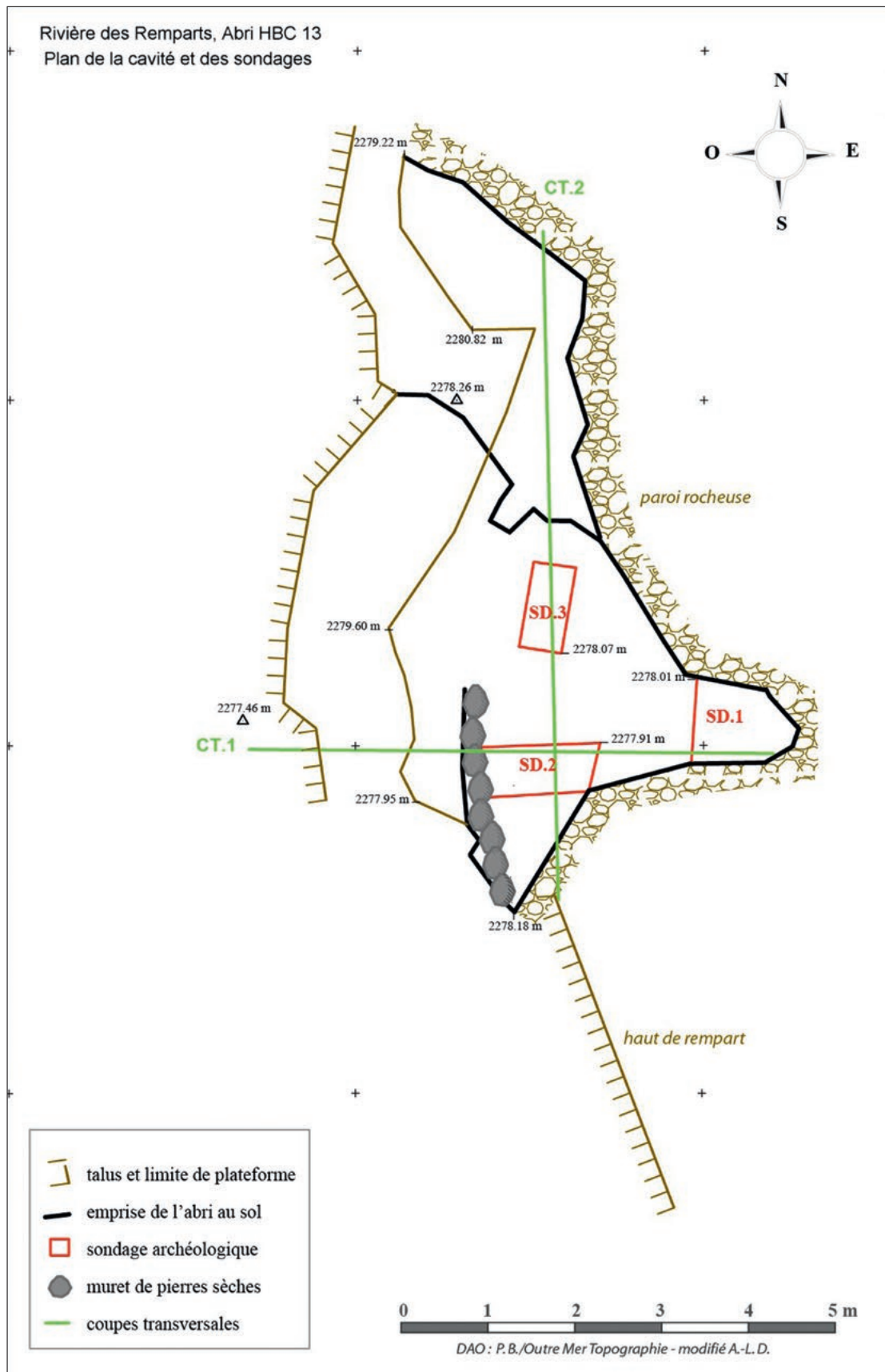
[Fig. 20b]: Vue de l'abri HBC13



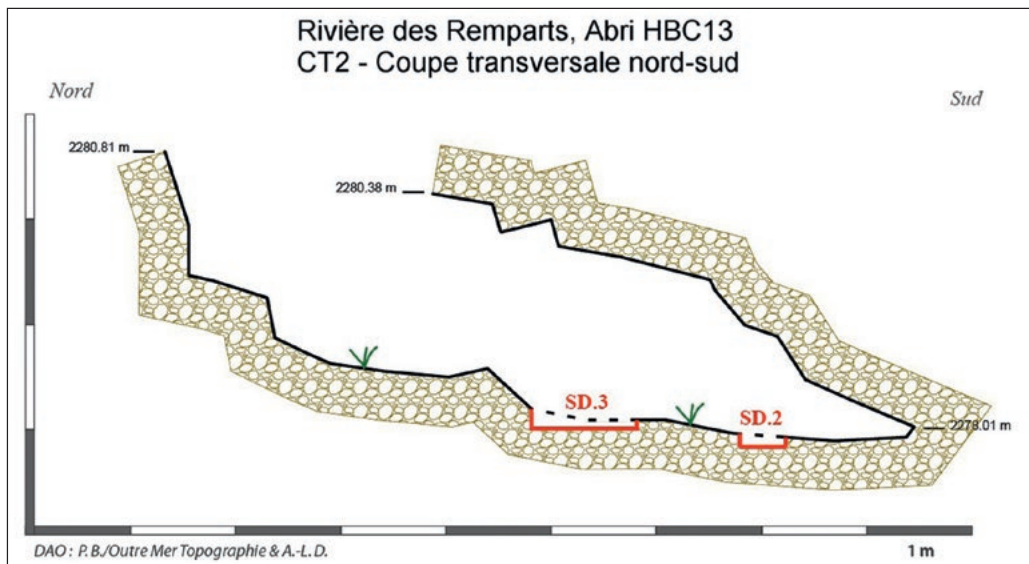
[Fig. 20c] : Vue du muret dans la partie ouest



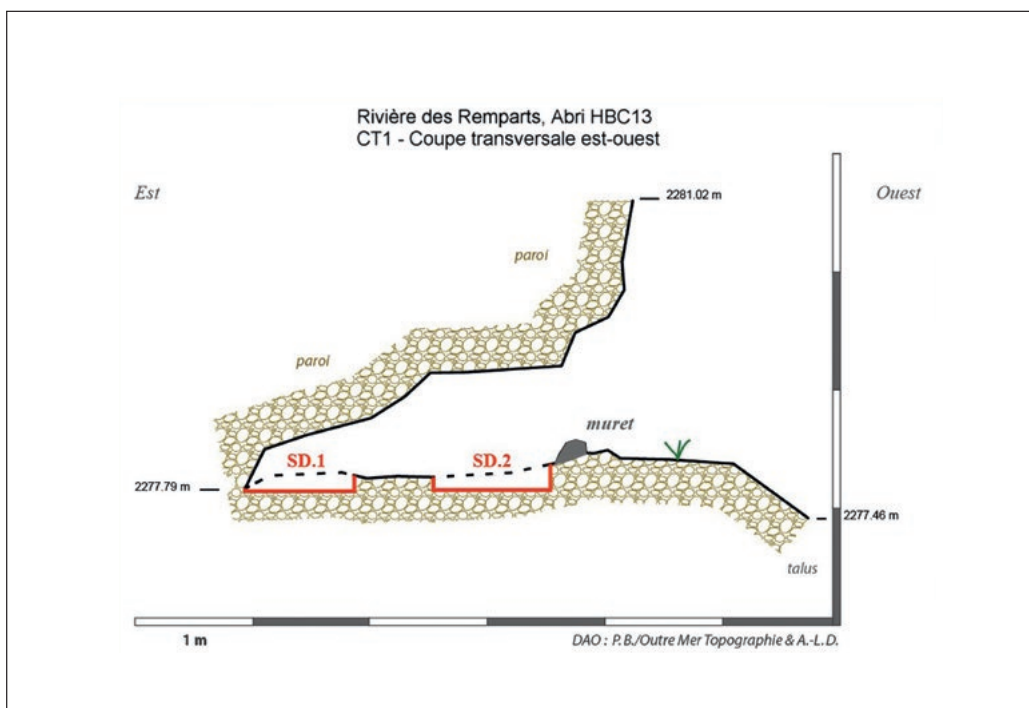
[Fig. 20d] : Relevé de la face externe du muret



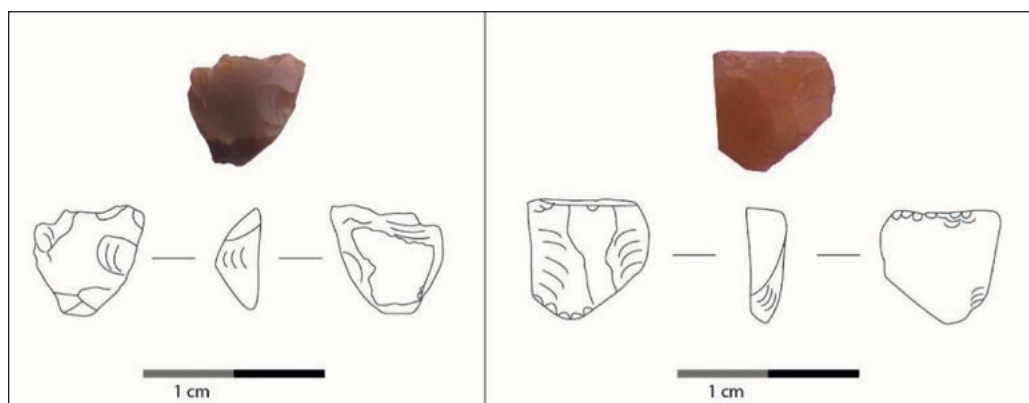
[Fig. 20e] : Plan de l'abri et des sondages



[Fig. 20f] : Coupe nord-sud de l'abri



[Fig. 20g] : Coupe est-ouest de l'abri

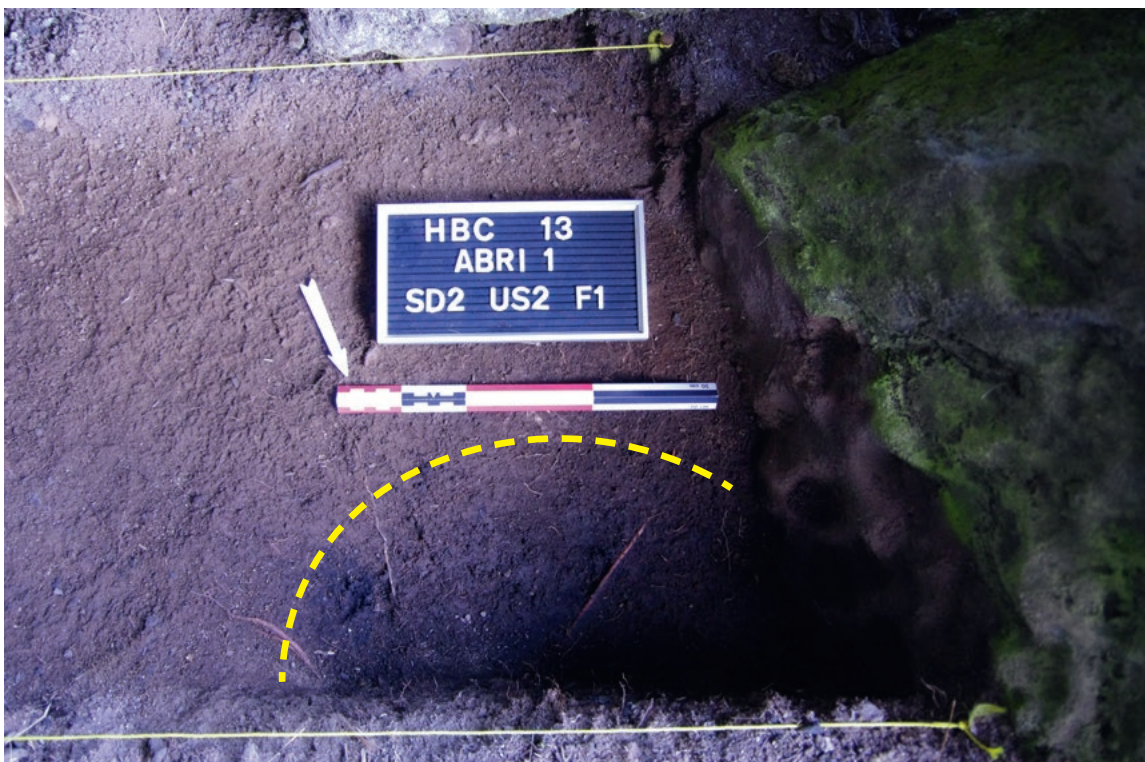


[Fig. 20h] : Fragments de silex





[Fig. 20i]: Aspect de l'US1 SD1



[Fig. 20j]: Aspect de l'US2 SD2



[Fig. 20k]: Tige de clou en fer forgé

**Édouard JACQUOT (MO)****Benoît LEQUETTE****Anne-Laure DIJOUX**

Le Maïdo est la planète altimontaine qui atteint 2200m d'altitude dans les Hauts de l'ouest de l'île de La Réunion, dans le massif du Grand Bénare, qui culmine, lui, à 2898 m, jusqu'aux remparts des cirques de Cilaos et de Mafate (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale). La présente opération couvrait 10 000 ha et s'étendait à l'ensemble de cette zone, mais, par simplification, a été désignée par sous le nom de Maïdo car elle a été déclenchée à la suite des incendies de 2010 et 2011, qui portèrent une grave atteinte à ce lieu et à son patrimoine, naturel et culturel, cette zone étant un haut lieu du marronnage et une clé pour la compréhension du peuplement des Hauts. Une partie des fonds délégués par le ministère de l'Outre-Mer a été dirigée par le Secrétariat général aux affaires régionales et l'ex-Commissariat aux Hauts vers la commande d'une étude de territoire, coordonnée par Édouard Jacquot, du Service régional de l'archéologie de la Direction des affaires culturelles – océan Indien, et Benoît Lequette, du Service études et patrimoine du parc national de La Réunion, avec l'expertise scientifique d'Anne-Laure Dijoux. L'objectif est de guider la recherche scientifique, qui consiste à modéliser l'occupation humaine des Hauts de La Réunion, et d'accompagner l'aménagement de dispositifs anti-incendie qui peuvent avoir un impact

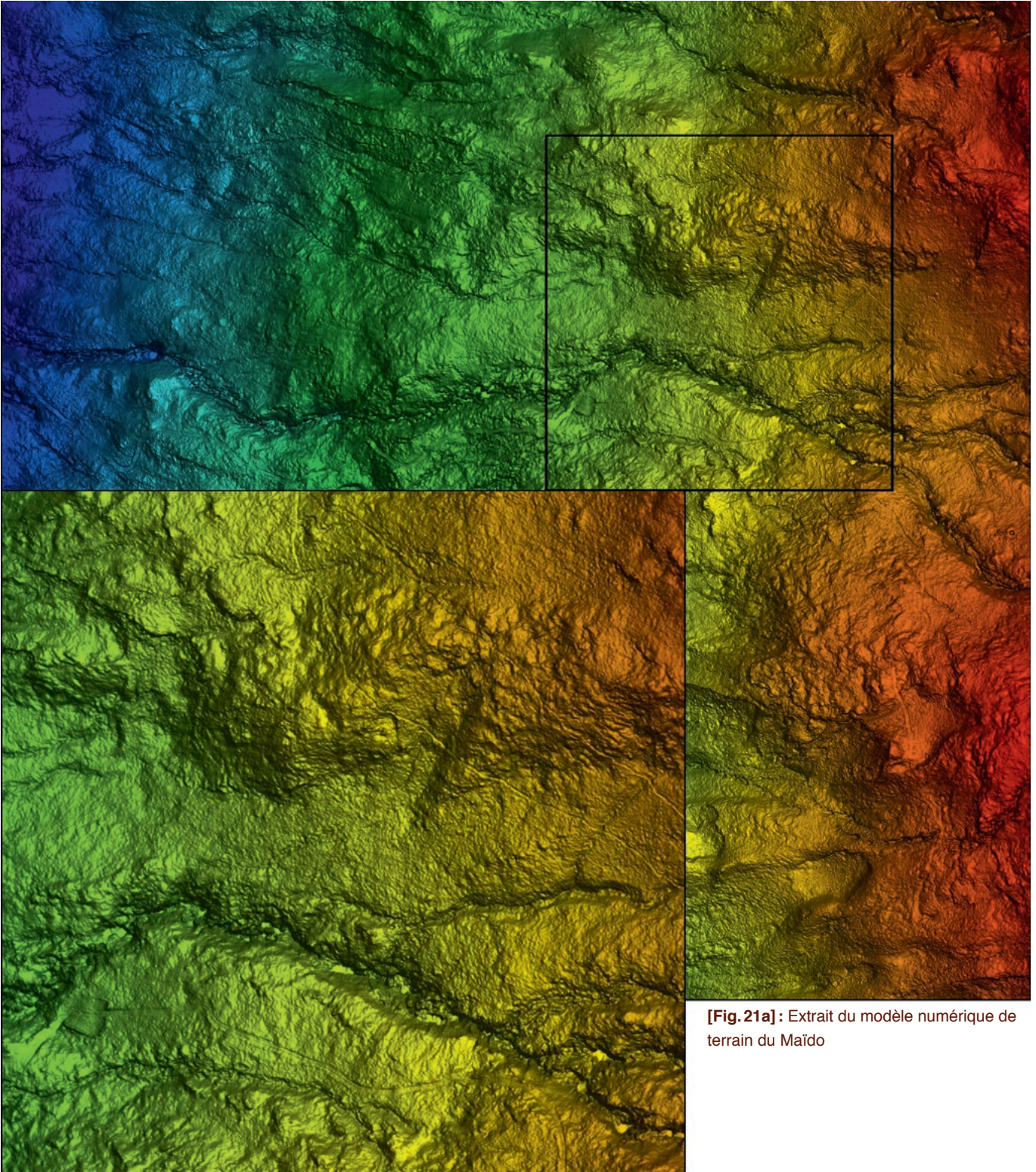
sur ce patrimoine avant même qu'il soit découvert. Cette collecte de données a été décidée sous la forme d'une prospection aérienne, et réalisée fin juillet/début août 2013, par la société Sintégra.

La méthode utilisée est le lidar (*light detection and ranging*), qui consiste à embarquer dans un aéronef un appareil de télémétrie laser couplée à une centrale inertielle et un système de positionnement par satellite pour réaliser des mesures en trois dimensions et haute définition du relief, en traversant la végétation. Dans le cas présent la précision est de 10 points au m<sup>2</sup>. Cela permet de repérer d'éventuels vestiges anthropiques : anciens chemins, terrasses, constructions, etc. Dans le cas du marronnage, les sites d'habitat au sens strict sont généralement trop discrets pour être visualisés directement sur les relevés, mais en sachant qu'ils ont la particularité de se trouver dans des zones isolées, au relief accidenté et au couvert végétal dense, la prospection aérienne permet de mieux cartographier l'habitat au sens large, le pays habité, pour guider les prospections pédestres, et l'œil de l'archéologue. Les données sont en cours de traitement par Yann Le Jeune, de la DRAC Pays-de-la-Loire, pour la réalisation d'un modèle numérique de terrain et seront exploitées de 2016 à 2020.

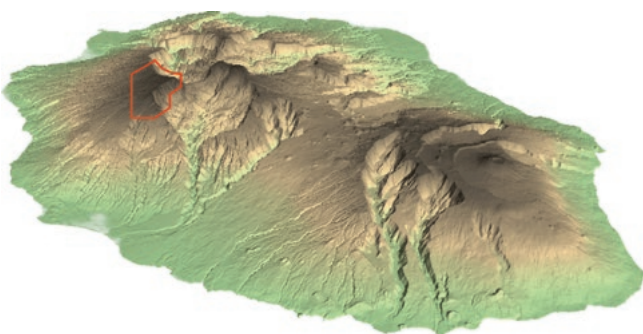
**Gilles PIGNON (MO)****Jean-François REBEYROTTE****Anne-Laure DIJOUX**

À l'instar de l'opération lancée sur le Maïdo par le Service régional de l'archéologie, et dans le cadre de ses missions renouvelées, le Service régional de l'inventaire de la Région Réunion (SRI) a décidé de lancer une série de lidars équivalents sur les trois cirques du massif du Piton des Neiges, en débutant

par le cirque de Mafate, dans le but de croiser les données géographiques avec d'autres sources : archives, toponymies et collecte de mémoire, et ainsi reconstituer l'histoire humaine des Hauts de l'île.



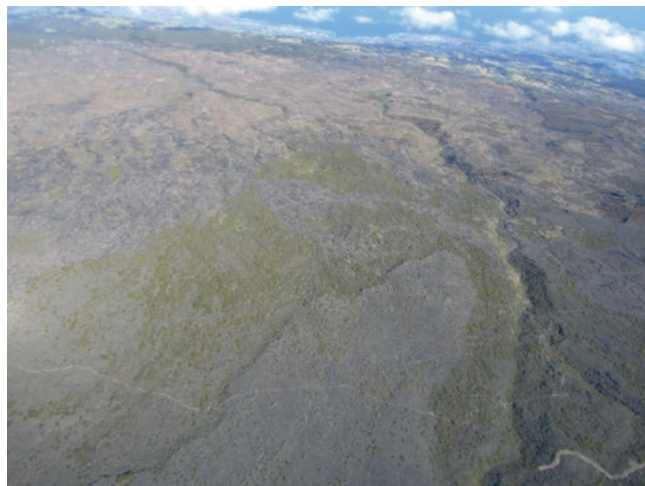
**[Fig. 21a]** : Extrait du modèle numérique de terrain du Maïdo



**[Fig. 21b]** : Modèle numérique de terrain de La Réunion



[Fig.21c]: Hélicoptère Écureuil de la compagnie Héllagon



[Fig.21d]: Vue en survol de la planèze du Maïdo



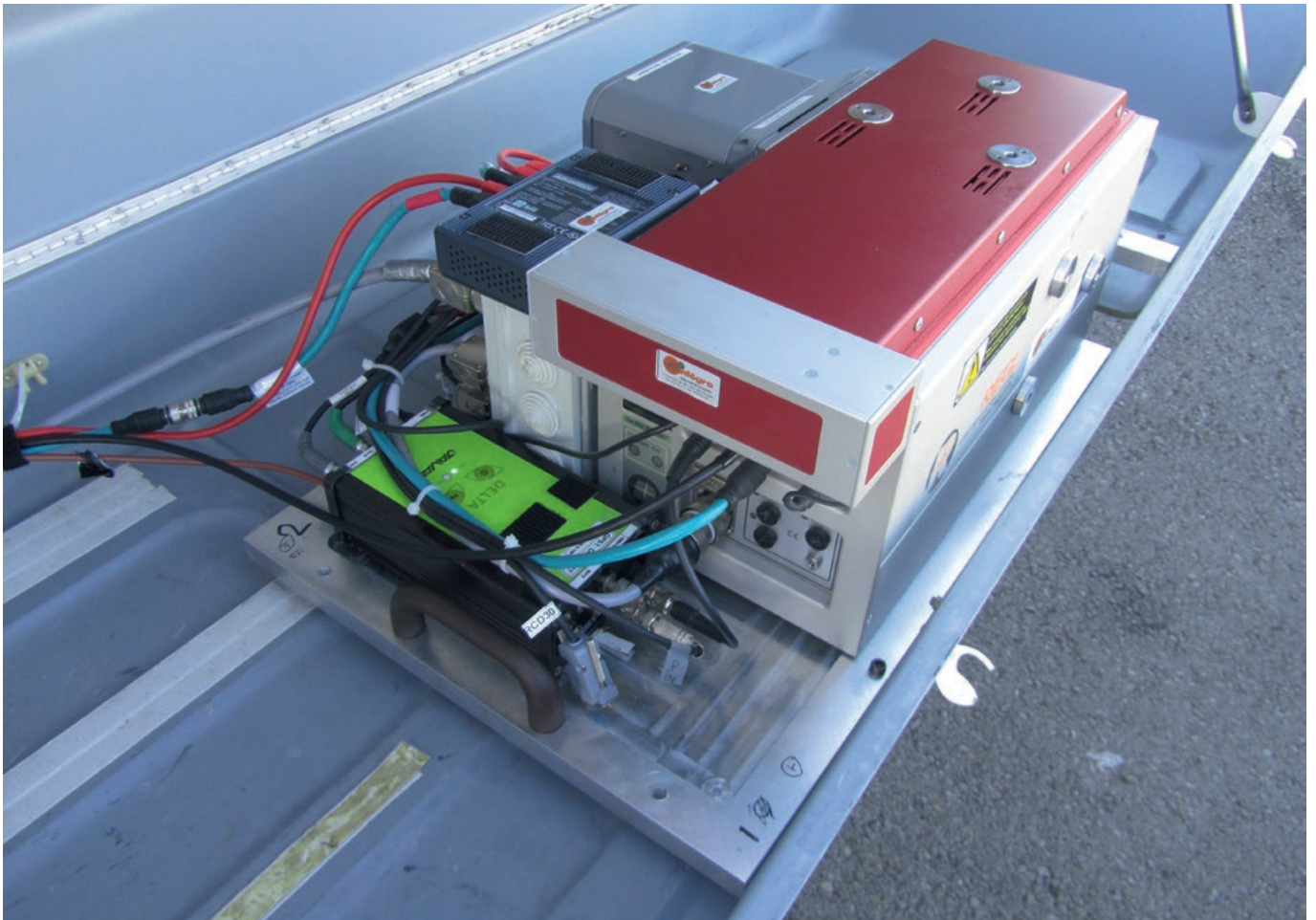
[Fig.21e]: Vue en survol du rempart de Mafate, du Maïdo et du Grand Bénare



[Fig.21f]: Vue en survol du Grand Bénare depuis le rempart de Cilaos



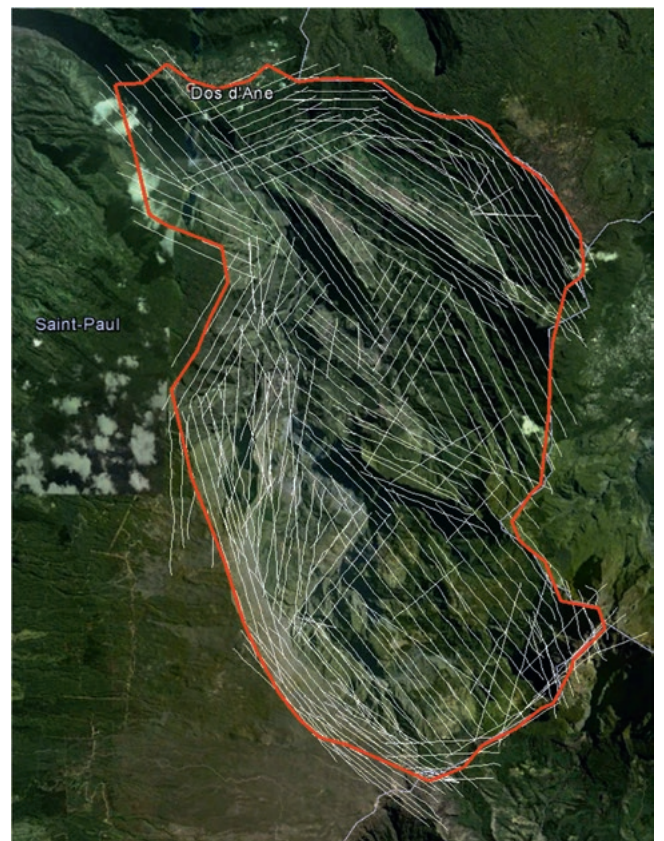
[Fig.21g]: Vue en survol du Grand Bénare depuis la planèze



[Fig. 21h] : Système lidar de la société Sintégra



[Fig. 21i] : Plan de survol du lidar sur le Maïdo



[Fig. 22] : Plan de survol du lidar sur Mafate

**Thomas ROMON (RO)**  
**Jean-François REBEYROTTE**  
**Édouard JACQUOT**  
**Lauren RANSAN**

L'ancienne prison Juliette Dodu est localisée dans le centre ancien de la ville de Saint-Denis-de-La-Réunion. Elle occupe la moitié d'un îlot, sur la parcelle AD354, d'une superficie de 4343m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un terrain rectangulaire de 96 m de long par 55 m de large, orienté nord-sud, en pente selon la trame urbaine, et situé entre les actuelles rues La Bourdonnais, Juliette Dodu et Alexis de Villeneuve. À l'angle des deux premières, est parvenu jusqu'à nos jours un petit bâtiment de plan carré au plafond voûté, qui abritait une cuisine : il s'agit probablement de l'un des plus anciens bâtiments maçonnés conservés à La Réunion. Le site ne possède qu'une seule entrée. Son enceinte est constituée de hauts murs et de façades de bâtiments, certains datant du 18<sup>e</sup> siècle. Ils délimitent un espace densément bâti, présentant trois cours : la plus grande dans l'angle nord-est, de 30 m par 15 m, la plus petite dans l'angle nord-ouest, de 15 m par 10 m, et la dernière dans l'angle sud-est, de 20 m par 15 m. Son histoire peut être retracée grâce aux recherches de Cyril Chatelain (CHATELAIN C., 2012a; CHATELAIN C., 2012b) et Bruno Maillard (MAILLARD B., 2010). Plusieurs plans détaillés du 19<sup>e</sup> siècle figurent également la prison : le plan Le Chandelier de 1806 (ANOM/23/DFC/112ter), celui de Jardin de 1821 (ANOM/23/DFC/171) et un plan de 1884 (ANOM/FM/56/REU4/45). La prison occupa probablement son emplacement actuel dès sa création, vers 1718 quand chaque paroisse de l'île est dotée d'un tel établissement. Elle est effectivement mentionnée sur ce site par les archives à partir de 1771. La prison était alors limitée à la partie nord de son emprise actuelle, et présentait notamment un bâtiment central, bloc « *où on plaçait les hommes dangereux* ». La partie sud abritait d'autres administrations, qui déménageront par la suite. Le site a été régulièrement densifié, avec la construction de bâtiments sur rues, et agrandi, notamment en 1846 avec d'importants travaux de réaménagement, et la démolition de la geôle centrale. Très transformées au 20<sup>e</sup> siècle, la plupart des ailes existent toujours au début du 21<sup>e</sup> siècle.

À la suite de l'ouverture du centre pénitentiaire de Domenjod, à l'extérieur du centre-ville, la prison Juliette Dodu est désaffectée en 2008, après avoir occupé la même fonction pendant près de 250 ans. Les services de la préfecture de La Réunion ont établi un cahier des charges pour la cession et la rénovation du site, prévoyant d'une part d'intégrer à l'aménagement un certain nombre de bâtiments historiques, d'autre part

de réaliser des recherches archéologiques préventives. Le diagnostic a été réalisé en août 2013, par l'INRAP sous la responsabilité de Thomas Romon.

L'opération a surmonté des contraintes techniques importantes, liées à la fonction carcérale du site. Il s'agissait d'une enceinte close, forte et haute, avec un portail d'entrée unique et d'autres passages étroits sur le site limitant la taille de l'engin utilisé : une pelle mécanique de 8 tonnes équipée d'un godet lisse de 1,6m de large, mais également d'un godet à dents et d'un brise-roche hydraulique. En effet, des aménagements en béton armé, murs et dalles atteignant jusqu'à 80cm d'épaisseur, devaient aussi être démolis, afin de rejoindre les zones à sonder et d'atteindre les niveaux archéologiques. Cinq tranchées de diagnostic ont été positionnées dans les seuls lieux dégagés et devenus accessibles à l'engin : deux sondages dans la cour nord-est, un sondage dans la cour nord-ouest, un sondage dans l'accès aux cours nord, un dernier dans l'accès à la cour sud-est, non sondée, pour une superficie totale de 115 m<sup>2</sup>.

Les tranchées ont mis au jour de nombreuses structures, correspondant à des constructions et destructions successives sur l'emprise, et les niveaux archéologiques qui leur sont liés. Si certains aménagements restent indéterminés à l'issue du diagnostic, d'autres peuvent être mis en relation avec les sources historiques pour documenter la chronologie du site.

Sur l'ensemble de l'emprise, on retrouve vers 14,80m NGR, parfois à 80cm sous le niveau de circulation de 2013, un niveau de sol ancien constitué d'un limon gris très induré contenant de très petits graviers, d'une épaisseur de 15 à 20 cm, et dont la base est composée d'un fin niveau de mortier et de charbon. Il s'agit d'un marqueur stratigraphique important interprété comme le sol mis en place lors des réaménagements de 1846, qui ont entraîné de nombreuses modifications sur le site.

Au nord, on retrouve quatre murs arasés antérieurs à ce sol. Le premier, orienté est-ouest, est constitué de galets de roches volcaniques liés avec un mortier terreux. Il est conservé sur une assise, soit une dizaine de centimètres, et apparaît vers 14,60m NGR. Il a une largeur de 50cm et une longueur de 8m dans le sondage, et se poursuit, vers l'est. Cet aménagement n'a pu être identifié sur les plans consultés et reste donc indéterminé. Il fonctionne avec un niveau sol, qui, vers l'est est formé de terre brun foncé qui contient quelques fragments de céramique et de faune consommée (du

bœuf), et, vers l'ouest, est aménagé par un niveau de petits cailloux de quelques centimètres d'épaisseur qui contient des éléments de céramique et de verre.

Deux autres murs, parallèles et espacés d'une dizaine de mètres, sont orientés nord-sud, et se développent au-delà des sondages dans les deux directions. Leur largeur est de 1,7m. Ils sont constitués de blocs relativement importants de roches volcaniques équarris et montés au mortier sans blocage, conférant ainsi à l'ensemble une très grande solidité. Leur sommet arasé apparaît vers 14,80m NGR, soit à l'altitude du niveau de sol postérieur à 1846. Il est conservé sur deux assises, entre 60 et 90 cm de hauteur, et présente un ressaut de fondation vers l'est pour celui situé à l'est, et vers l'ouest pour celui situé à l'ouest. Le quatrième mur, orienté est-ouest, apparaît principalement dans la coupe sud, ce qui rend difficile son observation. Il relie les deux murs précédents. Son mode de construction est identique. Il pourrait s'agir d'un mur de refend. Ces trois derniers murs, de par leur morphologie et leur orientation, appartiennent très probablement à un même bâti et le sol en cailloutis précédemment décrit lui est contemporain. Par ailleurs, en recalant les données du diagnostic sur les plans anciens, on constate que sa localisation correspond à celle du bâtiment central présent dès les premières mentions de 1771. C'était un bâtiment de base carrée, aux murs épais, d'une douzaine de mètres de côté et très bien maçonné. Les vestiges de ce bâtiment sont conservés sur au moins deux assises, soit plus d'une soixantaine de centimètres, au-dessus du ressaut de fondation. Les sols contemporains de l'utilisation du bâtiment sont également conservés. La présence de témoins du bâtiment central disparu en 1846, connu par les sources historiques mais dont il aurait pu ne rester aucune trace archéologique sur le terrain, est un des résultats majeurs du diagnostic et un argument pour la poursuite des recherches par une fouille préventive. Au dessus des niveaux de démolition du 18<sup>e</sup> siècle des structures du 19<sup>e</sup> apparaissent, tels deux murs, orientés nord-sud, larges de 30 cm, conservés sur une assise. Le plus à l'est est longé par un caniveau. Ils correspondent à un atelier indiqué sur le plan de 1884. Sous la cour nord-ouest, un jardin et ses aménagements, ont été mis au jour. Il s'agit d'un niveau limoneux brun foncé de 30cm d'épaisseur qui apparaît vers 14,70m NGR, soit 25 cm sous le niveau de circulation de 2013. Il renfermait des alignements de tuiles en terre cuite verticales, selon un usage fréquent pour délimiter les parterres dans les jardins créoles, comme cela a pu être observé dans une composition du milieu du 20<sup>e</sup> siècle de la maison Déramond-Barre (JACQUOT É., 2016b). Au sud, le sol de 1846 se retrouve à 15,85 m NGR. Il se présente comme une couche de 4 cm d'épaisseur mêlée de fragments de mortier. Au-dessous, une couche de

30cm de limon brun contenant des fragments épars de mobilier de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et du début du 19<sup>e</sup> siècle repose directement sur le terrain naturel. Les tranchées ont surtout mis au jour les éléments de la conduite souterraine en terre cuite, dont la pose est bien datée par les archives des réaménagements de 1846. Elle est constituée d'éléments cylindriques de 60cm de longueur et de 10 à 12cm de diamètre, dont les extrémités s'emboîtent. Enfin, si aucune trace de bâtiments n'a été détectée, on retrouve les vestiges du bassin indiqué sur le plan de 1884.

Le petit mobilier est relativement rare. Il correspond à de très petits fragments de vaisselle en céramique et en verre, de pipe en terre cuite et à quelques restes de faune consommée (porc et bovin), piégés dans les sols. Aucun élément de l'univers carcéral n'a été retrouvé. Cependant, les sondages effectués confirment que les déchets étaient évacués à l'extérieur. Les éléments résiduels retrouvés restent des indicateurs chronologiques et documentent la vie à l'intérieur de la prison.

Les résultats du diagnostic ont été valorisés par une bâche d'exposition et un film réalisé par Lauren Ransan. Ils ont été intégrés à l'appel à projets pour la cession et la rénovation du site, qui a retenu celui de la Société d'habitations à loyer modéré de La Réunion (SHLMR). Une fouille préventive associant des mesures d'archéologie sédimentaire et d'archéologie du bâti, a été prescrite en 2015 sur la totalité de l'emprise, et distinguant comme prioritaire la partie nord du site, la plus dense car la plus longtemps occupée par la prison. La problématique de l'opération consiste à dégager, décrire, interpréter, dater et comparer l'ensemble des vestiges antérieurs à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, afin de comprendre, grâce aux traces matérielles retrouvées sur le terrain, les différents états successifs de la prison, leur organisation spatiale et leur évolution chronologique, ainsi que la fonction des éléments restés indéterminés, qui peuvent remonter aux origines de la ville de Saint-Denis.

#### BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

- CHATELAIN C.** 2012a - *Naissance de la prison réunionnaise*, criminocorpus.hypotheses.org/7339
- CHATELAIN C.** 2012b - *La prison Juliette Dodu à La Réunion : fermeture de la "honte de la République"*, criminocorpus.hypotheses.org/7333
- MAILLARD B.**, 2010 - *Les noirs des geôles : la répression pénale des esclaves à l'île Bourbon, entre puissance publique et pouvoir despotique des maîtres 1815-1848*, Thèse de doctorat, Université de La Réunion.)



[Fig. 23a] : Vue extérieure de l'enceinte de la prison et du bâtiment du 18<sup>e</sup> siècle à l'angle des rues Labordonnais et Juliette Dodu



[Fig. 23b] : Vue intérieure du bâtiment d'angle

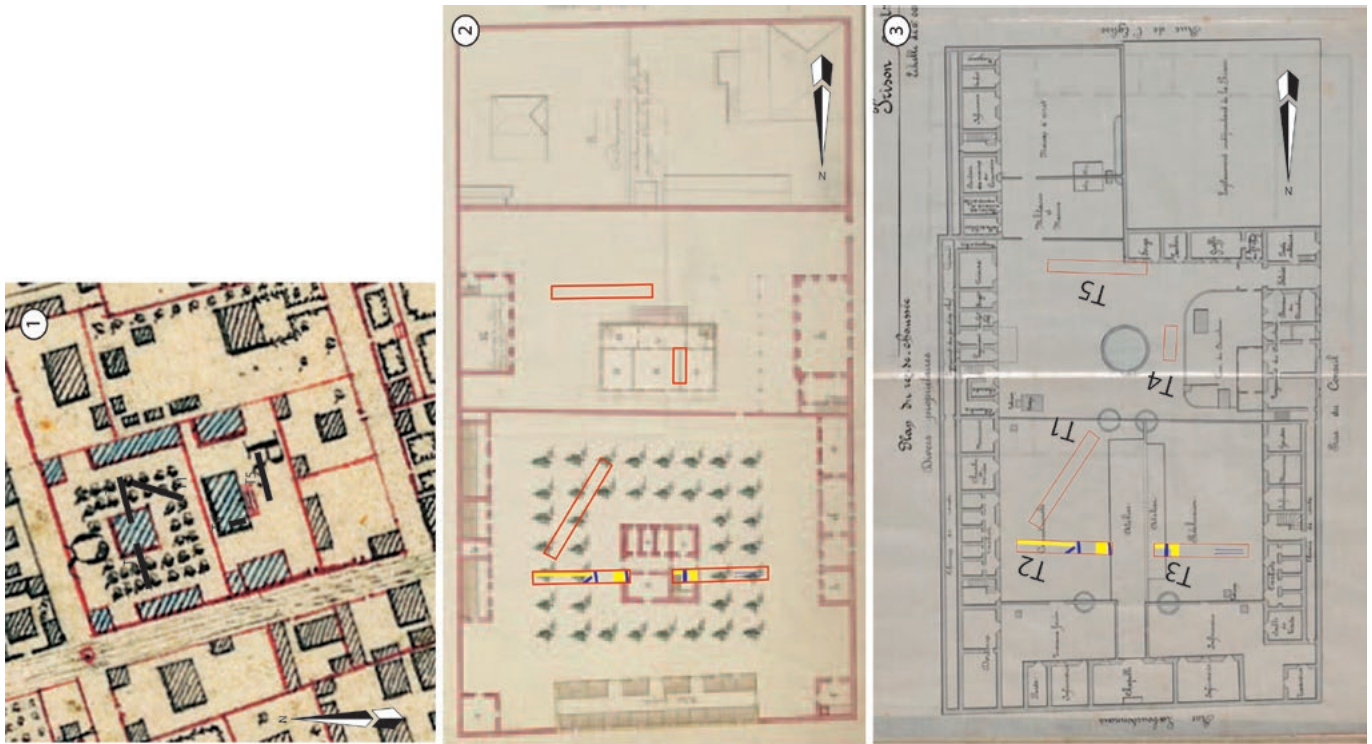




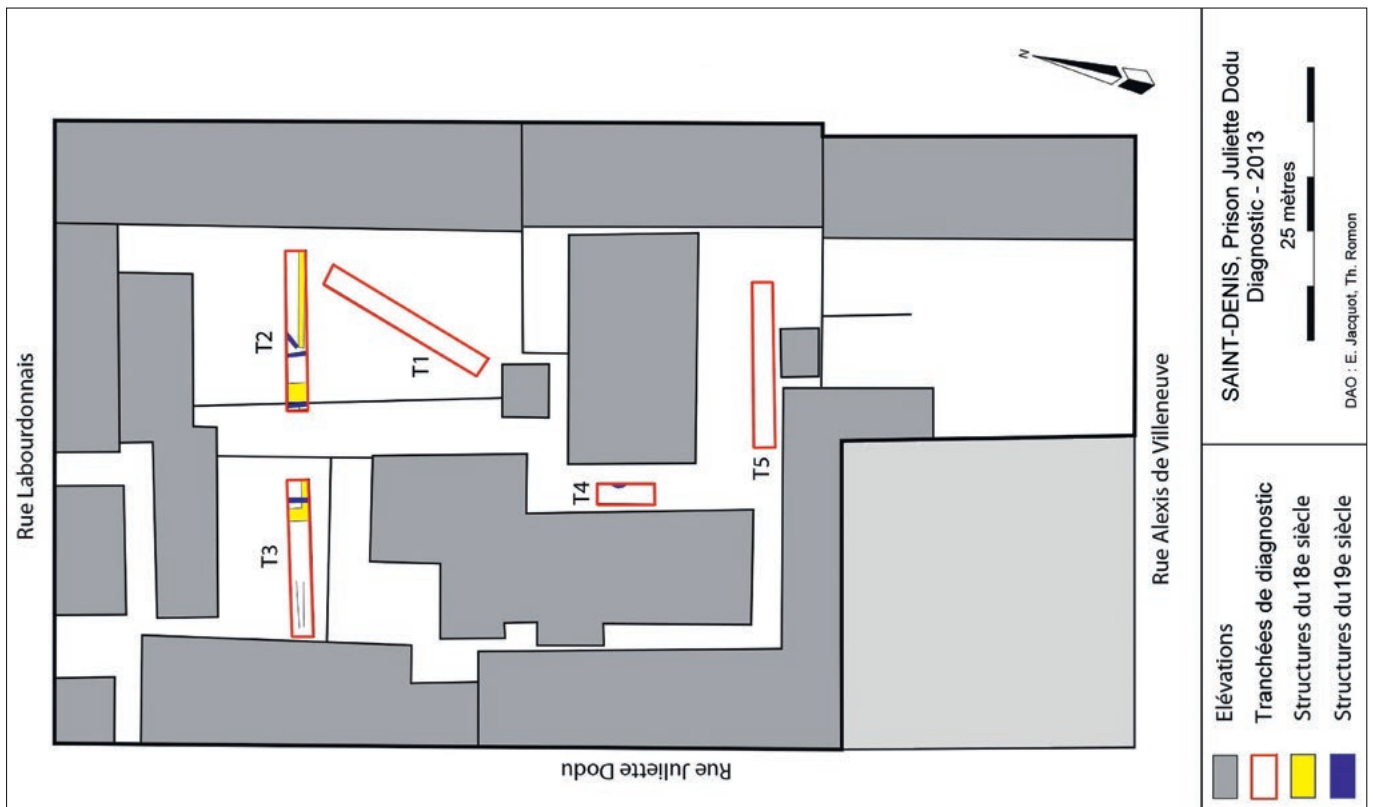
[Fig. 23c] : Vue de l'entrée et seul accès de la prison Juliette Dodu



[Fig. 23d] : Vue depuis la cour sud de la prison



[Fig. 23e] : Situation de la prison sur le plan Le Chandelier de 1806 (1), le plan de Gardin de 1821, et un plan de 1884



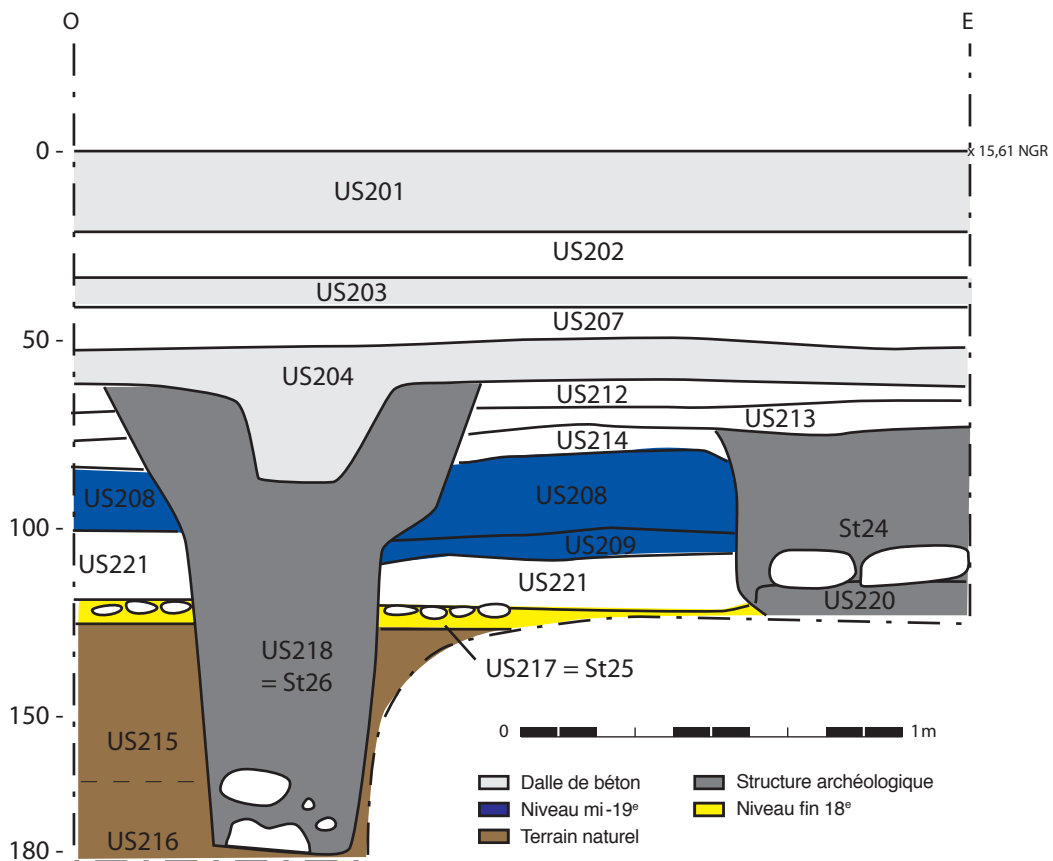
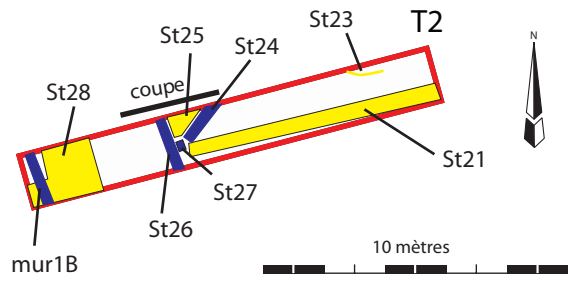
[Fig. 23f] : Plan du site, des sondages et des structures découvertes



[Fig.23g] : Diagnostic de la cour nord-est



[Fig.23h] : Ouverture du diagnostic entre les cours nord



**[Fig. 23i]** : Vue et relevé de la coupe stratigraphique nord de la tranchée 2. Les US 208 et 209 correspondent au sol induré daté du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, l'US 217 au sol daté de la fin du 18<sup>e</sup> siècle.



[Fig. 23j] : Vue des deux cours nord depuis l'est



[Fig. 23k] : Vue des deux cours nord depuis l'ouest



[Fig. 23l] : Vue des structures indéterminées dans la tranchée 2



[Fig. 23m] : Vue des vestiges du bâtiment central du 18<sup>e</sup> siècle détruit au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans la tranchée 3



[Fig. 23n] : Vue des vestiges du bâtiment central du 18<sup>e</sup> siècle détruit au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans la tranchée 2



[Fig. 23o] : Vue des vestiges des parterres de jardin dans la tranchée 3



[Fig. 23p] : Vue des vestiges du bassin du 19<sup>e</sup> siècle dans la tranchée 4



[Fig. 23q] : Segment de la canalisation de terre-cuite de 1846

**Sonia RIBES-BEAUDEMOULIN (MO)**

**Édouard JACQUOT (coord.)**

**Georges LEMAIRE**

**Benoît LEQUETTE**

**Philippe MAIRINE**

**Jean-Noël-Éric RIVIÈRE**

**Patrick MÉTRO**

**Marine FERRANDIS**

**Élisa DUPUIS**

**Lauren RANSAN**

**Nadia CHARLES**

La paléoforêt de la Rivière des Galets est localisée dans le lit du cours d'eau du même nom, un kilomètre en amont des Deux Bras, aux portes du cirque de Mafate. Il s'agit d'un ensemble remarquable de troncs d'arbres morts, conservés dans les sédiments de la rivière à l'état de bois organique, c'est pourquoi l'on parle de «paléoforêt» et non de «forêt fossile», la matière n'étant pas minéralisée. Le site a été remis au jour par une crue exceptionnelle, à la suite d'un événement cyclonique récent, probablement en 2002. Déjà connu des Mafatais, il a été reconnu comme patrimonial en 2009 par Marc Eulry du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), et Geneviève Planchat-Bravais du secteur ouest du Parc national de La Réunion (PNR). Les arbres de la paléoforêt se retrouvent sur plusieurs centaines de mètres le long du cours d'eau, principalement sur sa rive gauche. Ils se répartissent en trois zones. La zone 1 concentre la plupart des spécimens, visibles dans leur partie basse, au niveau actuel de l'eau. 50 individus ont été repérés en juillet 2013, numérotés, géolocalisés et mesurés, en hauteur et en circonférence. La plupart sont encore enracinés sur le sol exondé, d'autres sont semi-immergés, certains sont hors sol. Le site présentait alors deux arbres conservés sur une hauteur de plusieurs mètres. L'arbre n° 1 se détachait nettement dans le paysage et a ainsi permis la détection du site. Mais c'est l'arbre n° 43 qui a apporté la clé de compréhension du site. Il apparaissait en effet pris dans la coupe de la coulée de boue qui a recouvert la paléoforêt. Sa circonférence avait été pour moitié dégagée par l'érosion, mais pour l'autre moitié était encore encastrée dans ce qui forme aujourd'hui une terrasse. Son observation a immédiatement permis aux spécialistes de déduire que ces troncs ne représentaient pas un ensemble d'arbres morts récemment pour une raison indéterminée, dans le fond de la rivière, mais bien un site ancien, longtemps enfoui, et dégagé par un événement climatique contemporain. Il a depuis été emporté par une crue. La zone 2 n'est représentée que par un individu. La zone 3, la plus en aval comprend 3 individus, visibles dans leur partie haute, au sommet de la terrasse qui renfermait la paléoforêt.

En novembre 2012, une opération de prélèvement a été décidée afin de conserver, d'étudier et de valoriser ce patrimoine remarquable, impossible à sauvegarder *in situ* et risquant de disparaître lors de nouvelles crues.

La paléoforêt de la Rivière des Galets est en effet un site naturel majeur de La Réunion, mais constitue également un site de référence potentiel pour son histoire anthropique. Il constitue un « point zéro » à partir duquel les études pourraient mesurer l'impact différentiel provoqué sur l'environnement végétal par la présence humaine sur l'île, notamment dans les Bas de l'ouest. Réciproquement, le registre paléobotanique pourrait avoir enregistré, sur d'autres sites, l'empreinte environnementale accompagnant les phénomènes de peuplement, ou vraisemblablement, l'absence de telles empreintes. C'est à ce titre que le Service régional de l'archéologie a décidé d'apporter son expertise opérationnelle à ce projet.

L'opération a été réalisée en décembre 2013. Elle associait respectivement les équipes du Muséum départemental d'histoire naturelle, coordonnée par Sonia Ribes-Beaudemoulin, avec la Société réunionnaise des amis du Muséum (SRAM), de la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI), coordonnée par Édouard Jacquot et Georges Lemaire, du Parc national de La Réunion, coordonnée par Benoît Lequette et Jean-François Bénard, de l'Office national des forêts (ONF), de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), de l'association *archéologies* et de l'association *Les Deux Arbres*. Les équipes ont été complétées sur le terrain par le géologue Philippe Mairine et de la vidéaste Lauren Ransan, et postérieurement par les botanistes Jean-Noël-Eric Rivière du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de La Réunion et Patrick Métro de l'Office municipal de développement agricole et rural (OMDAR) de Saint-Pierre, le Centre de datation par le radiocarbonate (CDRC) de Lyon, et par la dessinatrice Nadia Charles. Le transport terrestre a été assuré par Taxi Mafate et le transport aérien par Mafate Hélicoptères et feu le pilote Philippe Morin.



L'opération consistait à prélever des échantillons de bois sur une partie des spécimens, en fonction de leur état de conservation, de leur accessibilité et de la volonté de laisser certains d'entre eux en place pour les missions de médiation sur le site. 17 arbres ont ainsi été échantillonnés. Ils ont été étiquetés afin de pouvoir corréler les prélèvements aux données, puis tronçonnés par coupe transversale de manière à accéder à la section la plus représentative. Les échantillons ont été transportés par hélicoptère jusqu'au parking des Deux Bras puis par véhicule tout-terrain jusqu'au parking de la Rivière des Galets et enfin dans les réserves du muséum à Sainte-Clotilde où ils sont conservés. L'arbre n° 1, de 1,59 m de circonférence à 1,5 m du sol, et de 3,5 m de hauteur, a ainsi été prélevé sur un segment de 2,5 m. Les spécimens prélevés sont destinés à demeurer dans les collections à titre patrimonial et seront exposés au Muséum d'histoire naturelle à Saint-Denis, afin de pouvoir être admirés par tous les publics à La Réunion, et par les générations futures. En 2014 et 2015, les prélèvements ont été redécoupés en trois lots, échantillons destinés respectivement aux études spécialisées et à la médiation.

L'étude géologique a été réalisée par Philippe Mairine. Cette forêt poussa il y a 1 500 ans sur les berges de la Rivière des Galets, sur une première coulée boueuse faite de petits blocs et de graviers, peu arrondis. Elle fut recouverte par une seconde coulée de boue, quelques centaines d'années plus tard. Ces phénomènes fréquents et monstrueux dans les ravines de l'île, peuvent s'étaler sur des kilomètres en charriant un volume considérable de matériaux, et des blocs de très grande taille. La seconde coulée a pris naissance en amont du site et non à l'aplomb, car elle a laissé les arbres en place, sinon elle les aurait écrasés. Dans un premier temps, la coulée a donc entraîné un enfouissement du bas des arbres, par un débordement de boue fine. Dans un second temps, plus turbulente, elle a emporté des matériaux plus grossiers, et le haut des arbres a été cassé. Les troncs d'arbres morts se sont conservés en l'absence d'oxygène, à l'intérieur de cette gangue détritique. À une époque indéterminée, la coulée a été érodée une première fois mais pas jusqu'à la base, puis recouverte d'alluvions, et enfin, il y a environ 15 ans, elle a été érodée une seconde fois, par une crue cyclonique. Le sédiment a été emporté laissant en place les troncs et souches d'arbres enracinés, et le niveau de la Rivière des Galets est redescendu à celui où se trouvait la paléoforêt. Son cas est représentatif de l'histoire géologique mouvementée de La Réunion, faite de constructions et de destructions.

Les arbres n° 1, 11, 12, 39 et 50, ont été datés au Centre de datation par le radiocarbone (CDRC) de Lyon, apportant un résultat majeur pour la science sur l'île de La Réunion. Les dates obtenues remontent en effet à près de 1500 ans avant le présent, entre  $1785 \pm 30$  BP et  $1550 \pm 25$  BP. Les dates calibrées sont respectivement comprises entre 136 et 570 AD. Les datations absolues font donc remonter ce cortège végétal, entre le 2<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> siècle après J.-C., soit au moins 1000 ans avant l'arrivée de l'être humain à La Réunion, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, en l'état actuel des connaissances.

L'étude des bois est réalisée par Jean-Noël-Éric Rivière et par Patrick Métro. Elle procède par observation visuelle de la structure du bois en coupe et mesure de sa densité. L'examen des 17 échantillons prélevés est encore en cours, mais une hypothèse peut désormais être avancée pour l'arbre n° 1. Comme on l'observe sur des arbres actuels, le n° 1 a été cassé dans sa jeunesse, rejetant trois tiges qui se sont soudées par la suite dans la partie basse du tronc mais que l'on distingue encore dans la partie haute et en coupe. L'arbre n° 1 de la paléoforêt de la Rivière des Galets pourrait être un *Foetidia mauritiana*, ou « bois puant », vu la structure du bois et sa densité, égale à 1,1. Il s'agit d'un arbre endémique de La Réunion et de Maurice, ce qui est cohérent avec la datation absolue obtenue. Cette espèce est assez rare aujourd'hui dans l'île, mais devait être assez commune dans la forêt primaire ayant précédé l'arrivée de l'Homme dans les Mascareignes. De par son large diamètre, cet arbre structurant devait certainement, avec d'autres espèces, en constituer la canopée, c'est-à-dire le sommet végétal.

Ce site constitue donc un vestige unique de la grande forêt primaire des Bas de l'île, dont il ne reste dans l'environnement actuel que des reliques. Comme l'avait esquissé la découverte dans le marais de l'Ermitage de graines et d'ossements d'espèces animales éteintes, tortues, oiseaux, l'étude scientifique de la paléoforêt de la Rivière des Galets laisse aujourd'hui espérer reconstituer une parcelle de ce paysage végétal disparu, qui nous est ainsi rendu.

Les résultats de cette opération ont été valorisés par un article de presse, une bâche d'exposition dans la collection *Archéologie australe*, un film réalisé par Lauren Ransan, et une mallette pédagogique destinée au jeune public qui sera déployée à partir de 2017.



[Fig. 24a]: Vue de l'arbre n° 1 de la paléoforêt



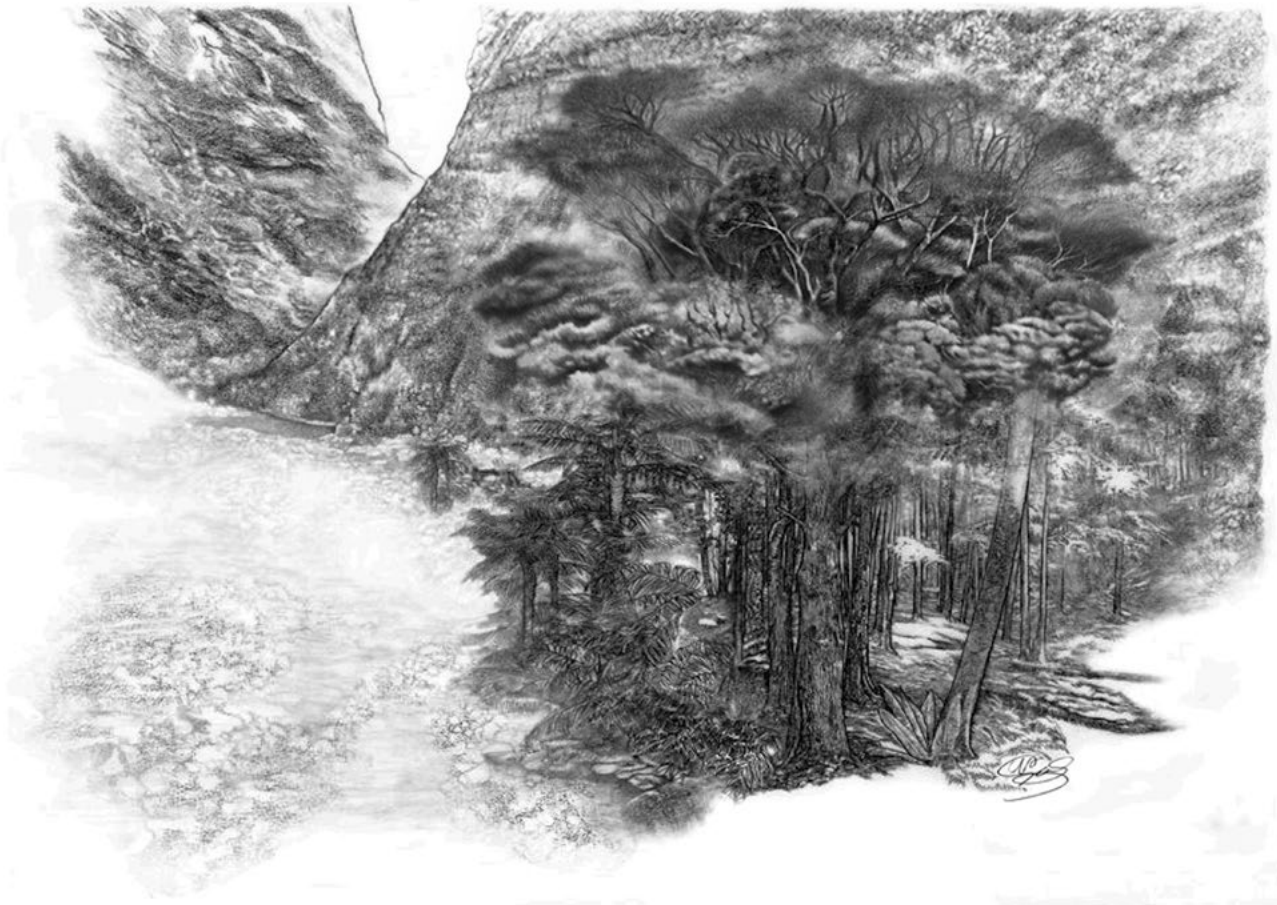
[Fig. 24b]: Détail de l'arbre n° 1 et d'un bloc pris dans la fourche



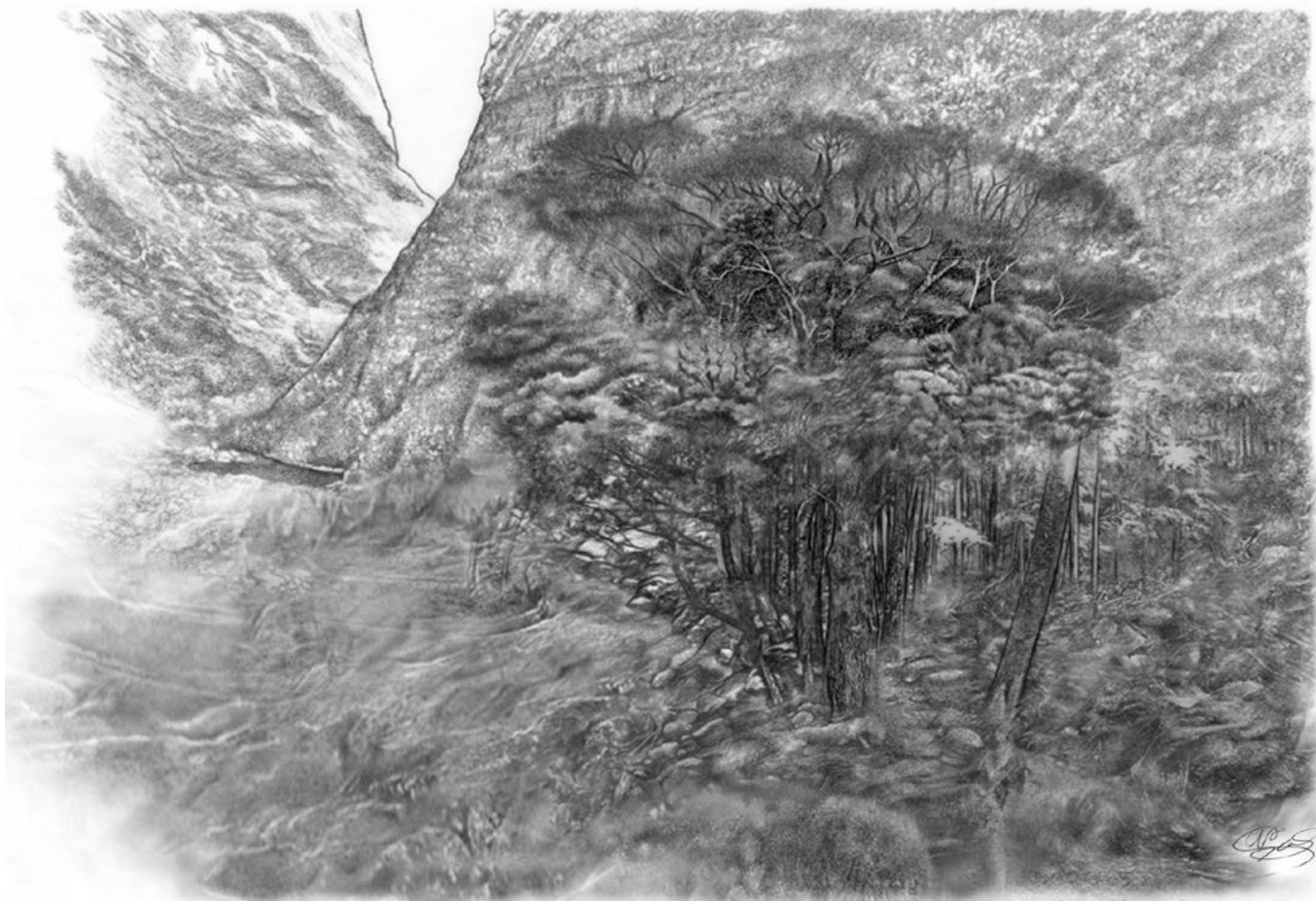
[Fig. 24c]: Détail de l'arbre n° 43 pris dans la coupe de la terrasse de la coulée boueuse



[Fig.24d] : Vue de l'arbre n° 43 de la paléoforêt et de la coupe de la terrasse de la coulée boueuse



[Fig. 24e] : Représentation de l'état d'origine de la paléoforêt, il y a plus de 1500 ans



[Fig. 24f] : Représentation de l'enfouissement du bas des arbres par la coulée boueuse, il y a 1500 ans



[Fig.24g] : Représentation de la destruction du haut des arbres par la coulée boueuse, il y a 1500 ans



[Fig.24h] : Représentation de l'érosion de la coulée boueuse par la crue cyclonique, il y a 15 ans



[Fig. 24i] : Représentation des vestiges de la paléoforêt, en 2013



[Fig. 24j] : Vue de la paléoforêt en 2013



[Fig.24k] : Prélèvement de l'arbre n° 1



[Fig.24n] : Transport de l'arbre n° 1 par hélicoptère



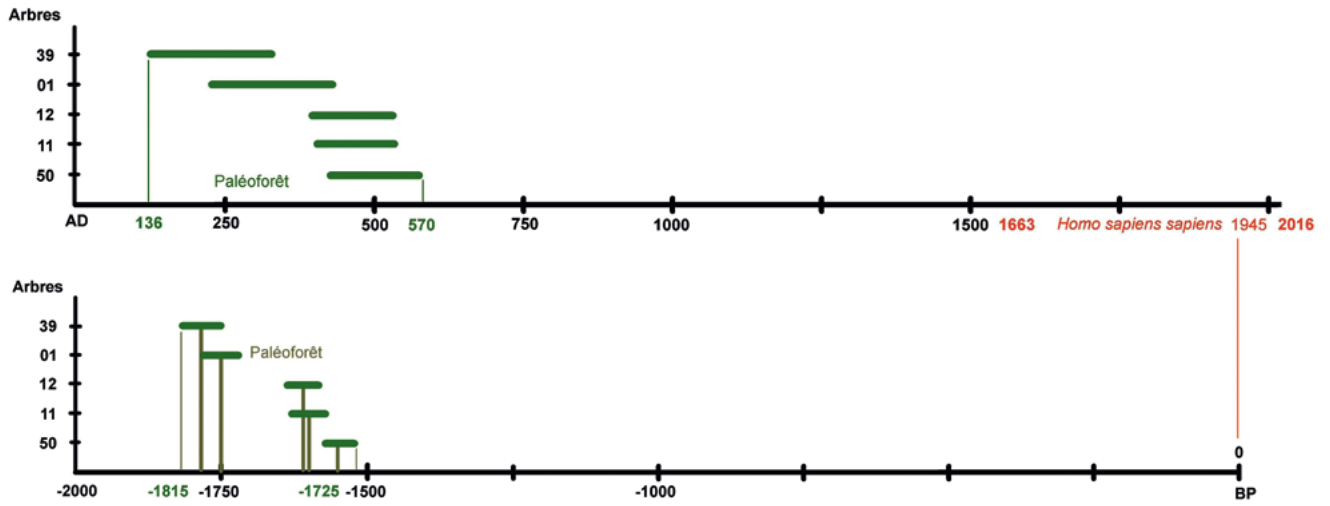
[Fig.24l] : Prélèvement de l'arbre n° 12



[Fig.24m] : Découpe de l'arbre n° 12



[Fig.24o] : Conditionnement des autres prélèvements



[Fig. 24p]: Datations radiocarbone de la paléoforêt



[Fig. 24q]: Structure du bois de l'arbre n° 1



[Fig. 24r]: Un *Foetidia mauritiana* actuel





[Fig. 24s]: Échantillons de bois de la paléoforêt

**Marine FERRANDIS**  
**Georges LEMAIRE (RO)**  
**Lauren RANSAN**

Le site étudié est localisé sur la commune de Saint-Paul, dans le secteur du Tour des Roches, au nord-est de l'étang, sur la rive droite de la Ravine Bassin, entre le chemin du Bassin Vital et le chemin des Raphias, dans le quartier de La Perrière. Sur ce site, associé au toponyme du « Vieux Saint-Paul », se trouvent des ruines qui ont intéressé les historiens de l'Université de La Réunion, et qui avaient été prospectées dans les années 2000 par l'association GRAHTer, dans le cadre d'une commande du Conseil départemental de La Réunion, qui a procédé en 2007 à l'acquisition foncière du site, aujourd'hui protégé comme espace naturel sensible. En novembre 2013, une opération de prospection archéologique a été réalisée par la DAC-OI, sous la responsabilité de Georges Lemaire et Marine Ferrandis, dans une zone triangulaire d'une superficie d'environ sept hectares et correspondant à deux parcelles cadastrales, BC 103, la plus grande, et BC 238, plus petite.

La prospection pédestre a permis de dresser un plan topographique des nombreuses structures, terrasses et constructions en pierre sèche, qui s'organisent en trois zones : zone basse, zone intermédiaire, et zone haute.

La zone basse, ombragée et humide, se trouve au niveau du chemin des Raphias. Elle mesure environ 125 m de longueur sur 60 m de largeur. La structure la plus lisible, St C, se développe sur au moins 45 m de long. Elle est formée d'un ensemble de murets (M1 à M6) conservés sur une faible hauteur, dessinant deux travées parallèles, larges d'environ 8 à 9 m. Le seul accès à la structure se situe dans un angle, entre les murs M4 et M2. Au-dessus, un puissant mur de terrasse a été aménagé pour soutenir un sentier. La structure St A est de plan rectangulaire et d'environ 80 m<sup>2</sup>. Ses murs sont conservés sur environ 1,50 m de hauteur. Elle est entièrement comblée de pierres. La structure St B est enfouie sous un empierrement de 15,80 m de long et 6,8 m de large. Ses murs sont conservés en moyenne sur 1,10 m de haut. Son orientation est suggérée par un palier à l'ouest, de 9,50 m de long sur 1,9 m de large. Cette zone présente des arbres fruitiers, essentiellement des manguiers, répartis entre les murets, et pourrait être interprétée comme un espace de jardins, potagers et vergers.

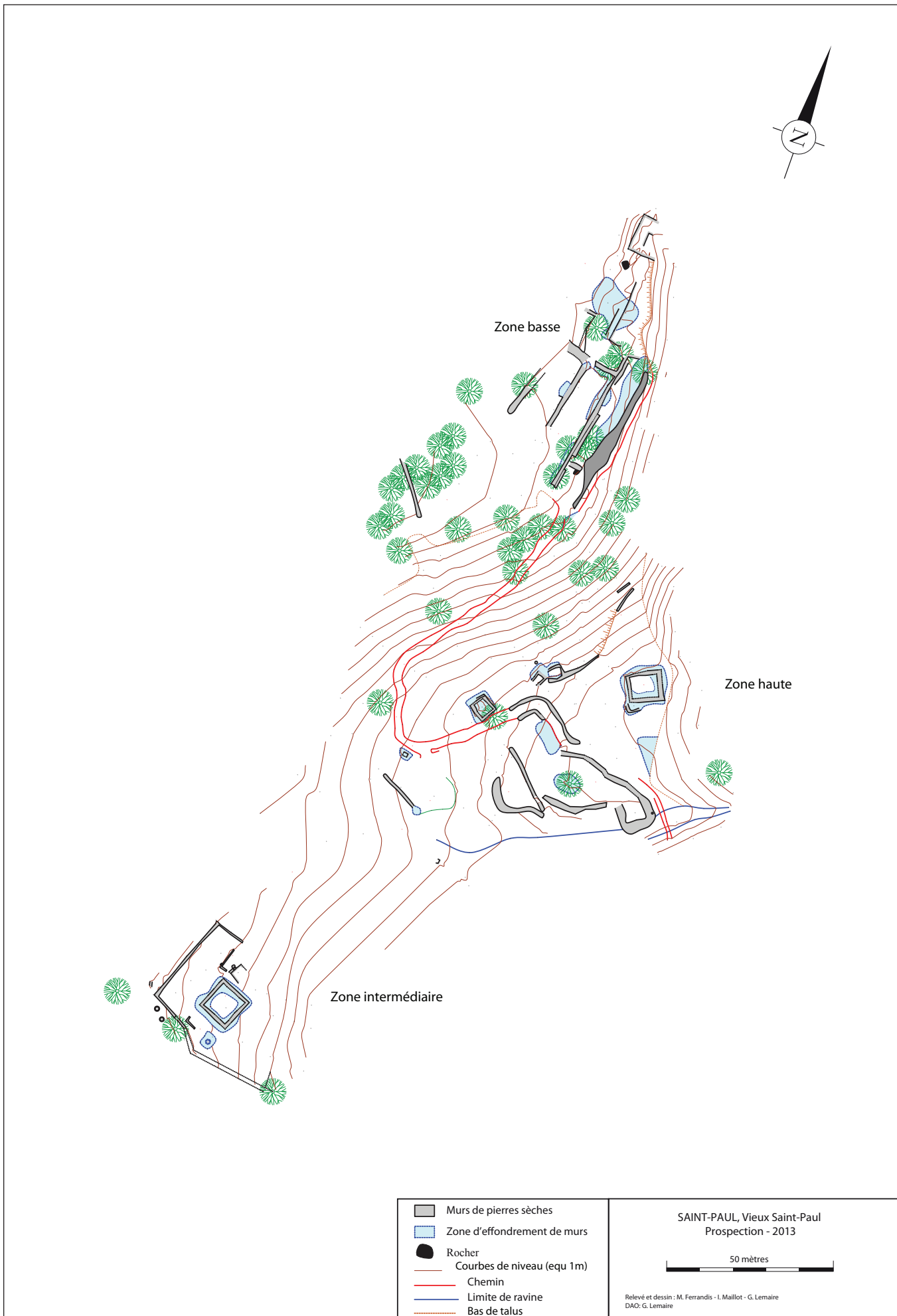
La zone haute présente des vestiges un peu plus dispersés sur un large plateau beaucoup plus sec, au pied d'une falaise, qui conduit au Bassin Vital. Elle mesure environ 90 m de longueur sur 75 m de largeur. La structure la plus imposante, St E, d'environ 40 m<sup>2</sup>

et de plan carré, présente près de son angle sud, un muret à angle droit qui double celui de la structure. À proximité part un sentier menant à la zone basse, délimité à certains endroits par des pierres. En le descendant, on trouve les structures St F, de plan carré et d'environ 15 m<sup>2</sup>, et St G, d'environ 2 m<sup>2</sup>. Toutes ces structures ont les murs montés à sec. Si St E, St F et St G sont sans ouverture apparente, les deux suivantes, St H et St I, sont ouvertes sur un pan et la première se prolonge par des murets (M10 et M11). Au sud du sentier, le mur M12 qui le délimite rejoint à l'est le bord d'une ravine sèche, et prend du volume jusqu'à y former une cuvette relativement profonde en forme de « U ». Celle-ci pourrait être un bassin de récupération d'eau. Toujours au sud du sentier, quatre murs (M13 à M16) ont été relevés. Les structures sans portes et le possible bassin pourraient également évoquer une zone d'élevage (avec enclos et abreuvoir ?).

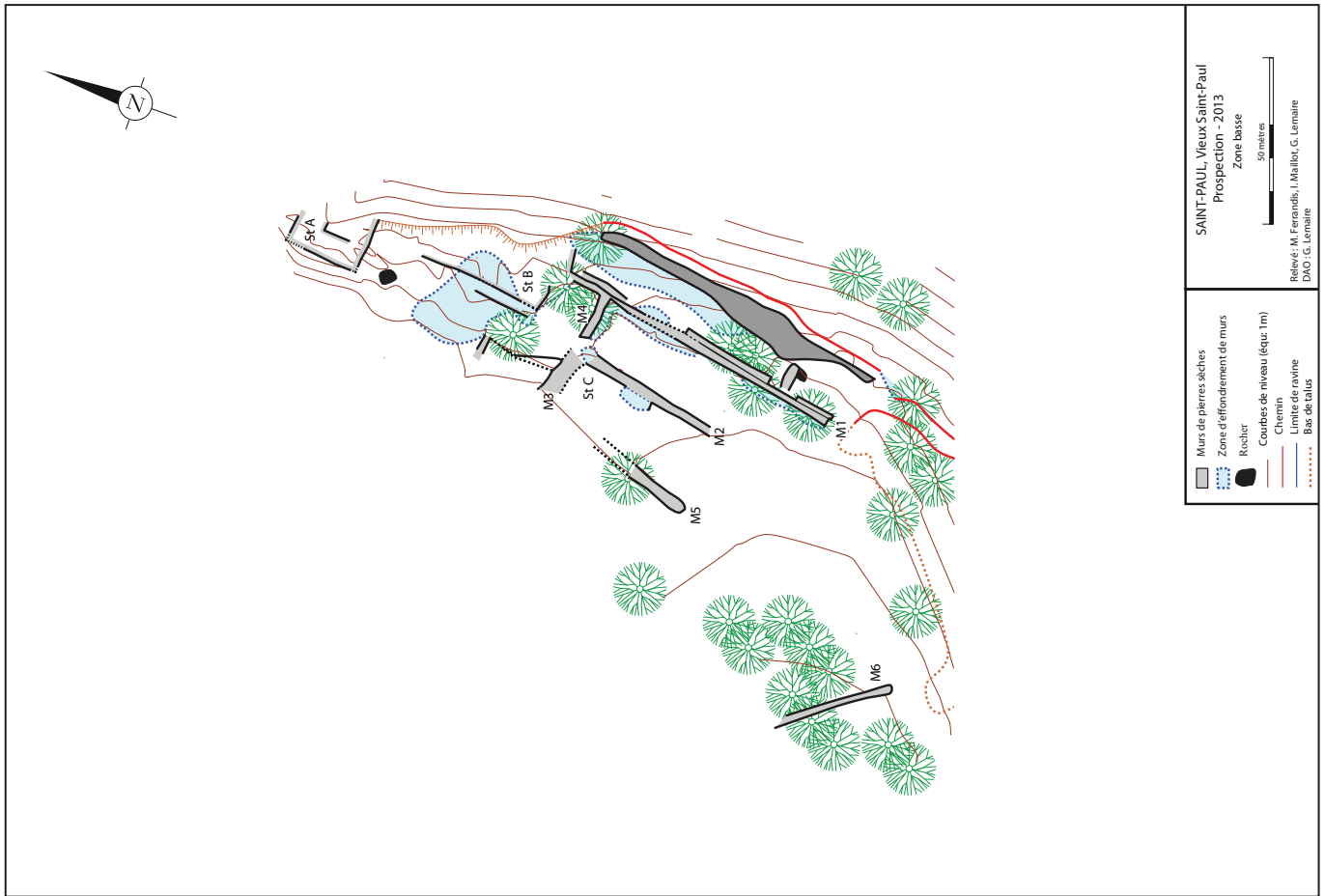
La zone intermédiaire, surplombant la Ravine Bassin, mesure environ 50 m de longueur sur 35 m de largeur. En son centre, la structure la plus imposante, St C est de plan carré et d'environ 80 m<sup>2</sup>. Elle présente une entrée à l'ouest. Au sud-est un empierrement rectangulaire de 10 m de long sur 3 m de large présentait un espace vide au milieu. Au sud-ouest un muret formant un angle droit (M7) délimite une plateforme, de 4 m de long. Au nord se trouve un autre muret à angle droit (M8), de 7 m de long et une structure, St D, présentant un palier aménagé sur son flanc ouest. À 10 m à l'ouest de St C, un mur (M9) d'environ 30 m se prolonge par retour à angle droit, au sud, le long de la ravine sur près de 45 m, et au nord sur 10 m. Il semble entourer l'ensemble de la zone.

Quant au mobilier, seuls quelques tessons de verre et de la faïence ont été observés.

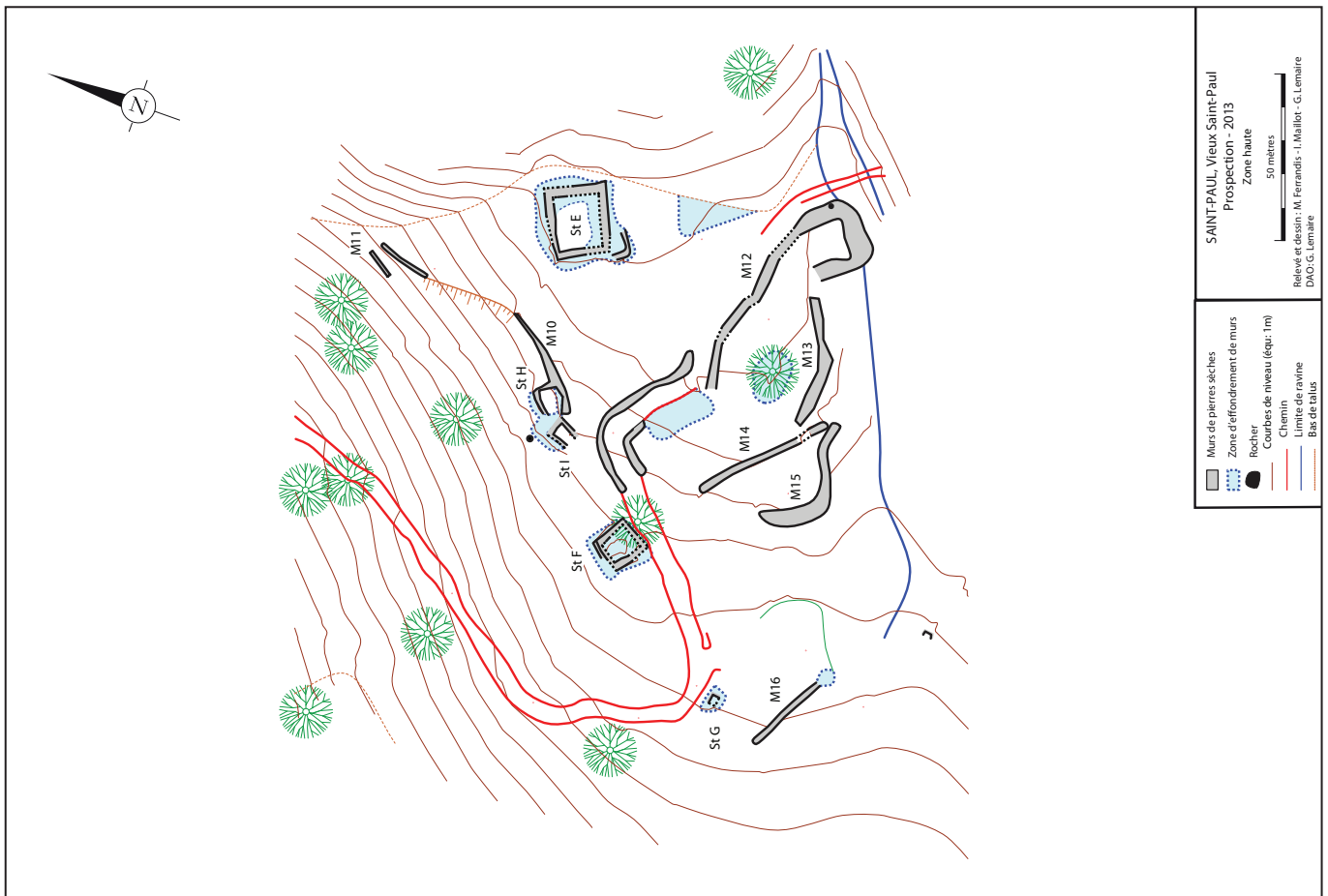
À l'issue de cette campagne, les prospecteurs s'interrogent sur la correspondance entre ces vestiges et la propriété de Jacques Fontaine, colon arrivé en 1665 qui a occupé ces terres et s'est vu octroyer en 1674 « une vieille habitation de Saint-Paul tendante d'un côté à la Plaine des Porcs et de l'autre à la ravine du Précipice [ravine Jardin], plus tout l'espace de terre depuis son habitation jusqu'à la ravine Laforge » (acte de concession du 17 février 1690). La tradition faisait également le rapprochement entre la structure carrée de la zone intermédiaire et une chapelle en pierre, baptisée en 1707, venue remplacer la première église en bois, détruite par un tremblement de terre.



[Fig. 25a] : Plan général des structures relevées sur le site dit du Vieux Saint-Paul



[Fig. 25b] : Plan de la zone basse



[Fig. 25c] : Plan de la zone haute



[Fig.25d] : Vue de la zone haute



[Fig.25e] : Vue de la zone basse

**Xavier PEIXOTO (RO)**  
**Fabrice BRUTUS**  
**Jean-François REBEYROTTE**

**Marine FERRANDIS**  
**Morgane LEGROS**  
**Lucas LATCHOUMAYA**

**Élodie PECAPERA**  
**Abel VACCARO**  
**Marine HERVÉ**

Le site dit du Vieux Saint-Paul est localisé au Tour des Roches sur la rive droite de la ravine Bassin. Il s'agissait de vérifier l'hypothèse d'une attribution aux premiers établissements de l'île. Parmi les ruines relevées en 2013, ce sont celles de la zone intermédiaire qui ont été sondées en 2015, en raison de la présence d'un bâtiment de base carrée désigné par la tradition comme une chapelle. Cette opération a permis de faire la part des choses.

Une surface de 320m<sup>2</sup> a été défrichée, permettant de dégager complètement la grande structure à base carrée, et partiellement la terrasse sur laquelle des aménagements sont installés de part et d'autre de la principale. Les structures sont apparues dès le retrait de la couverture végétale, le site n'étant pas stratifié. Parfois recouvertes d'humus, elles reposent sur un sédiment argileux très compact, formé par le ruissellement, matrice de blocs érodés, qui recouvre le substrat rocheux.

L'ensemble 1 correspond au bâtiment principal. Ce dernier présente un plan carré, et un espace intérieur de 8,80m par 8,80, soit 78m<sup>2</sup>. Les murs, conservés sur 40 à 80cm d'élévation, sont larges d'environ 1m. L'appareil est constitué de pierres basaltiques de modules extrêmement variés, avec deux parements et un blocage interne. Le liant principal est un mortier de terre. L'usage des pierres taillées a été réservé aux chaînages d'angles et au seuil de l'entrée. Beaucoup de ces blocs ont subi des récupérations ces dernières décennies. Un mortier de chaux corallienne a servi de liant pour ces parties. Les angles étaient probablement montés en carreau et boutisse. La porte est large d'environ 1,80m. Côté extérieur, le seul bloc du seuil conservé présente une fine feuillure de 1cm de profondeur. Le sol intérieur du bâtiment présente enfin un dallage soigné dont l'agencement indique une tripartition de l'espace. L'espace central, dans l'axe de la porte, présente de petites dalles, et est délimité par deux alignements de petites pierres. Les espaces latéraux sont aménagés avec de grandes dalles.

L'ensemble 2, est une plateforme large de 3,60m où des pierres de calage indiquent une construction sur poteaux ; l'ensemble 3 une plateforme de 4 m de côté ; l'ensemble 4 un empierrement dense ; et l'ensemble 5, un espace vide de 3,5 m de côté livrant des clous, et donc la trace possible d'un bâtiment excavé.

L'étude du mobilier a été réalisée par Morgane Legros. Seuls les goulots de bouteille semblent dater de la fin du 18<sup>e</sup> ou du début 19<sup>e</sup> siècle. Le reste du verre

et de la céramique, principalement des bouteilles et de la vaisselle courante d'origine européenne, date du 19<sup>e</sup> siècle et plutôt dans sa seconde moitié. Parmi le métal, on note enfin un outil de taille de bardeaux de bois. Le mobilier et l'homogénéité des structures indiquent une seule phase d'occupation, postérieure au début du 19<sup>e</sup> siècle.

Les observations de terrain concordent donc avec l'absence de ruines constatée sur le plan Le Chandelier de 1804-1806, récemment géoréférencé par Emmanuel Marcade de l'Université de La Réunion. Elles invitent à chercher une autre origine à cette occupation que celle supposée par la tradition. Le mobilier n'est pas caractéristique d'une activité spécifique. En revanche, les structures d'aménagement du bâtiment principal permettent de formuler une hypothèse.

D'une part, le dallage dessine en effet une tripartition de l'espace, avec un espace central, composé de petites pierres, et deux espaces latéraux, majoritairement composés de grandes dalles plates, constituant des surfaces plus uniformes. On pourrait voir dans le premier, un espace de circulation et dans les seconds, des espaces de stockage nécessitant un sol plus plan et isolé. D'autre part, le sol suit la pente du terrain naturel, avec un dénivelé de 90cm entre les deux extrémités du bâtiment, alors qu'un apport de remblais aurait suffi à un nivellement horizontal. Cela paraît peu compatible avec un habitat ou un bâtiment abritant une activité industrielle ou artisanale, et évoque davantage à un bâtiment agricole ayant une fonction de stockage.

Le site se trouve juste en retrait d'une zone de jardins et surplombant celle-ci. Ces jardins pourraient correspondre au « ti verzé », petit verger, appelé ainsi par opposition au grand verger La Perrière. L'histoire de ce domaine peut être retracée grâce aux recherches de Lucas Latchoumaya. Il comprenait des magasins de mangue et de maïs. Les environs présentent d'autres vestiges de ce type, au lieu-dit Hangar Déboulé, c'est-à-dire hangar écroulé. Il est donc vraisemblable que le bâtiment étudié corresponde à cette même fonction. Il pourrait s'agir d'un magasin, pour des productions non déterminées (riz, maïs, mangues, ylang-ylang), sans doute issues des jardins du petit verger. Ce dernier est probablement localisé dans la zone basse prospectée en 2013, dont les longs murets parallèles constituent sans doute des limites parcellaires. À l'issue de cette opération, il reste à poursuivre l'exploration des Bas de Saint-Paul à la recherche de vestiges des premiers colons.



[Fig. 26a] : Vue du bâtiment central avant dégagement



[Fig. 26b] : Vue du bâtiment central après dégagement

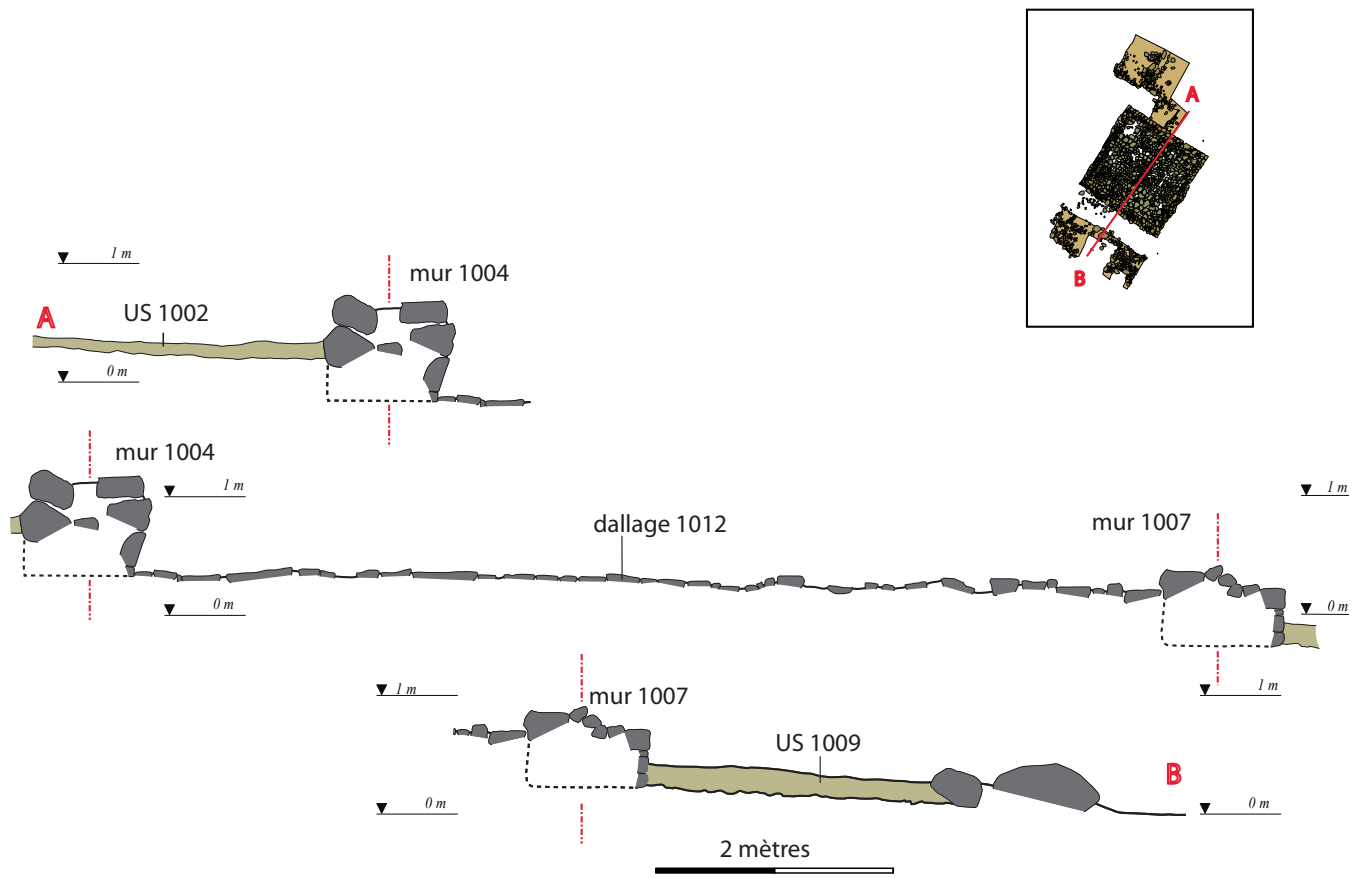


[Fig. 26c]: Orthophotographie de la zone intermédiaire





[Fig.26d] : Plan de la zone intermédiaire et du bâtiment principal



[Fig. 26e] : Profil de la zone intermédiaire et du bâtiment principal



[Fig. 26f] : Vue zénithale de l'angle nord-est



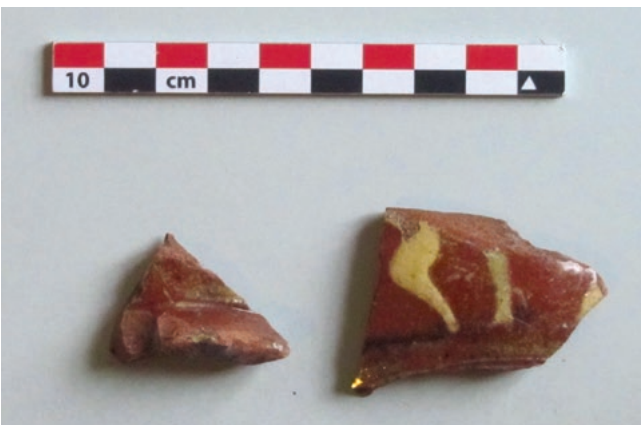
[Fig. 26g] : Vue latérale de l'angle nord-est



[Fig.26h]: Vue de l'entrée



[Fig.26i]: Vue de la coupe au seuil de l'entrée



[Fig.26j]: Céramique du Sud de la France, fin 18<sup>e</sup> - début 19<sup>e</sup> siècle



[Fig.26k]: Outil en fer pour bardeaux de bois

SAINT-PAUL  
Saint-Gilles-les-Bains  
Roches Noires

2013  
Surveillance de travaux (SU)

Colonial  
Funéraire

Éric KICHENAPANAÏDOU  
Georges LEMAIRE (RO)

Le site observé est localisé sur la commune de Saint-Paul, dans le secteur de Saint-Gilles-les-Bains au lieu-dit les Roches Noires. L'intervention a été déclenchée par la mise au jour d'ossements humains sur le chantier municipal mené par la société GTOI, de pose d'une canalisation en tranchée dans les niveaux de sable. Les ossements et le mobilier qui les accompagnait ont été prélevés par la gendarmerie. L'observation s'est déroulée au mois de septembre 2013, sous la responsabilité d'Éric Kichenapanaïdou et de Georges Lemaire. Les vestiges prélevés par les gendarmes n'ont pas été examinés en place et seulement brièvement dans leurs locaux, n'autorisant pas une étude d'anthropologie funéraire. La surveillance du chantier n'a pas permis non plus de repérer d'autres sépultures. Cependant la présence de clous en fer forgé de section carrée indique, comme au Cimetière Marin de Saint-Paul, une datation probablement antérieure à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle.



[Fig. 27a] : Clou en fer forgé



[Fig. 27b] : Vue de la tranchée de pose de la canalisation aux Roches Noires

SAINT-PAUL  
École Rosalie Javouhey

2014  
Surveillance de travaux (SU)

Colonial  
Funéraire

Éric KICHENAPANAÏDOU  
Georges LEMAIRE (RO)  
Marine FERRANDIS

Le site étudié est localisé dans la cour de l'école privée Rosalie Javouhey, rue du Père-Devalu, à Saint-Paul. Elle a été construite en 1960 sur l'emplacement du tout premier cimetière de la ville, datant du 17<sup>e</sup> siècle et utilisé jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle à la création du Cimetière Marin. Le terrain semble être resté inoccupé entre le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècles. L'intervention a été déclenchée par la mise au jour d'ossements humains sur le chantier municipal mené par la société OGEC, d'installation d'une cage d'ascenseur en excavation dans des niveaux de sable. L'observation s'est déroulée au mois de juillet 2014 sous la responsabilité de Georges Lemaire et d'Éric Kichenapanaïdou. La surveillance du chantier n'a pas permis de repérer d'autres sépultures que celles visibles en coupe.

En revanche des éléments ont été prélevés dans les déblais et examinés par Marine Ferrandis. L'étude des ossements humains a mis en évidence la présence de plusieurs individus matures et immatures. Une pathologie osseuse a été rencontrée sur un os adulte du tarse. L'état des dents, a révélé d'importantes usures de l'émail aussi bien sur des dents définitives que lactéales. Le mobilier ne peut pas être lié aux sépultures et correspond au bruit de fond habituel observé à Saint-Paul. Il présente des objets en fer (clous, récipient et fragment de cerclage de tonnelet), en verre (bouteilles et flacon), en porcelaine (vaisselle), en terre cuite (briques) et en kaolin (fragment de tuyau de pipe).



[Fig. 28] : Apparition d'ossements humains dans la coupe du terrassement de la cour de l'école Rosalie Javouhey

**Manuelle PRIÉ (RO)**  
**Georges LEMAIRE**

L'histoire de Saint-Philippe peut être retracée grâce aux recherches des historiens, notamment les travaux de Jean-Luc Théodora, (THÉODORA J.-L., 1995) de Roger Théodora (THÉODORA R., 2006), ainsi que l'ouvrage de Sulliman Issop et Raphaël Piras (ISSOP S., PIRAS R., 2010).

Plusieurs puits sont connus sur le littoral de Saint-Philippe. Parmi eux, le puits dit « des Anglais », localisé dans le quartier du Baril, est daté de façon certaine de 1822 (ADR/6J/130). Le puits dit « des Français », est localisé au Cap Méchant, dans le quartier de Basse Vallée. Le puits dit « arabe », autrefois dit « de Takamaka » est localisé entre ce lieu-dit et la Ravine Ango. Il a été étudié en 1973 par Bertrand Kervazo, dans le cadre du premier programme archéologique organisé à La Réunion (KERVAZO B., 1973). Sur ces deux derniers sites, une nouvelle opération de prospection a été initiée par le Service régional de l'archéologie sous la responsabilité de Manuelle Prié. Après une étude documentaire et un repérage en 2013, complétée d'une étude géologique par Philippe Mairine et d'une enquête orale, la campagne a été réalisée en novembre et décembre 2014 et a duré cinq semaines sur le terrain. Elle a consisté en un débroussaillage, puis en un relevé des deux puits et de leurs abords.

Le site du Cap Méchant se situe au niveau d'une rupture de pente, à l'interface de deux coulées volcaniques. Le Puits des Français se trouve au pied de l'ancienne falaise côtière correspondant à la première.

L'actuelle margelle, maçonnée en ciment, n'existait pas dans les années 1980, et pourrait avoir été construite sur les vestiges d'une maçonnerie plus ancienne, qui apparaît sur des relevés du BRGM des années 1960. Sur la margelle, on note aussi les traces de piquets d'une barrière en bois, remplacée aujourd'hui par une grille en fer. À ses angles, les murs et le sol présentent des négatifs de poteaux à mettre en relation avec une superstructure de couverture du puits qui existait dans les années 1970. Autour du puits, on relève un aménagement de sol, de forme rectangulaire et constitué de blocs de basalte, certains taillés pour former les angles et la bordure extérieurs, qui semble se prolonger pour structurer le parement intérieur du conduit vertical, sans doute la partie la plus ancienne. Elle est maçonnée avec des pierres plus régulières, mieux taillées et mieux agencées qu'à l'extérieur, et en partie recouvertes d'un enduit friable à base de chaux corallienne et de sable noir.

Le conduit vertical a été observé sur environ 6 m, mais les relevés du BRGM indiquent qu'il mesurait plus de 7 m. Sur la quasi totalité de la hauteur observée,

il traverse des bancs massifs et fissurés de basaltes. Une couche scoriacée apparaît dans sa partie basse. La paroi très irrégulière présente de nombreux renforcements et saillies. On y repère 3 trous de barre à mine qui attestent que des explosifs (probablement de la poudre noire) ont été utilisés, peut-être lors du creusement initial du conduit.

Du mobilier a été prélevé dans un renforcement en partie inférieure du conduit. Il comprend une dizaine de fragments de verre soufflé pouvant correspondre à une ou plusieurs dames-jeannes, deux tessons de céramique, dont un en grès gris portant des décors, et un fourneau de pipe en terre cuite blanche portant la marque imprimée « T.D ». Il est probable que le remplissage du puits contienne d'autres indices qui pourraient permettre de dater son utilisation et peut-être sa construction.

Une hypothèse peut être envisagée d'après Roger Théodora (THÉODORA R., 2006), se rapportant à un compte-rendu des travaux exécutés par le service des ponts et chaussées en 1872 (ADR/151/S1): « *Dans cette même localité, au quartier dit la Marine et à Basse Vallée, on a construit des puits qui rendent les plus utiles services à la population* ». Dans la mesure où aucun autre puits n'est connu à Basse Vallée, le puits mentionné est peut-être celui aujourd'hui connu comme le Puits des Français.

Aux abords du puits des Français, enfin, plusieurs aménagements ont été relevés, sur lesquels les témoignages n'apportent aucun éclairage. Différents accès, même s'ils ont été modifiés, pourraient remonter à la mise en place du puits, tel un chemin empierré sur la première coulée, et surtout un escalier adossé à la falaise, qui permet d'accéder à la seconde. À l'est, on trouve un alignement de blocs. Certains sont rapportés, d'autres correspondent peut-être aux vestiges d'un muret, matérialisant une délimitation dans la clairière du Cap Méchant. Au nord, un abri sous roche qui s'ouvre dans l'ancienne falaise côtière est fermé par un mur maçonné de 2 m de haut. Il ne semble pas être la base d'un ancien bâtiment et paraît relativement récent. À proximité, contre un gros rocher, une structure très perturbée en blocs de basalte liés au mortier de chaux semble correspondre aux restes d'un foyer. S'y trouvaient un essieu de charrette et une base de fourche en fer, très corrodés.

Le site du Puits dit « arabe » se trouve également à l'interface de deux coulées volcaniques. La première, constituée de bancs de basalte massifs fissurés et de bancs scoriacés, se retrouve sur presque toute la

hauteur du conduit et de la rampe d'accès. La seconde coulée, composée de bancs massifs de basalte, séparés par des interfaces boudinées ou cordées, s'observe en partie supérieure des parois sur une épaisseur moyenne de 1,50 m. Enfin, une couche de limon brun foncé, contenant de nombreux galets et quelques fragments de «gratons», est observée en partie supérieure des parois, sur une épaisseur maximale de 1,20 m. Elle correspond vraisemblablement au passage d'un ancien cours d'eau entre la formation respective des deux coulées.

Le Puits dit arabe est actuellement composé d'un conduit vertical et d'une rampe qui se rejoignent. Orientée nord-ouest/sud-est, la rampe, dans laquelle sont aménagées des marches, descend à ciel ouvert puis se prolonge par une galerie souterraine qui débouche en partie inférieure du conduit vertical. Ce dernier a été observé sur une hauteur maximale de 8,70 m. Ses parois sont très irrégulières. Son ouverture supérieure est délimitée par une margelle maçonnée de plan carré. Plusieurs témoignages indiquent que ce conduit n'existait pas dans les années 1950 : l'escalier donnait auparavant accès à une petite cavité dans laquelle les usagers venaient puiser l'eau. Son percement pourrait être lié à l'installation d'une pompe dans les années 1960. Des curages successifs ont été effectués régulièrement depuis cette époque, supprimant certainement le remplissage d'origine. Les aménagements actuels datent des années 1990. Des murets ont été construits au nord et au sud de la rampe d'accès et l'escalier a été rénové. Seules les deux dernières marches, dans la galerie souterraine, peuvent correspondre à un état ancien.

Une vingtaine de trous de barre de mine ont été observés dans les parois du puits, en partie inférieure de la rampe d'accès, dans la galerie souterraine et dans le conduit vertical. L'utilisation d'explosif pour briser la roche ne fait donc aucun doute. Il est cependant difficile d'affirmer que toutes ces empreintes sont contemporaines et de savoir si certaines correspondent au creusement d'origine du puits, d'autres étant visibles à mi-hauteur du conduit, vraisemblablement aménagé dans les années 1960.

À ce jour, aucun document d'archive ne permet de dater la construction de ce puits. Si en 1813, Joseph Hubert avait écrit au gouverneur anglais en place au sujet de deux puits qu'il avait proposé de creuser à Saint-Philippe, dont un à Takamaka (ADR/4J/86), ce projet n'avait pas abouti en 1815 au départ des Anglais, selon Jean-Luc Théodora (THÉODORA J.-L., 1995). Le nom du puits enfin, selon Roger Théodora (THÉODORA R. 2006),

serait apparu au 20<sup>e</sup> siècle. Il fait référence à une notice présentant La Réunion pour l'Exposition Universelle de 1900, dans laquelle A.-G. Garsault évoque un puits «*près de Saint-Philippe*» qu'il juge pouvoir avoir été construit par «*des marins ou des habitants sédentaires, en tout cas des hommes d'une civilisation orientale déjà fort avancée*», voire «*semblable à ceux qu'on construisait déjà au temps de Salomon et tels qu'on en voit encore dans tout l'Orient.*» La description qu'il en donne est assez proche du puits de Takamaka, mais aussi des puits de la Marelouge et de la Marine, aujourd'hui remblayés, qui eux, d'après Jean-Luc Théodora (*ibidem*) sont bien datés de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle (ADR/16K1/2 ; ADR/4J.91). Il est plausible que la tradition ait entretenu une confusion, entre une origine arabe, faisant référence à une potentielle installation de navigateurs arabes dans les Mascareignes avant l'arrivée des premiers Européens dans l'océan Indien au 15<sup>e</sup> siècle, et une architecture supposée ressembler à la manière arabe, de puits avec pour seul accès une rampe latérale, ce qui reste à démontrer. Quoi qu'il en soit, cette comparaison a pu évoluer en l'idée selon laquelle un tel ouvrage devait avoir été construit par des Arabes, et que ces derniers auraient abordé les côtes d'une île qu'ils connaissaient au Moyen-Âge. De cette hypothèse, on ne connaît à ce jour aucune preuve matérielle à La Réunion. Sa probabilité s'affaiblit d'autant plus sur le littoral de Saint-Philippe, qui est l'un des plus difficilement abordables.

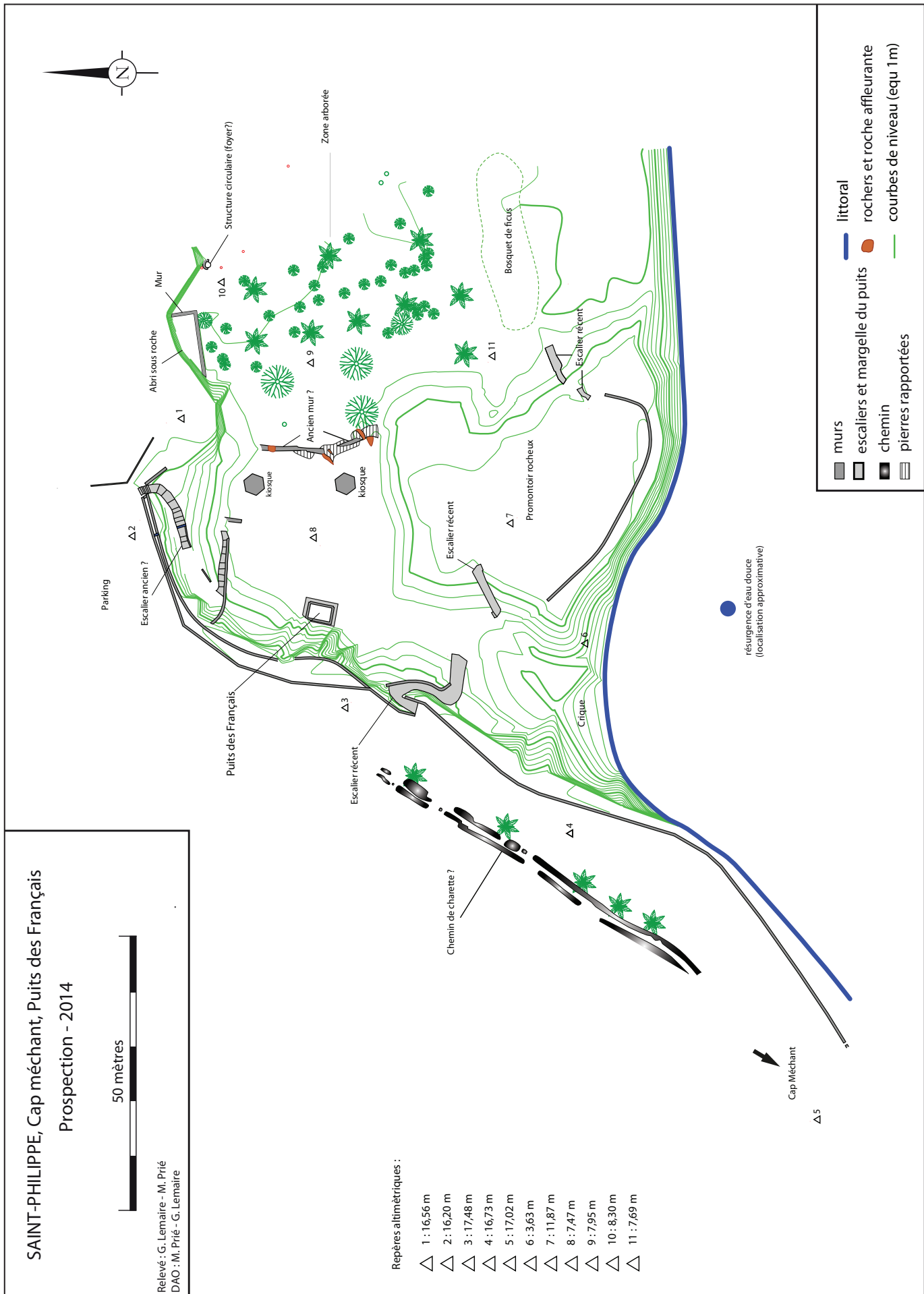
L'existence des puits de Saint-Philippe est avant tout liée au contexte géologique local. Elle est la solution trouvée par les premiers habitants du secteur au problème d'accès à l'eau. Dans les deux cas étudiés, ces structures sont en effet implantées au point de contact entre deux coulées volcaniques d'âges différents, voire à l'emplacement d'anciens cours d'eau recouverts par la plus récente. Ces zones sont propices à l'écoulement des eaux souterraines, et facilitent le creusement, la roche y étant fracturée.

#### BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

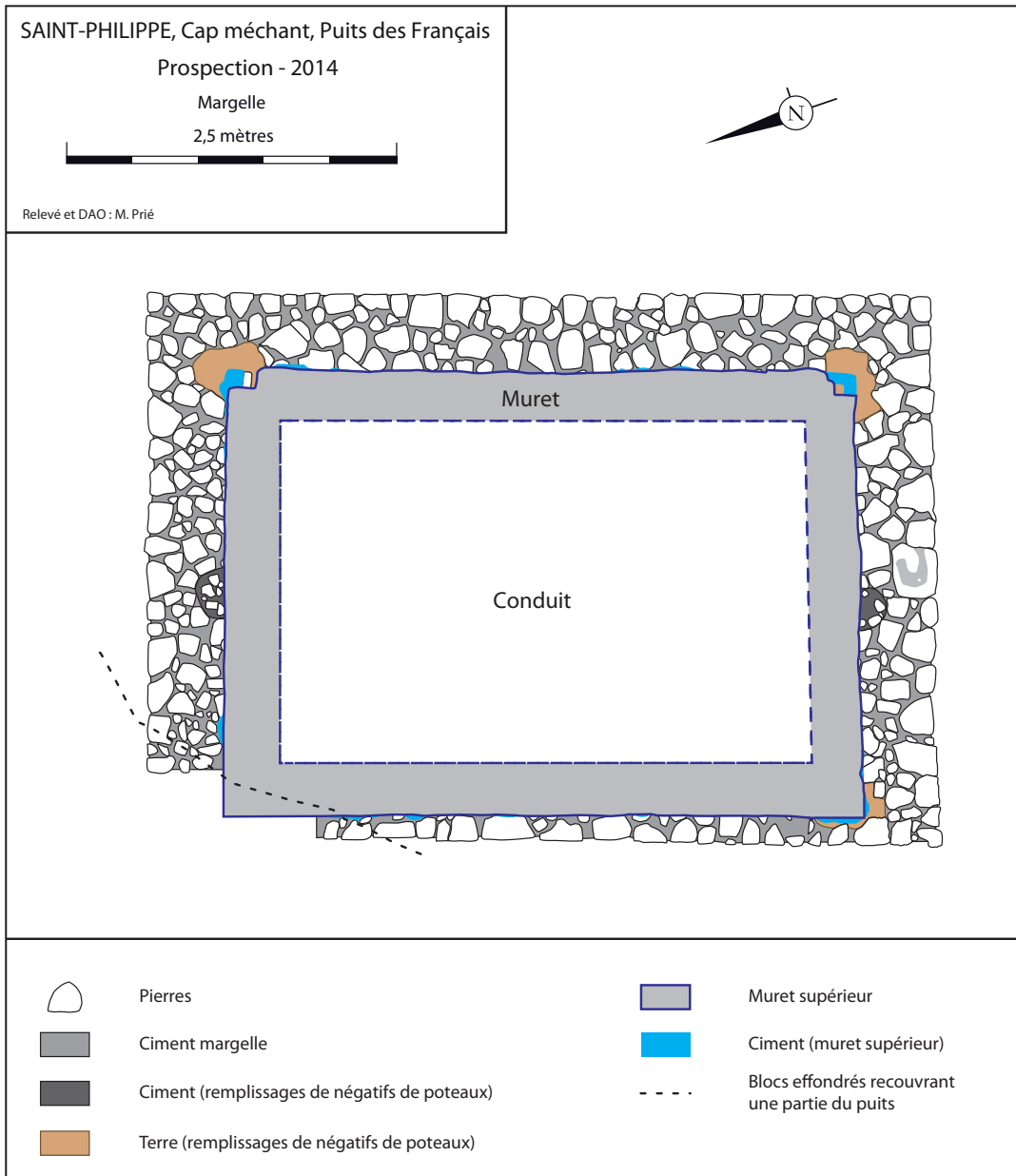
**THÉODORA J.-L.** 1995 - *Identité marginalisée, identité assumée, identité transmise : Saint-Philippe 1735-1850. contribution de la population d'une commune à l'identité de l'île*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire soutenu en 1995 sous la direction de M. le Pr. Claude Wanquet. Université de La Réunion, 263 p.

**THÉODORA R.** 2006 - *Candide et l'Ancien Puits. Libres considérations sur le passé lointain des îles Mascareignes et de l'Océan Indien*. Azalées éditions, 512 p.

**ISSOP S., PIRAS R.,** 2010 – *Saint-Philippe d'hier et d'aujourd'hui*. Surya Editions, 339 p.



[Fig. 29a] : Plan du site du Cap Méchant



[Fig. 29b]: Plan de l'extérieur du Puits des Français



[Fig. 29c]: Vue de l'extérieur du Puits des Français

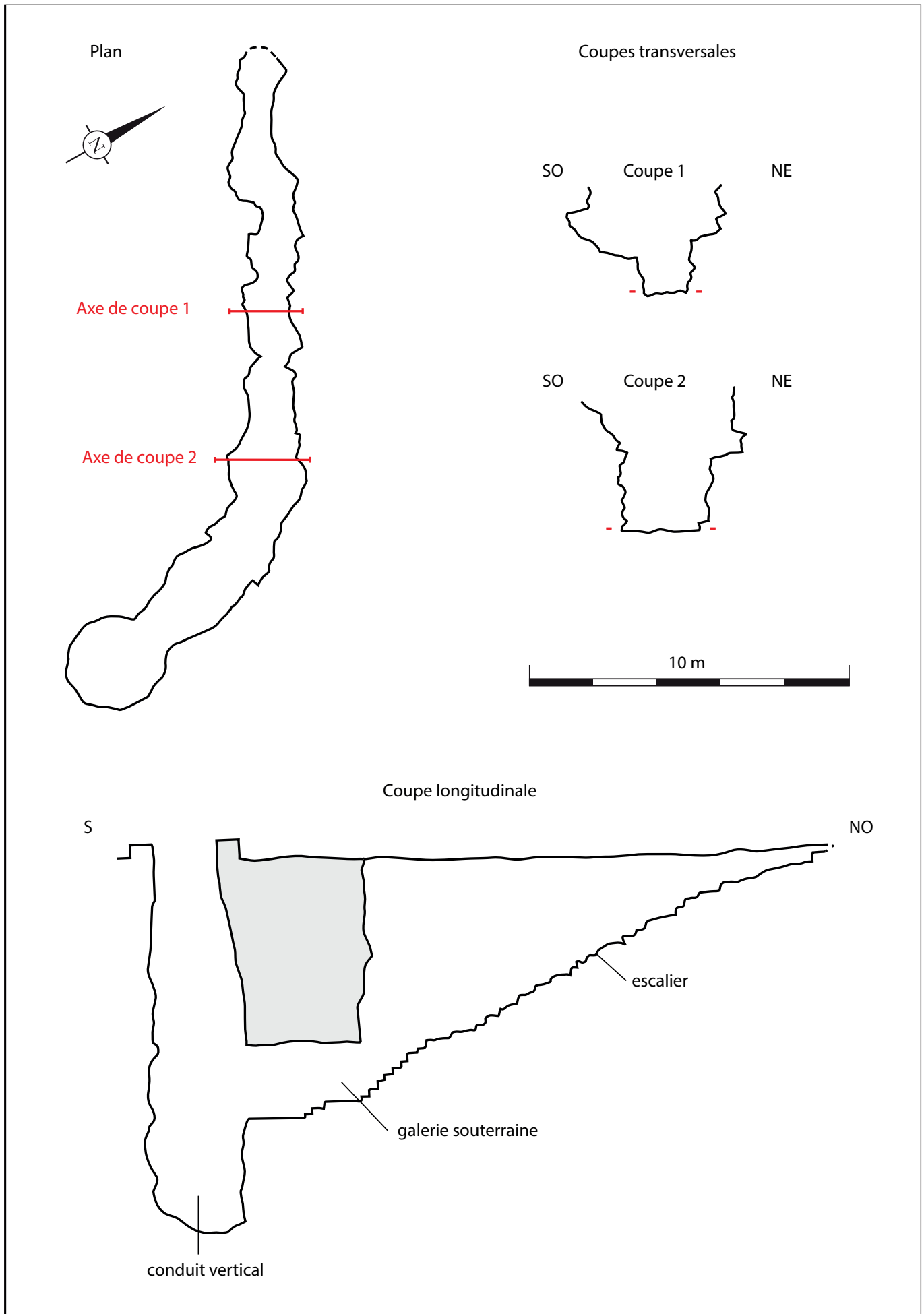




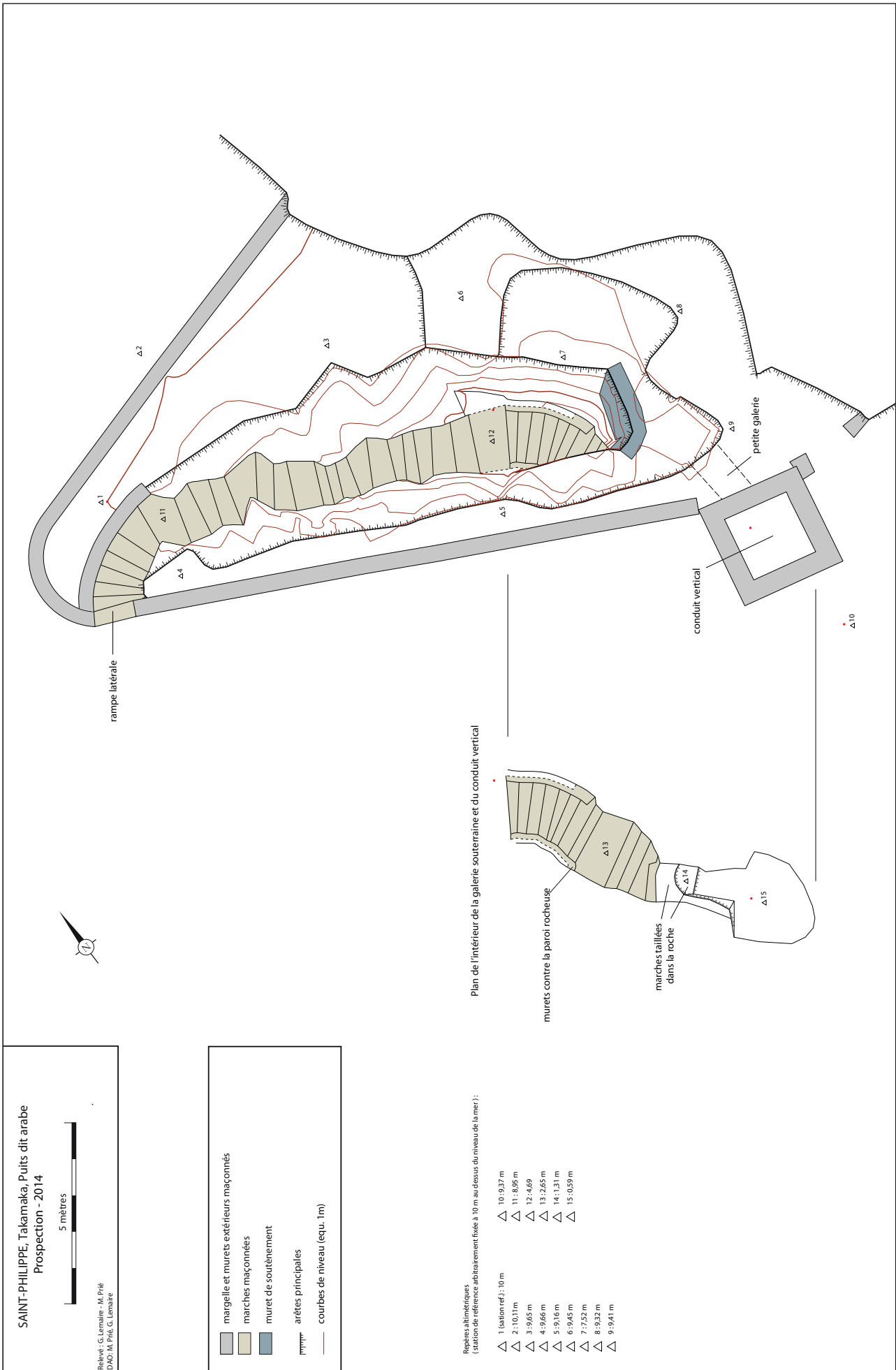
[Fig. 29d] : Mobilier découvert à l'intérieur du Puits des Français



[Fig. 29e] : Vues de traces de barre à mine



[Fig. 29f] : Profils et plan du Puits dit arabe relevés en 1973



[Fig. 29g] : Plan du Puits dit arabe relevé en 2014



[Fig. 29h]: Vue du conduit vertical de l'extérieur du Puits dit arabe



[Fig. 29i]: Vue de la partie inférieure de la rampe de l'intérieur



[Fig. 29j]: Vue du conduit vertical de l'intérieur



[Fig. 29k]: Vue de la rampe latérale de l'extérieur

**Marine FERRANDIS (RO)**  
**Patrick PÉGOUD**  
**Lauren RANSAN**  
**Abel VACCARO**  
**Marine HERVÉ**

Le Piton dit de Coco se situe dans le fond de la Rivière de l'Est, sur la commune de Sainte-Rose. Ce petit piton, qui culmine à 1791 m d'altitude, s'élève à environ 20m au-dessus du terrain environnant. Le paysage est riche et varié, alternant coulées volcaniques minérales, forêts endémiques de tamarins et de branles verts, et pâturages dans lesquels vivent presque toute l'année des bovins semi-sauvages. On observait également autrefois, dans le rempart nord, de la « pomme de terre marronne », plante dont la présence attesterait d'occupations sédentaires dans le secteur.

Dans la région du Volcan, des histoires circulent encore oralement sur des découvertes fortuites d'ossements humains, et peuvent guider les recherches sur l'occupation humaine du massif du Piton de la Fournaise, et la fréquentation de ses nombreuses cavités. L'une de ces histoires, parvenue à Patrick Pégoud, relate la découverte dans une caverne d'un crâne humain semi-enfoui et surnommé « Coco » par un habitant. Ce dernier n'a jamais retrouvé le lieu exact par la suite mais affirme qu'il se trouve à proximité de ce piton, auquel l'usage a attribué depuis ce toponyme. Dans le cadre d'un partenariat entre la Direction des affaires culturelles – océan Indien, l'Office national des forêts, le Parc national de La Réunion, l'association *archéologies* et la société Nawar Productions, un programme de prospection a été mis en place sous la responsabilité de Marine Ferrandis pour l'exploration de ces sites.

L'opération a été réalisée en novembre 2014 sur le Piton de Coco. Cette prospection pédestre s'est déroulée sur deux jours, entre le Piton de Coco et le Piton des Grands Bois, ainsi que sur les reins de la Rivière de l'Est. D'un point de vue ethnobotanique, aucune trace de pomme de terre marronne n'a été découverte. D'un point de vue de la topographie et des vestiges matériels, en revanche, de nombreux abris sous-roches ont été repérés dans les talus boisés situés entre les deux pitons.

L'un d'entre eux, non loin à l'ouest du piton de Coco, s'ouvre par une large faille dans un tunnel de lave au toit formé de grosses dalles en cordée. Des tamarins camouflent son entrée qui n'est visible que de l'ouest. Le sol terreux et sec, adéquat à une potentielle occupation, est en grande partie recouvert de charbons de bois dissimulés sous une fine couche d'humus. Dans la paroi est de cet abri, une seconde faille, horizontale et étroite, est obstruée par un aménagement anthropique de dalles en basalte, garantissant ainsi le confinement

et l'étanchéité de l'espace intérieur. Quelques ossements animaux découverts dans des recoins évoquent des déchets alimentaires. L'origine de cette installation humaine demeure encore inconnue.



[Fig. 30a] : Paysage du fond de la Rivière de l'Est et vue du Piton de Coco



[Fig. 30b] : Vue de l'ouverture d'une cavité repérée



[Fig. 30c] : Vue de l'intérieur de la cavité repérée

**Marine FERRANDIS (RO)**  
**Patrick PÉGOUD**  
**Lauren RANSAN**  
**Marine HERVÉ**  
**Fridelin MOUNIAMA**

Le piton Colignet se situe sur le rempart sud de la Rivière des Remparts, sur la commune de Saint-Joseph (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale). En 1739, le commandant François Caron et son régiment de chasseurs font le récit de l'attaque d'un village de marrons dans ce secteur (ADR/C°982-1739). Sur la base de ces sources, et sur proposition de Patrick Pégoud, agent forestier, il s'agissait dans un premier temps de reconnaître les lieux afin de détecter d'éventuelles traces d'occupation humaine, afin de pouvoir dans un second temps programmer des opérations de vérification. Dans le cadre du partenariat entre la DAC-OI, le PNR, l'ONF, l'association *archéologies* et Nawar Production, une prospection a été mise en place pour explorer ce secteur sous la responsabilité de Marine Ferrandis.

L'opération a été réalisée en novembre 2014 sur le Piton Colignet. Cette prospection pédestre s'est déroulée sur trois jours, sur le rein du piton et ses plateaux, ainsi que les zones d'accès potentielles au rein. La prospection a été organisée en totale autonomie, à partir d'un camp de base installé près de la rivière. L'environnement difficile a réclamé une réelle adaptation de la part de l'équipe, l'ascension requérant l'utilisation d'un matériel et la maîtrise des techniques d'escalade.

Le couvert végétal limitait beaucoup le champ d'observation et la détection d'éventuels vestiges. Il n'a pas été retrouvé de traces de marronnage. Si une occupation a existé sur ce site, et si des témoins en sont conservés, leur caractère discret ne forme probablement pas d'anomalie significative dans le paysage et rend difficile leur repérage visuel. En revanche, d'autres traces d'occupation ont été observées sur l'un des plateaux du piton Colignet ainsi que sur les abords du Bras de Caron. La plupart peuvent être attribuées au peuplement créole des Hauts par les « Petits-Blancs ». Le long d'un des cours d'eau, un aménagement sommaire en pierre sèche sous un gros rocher non loin d'un pamplemoussier, évoque un abri temporaire utilisé par un individu isolé venu cultiver, pêcher ou récolter. Sur la montée du piton Colignet, des plaques métalliques tirées de conserves ont servi à consolider les marches. Ce sentier a peut-être été emprunté par les habitants de l'ancien village de Roche-Plate, relativement proche, pour venir récupérer du bois, comme en témoigneraient sur l'un des plateaux du piton des souches à rejet résultant d'une taille ancienne des arbres. Non loin, au bout d'une ravine, on retrouve enfin du « chouchou » (christophine) en abondance.

Cette reconnaissance permet dans tous les cas de mesurer les conditions difficiles qu'a pu rencontrer une installation humaine pérenne, et invite à poursuivre l'exploration de la Rivière des Remparts.



[Fig. 31a] : Paysage de la Rivière des Remparts depuis le Piton Colignet



[Fig. 31b] : Vue d'un abri temporaire sur un plateau du piton Colignet

**Marine FERRANDIS (RO)**  
**Patrick PÉGOUD**  
**Abel VACCARO**

**Muriel PAYET**  
**Laëticia ESRADÉ**  
**Florian FERRARD**

La « Caverne Lépinay » est un abri sous-roche localisé dans le rempart nord de la Rivière des Remparts, à plus de 2 000 m d'altitude (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale). Cette cavité a été découverte dans les années 1960 par M. Lépinay, technicien sur le chantier de construction de la route forestière du Volcan. Il y repéra à l'époque un squelette humain, ce qui traditionnellement marque les esprits dans l'île et attire la curiosité, comme en témoigne Jacques Picard. Au début des années 1980, elle a reçu la visite du commandant de gendarmerie Mollaret, qui parcourait les Hauts à la recherche de vestiges de marrons. Il y prélèva le squelette, dont le devenir n'est pas connu, et des artefacts, qui sont parvenus à Raphaël Piras et ont longtemps été exposés à Saint-Philippe à l'éco-musée Au Bon Roi Louis, avant d'être confiés à la Société d'histoire de Saint-Joseph. Il s'agit d'outils en pierre et en métal dont la fonction n'est pas connue. Dans le cadre du tournage d'un documentaire pour le Musée de l'Homme, un film a été réalisé à l'époque par Jean-Pierre Santot, journaliste au JIR, ainsi que des clichés publiés dans des articles de presse. Ce dernier nous a appris qu'il s'agissait en fait d'une reconstitution, et que ces vues ne montrent donc pas la position d'origine des ossements et des objets. En rapprochant ces témoignages, Patrick Pégoud, agent de l'Office national des forêts, a relocalisé en 2013 ladite cavité, et constaté qu'il restait en surface des ossements humains et animaux. Dans le cadre du partenariat entre la DAC-OI, le PNR, l'ONF, l'association *archéologies* et Nawar Production, une campagne de relevés et de sondages a été proposée par Marine Ferrandis. L'opération a été réalisée en août 2015 sous sa responsabilité durant une semaine sur le terrain, afin de vérifier le potentiel archéologique rémanent de ce site.

Trois sondages ont été réalisés manuellement dans le remplissage de la cavité, avec un tamisage systématique. Le sondage 1 a été réalisé dans la partie nord de l'abri, préservée des perturbations anthropiques de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, de l'ouverture de la cavité jusqu'au fond de l'abri. Il a révélé le dépôt d'un squelette animal en position primaire : un cabri juvénile. La fouille minutieuse de ce sondage a, en outre, livré cinq fragments de quartz. Les prospections effectuées aux alentours de la cavité ont aussi récolté un fragment de silex. Le sondage 2 a été ouvert dans les sols remaniés de la partie sud de l'abri. Leur fouille a permis de trouver quelques éléments du squelette humain, notamment des phalanges et des dents. On y a trouvé également des coprolithes de caprinés. Le

sondage 3 concernait un espace exigu non remanié situé entre la paroi sud/sud-est et le bas plafond de la cavité. Il a révélé à environ 25 cm de profondeur, un petit foyer aménagé au moyen de blocs rocheux superposés et, à l'extérieur, un dépôt charbonneux suggérant une vidange.

En fin d'opération, un relevé numérique en trois dimensions de la cavité, des sondages et des vestiges, a été réalisé par la méthode de la photogrammétrie.

La découverte d'excréments de caprinés rappelle la présence récurrente de « cabris marrons » dans le secteur, et donc une probable occupation alternée du site par l'homme et l'animal. Cependant, une partie des ossements animaux découverts dans l'abri présentait des traces de découpe et/ou de cuisson, indiquant une activité alimentaire *in situ*. Sur le squelette du cabri juvénile, l'absence du crâne pourrait s'expliquer par une décapitation de l'animal, peut-être sur le lieu de l'abattage, pour alléger la charge à transporter sur le lieu de stockage. Il s'agit vraisemblablement de témoins de faune rapportée par l'Homme dans la cavité. Celle-ci pouvait donc représenter une halte privilégiée pour la chasse de ce gibier ainsi qu'un abri pour la consommation de repas, et donc une occupation temporaire de courte durée.

Très peu de mobilier a été découvert dans la cavité. Si les cinq objets prélevés vers 1980 laissent déjà entrevoir un équipement relativement réduit et modeste, pouvant s'expliquer à la fois par une situation de précarité et une relative mobilité, les rares éléments relevés en 2015 se rapportent directement à l'allumage du feu. Il s'agit d'éclats de quartz (sans écarter totalement l'hypothèse d'un dépôt naturel) mais surtout de fragments de silex, roche allochtone à l'île, pouvant résulter de l'utilisation d'une pierre à fusil recyclée ou d'une pierre à briquet.

Enfin, le peu d'ossements humains retrouvés sur place n'a pas permis de déterminer l'origine de l'occupant ni évidemment la cause de son décès sur ce site de haute montagne (froid, faim, blessure, etc). Si l'opération n'a pas permis d'établir un lien certain entre l'occupation de la « Caverne Lépinay » et la période du marronnage, ses résultats contribuent à préciser la signature archéologique de la vie, de la survie et de la mort des premiers habitants des Hauts de La Réunion. Elle invite à poursuivre l'exploration scientifique et technique de ces sites par anticipation sur les risques de perturbation.





[Fig. 32a]: Extrait du film de Jean-Pierre Santot c. 1980



[Fig. 32b]: Cliché de Jean-Pierre Santot c. 1980

**A TRAVERS NOTRE ILE**  
**Une île truffée de squelettes « marrons »**

Les Nègres « marrons » ont marqué l'histoire de nos îles à deux titres indissociables. Le premier est l'origine de l'immigration de nos ancêtres — les Créoles de l'île. Le second est leur rôle de « marrons » — c'est-à-dire de fuyards. Mais les traces de leur passage ne sont pas seulement dans les légendes, elles sont aussi dans les squelettes qui sont encore aujourd'hui dispersés dans les forêts, les grottes, les crevasses, les trous de charbonniers, les trous de moutons, etc. Ils sont les témoins de leur existence et de leur mort.

**Classe blanche**  
 C'est en 1968 que le docteur J.P. Santot découvre les premiers squelettes de Nègres « marrons » dans la grotte de Lépinay. Ces squelettes sont ceux d'un homme et d'une femme. Ils sont accompagnés de quelques objets en fer et en bois.

**Mort solitaire**  
 Les squelettes de Lépinay sont ceux d'un homme et d'une femme. Ils sont accompagnés de quelques objets en fer et en bois.

**Chasse gardée**  
 Les squelettes de Lépinay sont ceux d'un homme et d'une femme. Ils sont accompagnés de quelques objets en fer et en bois.

**Ossuaire en centre-ville**  
 Les squelettes de Lépinay sont ceux d'un homme et d'une femme. Ils sont accompagnés de quelques objets en fer et en bois.

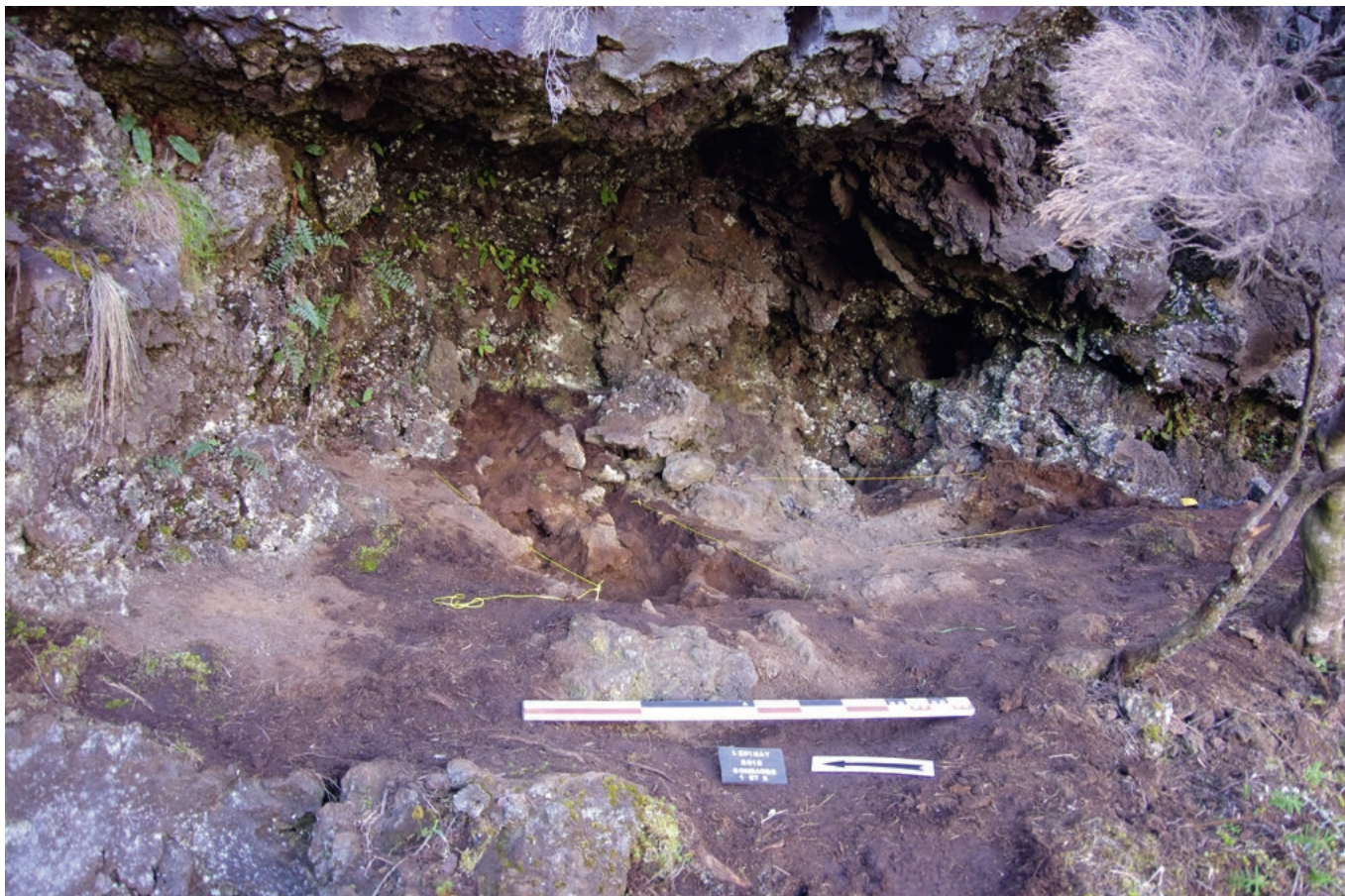
**Objets prélevés dans la Caverne Lépinay**  
 Les squelettes de Lépinay sont ceux d'un homme et d'une femme. Ils sont accompagnés de quelques objets en fer et en bois.

**HAKING N° 3 MONDIAL DE LA PHOTO**  
 Revendeurs dans toute l'île

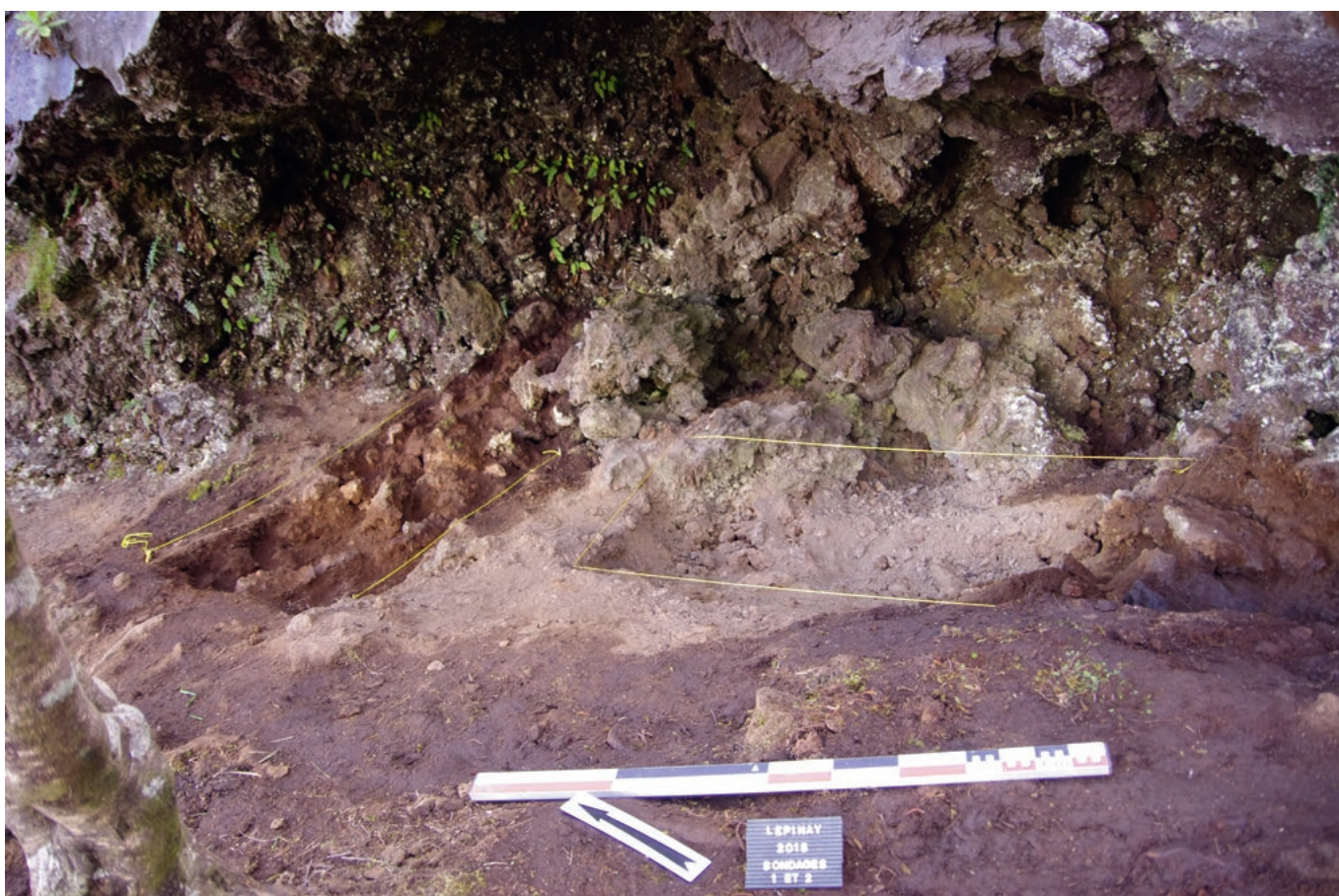
[Fig. 32c]: Article de Jean-Pierre Santot dans le JIR du 21 juin 1984



[Fig. 32d]: Objets prélevés dans la Caverne Lépinay c. 1980



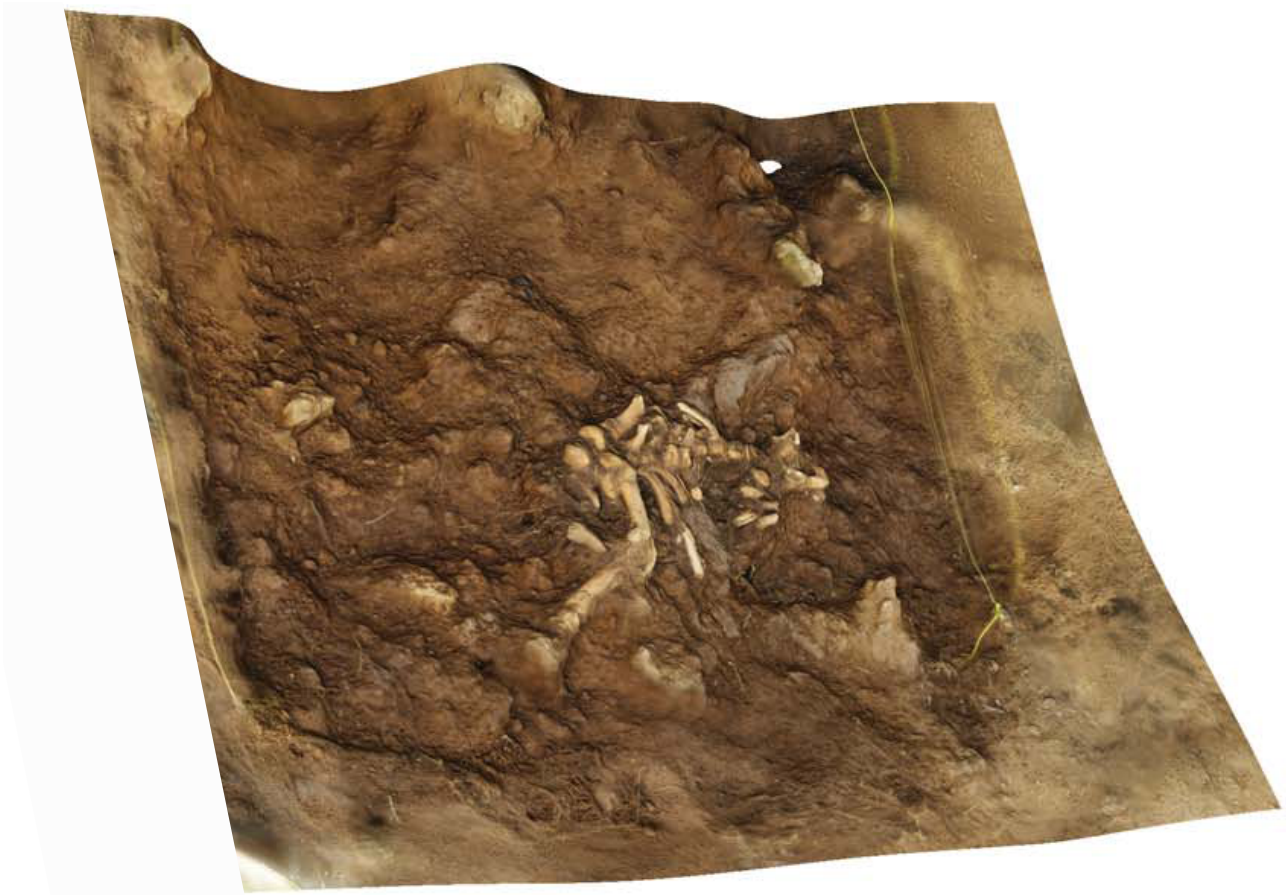
[Fig. 32e] : Vue de l'intérieur de l'abri depuis l'ouest



[Fig. 32f] : Vue de l'intérieur de l'abri depuis l'est



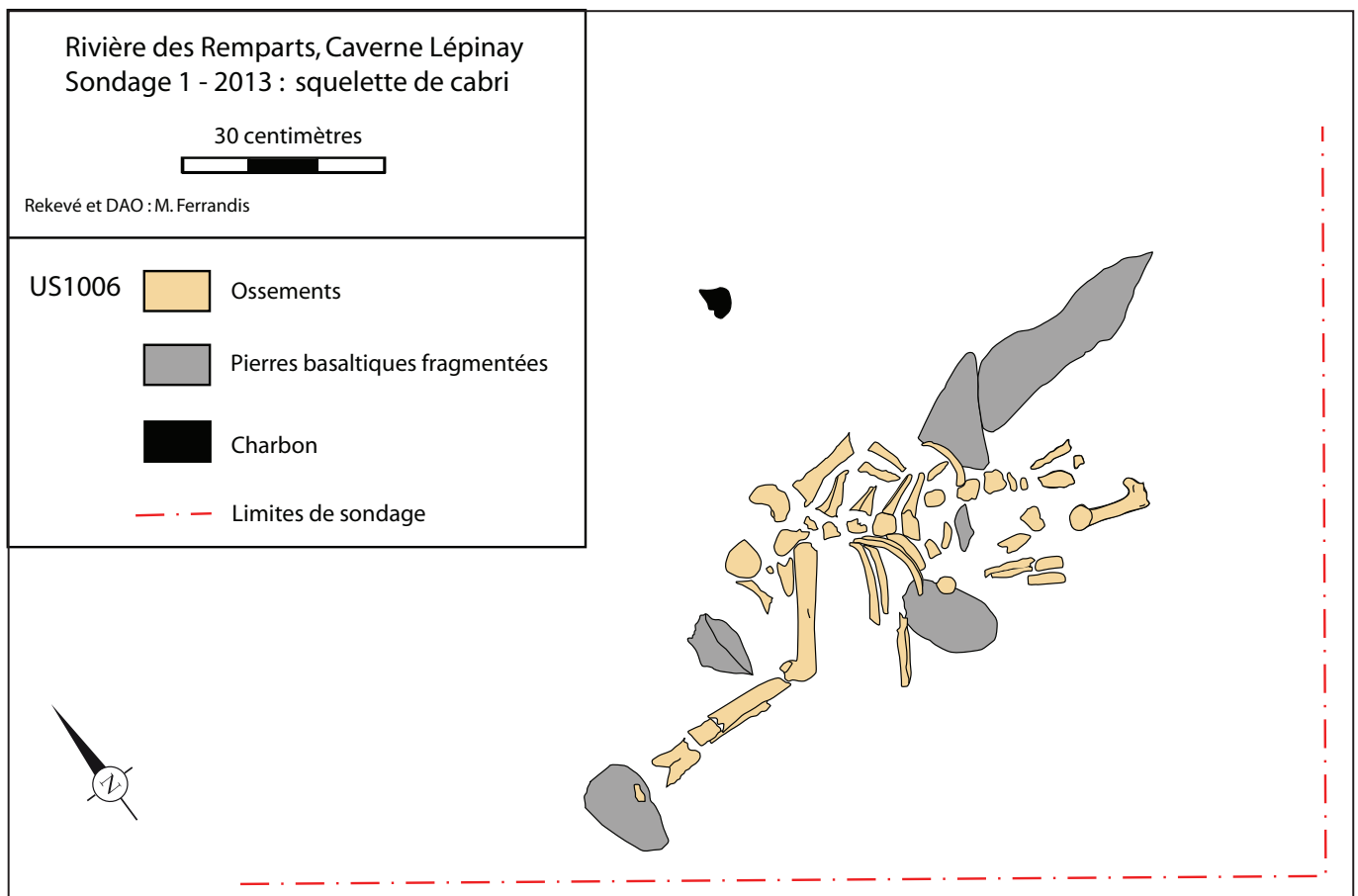
[Fig. 32g] : Photogrammétrie de l'abri



[Fig. 32h] : Photogrammétrie du squelette incomplet de cabri immature



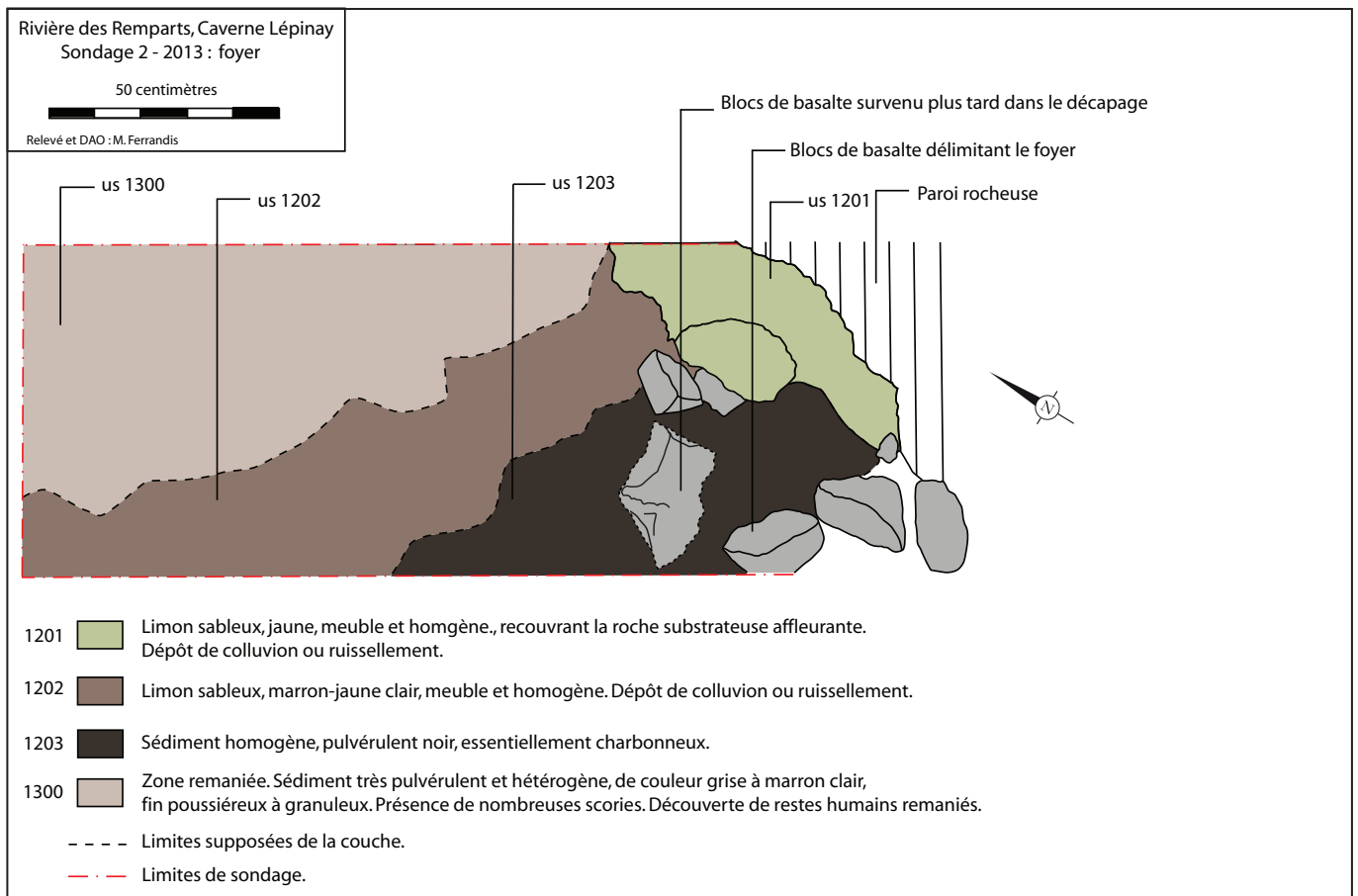
[Fig. 32i] : Photographie du squelette de cabri



[Fig. 32j] : Relevé du squelette de cabri



[Fig. 32k] : Photographie du foyer



[Fig. 32l] : Relevé du sondage 2 et du foyer



[Fig. 32m] : Diaphyses animales présentant des stigmates de découpe, de déchiquetage et de cuisson



[Fig. 32n] : Fragments de quartz



[Fig. 32o] : Éclat de silex



[Fig. 32p] : Prémolaire anthropique

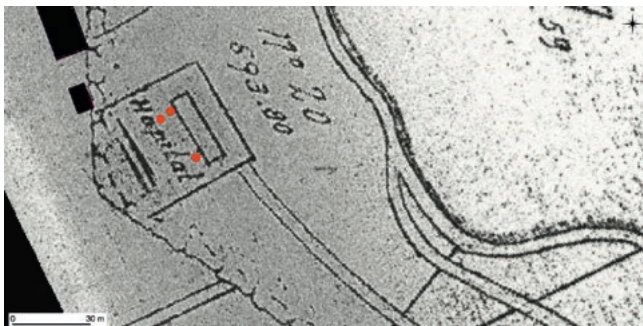


[Fig. 32q] : Métatarsien anthropique

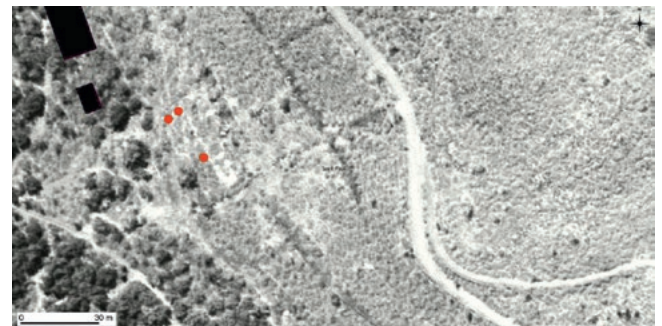
**Marine FERRANDIS (RO)**  
**Georges LEMAIRE**  
**Morgane LEGROS**  
**Pierre BRIAL**  
**Patricia MARRET**

Le site étudié est localisé sur la commune de Saint-Paul, à l'Ermitage-les-Bains, sur le site sucrier de Bruniquel, nom de son second propriétaire. L'usine des Filaos, son premier nom, a été construite en 1865 par Joseph Lelièvre. Dotée des dernières avancées techniques et architecturales, elle marquait un phénomène de concentration industrielle, tandis que d'autres domaines étaient touchés par la crise économique. Des vestiges en sont conservés sur le terrain, dont des élévations, notamment l'usine et la cheminée, inscrites en 2002 au titre des monuments historiques. Un plan de 1871 figure les principaux éléments du domaine. Par la suite la sucrerie s'est adaptée aux transformations économiques, en devenant une rhumerie, une féculerie ou une usine à fabriquer la corde, et le quartier se transformera avec elle. De nombreuses constructions apparaissent notamment sur la photographie IGN de 1950. Aujourd'hui, certaines d'entre elles demeurent bien connues car visibles dans le paysage, tels le canal,

les chemins pavés et des sites de production, d'autres sont plus discrètes car arasées ou dissimulées par la végétation. À l'initiative de Patricia Marret, le Service régional de l'archéologie a mené plusieurs prospections, sous la responsabilité de Georges Lemaire, puis de Marine Ferrandis en juin 2015. Il s'agissait pour cette dernière de vérifier la présence de vestiges de l'hôpital et du camp dit «des engagés», aux emplacements indiqués sur le plan de 1871, respectivement : au nord de l'usine et au bout de la rue des Charrettes ; au sud de l'usine, entre la ravine de l'Usine et les premières habitations de la rue précisément nommée rue des Engagés. Sur ces deux zones, des constructions maçonnées ont été retrouvées, photographiées et géolocalisées. Superposés à la photographie et au plan anciens, les relevés concordent précisément avec la localisation des constructions disparues. Les vestiges sont dans un état de conservation variable, et sur des terrains susceptibles d'être aménagés.



**[Fig. 33a]** : Superposition du relevé des vestiges géolocalisés sur le site de l'hôpital et du plan de la propriété Lelièvre en 1871



**[Fig. 33b]** : Superposition du relevé des vestiges géolocalisés sur le site de l'hôpital et de la photographie IGN de 1950



**[Fig. 33c]** : Vue d'un vestige de mur maçonné et enduit à la chaux sur le site de l'hôpital



**[Fig. 33d]** : Vue d'un vestige de mur maçonné sur le site du camp dit «des engagés»

**Jean-François REBEYROTTE (RO)**  
**Georges LEMAIRE**

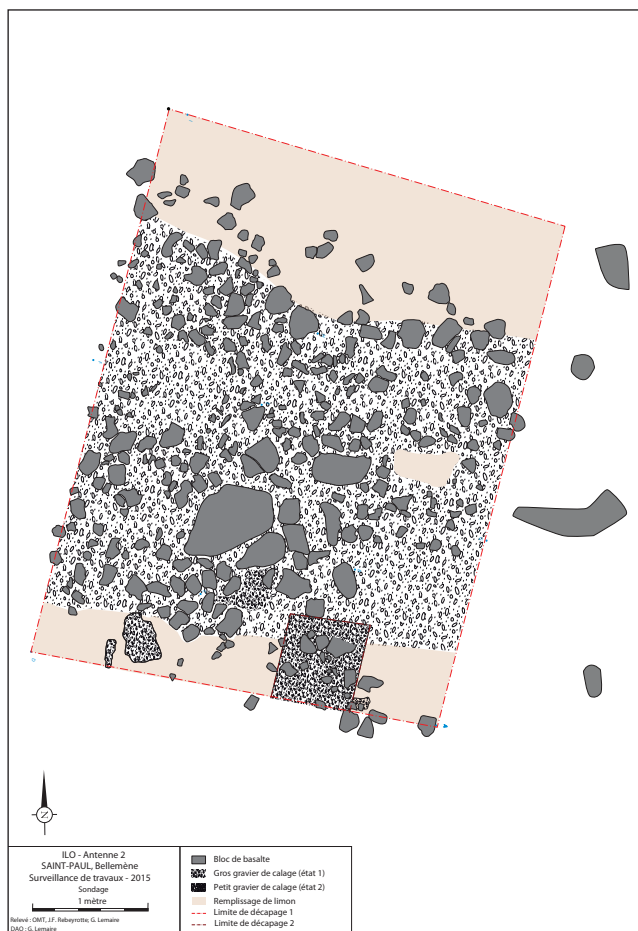
L'irrigation du littoral ouest (ILO) est l'aboutissement du chantier de basculement des eaux de l'île mené par le Conseil départemental de La Réunion. L'antenne 2 correspond à la terminaison du réseau dans le secteur de Bellemène sur la commune de Saint-Paul. En 2012, un premier diagnostic environnemental repérait des structures anciennes dans l'emprise concernée. Le maître d'ouvrage a donc décidé de commander une assistance à maîtrise d'ouvrage avec plusieurs objectifs : documenter l'existant, évaluer l'importance et les mesures à prendre si des éléments du patrimoine enfouis apparaissent lors des terrassements, en limitant l'interruption des travaux ; relayer l'information au Service régional de l'archéologie de la DAC-OI et assurer les interventions de terrain que ce dernier préconiserait. L'opération de surveillance de travaux a été confiée à Archeodunum sous la responsabilité de Jean-François Rebeyrotte. Elle s'est déroulée, du 15 janvier au 15 juillet 2015, avec une douzaine de visites de terrain, et une opération de sondage de vérification.

L'emprise concernée représente 428ha, ou 14km linéaires de réseau, répartis entre 140m et 660m d'altitude, entre la Ravine du Ruisseau et la Ravine Athanase. Les visites de terrain ont d'abord consisté à repérer les structures risquant d'être impactées par les travaux, puis à déterminer leur caractère archéologique, et le cas échéant à les géolocaliser, les photographier et les décrire. Il s'agissait ensuite d'examiner avec le maître d'œuvre les suites à donner. Pour la plupart des structures, ce dernier a pu modifier le tracé afin d'éviter un impact. Pour l'une d'entre elles (au point 12D2), une opération de sondage a été préconisée, afin de vérifier l'état d'un chemin, qui est finalement apparu empierré et non véritablement pavé.

Au total, 19 structures ont été reconnues entre 2012 et 2015. Si leur fonction et leur datation restent difficiles à préciser sans investigation plus poussée, toutes semblent en relation avec l'activité agricole ou proto-industrielle de ce secteur des mi-pentes de l'île. Parmi elles, six structures bâties, et de quatre chemins, pavés ou empierrés, liés à la circulation des personnes et des matières, tout comme d'ailleurs deux piles de l'ancien téléphérique de Saint-Paul, éclairent l'organisation de l'espace d'habitation, de production et de circulation lié à l'économie de plantation à La Réunion. Cette dernière concerne le café (de 1715 à la fin du 18<sup>e</sup> siècle), le coton (de la fin 18<sup>e</sup> siècle au début du 19<sup>e</sup> siècle), le giroflier, le maïs (à partir du 18<sup>e</sup> siècle), le blé et le sucre (à partir de 1783).

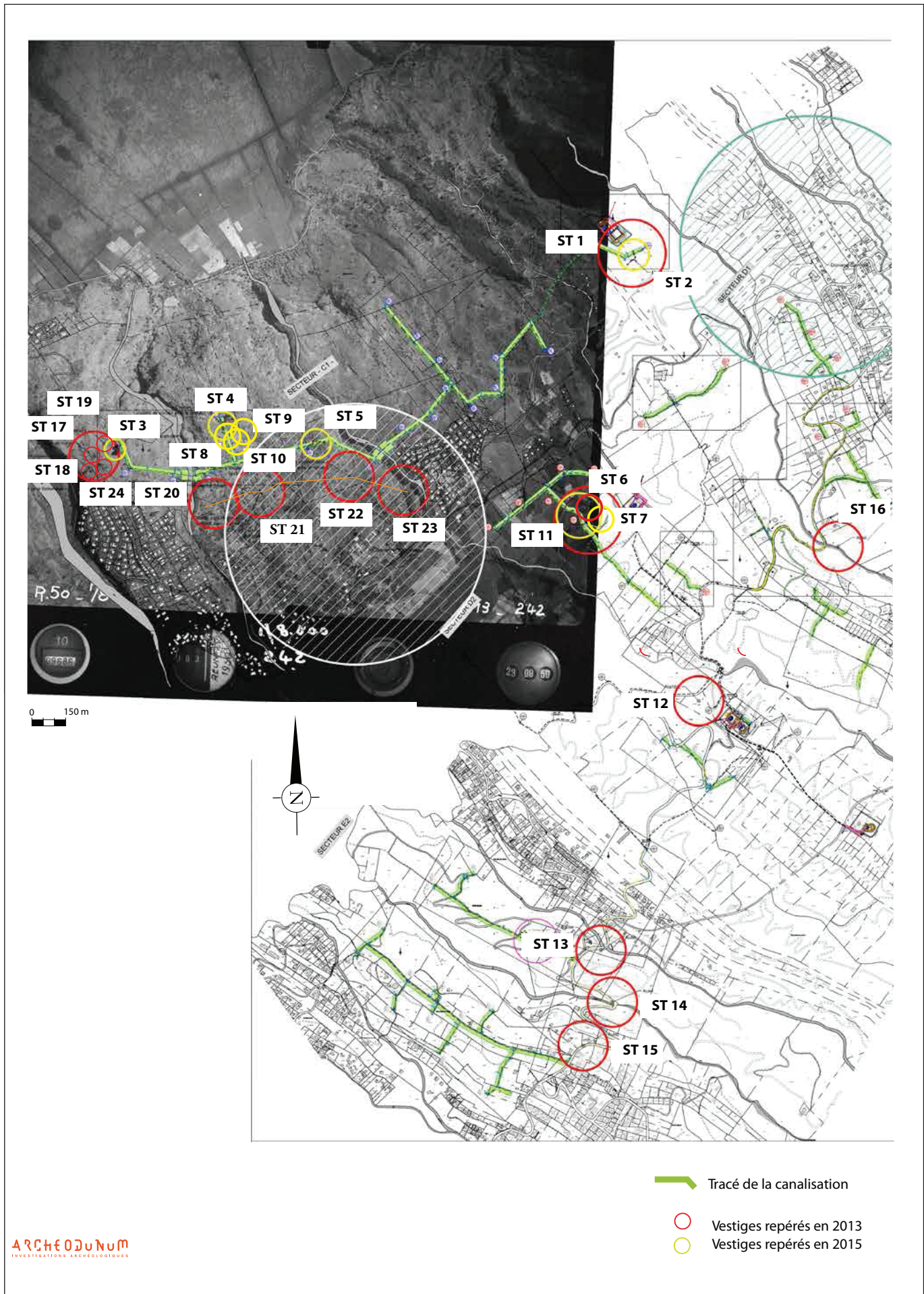


[Fig. 34a] : Emplacement d'une pile de téléphérique (ST11)



[Fig. 34b] : Relevé d'un chemin empierré (ST6)





[Fig. 34c]: Plan de l'ILO Antenne 2 et des structures reconnues en 2012 et 2015

**Jean-François REBEYROTTE (RO)**  
**Laurent LACHERY**  
**Marine FERRANDIS**

**Morgane LEGROS**  
**Élodie ABOUPA**  
**Clovis ADAM DE VILLIERS**

Le domaine de La Roseraye est localisé à Sainte-Rose, sur la route nationale RN2 à la sortie de la ville en direction de l'enclos du Grand Brûlé. Sur le site sont conservés les vestiges d'une sucrerie de petite taille, et notamment un système mécanique datant du 19<sup>e</sup> siècle, l'unique exemple connu conservé *in situ* à La Réunion. Dans le cadre d'un projet de valorisation du site, un programme archéologique a été souhaité par Les propriétaires de La Roseraye. L'opération a débuté par une opération de sondages, réalisée sous la responsabilité de Jean-François Rebeyrotte entre avril et décembre 2015, sur la base d'un jour par semaine et sous la forme d'un chantier-école en partenariat avec l'Université de La Réunion, la Région Réunion, et avec l'expertise de plusieurs spécialistes.

Un débroussaillage et un décapage de surface ont été réalisés sur l'ensemble de la zone au moyen d'une mini-pelle mécanique. Le nettoyage a ensuite permis de dégager, relever, décrire et interpréter les vestiges de machines comprenant une chaudière incomplète, un volant de transmission cassé et un moulin à cannes. À leurs abords enfin, des sondages ont été fouillés manuellement pour mettre en évidence d'éventuels structures et mobiliers enfouis, éventuellement en lien avec le processus de transformation industrielle. Trois secteurs d'investigation ont été délimités : le secteur 1, borné au sud par les limites de l'opération (bornes SE et SO) et au nord par la limite du tracé du chemin de traverse ; le secteur 2, borné au sud par le chemin de traverse et au nord par la limite des structures en élévation émergeant du sol ; le secteur 3, borné au sud par la limite des structures en élévation émergeant du sol, et au nord par les limites de l'opération archéologique (bornes NE et NO).

Le secteur 2 a révélé la présence de structures, supportant les machines ou les entourant. Il a mis en évidence les trois composantes du système mécanique : le moteur, la transmission et le moulin, ainsi que deux axes perpendiculaires les relient : l'un dans l'axe N-NE impulsait un mouvement vertical au piston, et l'autre, dans l'axe NO-O transformait le premier en rotation par l'intermédiaire d'un balancier, au volant moteur et aux rouleaux du moulin. L'étude en a été réalisée par Laurent Lachery.

Le moteur à vapeur à balancier, de marque Fawcett, était composé à l'origine de 6 fûts en fonte développant une puissance de 6 CV. La chaudière est en partie en place (St1) avec quatre fûts sur six fixés au sol avec des tirefonds. Les deux autres fûts ainsi que le col-

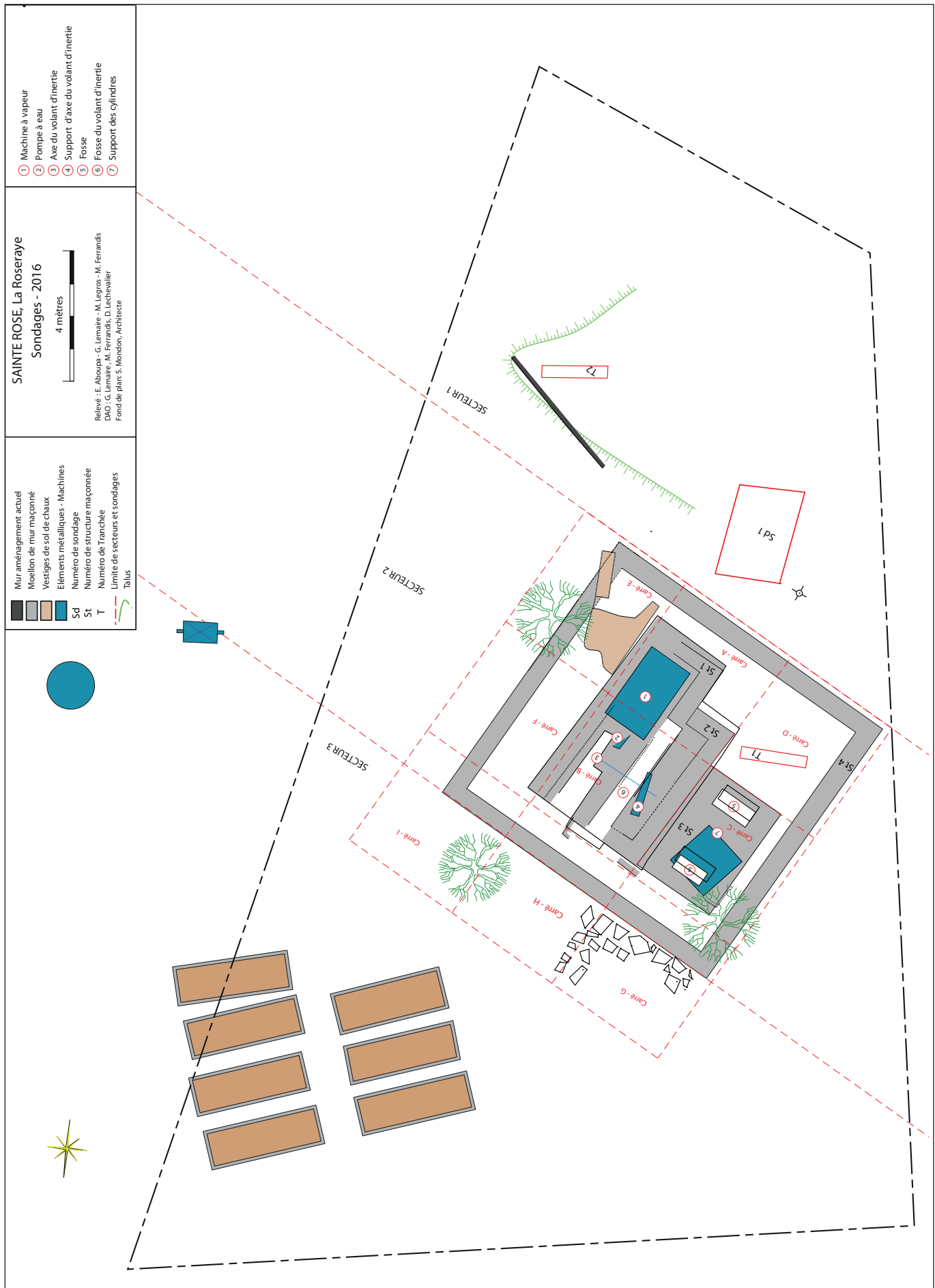
de-cygne ont été trouvés hors de la fouille. Plusieurs types de repères d'assemblage des fûts ont été identifiés, corroborant l'hypothèse d'un montage de l'ensemble par des personnes ne connaissant pas les systèmes originels. Par ailleurs, il n'a pas été mis au jour d'éléments du foyer au cours du sondage de 2015.

L'axe de transmission a été retrouvé cassé en plusieurs fragments dans la fosse du volant d'inertie (St2). Le sondage, limité à un décapage de surface à cet endroit, n'a pas permis de caractériser les vestiges potentiellement enfouis.

Le moulin, déplacé de sa position initiale, mais malgré tout encore fixé à la structure maçonnée qui le supporte (St3), est composé de 3 cylindres dont celui du haut actionné directement par l'axe de transmission qui conditionne le mouvement des deux autres. L'usure du manchon d'accouplement permet de déterminer le sens de rotation des rouleaux, et donc le sens du broyage de la canne, du sud vers le nord (secteur 3), où pourraient se situer le recueil et la transformation du jus de canne.

Ce moulin a subi deux transformations importantes avec plus ou moins de succès pour son fonctionnement. Construit à l'origine selon un modèle anglais de Liverpool Fawcett datant de 1817, comme l'indique l'inscription sur le flanc ouest, il a été réparé à l'est avec un flanc Fawcett de 1840-1850. Cette pièce plus récente ne s'ajustant pas parfaitement au moulin, les mécaniciens réunionnais ont réussi à ourler des tôles forgées pour la fixer. Sur le flanc est, on constate également que l'un des cylindres d'origine a été remplacé par une pièce française, où l'on peut lire une inscription qui mentionne un constructeur de Nantes. Cette association a provoqué une usure anormale du fait de la différence des systèmes de mesure utilisés à l'époque en Angleterre et en France : les pouces et les centimètres ne s'articulant pas entre eux. Il s'agit donc d'un système mécanique hybride, qui éclaire à la fois les difficultés et l'ingéniosité locales pour s'adapter à l'isolement géographique, technique et culturel.

L'étude du mobilier a été réalisée par Morgane Legros. Ce dernier est relativement peu abondant et composé essentiellement d'objets en fer, en terre cuite ou en verre. Le reste comprend des objets en faïence (fragments d'assiettes ou de bols), en kaolin (fragments de tuyaux de pipe), en laiton, ainsi que des matériaux de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.



[Fig. 35a] : Plan du site de La Roseraie, des sondages et des structures relevées en 2015



[Fig. 34b] : Vue de la chaudière du moteur à vapeur Fawcett



[Fig. 34c] : Repères d'assemblages des fûts de la chaudière



[Fig. 35d] : Vue de la chaudière et fouille du secteur 2



[Fig. 35e] : Vue des restes de la transmission



[Fig. 35g] : Transmission complète de machine Fawcett et Littledale conservée à Hajangoua (Mayotte)



[Fig. 35f] : Vue de la fosse du volant d'inertie de la transmission



[Fig. 35h] : Vue du flanc de recueil ouest du moulin anglais : Fawcett 1817



[Fig. 35i] : Inscription sur le flanc ouest : Fawcett 1817



[Fig. 35j] : Pignon inférieur sud correspondant au cylindre français



[Fig. 35k] : Inscription sur le pignon inférieur gauche du cylindre français : Voruz Nantes



[Fig. 35l] : Vue du flanc de recueil est du moulin anglais : Fawcett 1840-1850



[Fig. 35m] : Vue du moulin et fouille du secteur 3



[Fig. 35n] : Vue complète du système mécanique de La Roseraie

**Christine ETRICH (RO)**

L'ancienne usine sucrière de Pierrefonds se trouve au lieu-dit auquel elle a donné son nom, sur la commune de Saint-Pierre. Fondé en 1834 et baptisé à l'époque La Savanne ou Les Savannes, l'établissement fonctionna jusqu'en 1970. La plupart des éléments datant de ce dernier état, les bâtiments de l'usine et des annexes, et les structures métalliques, sont encore conservés en élévation. Le site est inscrit en 1998 au titre des monuments historiques. Ces vestiges industriels sont au cœur d'un vaste projet de ZAC, « Pierrefonds Village », de la SPLA Grand Sud pour la mairie de Saint-Pierre. Un diagnostic a été prescrit et entamé en avril 2015 par l'INRAP sous la responsabilité de Christine Etrich. Il a été suspendu par précaution afin de contrôler les risques liés à la présence d'amiante sur le site et a repris en septembre 2016.

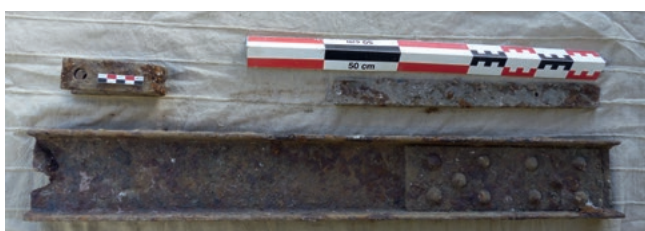
Les premières observations se limitent à deux tranchées de sondage dans la zone de l'entrepôt. Ces dernières ont révélé une stratigraphie peu développée, le terrain naturel apparaissant entre 20 et 50 cm de profondeur. On a rencontré une couche de démolition associant : des débris métalliques datant du 19<sup>e</sup> siècle, des déchets plastiques actuels, et des matériaux indéterminés et suspects. On a retrouvé enfin un sol appartenant à un bâtiment annexe, utilisé comme bureaux, et détruit dans les années 1980.



[Fig. 36a] : Vue de l'ancienne usine de Pierrefonds en 2010



[Fig. 36b] : Vue de l'ancien magasin de rhum de Pierrefonds en 2010



[Fig. 36c] : Débris métalliques

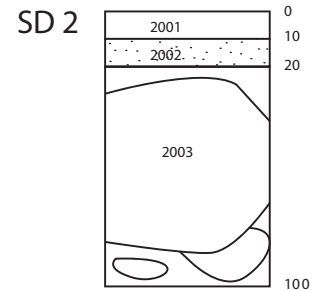
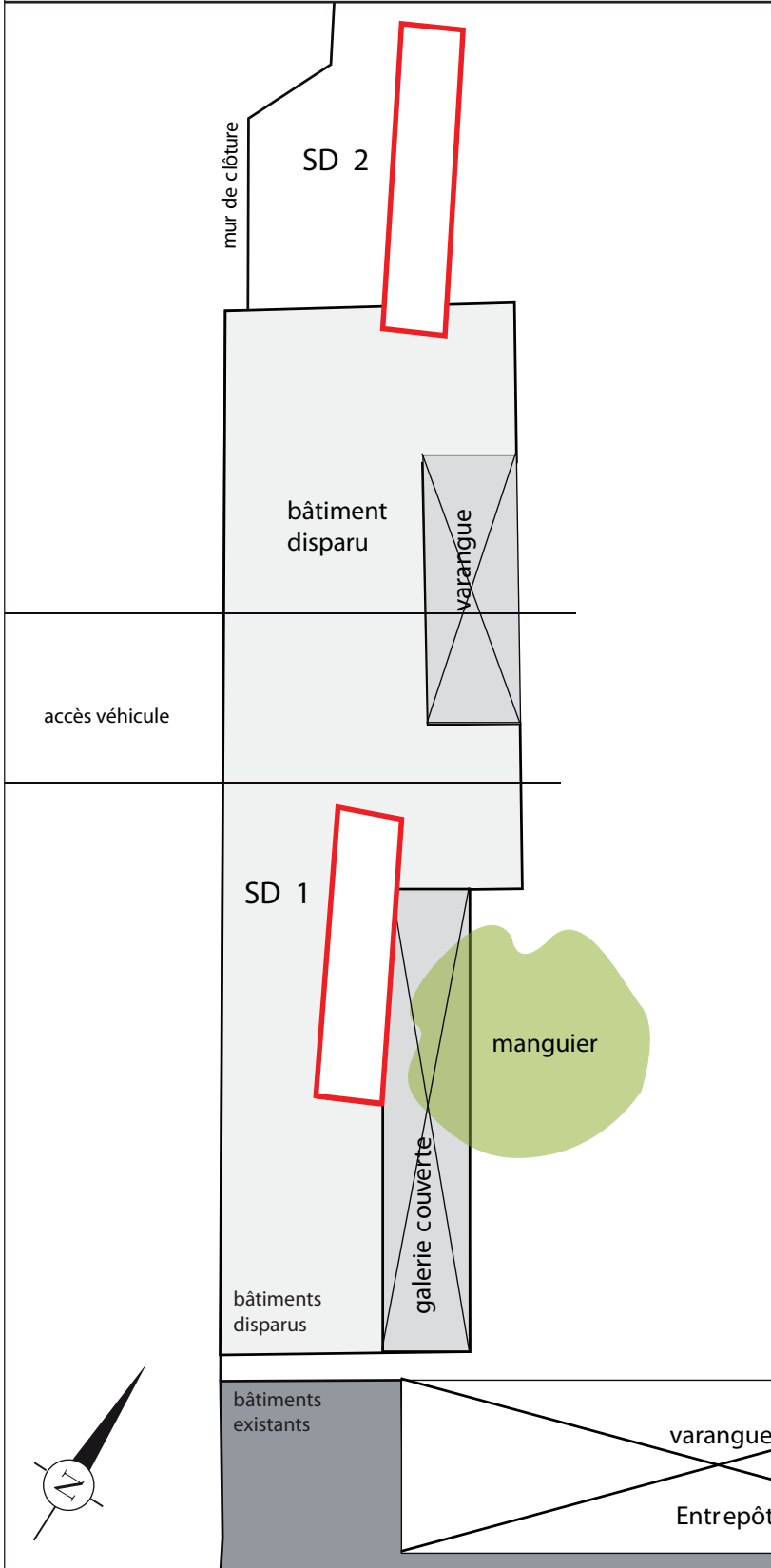
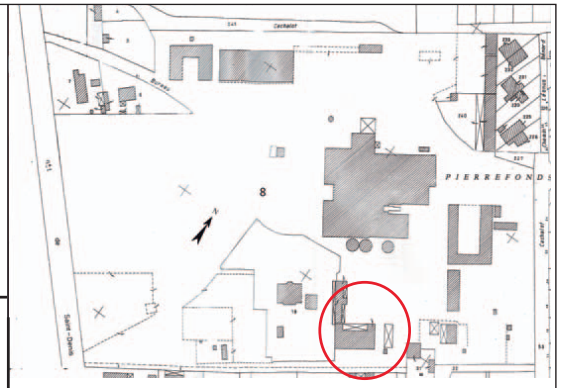


[Fig. 36d] : Vue du nord-est du sondage 1 en 2015

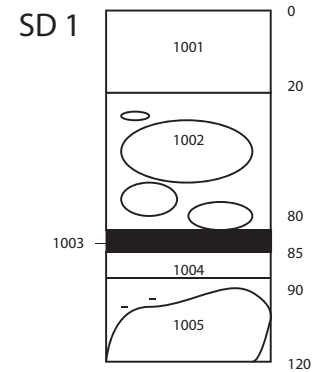


[Fig. 36e] : Vue du sud-est du sondage 2 en 2015





2001 : terre végétale (limon, humus; racines).  
 2002 : sol de mortier de chaux et sable blanc.  
 2003 : TN idem 1005



1001 : terre végétale (limon, humus, racines).  
 1002 : Niveau de démolition. Galets de rivière limon marron, fragments de 20e s. (plastique, carrelage, tôle)  
 1003 : Limon sableux charbonneux. Incendie  
 1004 et 1005 : TN . lit de rivière (galets polis et sable)

1 mètre

Relevé et DAO : Ch. Etrich

SAINT-PIERRE, Pierrefonds  
 Diagnostic - 2015  
 10 mètres

Relevé et DAO : H. Silhouette

[Fig. 36f] : Plan et coupe schématiques des sondages

**Hélène SILHOUETTE (RO)**

La Maison de Canonville est située dans le centre-ville de Saint-Pierre-de-La-Réunion, à l'angle de la ruelle Lislet-Geoffroy et de l'actuelle rue Babet, qui porte au 19<sup>e</sup> siècle le nom de rue du Commerce. « *Cet axe urbain permet de rejoindre rapidement le front de mer et l'embouchure de la rivière d'Arbord où se trouvaient les entrepôts des négociants de Saint-Pierre* ». La Maison de Canonville appartient à un îlot dessiné en 1775. Bâtie en 1800, elle a dès le début pour vocation, d'être une maison de commerce. Elle est décrite, dans un acte notarié de 1820, ainsi que les bâtiments annexes qui l'accompagnent, notamment un « *bâtiment de pierre de 90 pieds de long* » et une « *maison en bois de 24 pieds* ».

Le bâtiment principal, appelé aujourd'hui Maison de Canonville, est situé sur la parcelle DW 321. Il est conservé dans un état d'usage et inscrit au titre des monuments historiques en 1998. Sur la parcelle voisine DW 323, non protégée, se trouvent des ruines qu'il s'agissait de caractériser. Dans le cadre d'un projet de restauration du bâtiment protégé et d'aménagement de ses abords, mené par la ville de Saint-Pierre et destiné à accueillir les locaux du Service du patrimoine, un diagnostic a été prescrit sur les deux parcelles. Il ne portait pas sur le bâtiment mais sur le reste de terrain, en limitant l'implantation des sondages à plus de 2m de l'édifice. L'opération a été réalisée en mars 2015 par l'INRAP sous la responsabilité d'Hélène Silhouette.

Neuf sondages, sous forme de tranchées de dimensions et d'orientation variables, et totalisant 165m<sup>2</sup>, ont été creusés dans l'emprise, d'une superficie de 1678m<sup>2</sup>. Le terrain présente un dénivelé nord-sud selon la pente naturelle du terrain à Saint-Pierre. Le diagnostic a déterminé que la formation des deux terrasses, qui corrigent le dénivelé, est antérieure à la construction des bâtiments en 1800. Leur disposition sur la rupture de pente renseigne l'organisation spatiale du site.

Dans l'ouest du terrain, le bâtiment de la Maison de Canonville chevauche la rupture de pente : sa partie nord est construite sur les remblais, sa partie sud présente des caves qui soutiennent l'édifice.

Dans l'est du terrain, apparaissent en semi-élévation les ruines d'un bâtiment, qui sont décalées vers le nord par rapport à la Maison de Canonville. En effet, à la hauteur où cette dernière est construite sur remblais, les sols de l'autre bâtiment sont au niveau des caves de la Maison de Canonville : ce bâtiment a donc été installé tout contre la rupture de pente qu'il vient soutenir. Desservi par une petite ruelle interne à la propriété, il s'identifie certainement au « *bâtiment de pierre de 90 pieds de long* » décrit dans l'acte notarié de 1820. Composé d'une enfilade de pièces, il correspond

sans doute à l'entrepôt de stockage du dépôt central de rhums mentionné en 1913 dans un acte de vente, la maison tenant lieu à cette époque de logement du dépositaire comptable. En revanche, il n'a pas été retrouvé de témoins évidents de la « *maison en bois de 24 pieds* » mentionnée dans le même document. Seuls des trous de poteaux épars, ainsi qu'un niveau de charbon sont les vestiges d'une construction légère. Les deux bâtiments ne sont pas accolés, mais il y a peu de temps encore ils communiquaient au moyen d'une zone pavée et sommairement couverte. Sous ce pavage, on a mis en évidence un mur orienté nord-sud, ainsi que quelques niveaux de circulation.

Un ensemble de structures, installées entre le terrassement des parcelles et la construction des bâtiments, peuvent, elles, être liées à leur construction, telles deux fosses de stockage de chaux.

Un alignement de gros blocs de rivière pourrait correspondre, lui, à une division interne de l'îlot, parallèle à la trame urbaine de Saint-Pierre, mais sans doute non contemporaine de sa naissance (lorsque Gabriel Dejean trace, le 16 avril 1736, à partir d'une grosse roche marquée d'une croix et d'un A, la rue du Commerce, le long de la rivière, et la rue du Four-à-Chaux, perpendiculaire).

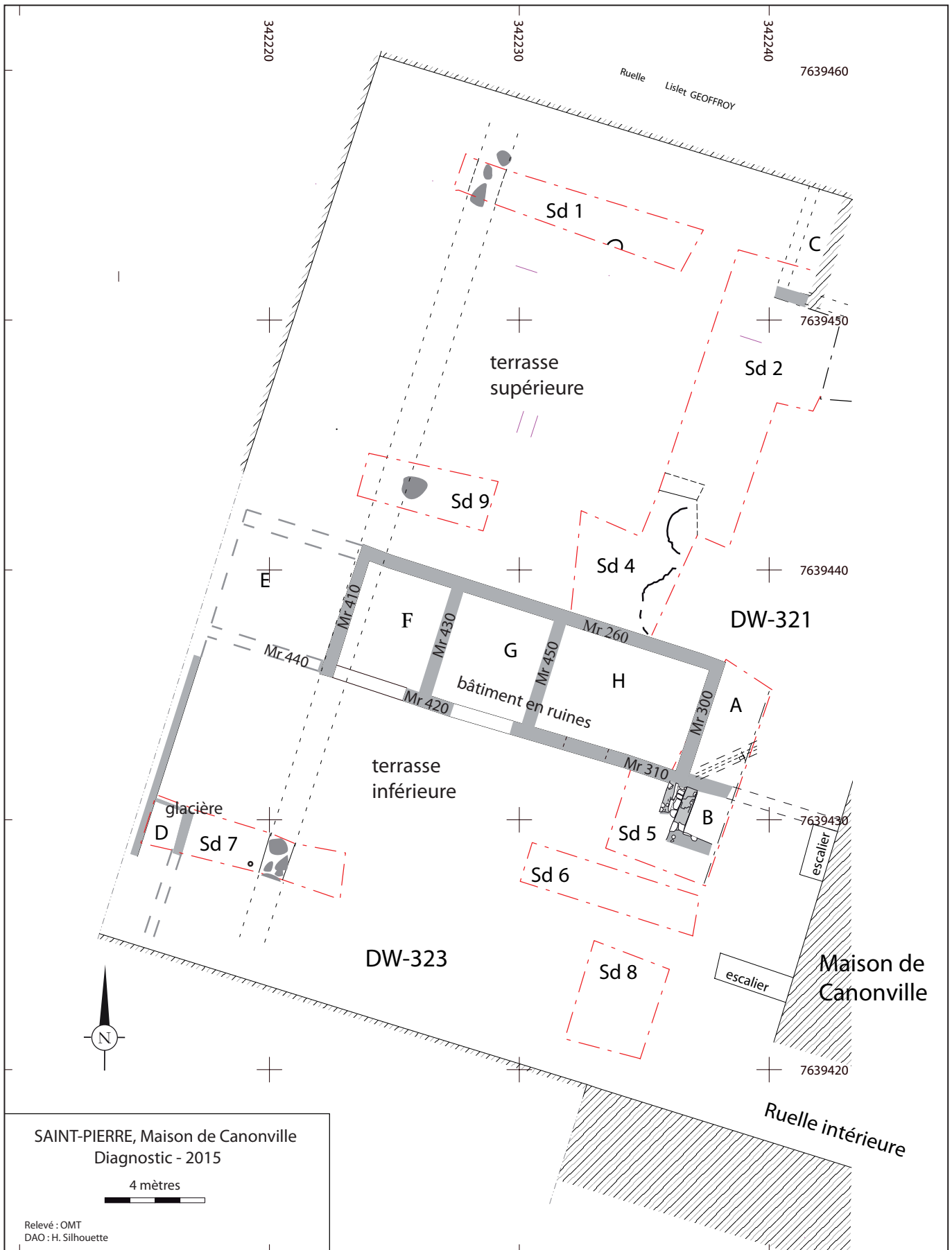
Enfin, en limite ouest du site, contre un mur de parcellaire ancien, un sondage a dégagé un petit bâtiment fondé profondément, comportant une pièce enterrée de 1,4m de profondeur. Les murs, conservés sur plusieurs assises, sont bâtis en blocs quadrangulaires, liés par un mortier jaune. Le fond présente un simple nivellement du sol. Cette structure peut être interprétée à l'origine comme un lieu de stockage ou une glacière, ayant servi par la suite de dépotoir. On a retrouvé en effet des couches de détritiques riches en vaisselle de qualité, faïence et verrerie, allant du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, ainsi que des déchets alimentaires : moules, burgos, et autres crustacés. On y a aussi trouvé quelques outils : une hache, un burin, etc. De la céramique du 18<sup>e</sup> siècle a enfin été récoltée dans la partie supérieure de la parcelle DW 323. Elle provient d'une occupation indéterminée, antérieure à la construction de la Maison de Canonville et remonte aux premiers temps de la ville de Saint-Pierre.



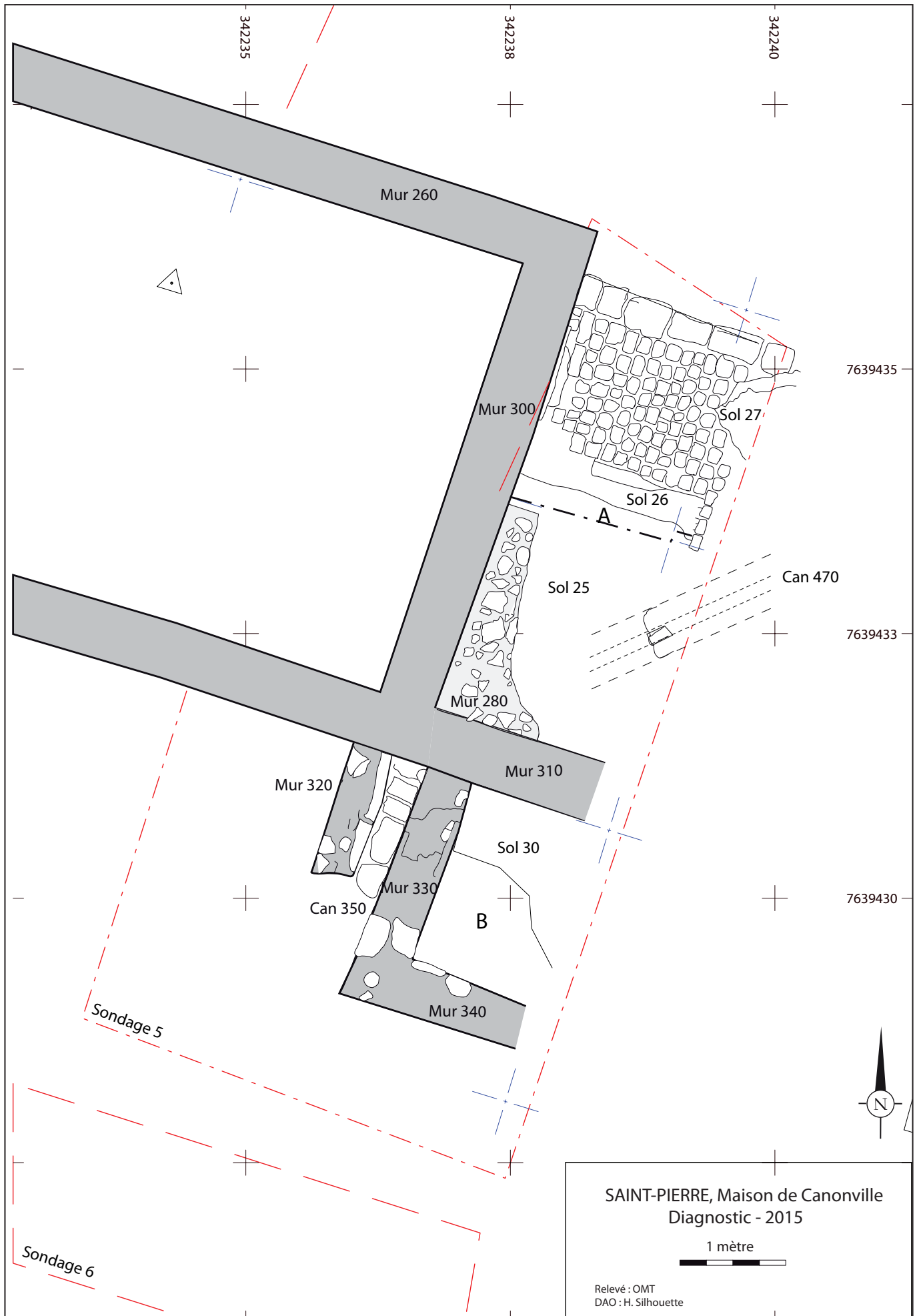
[Fig. 37a]: Vue de la Maison de Canonville, de la façade avant, du jardin et du bassin



[Fig. 37b]: Vue du bâtiment en ruines de l'entrepôt depuis la terrasse inférieure



[Fig. 37c] : Plan de la parcelle DW 323, des sondages et du bâtiment en ruines



[Fig. 37d] : Plan du sondage 5, du dallage en partie haute, de la rupture de pente et des aménagements en partie basse



[Fig. 37e] : Vue du bâtiment en ruines de l'entrepôt de la terrasse supérieure



[Fig. 37f] : Diagnostic de la terrasse inférieure et du bâtiment en ruines



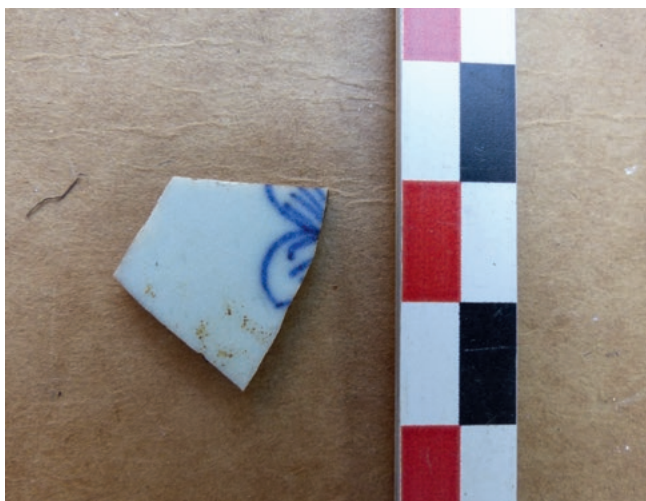
[Fig.37g] : Vue du dallage en partie haute du sondage 5



[Fig.37h] : Vue des aménagements en partie basse du sondage 5



[Fig. 37i] : Vue de la pièce enterrée dans le sondage 7



[Fig. 37j] : Fragment de faïence décorée du 18<sup>e</sup> siècle



[Fig. 37k] : Fragment de porcelaine du 18<sup>e</sup> siècle



**Jean-Michel MARTIN (RO)**

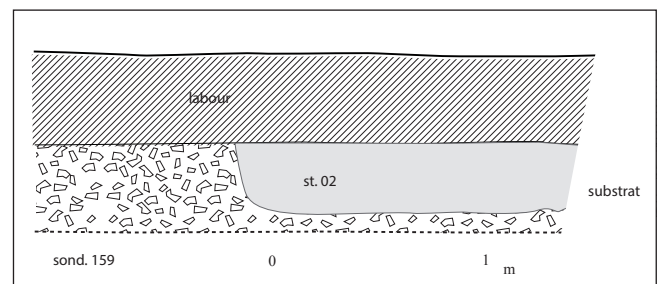
Le site étudié est localisé dans le secteur de la Plaine Défaud sur la commune de Saint-Paul. Dans le cadre du projet de la Nouvelle route du littoral, plusieurs carrières s'ouvrent ou s'agrandissent à La Réunion afin d'approvisionner en matériaux le chantier de l'ouvrage, notamment la partie en digue. La carrière de la Plaine Défaud est exploitée par la société Holcim.

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur une emprise de 35 ha, en deux phases dont la première comportait une vingtaine d'hectares. Il s'agissait du premier diagnostic de grande superficie mené dans l'île, afin d'expérimenter la méthodologie, utilisée en milieu rural en métropole, d'un maillage régulier de sondages sur une vaste emprise afin d'augmenter la probabilité d'y détecter des sites. En outre, ce secteur est proche de ceux concernés par les premières occupations. Le diagnostic a été réalisé de début septembre à début octobre 2015 par l'INRAP sous la responsabilité de Jean-Michel Martin. Il s'avère globalement négatif.

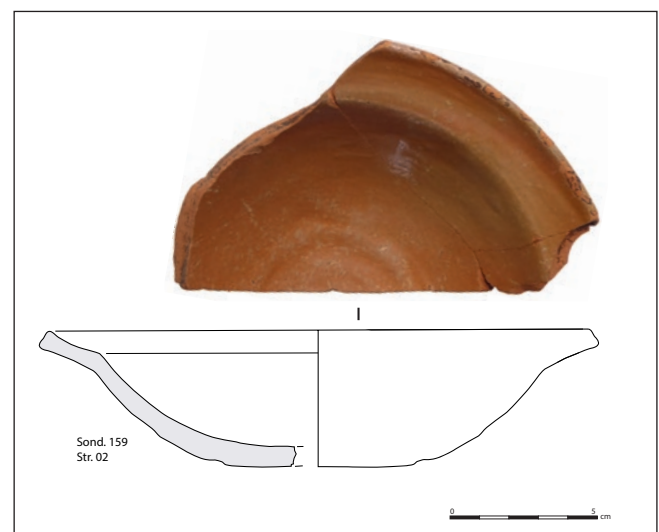
165 sondages, totalisant 8324 m<sup>2</sup>, ont été implantés sous la forme de tranchées, espacées régulièrement et disposées en quinconce en général dans le sens d'une pente. On n'y a observé aucun vestige, pas même de bruit de fond archéologique, à l'exception d'un fossé apparenté à un canal d'irrigation, dans la structure 2 du sondage 159. L'étude des plans anciens, ainsi que la découverte d'un fragment d'écuille vernissé d'origine provençale, permettent de supposer qu'il est lié aux aménagements hydrauliques demandés par M. Kanval propriétaire d'un « établissement » situé à proximité et qui se développe grâce au canal Lemarchand en 1829. Les terres de la plaine Défaud étaient à l'origine assez arides et impropres à l'agriculture, sinon à l'élevage. Cet environnement n'a pas empêché l'attribution dès 1696 à des concessions « *du battant des lames au sommet des montagnes* » qui avaient pour avantage de diversifier les qualités et donc les usages de la terre (élevage ou culture). Antoine Payet était propriétaire d'une concession située à l'emplacement de l'emprise du diagnostic. Sa réussite économique est mentionnée en 1710 par Antoine Boucher qui deviendra gouverneur de l'île. Cependant la mécanisation agricole de l'après-guerre a bouleversé en profondeur le paysage : les parcelles sont remembrées, les reliefs adoucis ou nivelés, les champs sous-solés et épierrés et des merlons de pierre formés le long des parcelles à partir de 1950.



[Fig. 38a] : Vue du diagnostic de la Plaine Défaud, de la tranchée 159 et de la structure 2



[Fig. 38b] : Coupe de la structure 2



[Fig. 38c] : Mobilier céramique de la structure 2

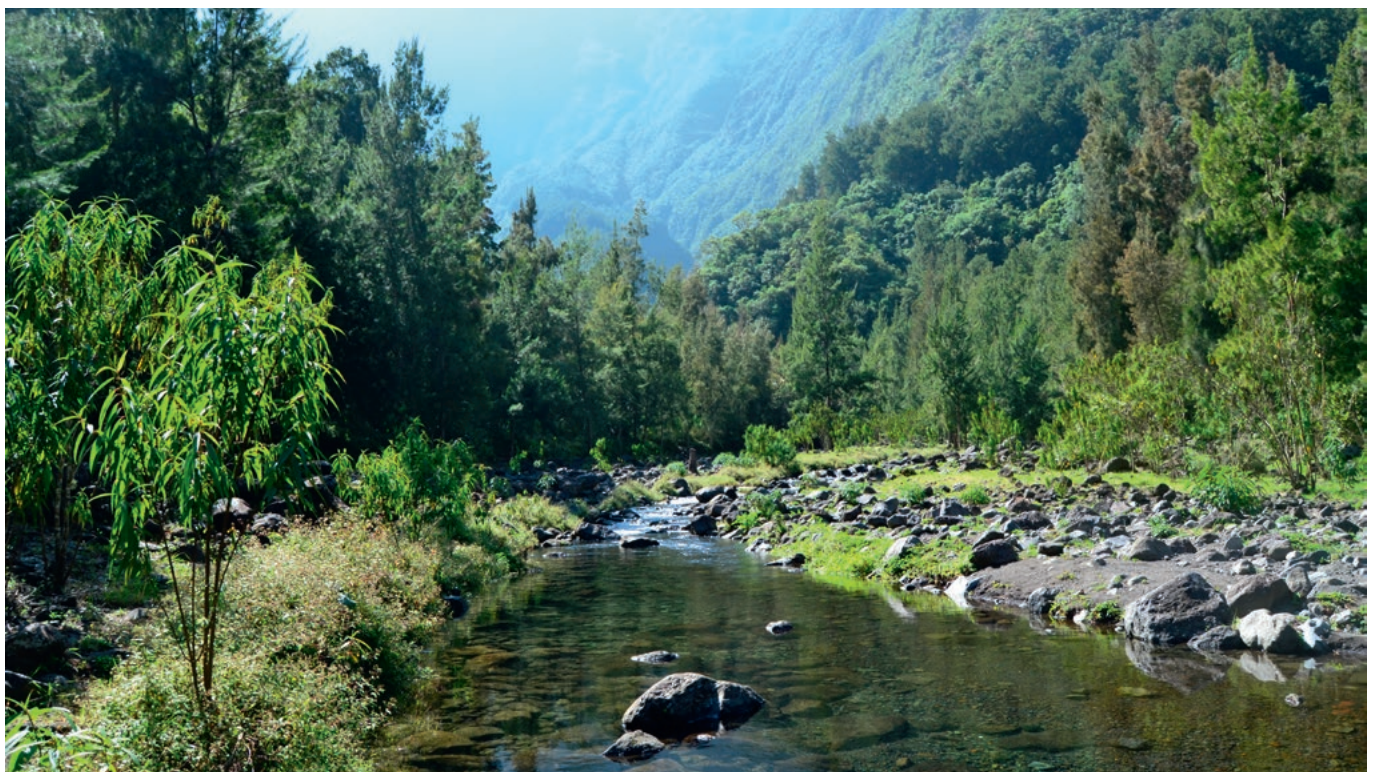
**Morgane LEGROS (RO)**  
**Catherine LOSIER**

L'ancien village de Cap Blanc est situé à 1,5 Km de l'actuel village du même nom, dans le fond de la Rivière Langevin, sur la commune de Saint-Joseph. Ce quartier est fondé en 1785, sous l'impulsion de Joseph Hubert. C'est vers les années 1850, à l'âge d'or de la culture du géranium dans cette région, que, motivés par cette activité, les premiers habitants, venus de Langevin en aval, ou des alentours de Saint-Joseph, se sont installés à Grand Galet, pour ensuite fonder Cap Blanc villages qui auraient compté plusieurs centaines de personnes. Ce dernier s'est dépeuplé et a été de moins en moins exploité à partir de la moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Son occupation est documentée grâce aux témoignages oraux, aux photographies et plans anciens, et désormais aux observations de terrain.

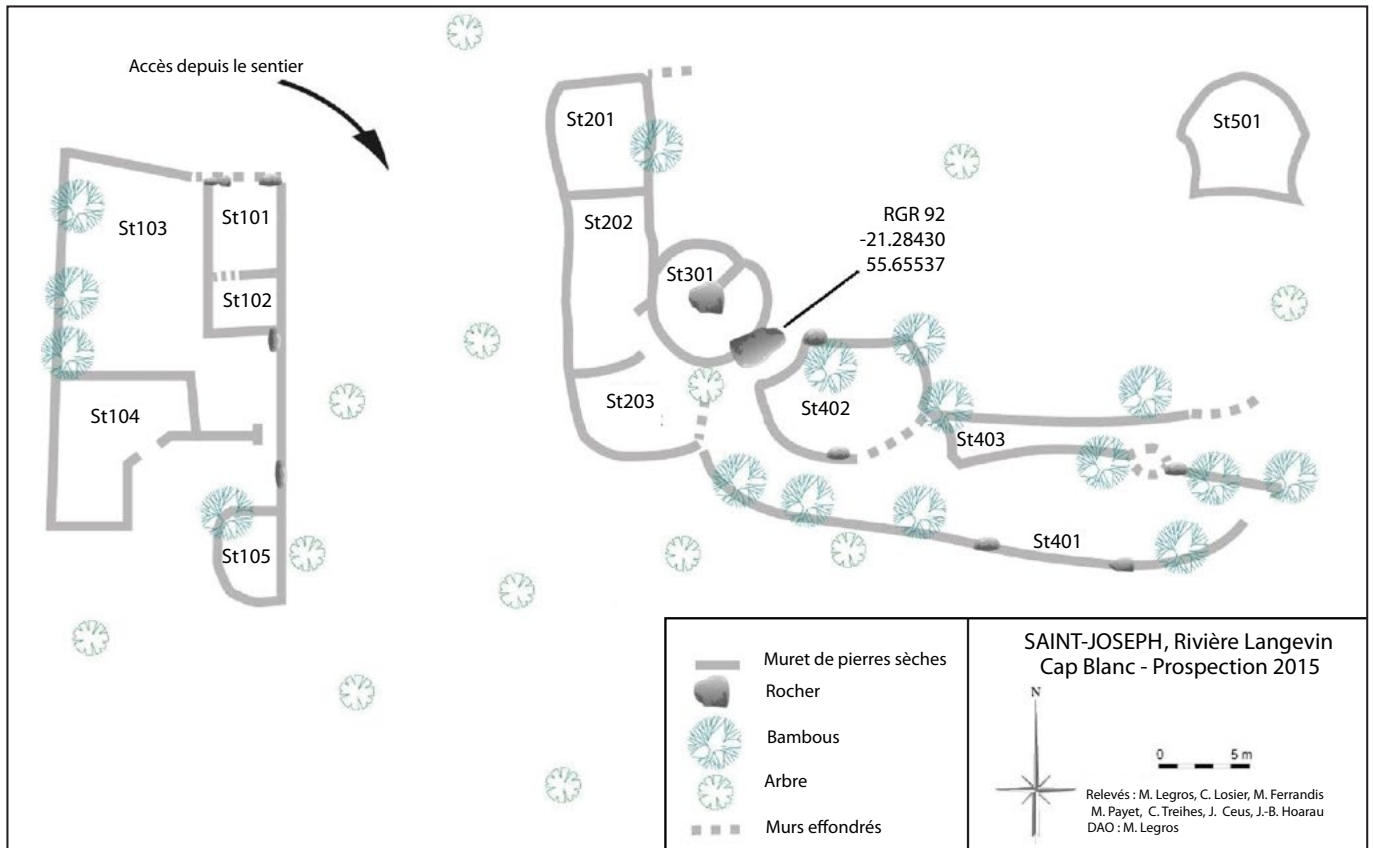
Comme d'autres secteurs du sud et de l'est de l'île de La Réunion, bien que de moyenne altitude, cette zone de forêt humide anciennement mise en culture est écologiquement et anthropologiquement comparable à la situation des Hauts. Le site étudié est localisé au sud d'un coteau situé à environ 850 m d'altitude, entre la Ravine Bras d'Ouvrange à l'ouest, le Piton du Grand Pays au nord, et la Ravine Sept-Bras à l'est. Il relève du régime départemento-domaniale. En partenariat avec l'Association agréée de pêche et de protection

du milieu aquatique des Rivières du Sud (AAPPMAA-RS), une opération de prospection a été réalisée en juillet et septembre 2015 par le Service régional de l'archéologie, sous la responsabilité de Morgane Legros, afin d'évaluer, les vestiges les plus accessibles.

L'emprise prospectée est une petite clairière, orientée est-ouest, d'une superficie d'environ 1 600 m<sup>2</sup>. On y observe de nombreux vestiges de bâtis en élévation, pour la plupart des murs et murets de pierre sèche, relativement bien conservés, malgré la présence de nombreux chablis, notamment de filaos, et des effondrements partiels. Montées sans mortier avec des pierres de moyen module, les constructions sont élevées de manière à s'adapter à de gros blocs rocheux présents naturellement sur le site. Les murs, de 0,60 m d'épaisseur en moyenne, peuvent mesurer entre 0,50 m et 1,30 m de haut. On relève trois principaux types de structure : murs de soutènement de terrasses, voies d'entrée et de circulation entre les structures, et enclos polygonaux ou circulaires, qui peuvent être interprétés comme des soubassements en pierre de constructions en matière périssable. Les vestiges apparents peuvent être répartis en cinq ensembles, constitués chacun d'une à cinq structures.



[Fig. 39a] : Paysage de Cap Blanc



[Fig. 39b] : Plan des structures relevées sur le site de Cap Blanc en 2015



[Fig. 39c] : Vue de la structure 102



[Fig. 39d] : Vue de la structure 301



[Fig. 39e] : Vue de la structure 403



[Fig. 39f] : Vue de la structure 501

**Morgane LEGROS (RO)**  
**Pierre BRIAL**

Le Cap Champagne est situé sur la commune de Saint-Paul, au nord-ouest de l'île de La Réunion, entre le Cap La Houssaye et Boucan-Canot. Le site étudié est localisé au sommet d'une falaise surplombant l'océan à environ 110 m d'altitude, sur la parcelle cadastrale CX 974. Cette dernière est protégée comme espace naturel sensible et a été acquise par le Conservatoire du littoral dans le cadre d'un programme de préservation de 187 hectares de savane herbeuse du secteur commencé en 2003. C'est dans cette zone peu hospitalière mais propice à l'activité pastorale qu'a été attribuée la toute première concession de l'île en 1668 au colon Gilles Launay, par le gouverneur Étienne Regnault. Une copie de cet acte datée de 1722 décrit la propriété comme « *bornée [...] d'un côté par le Cap Saint-Gilles, de l'autre côté du haut de la petite anse, par en haut du Chemin des Chasseurs et en bas du bord de la mer* ». En 1881, Chrestien, dans ses *Causeries historiques sur l'île de La Réunion*, évoque une nouvelle propriétaire du domaine, en la personne de Jeanne-Marie Dubois (1741-1807), et décrit la case comme une « *grande construction en pierre actuellement en ruine* ». La photographie aérienne de l'IGN montre en 1950 au sommet du Cap Champagne ce qui semble être les contours d'une grande structure globalement quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est, avec en son centre, une seconde structure rectangulaire, plus petite, orientée nord-est/sud-ouest. On discerne également le tracé du sentier d'accès menant à la côte. Des structures et du mobilier ont été repérés en surface par Pierre Brial, tandis qu'aux limites du site, la progression de l'exploitation agricole a engendré des remaniements importants du terrain. Une nouvelle prospection a donc été initiée par le Service régional de l'archéologie et réalisée en octobre 2015 sous la responsabilité de Morgane Legros, dans le cadre d'un projet de recherche universitaire, un doctorat d'histoire et d'archéologie à l'Université de Rennes 2 portant sur le peuplement des Bas de l'île de La Réunion à la période moderne.

La prospection porte sur trois secteurs distincts, d'une superficie totale d'environ 3 000 m<sup>2</sup>.

Le secteur 1 est situé sur un replat d'environ 1 700 m<sup>2</sup>, entre la clôture d'une villa contemporaine au nord-ouest et l'extrémité du cap au nord. Il est légèrement vallonné au nord-est, et présente un relief plus prononcé au sud-ouest, marqué par des affleurements rocheux. À travers la strate herbacée, on observe des zones de pierres de tuf et de basalte de moyen et gros module : au nord, où les blocs constituent un cordon est-ouest, longeant le rebord du plateau ; au

sud-ouest, sur une zone d'environ 7 m de long et 3,5 m de large globalement orientée nord-sud, des blocs de tous les modules, sur plus d'1 m d'épaisseur. Cette dernière structure ne semble pas être organisée, mais présente du mobilier dans ses interstices. La couche superficielle est un sédiment brun et granuleux, sec et peu compact. Ce secteur a livré une grande quantité de mobilier, un fragment de mortier de chaux, et des restes de faune, notamment des coquilles de bénitier.

Le secteur 2, à 30 m au sud-ouest du premier ; présente un pendage nord-sud. Il correspond à l'emplacement d'une vaste structure globalement circulaire et construite en pierres basaltiques de moyen module, montées à sec. Les murets, de faible hauteur, sont en grande partie effondrés. De petits acacias poussent principalement le long de la ruine, ce qui accentue sa visibilité. Comme on peut l'observer sur la photographie aérienne de 1950, la structure délimitait à l'origine une aire d'environ 800 m<sup>2</sup>, mais sa partie sud-ouest, située sur la parcelle voisine, a disparu lors du terrassement mécanique lié à sa mise en culture. On peut l'interpréter comme un enclos pastoral, qui devait permettre de parquer un important troupeau.

Le secteur 3, situé au nord-est du premier, correspond à l'emplacement d'une structure linéaire construite en pierres basaltiques de moyen module, montées à sec. La portion observée est un muret rectiligne, d'une cinquantaine de mètres de longueur, de 1,20 m de largeur et d'environ 0,60 m de hauteur. Orienté sud-ouest – nord-est, il se situe en rebord de la falaise et suivant le fort pendage de la colline. On peut l'interpréter comme un aménagement destiné à protéger le bétail.

Le mobilier rencontré en surface est très abondant, notamment sur le secteur 1. Il a fait l'objet d'un ramassage systématique et d'une étude typologique afin d'obtenir des éléments de datation et de caractérisation de l'occupation. Le site du Cap Champagne est remarquable par la grande variété de céramiques rencontrées, parmi lesquelles des fragments de porcelaines et faïences fines, de terres cuites communes, et de pipes en kaolin. Le fragment de fourneau de pipe découvert pourrait correspondre à un modèle court et commun, au fourneau évasé et à l'éperon marqué, probablement datable du 19<sup>e</sup> siècle. Les porcelaines sont majoritairement des porcelaines chinoises à décor « bleu et blanc », datées entre le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle.

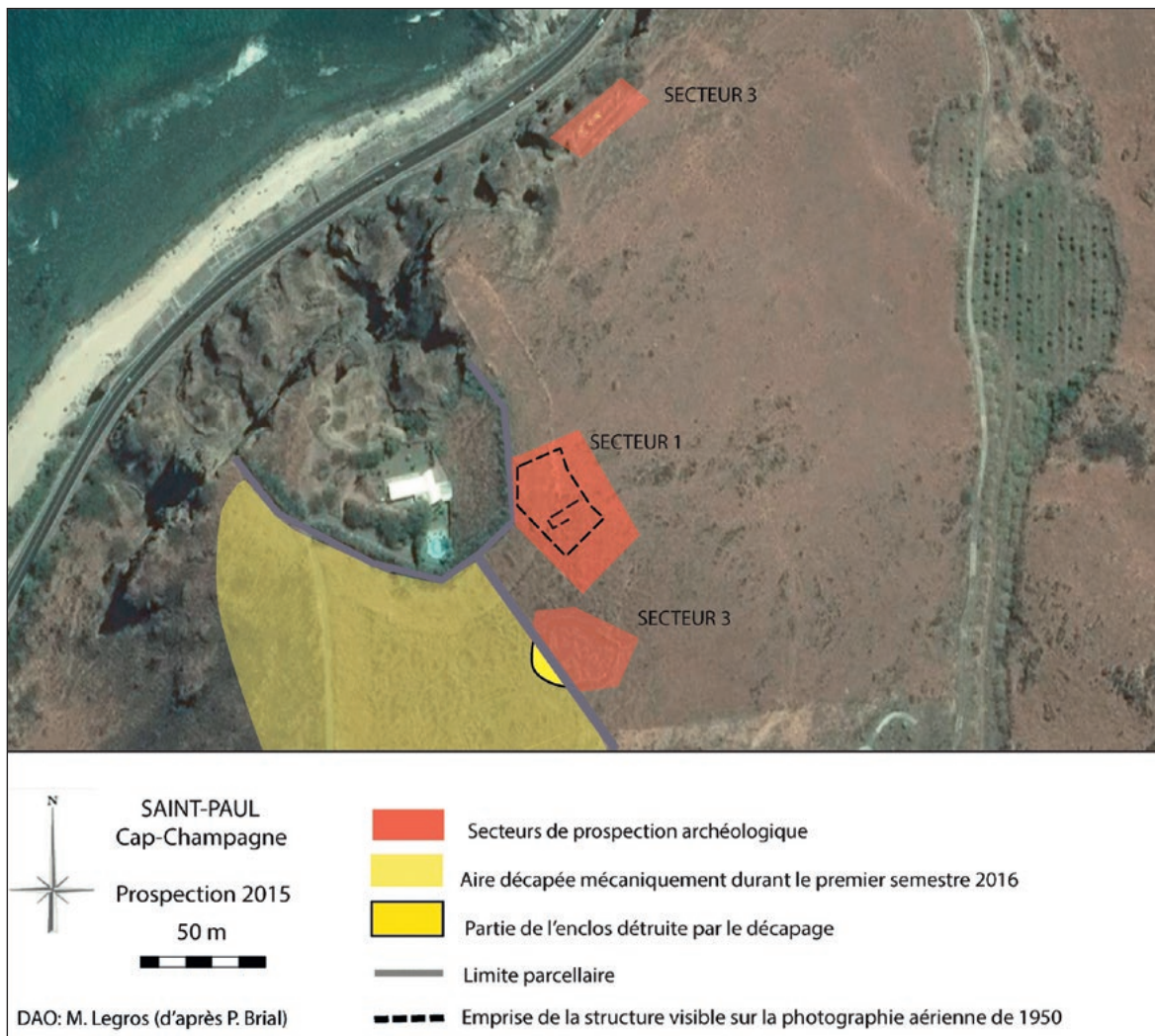
Trois tessons de terre cuite fine, récoltés sur le secteur 1, ont également pu être identifiés et datés entre 1795 et 1840. Il s'agit de fragments d'un rebord ondulé d'assiette en faïence de couleur

blanc-crème, à pâte homogène et dense, recouverte d'une glaçure plombifère transparente. Le décor du rebord est composé de fines rainures moulées en relief, disposées de façon radiale, longues de 6 mm et espacées parallèlement de 2 mm l'une de l'autre. Une bande de couleur verte large de 1 cm est peinte par-dessus. Ce motif dentelé, nommé *shell edge* (en forme de coquillage), est introduit en 1767 sur des terres cuites fines de type *creamware*, et se retrouve vers 1780-1795 sur des terres cuites fines de type *pearlware* (principalement sur des assiettes). Le *shell edge* deviendra alors le motif le plus populaire sur les pièces de ce type, jusqu'à la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, où les types *creamware* et *pearlware* seront progressivement délaissés au profit des terres cuites fines blanches. Cette poterie a été mise au jour sur de nombreux sites aux États-Unis, dans des phases d'occupations datables des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, comme à Bull's Head Tavern (Illinois), daté vers 1800-1830.

Parmi le mobilier en verre, on trouve notamment un fond de bouteille cylindrique de 10cm de diamètre de

couleur vert foncé. L'épaisseur irrégulière du verre, le talon épais et arrondi et la zone d'enfoncement profonde en cône arrondi, indiquent un soufflage à l'air libre, et la large marque circulaire, un empontillement au sable. Cette technique est caractéristique des bouteilles « à vin », fabriquées en Angleterre dès le 16<sup>e</sup> siècle dans des verreries chauffées au charbon.

Parmi le mobilier métallique, on compte deux petits clous en fer forgé. Les tiges sont de section carrée, les têtes sont planes et irrégulièrement circulaires. Ce type est le plus couramment utilisé jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. On trouve également un fragment de marmite en fonte. Si sur les secteurs 2 et 3 les structures semblent témoigner d'une activité agro-pastorale, les clous et le fragment de mortier de chaux pourraient indiquer, sur le secteur 1 l'existence d'une construction, entre le 18<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle. Des sondages permettront d'en rechercher les traces. Les objets mobiliers pourraient en effet résulter d'une activité domestique, mais la présence de munitions et les restes de faune montrent que la zone aura aussi bien été fréquentée par des chasseurs et des pêcheurs.



[Fig. 40a] : Plan du site du Cap Champagne et des secteurs prospectés en 2015



[Fig. 40b] : Paysage du Cap Champagne



[Fig. 40c] : Vue du secteur 1 depuis le nord



[Fig. 40d] : Vue du secteur 1 depuis le sud



[Fig. 40e] : Vue du secteur 2 et de l'enclos



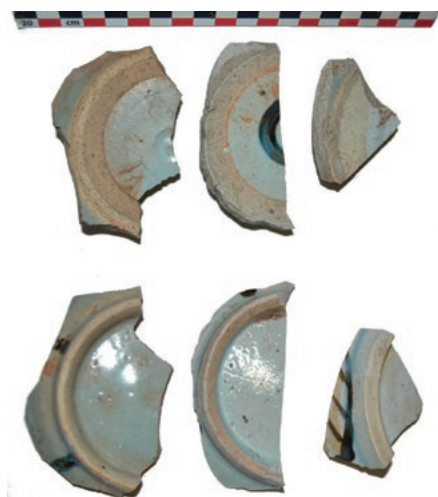
[Fig. 40f] : Vue du secteur 3 et du muret



[Fig. 40g] : Fragment d'assiette de type *pearlware* à motif *shell edge* du Cap Champagne



[Fig. 40h] : Fragment découvert sur le site de *Bull Head's Tavern* (Illinois, États-Unis)



[Fig. 40j] : Fragments de fonds de bols en terre-cuite fine blanche avec engobe et vernissés, imprimés de motifs colorés



[Fig. 40i] : Exemple d'assiette complète de type *pearlware* à motif *shell edge*



[Fig. 40k] : Fond de bouteille en verre avec marque d'empointillement au sable

# LA RÉUNION

## Bibliographie archéologique régionale



La bibliographie régionale comporte, dans l'ordre alphabétique des auteurs, la plupart des documents produits depuis l'origine en archéologie, c'est-à-dire directement relatifs à l'étude sur le terrain des vestiges terrestres et sous-marins. Avant les années 2000, les publications relèvent certes davantage de disciplines connexes, certains rapports restent élémentaires, d'autres s'écartent clairement de la recherche scientifique mais sont les témoignages d'une époque pré-archéologique à La Réunion. À l'exception de quelques dossiers historiques, les références relevant de la chasse au trésor n'ont évidemment pas été retenues. À partir de la fin des années 1990, les opérations s'organisent au sein d'associations, produisant les premiers travaux structurés. En 2010, la création du Service régional de l'archéologie permet la définition d'une véritable programmation de la recherche archéologique, l'exercice du contrôle scientifique et technique des opérations, la mise en place de la carte archéologique de La Réunion et le déploiement du dispositif d'archéologie préventive dans l'océan Indien. Le nombre et la dimension des opérations augmentent, si bien que la moitié des titres référencés au cours de ces quarante-cinq dernières années a été produite dans le cadre des cinq années de ce premier bilan scientifique régional.

**ADES, 2000** – *Route des Tamarins, Rapport de synthèse*. Saint-Denis, DRAC Réunion. Paris, SDA. 39 p.

**BIZOT B., 2007** – *Saint-Paul, La Réunion, Cimetière Marin, Fouille de sauvetage et d'évaluation. Rapport*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 20 p.

**BIZOT B., DIJOUX A.-L., FUMA S., 2012** – *La Réunion, Saint-Paul, Cimetière Marin, Rapport de sondages, juin 2011*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SA. 60 p.

**BOUR R., 1979** – Fouilles de la grotte dite des Premiers Français. *Bulletin de liaison de la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de la nature*, n° 17. Saint-Denis, Muséum d'histoire naturelle de La Réunion. p. 47-52.

**BOUR R., 1980** – Histoire de la tortue terrestre de Bourbon. *Comptes-rendus de l'Académie de l'île de La Réunion, Bulletin 1979-1980*, vol. 25. p. 97-147.

**CASTRUCCI C. (dir.), HOARAU L., MOLLET H.-M. (coll.) 2013** – *La Réunion, Saint-Denis à La Possession, La nouvelle route du littoral, Étude bibliographique et archivistique (tranche 1), Rapport de diagnostic, 2012*. INRAP Méditerranée. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 91 p.

**CDGDLM, 1999a** – *Prospection systématique des côtes réunionnaises, campagne 1999*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DRAC Réunion. 228 p.

**CDGDLM, 1999b** – *Sondage au débarcadère de Saint-Paul, campagne 1999*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DRAC Réunion. 68 p.

**CDGDLM, 2011** – *Opération de cartographie, épave du Cap La Houssaye, 2010*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 32 p.

**CDGDLM, 2013a** – *Rapport de prospection archéologique, épave du Ker Anna, Pointe des Aigrettes, Saint-Paul, 2011-2012*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 3 vol., 344 p.

**CDGDLM, 2013b** – *Rapport de prospection archéologique, Baie de La Possession, 2012-2013*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 3 vol., 324 p.

**CDGDLM, 2015** – *Rapport de prospection archéologique, épave du Kaïsari, Pointe des Cascades, Sainte-Rose, 2014*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 3 vol., 119 p.

**DAC-OI, 2017** – *Bilan scientifique régional de l'île de La Réunion, 2011-2012-2013-2014-2015*. Saint-Denis, Direction des affaires culturelles - océan Indien / Service régional de l'archéologie. 192 p.

**DELEPIERRE J.-Cl., 1974** – *Compte-rendu : fouilles à la Ravine d'Ango*. Saint-Denis, DA de La Réunion. Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 5 p.

**DIJOUX A.-L. (dir.), COURTAUD P., DEGUILLOUX M.-F., JACQUOT É., LACHICHE C., URZEL V., 2013** – *Opération archéologique programmée au Lazaret n° 2, Rapport de sondages archéologiques réalisés en 2012*. Saint-Denis, CG 974 / Musée historique de Villèle / Lazaret de la Grande Chaloupe. DAC-OI / SRA. 169 p.

**DIJOUX A.-L. (dir.), MOURER-CHAUVIRÉ C., VIGNE J.-D., 2012** – *Rapport intermédiaire de prospection et de sondages archéologiques, Opération programmée sur les sites de la Vallée Secrète et du Piton Béthoune en juillet 2011 dans le cirque de Cilaos, La Réunion*. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DAC-OI / SRA, PNR. 112 p.

**DIJOUX A.-L. (dir.), MOURER-CHAUVIRÉ C., VIGNE J.-D., 2016a** – *Rapport final de sondages archéologiques sur le site de la Vallée Secrète à Cilaos, Opération archéologique programmée réalisée en juillet 2012 dans le cirque de Cilaos, La Réunion*. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. La Plaine-des-Palmistes, PNR. 103 p.

**DIJOUX A.-L. (dir.), MOURER-CHAUVIRÉ C., VIGNE J.-D., 2016b** – *Rapport de sondages archéologiques sur le site «HBC13», Opération archéologique thématique programmée*



réalisée en juin 2013 dans les Hauts du Bras Caron, secteur de la Plaine des Remparts à Saint-Joseph, La Réunion. Université de Paris 1. Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. La Plaine des Palmistes, PNR. 81 p.

**DIJOUX A.-L., 2006** – *Étude du matériel archéologique du site du «Petit-Brûlé» à Sainte-Rose, île de La Réunion*. Mémoire de maîtrise – master 1 d'archéologie, dir. Manuel Gutierrez. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**DIJOUX A.-L., 2007** – *Recherches archéologiques au «Petit Brûlé» à l'île de La Réunion : étude du matériel archéologique issu des fouilles de 2006*. Mémoire de master 2 d'archéologie, dir. Manuel Gutierrez. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 102 p.

**DIJOUX A.-L., 2011a** – *Rapport intermédiaire de prospection archéologique inventaire dans les Hauts de l'île de La Réunion, 2008-2010*. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 46 p.

**DIJOUX A.-L., 2011b** – *Projet collectif de recherches archéologiques dans les cirques de l'île de La Réunion, 2011-2014*. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 21 p.

**DIJOUX A.-L., 2014a** – L'archéologie du marronnage à La Réunion : le site de la «Vallée Secrète» dans le cirque de Cilaos. In : DELPUECH A., JACOB J.-P. (dirs), 2014 – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris, La Découverte – INRAP. p. 245-260.

**DIJOUX A.-L., 2014b** – La «Vallée Secrète» à La Réunion, Un refuge extrême pour les esclaves «marrons» caractérisé pour la première fois par l'archéologie. *Archéopages*, n° 38. Paris, INRAP. p. 20-23.

**DIJOUX A.-L., 2016** – *Recherche et étude de sites archéologiques de marronnage à l'île de La Réunion*. Thèse de doctorat en archéologie. Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 1 vol. texte et annexes. 375 p.

**ETRICH Ch., 2015** – *La Réunion, Saint-Pierre, Pierrefonds Village. Rapport de diagnostic, 2015*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 42 p.

**ETRICH Ch., 2016** – *La Réunion, Saint-Paul, Pointe des Aigrettes, Grand Fond : archéologie d'une sucrerie réunionnaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Rapport de fouille préventive, 2014*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 248 p.

**ÈVE P., 1994** – *Les cimetières de la Réunion. Contribution pour servir à une histoire des mentalités à La Réunion*. Université de La Réunion. Saint-André, Océan Éditions. 176 p.

**FERRANDIS M., 2015a** – *Saint-Joseph, Rivière des Remparts, Piton Colignet, Rapport de prospection, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 18 p.

**FERRANDIS M., 2015b** – *Sainte-Rose, Rivière de l'Est, Piton de Coco, Rapport de prospection, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 16 p.

**FERRANDIS M., 2015c** – *Saint-Paul, École Rosalie Javouhey, Rapport de découverte fortuite et d'expertise anthropologique, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 10 p.

**FERRANDIS M., 2015d** – *Saint-Paul, Bruniquel, ancienne usine, hôpital et camp des engagés, Rapport de prospection, 2015*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 19 p.

**FERRANDIS M., 2016** – *Saint-Joseph, Rivière des Remparts, Caverne Lépinay, Rapport de sondage programmé, 2015*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. La-Plaine-des-Palmistes, PNR. 56 p.

**FERRANDIS M., 2017a** – *Sainte-Rose, Rivière de l'Est, Piton de Coco, Rapport de prospection, 2016*. Saint-Denis, DAC-OI / SA. 16 p.

**FERRANDIS M., LEMAIRE G., 2015** – *Saint-Paul, Le Vieux Saint-Paul, Rapport de relevés, décembre 2013*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 18 p.

**FONTAINE O., 2005** – *Sondage archéologique sur une ancienne batterie côtière de la baie de Saint-Paul. Rapport*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 20 p.

**FONTAINE O., 2007** – *Rapport de sondage sur la batterie de l'Embouchure*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 26 p.

**FONTAINE O., RÉOL S. (dir.), 2005** – *Mémoires océanes, Patrimoines maritimes de l'île de La Réunion. Images du patrimoine*, n° 236. Saint-Denis, CDGDLM, DRAC Réunion. 48 p.

**GAZAGNES J., 1972** – *Rapport de mission à l'île de La Réunion (du 5 au 12 octobre 1972)*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 5 p.

**GÉRAUD J.-F., 1995** – *Archéologie industrielle des usines sucrières à La Réunion 1815-1815: méthodologie, recensement, localisation; l'exemple du Chaudron*. Mémoire de DEA d'histoire, dir. Claude Wanquet. Saint-Denis, Université de La Réunion. 225 p.

**GÉRAUD J.-F., 2008** – Archéologie(s) réunionnaise(s). *Revue historique de l'Océan Indien : Autour de l'histoire de La Réunion : recherches, enseignement*, n° 4. Saint-Denis, AHIOI. 44 p.

**GÉRAUD, J.-F., 2014** – L'archéologie dans la ville de Saint-Denis de La Réunion. *Revue historique de l'océan Indien, Saint-Denis : histoire culturelle d'une capitale depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Histoire et environnement de l'Indiocéanie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (La Réunion, Maurice, Rodrigue, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte, Les Comores), suivi de l'esclavage à Bourbon, nouvelles approches (2013)*, n° 11. Saint-Denis, AHIOI. p. 188-201.

**GÉRAUD J.-F., LE TERRIER X., 2010** – *Atlas historique du sucre à l'île Bourbon/La Réunion (1810-1914)*. Université de La Réunion, CRESOI. Stella Matutina. Saint-André, Océan Éditions. 189 p.

**GERBEAU H., 1979** – *Rapport sommaire d'activité et de conjoncture (année 1979)*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. 6 p.

**GERBEAU H., 1980** – *Rapport sommaire d'activité et de conjoncture (année 1980)*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. 4 p.

**GREFFET-KENDIG S., 1983a** – *Rapport, Étude préliminaire du crâne I-A, Abri I*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA-SDA. 10 p.

**GREFFET-KENDIG S., 1983b** – *Rapport, Les ossements de l'Abri I*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA-SDA. 12 p.

**GREFFET-KENDIG S., 1983c** – *Rapport de fouilles (sauvetage), Premier cimetière marin de Saint-Pierre – Réunion (1720-1830), Remplacement d'anciennes canalisations, Bd Hubert-Delisle, Fouilles 30.09.1983 et 04.10.1983*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA-SDA. 9 p.

**GUTIERREZ M., 1999a** – *Mission de recherche archéologique à l'île de La Réunion du 3 au 8 mai 1999, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**GUTIERREZ M., 1999b** – *Mission de recherches archéologiques à La Réunion, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**GUTIERREZ M., 2001** – *Mission de recherches archéologiques à La Réunion, Rapport du 9 au 28 décembre 2001*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DRAC Réunion. 29 p.

**GUTIERREZ M., 2002** – *Mission de recherches archéologiques à La Réunion du 16 au 31 août 2002, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DRAC Réunion. 24 p.

**GUTIERREZ M., 2003** – Les «Marrons» de l'île de La Réunion. *Archéologia*, n° 398. Dijon, Éditions Faton. p. 56-66.

**GUTIERREZ M., 2006** – *Mission de recherches archéologiques à La Réunion du 6 août au 3 septembre 2006, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DRAC Réunion. 34 p.

**GUTIERREZ M., 2009** – *Mission de recherches archéologiques à La Réunion du 6 août au 3 septembre 2006, Fouilles archéologiques au Petit Brûlé, Sainte-Rose, août-septembre 2009, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DRAC Réunion. 40 p.

- GUTIERREZ M. (dir.), DIJOUX A.-L. (coll.), 2010** – *Recherches archéologiques à La Réunion*. Paris, Éditions Sèpia. 118 p.
- GUTIERREZ M. (dir.), KICHENAPANAÏDOU E., TIPAKA R., MANGAR P. (coll.), 1998** – *Mission de prospection sur les sites archéologiques de l'île de La Réunion, Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- GUTIERREZ M., LATRIN U., 2009** – *Sites d'intérêt historique et/ou archéologique dans la ville de Saint-Denis. Rapport*. Nanterre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Saint-Denis, DRAC Réunion. 14 p.
- HIBERNIE E., 2012** – Esclavage colonial, le temps de la reconnaissance. *Archéologia*, n° 499. Dijon, Éditions Faton. p. 46-51.
- INES-Van CAUTEREN A., DIJOUX A.-L. 2015** – *L'archéologie pour écrire l'histoire, Chantier archéologique du Lazaret 2 de La Grande Chaloupe, Livret pédagogique pour les enseignants*. Saint-Denis, CD 974 / Musée historique de Villèle / Lazaret de la Grande Chaloupe. 32 p.
- JACQUOT É., 2011** – *La Réunion, Archéologie, Développement de la mission, Année 2010-2011, Rapport*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. Paris, SDA. 12 p.
- JACQUOT É., 2012** – *Guides de l'archéologie à La Réunion*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 11 p.
- JACQUOT É., 2014a** – De la découverte d'un cimetière d'esclaves à la création d'un service d'archéologie à La Réunion. In : DELPUECH A., JACOB J.-P. (dirs), 2014 – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris, La Découverte – INRAP. p. 83-94.
- JACQUOT É., 2014b** – L'archéologie à La Réunion. *L'État à La Réunion, La Lettre de l'État, Focus*, juin 2014. Saint-Denis, Préfecture de La Réunion. 4 p.
- JACQUOT É., 2015a** – *Sainte Suzanne, Chemin Marancourt, Rapport de surveillance de travaux, 2012*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 12 p.
- JACQUOT É., 2015b** – *Saint-Paul, La Poudrière, Rapport de sauvetage urgent, 2013*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 20 p.
- JACQUOT É., 2016a** – L'archéologue et la mer, découvertes nouvelles dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, TAAF). In : *Les patrimoines de l'océan Indien*. Coll. Patrimoines africains. Paris, Éditions Riveneuve. p. 87-128.
- JACQUOT É., 2016b** – *Saint-Denis, Maison Déramond-Barre, Jardin, Rapport de sondages, 2011*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 16 p.
- JACQUOT É., FERRANDIS M., 2015a** – *DPM, Saint-Pierre, Terre Sainte, Rapport de sondage, 2012*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 20 p.
- JACQUOT É., FERRANDIS M., 2015b** – *DPM, Saint-Paul, Cap La Marianne, Rapport de sondages, 2013*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 20 p.
- JAQUEMIN A., AUGÉARD Y., 1984** – *La Confiance : étude archéologique d'un domaine*. Saint-Denis, SDAP 974. 11 p.
- KERVAZO B., 1973** – *Puits de Marelongue, trésor de Saint-Philippe*. Rapport. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 26 p.
- KERVAZO B., 1974a** – *Fouilles de [la Ravine] Saint-Gilles*. Rapport. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 26 p.
- KERVAZO B., 1974b** – *Fouilles de la grotte dite des « Premiers Français »*. Rapport. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 15 p.
- KERVAZO B., 1974c** – *Conclusion de B. Kervazo sur les fouilles effectuées à l'île de La Réunion*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 4 p.
- KICHENAPANAÏDOU É., 2001** – *Histoire inconnue de La Réunion : ses traces archéologiques, Approche méthodologique*. Mémoire de maîtrise d'archéologie, dir. Manuel Gutierrez. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001.
- KICHENAPANAÏDOU É., 2012** – *Retranscription des actes de la Première Conférence Internationale des Archéologies de l'Océan Indien, La Réunion, Saint-Denis, Conseil régional, Hôtel de Région, Salle Pierre Lagourgue, les 18, 20 et 23 septembre 2000*. La Saline, Groupe de recherche pour l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise. 195 p.
- KICHENAPANAÏDOU É., 2014** – *Saint-Paul, rue Lenormand, Rapport de sondages, 2010* – Saint-Paul, Ville de Saint-Paul. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 33 p.
- L'HOUE M. (dir.), 2011** – *Bilan d'activités du DRASSM, 2011-2012*. Marseille, DRASSM. p. 48.
- L'HOUE M., RICHEZ F., 1992** – *L'Homme et la mer, le passé retrouvé, l'archéologie sous-marine dans l'océan Indien*. Marseille, DRASSM. Saint-Denis, Muséum d'histoire naturelle de La Réunion - SRAM. 24 p.
- LAIMANT D., 1997** – *Rapport d'expertise du «Chemin Crémont»*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 7 p.
- LE TERRIER X., 1998** – *Étude d'archéologie industrielle des usines sucrières à La Réunion : l'usine du Gol des origines au début du XX<sup>e</sup> siècle (1816-1906)*. Mémoire de maîtrise d'histoire, dir. Claude Wanquet. Saint-Denis, Université de La Réunion. 206 p.
- LEGROS M., 2014** – *La Ville de La Possession durant l'époque moderne*. Mémoire de Master 2 d'histoire et archéologie, dir. Annie Antoine. Université de Rennes 2. 101 p.
- LEGROS M., 2015** – *La Possession, Rue Évariste-de-Parry, Rapport de sondages, 2013*. Saint-Denis, DAC-OI, SRA. 39 p.
- LEGROS M., 2016a** – *Saint-Joseph, Rivière Langevin, Cap Blanc, Rapport de prospection, 2015*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 33 p.
- LEGROS M., 2016b** – *Saint-Paul, Cap Champagne, Rapport de prospection, 2015*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 47 p.
- LEMAIRE G., FERRANDIS M., 2014a** – *Sainte-Marie, Rivière des Pluies, Grande Montée, Rapport de surveillance de travaux, 2013*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 16 p.
- LEMAIRE G., FERRANDIS M., 2014b** – *La Possession, Nouvelle route du littoral, Calvaire, Rapport de surveillance de travaux, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 35 p.
- LEVEUR B., 2011** – Deux chantiers archéologiques pour l'exemple : le Camp du Gol et le Bassin du Barachois. *Lecture pour tous*, n° 3. Saint-Denis, CRESOI. 16 p.
- MARTIN J.-M., 2015** – *La Réunion, Saint-Paul, Plaine Défaud. Rapport de diagnostic, 2015*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 64 p.
- NDP, 2002** – *Découvertes archéologiques «Les marrons dans les Hauts», Présentation et localisation des sites, mai 2002*. Rapport. Saint-Denis, DRAC Réunion. Saint-Gilles-les-Bains, NDP. 36 p.
- NDP, 2004** – *Dégagement du site de la «Pierre Gravée» au Tapcal, en vue d'un premier lever archéologique, Demande d'une participation de la DRAC + récapitulatif financier englobant le volet «prospections»*. Saint-Denis, ONF, DRAC Réunion. Saint-Gilles-les-Bains, NDP. 17 p.
- NDP, 2005** – *Bilan des actions réalisées pour le compte de la DRAC sur Cilaos, Recherche de vestiges. Dégagement de la «Pierre Gravée» + propositions pour une suite à ces actions, décembre 2005*. Saint-Denis, ONF, DRAC Réunion. Saint-Gilles-les-Bains, NDP. 36 p.
- PAYET G., 2013** – *Valorisation de l'Archéologie à La Réunion. Rapport de stage*. Quimper, Université de Bretagne occidentale / IUP Patrimoine. Saint-Denis. DAC-OI / SRA. 38 p.
- PEIXOTO X. (dir.), BRUTUS F., REBEYROTTE J.-F., FERRANDIS M., LEGROS M., LATCHOUMAYA L., RENEL F. (coll.), 2016** – *Saint-Paul, Le Vieux Saint-Paul. Rapport de sondages, 2015*. La Courneuve, INRAP CIF. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 66 p.
- PELGAS Ph., MIEJAC E., 2013a** – *La Réunion, La Possession, Nouvelle route du littoral, Acquisition des données géophysiques (tranche 3), Diagnostic sous-marin (tranche 4), Volume 1 Texte*

et annexes. *Rapport de diagnostic, 2011-2012*. Paris, INRAP DST. Marseille, DRASSM. 215 p.

**PELGAS Ph., MIEJAC E., 2013b** – *La Réunion, La Possession, Nouvelle route du littoral, Acquisition des données géophysiques (tranche 3), Diagnostic sous-marin (tranche 4), Volume 2 Rapports. Rapport de diagnostic, 2011-2012*. Paris, INRAP DST. Marseille, DRASSM. 531 p.

**PRIÉ M., 2014** – *Le patrimoine archéologique du littoral de Saint-Philippe, Rapport de recherches documentaires et de repérages sur le terrain, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 58 p.

**PRIÉ M., 2016** – *Recherches autour des anciens puits de Saint-Philippe (La Réunion), Le Puits des Français et le Puits dit arabe. Rapport de prospection, relevés archéologiques et recherches documentaires, 2014*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 101 p.

**PUGLISI N., 2013** – *Éléments pour la création d'une carte archéologique à La Réunion*, Mémoire de master d'histoire, dir. Jean-François Géraud. Saint-Denis, Université de La Réunion. 130 p.

**REBEYROTTE J.-F., 2016** – *Irrigation du littoral ouest, Antenne 2, Suivi archéologique des réseaux tertiaires, 2015*. Rapport. Chaponnay, Archéodunum. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 52 p.

**REBEYROTTE J.-F. (dir.), LACHERY L., FERRANDIS M., LEGROS M. (coll.), 2016** – *Sainte-Rose, Domaine de la Roseraie, Rapport de sondages, 2015*. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 170 p.

**REBIÈRE J., MIELCARECK F., RIQUIER-BOUCLET Ch., 2015** – *Étude d'une implantation [d'un laboratoire de conservation – restauration] dans l'océan Indien*. Draguignan, LC2R. 75 p.

**RIBES-BEAUDEMOLIN S., LEQUETTE B., JACQUOT É., MAIRINE Ph., RIVIÈRE J.-N.-E., MÉTRO P., CHARLES N., 2016** – *La paléoforêt de la Rivière des Galets, Rapport synthétique de prélèvement paléobotanique*. Saint-Denis, Muséum d'histoire naturelle de La Réunion – SRAM, DAC-OI / SRA. La Plaine-des-Palmistes, PNR. 84 p.

**RIVIÈRE J., 1996** – *L'abri sous roche de la Ravine Mas, Cap Bernard – Saint-Denis*. Rapport de découverte. Saint-Denis, SESCR, DRAC Réunion. 53 p.

**RIVIÈRE J., 1997** – *Rapport préliminaire d'exploration et de découvertes sur le site du Bassin Basile, La Montagne - Saint-Bernard (île de La Réunion) en vue d'une demande d'autorisation de fouilles archéologiques, Exploration du 31 octobre au 21 novembre 1997*. Saint-Denis, SESCR, DRAC Réunion. 53 p.

**RIVIÈRE J., 1998a** – *Rapport de sondage dans les dunes de la plage de Saint-Paul – octobre 1996*. Saint-Denis, SESCR, DRAC Réunion. 24 p.

**RIVIÈRE J., 1998b** – *Contribution à l'étude des pierres gravées de l'île de La Réunion*. Saint-Denis, SESCR, DRAC Réunion. 8 p.

**ROMON Th., 2013a** – *La Réunion, La Possession, Nouvelle route du littoral, Aire de repos de La Possession (tranche 2), Rapport de diagnostic, 2012*. Bègles, INRAP GSO. Marseille, DRASSM, Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 64 p.

**ROMON Th., 2013b** – *La Réunion, La Possession, Nouvelle route du littoral, Caserne du RSMA-R (tranche 2), Rapport de diagnostic, 2012*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 46 p.

**ROMON Th., 2013c** – *La Réunion, Saint-Paul, Pointe des Aigrettes, Grand Fond. Rapport de diagnostic, 2012*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 56 p.

**ROMON Th., 2013d** – *La Réunion, Saint-Paul, La Grande Maison de Savanna et ses abords. Rapport de diagnostic, 2012*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 42 p.

**ROMON Th., 2014** – *La Réunion, Saint-Denis, Prison Juliette Dodu, Rapport de diagnostic, 2013*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 52 p.

**ROMON Th., FUMA S., 2008** – *Rapport d'expertise archéologique, Sépultures du Chemin Colonial, Champ Borne Saint-André à La Réunion*. Association Historun. Saint-Denis, DRAC Réunion. 13 p.

**ROMON Th., FUMA S., 2009** – *Pratiques funéraires non-catholiques à La Réunion. Archéopages, n° 24*. Paris, INRAP. p. 82-83.

**ROMON Th., JACQUOT É., 2016** – *Trois siècles d'histoire réunionnaise, archéologie de la prison Juliette Dodu à Saint-Denis. Les Nouvelles de l'archéologie, n° 143*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 34-38.

**SESCR, 1996** – *Annales de Volcano-Spéléologie de La Réunion, Bulletin n° 1*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 62 p.

**SILHOUETTE H., 2015** – *La Réunion, Saint-Pierre, Maison de Canonville. Rapport de diagnostic, 2015*. Bègles, INRAP GSO. Saint-Denis, DAC-OI / SRA. 123 p.

**SINTÉGRA, 2014a** – *Maïdo, Lidar, Rapport technique*. Meylan, Sintégra. 13 p.

**SINTÉGRA, 2014b** – *Mafate, Lidar, Rapport technique*. Meylan, Sintégra. 13 p.

**TARRÈTE J., 2002** – *Mission sur l'île de La Réunion, 24 mai – 3 juin 2002*. Rapport. Paris, SDA. 26 p.

**THÉODORA R., 2006** – *Candide et l'ancien puits, Libres considérations sur le passé lointain des îles Mascareignes et de l'océan Indien*. Saint-Denis, Azalées édition. 510 p.

**VERGÈS F., 2008** – *Archéologie de l'esclavage, archéologie de l'absence*. In : DEMOULE J.-P. et STEEGLER B. (dir.) - *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*. Paris, INRAP - La Découverte.

**WAUQUIEZ H., 1973a** – *Trésor trouvé à Saint-Paul, Réunion*. Compte-rendu. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 5 p.

**WAUQUIEZ H., 1973b** – *Compte-rendu d'activité*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 1 p.

**WAUQUIEZ H., 1973c** – *Rapport d'activité*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WAUQUIEZ H., 1973d** – *Compte-rendu d'activité*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WAUQUIEZ H., 1973e** – *Rapport de quinzaine*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 1 p.

**WAUQUIEZ H., 1973f** – *Fouilles de St-Philippe. Compte-rendu*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 1 p.

**WAUQUIEZ H., 1973g** – *Rapport de quinzaine*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 1 p.

**WAUQUIEZ H., 1974a** – *Rapport - janvier-février 1974*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 1 p.

**WAUQUIEZ H., 1974b** – *Rapport - mois de mars et avril*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WAUQUIEZ H., 1974c** – *Liste des pièces trouvées à Saint-Paul – Réunion*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WAUQUIEZ H., 1974d** – *Compte-rendu habituel des recherches faites à La Réunion pendant les mois de mars, mai et juin*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WAUQUIEZ H., 1975** – *Recherches historiques à La Réunion*. Saint-Denis, DA de La Réunion - Musée Léon-Dierx. Paris, SFA - SDA. 2 p.

**WEBER V., 1998** – *La zone industrielle du Bas de la Rivière Saint-Denis : une étude d'archéologie industrielle*. Mémoire de maîtrise d'histoire dir. J.-L. Guebourg, Université de La Réunion.

**ZEIMERT É., 2004** – *La Réunion, Îlot océan, Saint-Denis, Étude documentaire, potentiel archéologique, février 2004*. Saint-Denis, Érik Zeimert architecte dplg. Saint-Denis, DRAC Réunion, 125 p.

**ZEIMERT É., 2006** – *Route des Tamarins, Viaduc de St-Paul, Découverte d'un ponceau en pierres de taille et d'une chaussée*. Saint-Denis, DRAC Réunion. 1 p.

# LA RÉUNION

## Liste des abréviations et des acronymes



### Découpage chrono-culturel

ANT : antérieur à l'Homme  
COL : colonial  
MAR : marronnage

### Opérations

ANA : analyse  
ÉTU : étude  
PI : prospection inventaire  
PT : prospection thématique  
SD : sondage  
FP : fouille programmée  
SU : sauvetage urgent  
OPD : opération préventive de diagnostic  
OPF : opération préventive de fouilles  
PCR : projet collectif de recherche

### Responsables d'opération

CULT : ministère de la Culture et de la Communication  
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives  
COLL : collectivité territoriale  
ETUD : étudiant(e)  
ETUDoc : doctorant(e)  
OPA : opérateur privé agréé  
PRIV : société privée  
ASS : association  
BEN : bénévole

### Organismes

AHIOI : Association historique internationale de l'océan Indien  
*archéologies* : association portant ce nom  
ArScAn : UMR 7041 Archéologie et sciences de l'antiquité  
CDGDLM : association Confrérie des gens de la mer  
CERHIO : UMR 6258 Centre de recherches historiques de l'Ouest  
CG > CD 974 : Conseil général > Conseil départemental de La Réunion

CRESOI : Centre de recherche sur les sociétés de l'océan Indien

DA de La Réunion : Direction des antiquités de La Réunion, au musée Léon Dierx  
*ancêtre du*

SRA : Service régional de l'archéologie de la DAC-OI  
DRAC Réunion : Direction régionale des affaires culturelles de La Réunion  
*devenue*

DAC-OI : Direction des affaires culturelles - océan Indien

DRASSM : Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du MCC

INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives

INRAP CIF : Centre-Île-de-France

INRAP DST : Direction scientifique et technique

INRAP GSO : Grand Sud-Ouest

LC2R : Laboratoire de conservation restauration et recherches de Draguignan

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

NDP : association Nature, découverte et partage

OMT : société Outre-mer topographie

ONF : Office national des forêts

PACEA : UMR 5199 De la Préhistoire à l'Actuel

PNR : Parc national de La Réunion

SFA : Service des fouilles et antiquités du MCC  
*devenu*

SDA : Sous-direction de l'archéologie du MCC

SDAP 974 : Service départemental de l'architecture et du patrimoine de La Réunion

SESCR : association Société d'étude scientifique des cavernes de La Réunion

SRAM : association Société réunionnaise des amis du Muséum

SRI : Service régional de l'inventaire de la Région Réunion

TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

# LA RÉUNION

## Crédits des figures



**0** carte M. Ferrandis / DAC-OI ;

**1a** photo SDAP 974 ; **1b,c,d** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **1e,f** relevé et DAO É. Jacquot / DAC-OI ;

**2a,e** photos S. Réol / DRAC Réunion ; **2d,h,k,l** photos B. Bizot / DRAC PACA ; **2b,c,m,q,r** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **2f,i** relevé et DAO B. Bizot / DRAC PACA, retouche P. Knoepfel / Crayon Noir ; **2g** photo M. Lequellec ; **2j,o** A.-L. Dijoux / Université de Paris 1 ; **2n** photo Ph. Nanpon / Le Quotidien ; **2p** plan ANOM/DFC/112bisA ;

**3a,b,c,d,f,g,h,o,p** photos A.-L. Dijoux / Université de Paris 1 ; **3,i** photos P. Colas / Nature découverte et partage ; **3e,j,k** relevé et DAO V. Dumas / CCJ-CNRS ; **3l** photo C. Mourer-Chauviré / UMR5276/CNRS-Université de Lyon 1 ; **3m** photo SÉOR ; **3n** photo É. Jacquot / DAC-OI ;

**4a,b,c,d,e,f** photos A.-L. Dijoux / Université de Paris 1 ; **4g** photos, relevé et DAO A.-L. Dijoux / UP1 ;

**5a,b** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **5c** photo IGN, relevé GPS et DAO A.-L. Dijoux / Université de Paris 1 ;

**6a** plan ADR/CP/198.6(1) ; **6b** photo B. Randoïn / SDA ; **6c,g,h,i,j,k,s** photos A.-L. Dijoux / Conseil départemental de La Réunion ; **6d,e** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **6f** photos IGN, DAO A.-L. Dijoux / CD974 ; **6l** relevé Toposervices, DAO A.-L. Dijoux / CD974 ; **6m** photo, relevé et DAO C. Payet, A.-L. Dijoux / CD974 ; **6n** photo et DAO C. Lachiche ; **6o** photo récente A.-L. Dijoux / CD974, photos et dessins anciens catalogue Gambier in : JEAN-LEO, 1971 – *Les pipes en terre françaises, du 17<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Bruxelles, Le Grenier du Collectionneur ; **6p,q** photos A.-L. Dijoux / CD974 ; **6r** relevé et DAO A.-L. Dijoux / CD974 ;

**7a,b,c** photos É. Jacquot / DAC-OI ;

**8a,b,c,d,e,g** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **8f** photo M. Ferrandis / DAC-OI ;

**9** photo É. Jacquot / DAC-OI ;

**10a,b** photos J.-F. Rebeyrotte / INRAP ; **10c** photo É. Jacquot / DAC-OI ; **10d,e** relevé P. Texier / INRAP, DAO Th. Romon / INRAP, adaptation P. Knoepfel / Crayon Noir, É. Jacquot / DAC-OI ; **10f** plan ADR/CP/209C ; ANOM/23/DFC/203(2) ; **10g** DAO Th. Romon / INRAP, légendes d'après O. Fontaine ; **10h,i** : Photos P. Texier / INRAP ;

**11a** photos, relevés et DAO G. Lemaire / DAC-OI, **11b** photos É. Jacquot, relevé M. Ferrandis / *archéologies*, É. Jacquot, DAO G. Lemaire / DAC-OI ;

**12a** photo P. Texier / INRAP ; **12b,c** photos Th. Romon / INRAP ; **12d** photo IGN, DAO Th. Romon / INRAP ; **12e** photos J.-F. Rebeyrotte, DAO Th. Romon / INRAP ;

**13a,g** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **13b** relevé J.-F. Rebeyrotte, Th. Romon / INRAP, DAO Th. Romon / INRAP, adaptation É. Jacquot / DAC-OI ; **13c** photo S. Réol / DRAC Réunion ; **13d,e,f** photos J.-F. Rebeyrotte / INRAP, DAO Th. Romon / INRAP ;

**14a,b** J.-F. photos Rebeyrotte / INRAP ; **14c** photo É. Jacquot / DAC-OI ; **14d** photo IGN, DAO Th. Romon / INRAP ; **14e** relevé J.-F. Rebeyrotte / INRAP, Th. Romon / INRAP, DAO Th. Romon / INRAP, adaptation É. Jacquot / DAC-OI ;

**15a,e,f,g,h,i,o** photos drone S. Turay / Sur une île ; **15c** photos Ch. Etrich, M. Ferrandis / INRAP, relevé et DAO Ch. Etrich / INRAP ; **15d** photos Th. Giraud / INRAP, Ch. Etrich / INRAP ; **15b,j,k,l,m,n** relevé OMT, DAO Ch. Etrich / INRAP ; **15j,k,l** croquis N. Jeantaud, architecte DPLG ;

**16a** photo ADR in : PARANT C., RONDEAU F., 1861 – *Album des vues de Bourbon dédié à MM. Les Sucriers et les Négociants de La Réunion* ; **16b,d,e,f,g,h** photos M. Legros / Université de Rennes 2 ; **16c** relevé M. Legros / UR2, M. Ferrandis / *archéologies*, C. Lachiche, G. Lemaire, DAO G. Lemaire / DAC-OI ;

**17a** relevé et DAO G. Payet / Université de Bretagne Ouest, G. Lemaire / DAC-OI ; **17b,c,d** photos J.-F. Rebeyrotte / Patrimoine et musées ;

**18a,e,f,g,i** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **18b** fond de plan J.-P. Sadeyen / Ville de Saint Paul ; relevé G. Payet / Université de Bretagne Ouest, G. Lemaire / DAC-OI, DAO G. Lemaire / DAC-OI ; **18c** relevé et DAO G. Payet / UBO, G. Lemaire / DAC-OI ; **18d,h** photos G. Lemaire / DAC-OI ; **18j** photo M. Ferrandis / DAC-OI ; **18k** photo Th. Cornec / INRAP ;

**19a,c,d,e,f** photos G. Lemaire DAC-OI ; **19b,g** relevé et DAO G. Lemaire / DAC-OI ;

**20a,b,c,i,j,k** photos A.-L. Dijoux / Université de Paris 1 ; **20d** relevé M. Ferrandis / *archéologies*, DAO A.-L. Dijoux / UP1 ; **20e,f,g** relevé P. Brial / OMT, DAO A.-L. Dijoux / UP1 ; **20h** photo et dessin A.-L. Dijoux / UP1 ;

**21a** lidar Sintégra ; **21b** infographie BRGM d'après IGN ; **21c,d,e,f,g,h** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **21i** photo IGN, DAO Sintégra ;

**22** photo IGN, DAO Sintégra ;

**23a,b,d,g,h,j,k** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **23c,l,m,n,o,p** photos Th. Romon / INRAP ; **23e1** plan ANOM/23/DFC/112ter ; **23e2** plan ANOM/23/DFC/171 ; **23e3** plan ANOM/FM/56/REU4/45 **23f** DAO É. Jacquot / DAC-OI, Th. Romon / INRAP ; **23i** photo, relevé et DAO Th. Romon / INRAP ; **23q** photo Th. Cornec / INRAP ;

**24a,b,c,d,j,k,l,m** photos É. Jacquot / DAC-OI ; **24e,f,g,h,i** dessins N. Charles ; **24n,o** film et photo É. Dupuis / TAAF ; **24p** datations CDRC Lyon, graphique É. Jacquot / DAC-OI ; **24q,r** photos P. Métro / OMDAR Saint-Pierre ; **24s** photos L. Ransan / Nawar Production, É. Jacquot / DAC-OI ;

**25a,b,c** relevé G. Lemaire, M. Ferrandis / DAC-OI, DAO G. Lemaire / DAC-OI ; **25d,e** photos É. Jacquot / DAC-OI

**26a,b,f,g,h,i** photos X. Peixoto / INRAP ; **26c** photo drone A. Vaccaro, M. Hervé / Nawar Production ; **26d,e** relevé et DAO X. Peixoto / INRAP ; **26j,k** photos M. Legros / Université de Rennes 2 ;

**27a** photo S. Garnerot / Gendarmerie Nationale ; **27b** photo É. Jacquot / DAC-OI ;

**28** photo E. Kichenapanaïdou / Mairie de Saint-Paul ;

**29a,b,g** relevé et DAO G. Lemaire / DAC-OI, M. Prié ; **29c,d,e,h,i,j,k** photos M. Prié ; **29f** relevés B. Kervazo / Direction des antiquités de La Réunion (période 1973-1974), DAO M. Prié ;

**30a,b,c** photos M. Ferrandis / DAC-OI ;

**31a,b** photos M. Ferrandis / DAC-OI ;

**32a** film J.-P. Santot pour le Musée de l'Homme, numérisation R. Piras / Eco-musée Au Bon Roi Louis ; **32b** photo J.-P. Santot / JIR ; **32c** article J.-P. Santot / JIR ; **32d** photo É. Jacquot / DAC-OI ; **32e,f,i,k,m,n,o,p,q** photos M. Ferrandis / *archéologies* ; **32g,h** photogrammétrie A. Vaccaro, A. Cousin / Nawar Production ; **32j,l** relevé et DAO M. Ferrandis / *archéologies* ;

**33a** plan ADR – Stella Matutina, relevé P. Brial / OMT, DAO M. Ferrandis / DAC-OI ; **33b** photo IGN, relevé P. Brial / OMT, DAO M. Ferrandis / DAC-OI ; **33c,d** photos G. Lemaire / DAC-OI ;

**34a** photo J.-F. Rebeyrotte / Archéodunum ; **34b** relevé et DAO J.-F. Rebeyrotte / Archéodunum, G. Lemaire / DAC-OI, OMT ; **34c** photo IGN, fond de plan Hydrotech, relevé OMT, DAO J.-F. Rebeyrotte / Archéodunum ;

**35a** plan S. Mondon Architecte, relevé É. Aboupa / Université de Lyon 2, M. Legros / Université de Rennes 2, G. Lemaire, M. Ferrandis / DAC-OI, DAO G. Lemaire, M. Ferrandis, DAC-OI, D. Lechevalier ; **35b,d,f,l,m,n** photos J.-F. Rebeyrotte / SRI / Région Réunion ; **35c,e,g,h,i,j,k** photos L. Lachery ;

**36a,b** photos S. Réol / DRAC Réunion ; **36c** photo Ch. Etrich / INRAP ; **36d,e** photos H. Silhouette / INRAP ; **36f** relevés et DAO Ch. Etrich / INRAP, croquis O. Nessus / MH ;

**37a,b,f** photos J. Maître d'hôtel / DAC-OI ; **37c,d** relevé P. Brial / OMT, DAO H. Silhouette / INRAP ; **37e,i,j,k** photos H. Silhouette / INRAP ; **37g,h** photos Ch. Etrich / INRAP ;

**38a,b,c** photos et DAO J.-M. Martin / INRAP ;

**39a,c,d,e,f** photos M. Legros / Université de Rennes 2 ; **39b** relevé M. Legros / UR2, M. Ferrandis / DAC-OI, C. Losier / Université Mémorial, M. Payet, J.-B. Hoarau / PNR, C. Treilhes, J. Ceus / AAPPMA-R, DAO M. Legros ;

**40a** plan P. Brial / OMT , DAO M. Legros / Université de Rennes 2 ; **40b,c,d,e,g,j,k** photos UR2 pour Morgane Legros ; **40h,i** Jeftpac.org ;

# LA RÉUNION

## Liste des archéologues : responsables d'opérations terrestres dans l'île pour les années concernées

	2011
	2012
<b>BILAN SCIENTIFIQUE</b>	2013
	2014
	2015

### **BIZOT Bruno**

DRAC / PACA/SRA, Aix-en-Provence

### **BRIAL Pierre**

OMT, Saint-Gilles-les-Hauts

### **CASTRUCCI Colette**

INRAP Méditerranée, Nîmes

### **COURTAUD Patrice**

Université de Bordeaux 1 - PACEA, Pessac

### **DIJOUX Anne-Laure**

DAC-OI / SRA (période février-mars 2011)  
Université de Paris 1 - ArScAn (période 2002 - 2016)  
Conseil départemental de La Réunion (période 2011-2014 : opération Lazaret n° 2)

### **ETRICH Christine**

INRAP Grand Sud-Ouest, Bègles

### **FERRANDIS Marine**

*archéologies* (période 2013 - )  
DAC-OI/SRA (période 2014 - 2016)

### **JACQUOT Édouard**

DAC-OI / SRA (période 2010 - 2017)

### **KICHENAPANAÏDOU Éric**

Mairie de Saint-Paul

### **LACHERY Laurent**

Éducation nationale

### **LEGROS Morgane**

Université de Rennes 2 - CERHIO (période 2008 - )  
*archéologies* (période 2013 - )

### **LOSIER Catherine**

Université Memorial de Terre-Neuve (Canada)

### **LEMAIRE Georges**

DAC-OI / SRA (période 2013 - 2015)

### **MARTIN Jean-Michel**

INRAP Grand Sud-Ouest, Saint-Orens

### **PELGAS Philippe**

INRAP / Service des opérations subaquatiques, Paris

### **PEIXOTO Xavier**

INRAP Centre-Île-de-France, La Courneuve

### **REBEYROTTE Jean-François**

Patrimoine et musées  
GRAN (période 2006 - : opération Tromelin)  
INRAP Grand Sud-Ouest (période 2012 - 2014)  
Archéodunum (1<sup>er</sup> semestre 2015 :  
opération ILO, antenne 2)  
Région Réunion / SRI (2<sup>e</sup> semestre 2015 - )

### **ROMON Thomas**

INRAP Grand Sud-Ouest / DOM, Gourbeyre

### **SILHOUETTE Hélène**

INRAP Grand Sud-Ouest, Bègles

# LA RÉUNION

## Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires ayant participé aux opérations terrestres dans l'île



NOM	TITRE	FONCTION	PÉRIODE
<b>Édouard JACQUOT</b>	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie Responsable d'opération	2010 - 2017
<b>Georges LEMAIRE</b>	Ingénieur d'études	Topographe, Responsable d'opération	2013 - 2015
<b>Virginie MOTTE</b>	Ingénieur d'études	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	2015
	Conservateur du patrimoine	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	2016 - 2017
	Conservateur du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie Responsable d'opération	2017 -
<b>Maryse DAMBREVILLE</b>	Adjoint administratif	Secrétariat du pôle des patrimoines	2014 -
<b>Anne-Laure DIJOUX</b>	Doctorante en archéologie	Stagiaire Responsable d'opération	2011
<b>Marine FERRANDIS</b>	Archéologue Anthropologue	Chargée d'études <i>archéologies</i> Vacataire DAC-OI Responsable d'opération	2013 - 2014 -
<b>Morgane LEGROS</b>	Doctorante en archéologie	Chargée d'études <i>archéologies</i> Responsable d'opération	2013 -
<b>Gabrielle PAYET</b>	Étudiante en métiers du patrimoine	Stagiaire	2013
<b>Élodie ABOUPA</b>	Étudiante en archéologie	Stagiaire	2014
<b>Élisa DUPUIS</b>	Étudiante en archéologie	Volontaire du service civique TAAF / DAC-OI	2014
<b>Élodie PECAPERA</b>	Archéologue Géomorphologue	Chargée d'études <i>archéologies</i>	2015
<b>Émilie VENNER</b>	Étudiante en valorisation du patrimoine	Chargée d'études <i>archéologies</i>	2016



# LA RÉUNION

## Remerciements

BILAN SCIENTIFIQUE

2011  
2012  
2013  
2014  
2015

Le Service régional de l'archéologie remercie sincèrement les personnes et organismes ayant aidé à sa création et accompagné sa première programmation.

A-Corros  
ABOUPA Élodie  
ADAM DE VILLIERS Clovis  
ADAM DE VILLIERS Jacques  
ADAM DE VILLIERS Martine  
ADAM DE VILLIERS Régine  
ADR: Archives départementales de La Réunion  
AH-FAT Gilbert  
AKHOUN Martine  
ALPHY Éric  
AMBROISE Chantal  
An gren kouler  
ANOM : Archives nationales de l'outre-mer  
Antenne Réunion  
ANTOINE Annie  
ARACHTINGI Léa  
ARCAD Ingénierie  
Archéodunum  
*archéologies*  
ARMAND Loïc  
ASC Grande Chaloupe  
ASSANI Élysé  
AUBERT Stéphane  
AULAS Jean-Pierre  
BARATE Maurice  
BARBEDETTE Valérie  
BARBIER Jean  
BARDEUR-ZANDY Nelly  
BARTHES Raymond  
BATAILLE Géry-Charles  
BAUDON Marvin  
BÉGOT Danièle  
BELLANGER Jean-Pierre  
BELLO Huguette  
BÉNARD Jean-François  
BÉNARD Stéphane  
BERMOND Christian  
BERNARD Frédéric  
BERTIN Yves  
Beta Analytic  
BETTEX Johanna  
BILLON David  
BIZOT Bruno  
BLONDEAU Charles

BOÉ Emmanuelle  
Bolloré Logistics  
BOUCHER Suzelle  
BOUGREAU Sébastien  
BOULEVART François  
BOURDIN-MAZIER Laurence  
BOUTARD Nathalie  
BOUVET René  
BOYER Fabrice  
BRAUN Emmanuel  
BRETAGNE Patrick  
BREUIL Philippe  
BRIAL Pierre  
BRIGES Maxime  
BRION Noémie  
BRUNETIÈRE Xavier  
BRUTUS Fabrice  
BRUXELLES Laurent  
BUREL Isabelle  
BUSSEUIL Nathalie  
CALLEDE Fabien  
CAMPECH Sylvie  
CASAGRANDE Fabrice  
CASAGRANDE Georges  
CASSAM SULLIMAN Khalid  
CASTRUCCI Colette  
CATALO Jean  
CAZANOVE Katia  
CDRC : Centre de datation par le radiocarbone  
CEUS Jocelyn  
CHAM : Chantiers histoire et archéologie médiévales Réunion  
CHANE-KUNE Catherine  
CHARLES Nadia  
CHAUSSIN Marc  
CHOISY Didier  
CINOR  
CIRAD  
CIVIS  
CLAIN Raymond  
COLAS Pascal  
COLLET Willy  
CONDOMINES Laurent  
Confrérie des gens de la mer  
Conseil départemental de La Réunion, Direction de la culture et du sport, Direction de l'environnement  
Conseil régional de La Réunion, Service du patrimoine culturel, Service régional de l'inventaire

Conservatoire du littoral  
CONSTANT Régine  
Corail Hélicoptères  
CORBEL Cécile  
CORNEC Thierry  
COSTANTINI Stéphanie  
COURTAUD Patrice  
COURTIN Daniel  
COUSIN Alexandre  
CREAM: Centre de restauration et d'études archéologiques municipal de Vienne  
CRESOI : centre de recherche sur les sociétés de l'océan Indien  
CRUCHET Marc  
CTR : Collectif des associations du Tour des Roches  
DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de La Réunion  
D'ALEXIS Annette  
DALLEAU Jean Max  
DAMBREVILLE Maryse  
DAMMAN Nicolas  
DANABALOU Mohan  
DB Schenker  
DEAL : Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de La Réunion  
DE VIVIÈS Philippe  
DEGUILLOUX Marie-France  
DEHAUMONT Marjorie  
DELPUECH André  
DIE : Direction de l'immobilier de l'État  
DEZ Julien  
DIJOUX Anne-Laure  
DIJOUX Bernard  
DIJOUX Jason  
DIJOUX Jean-Yves  
DO NOSCIMENTO Christian  
Domaine des Tourelles  
DRASSM : Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines  
DRFIP : Direction régionale des finances publiques de La Réunion  
DROUET Marc  
DUBOIS Jean-Claude

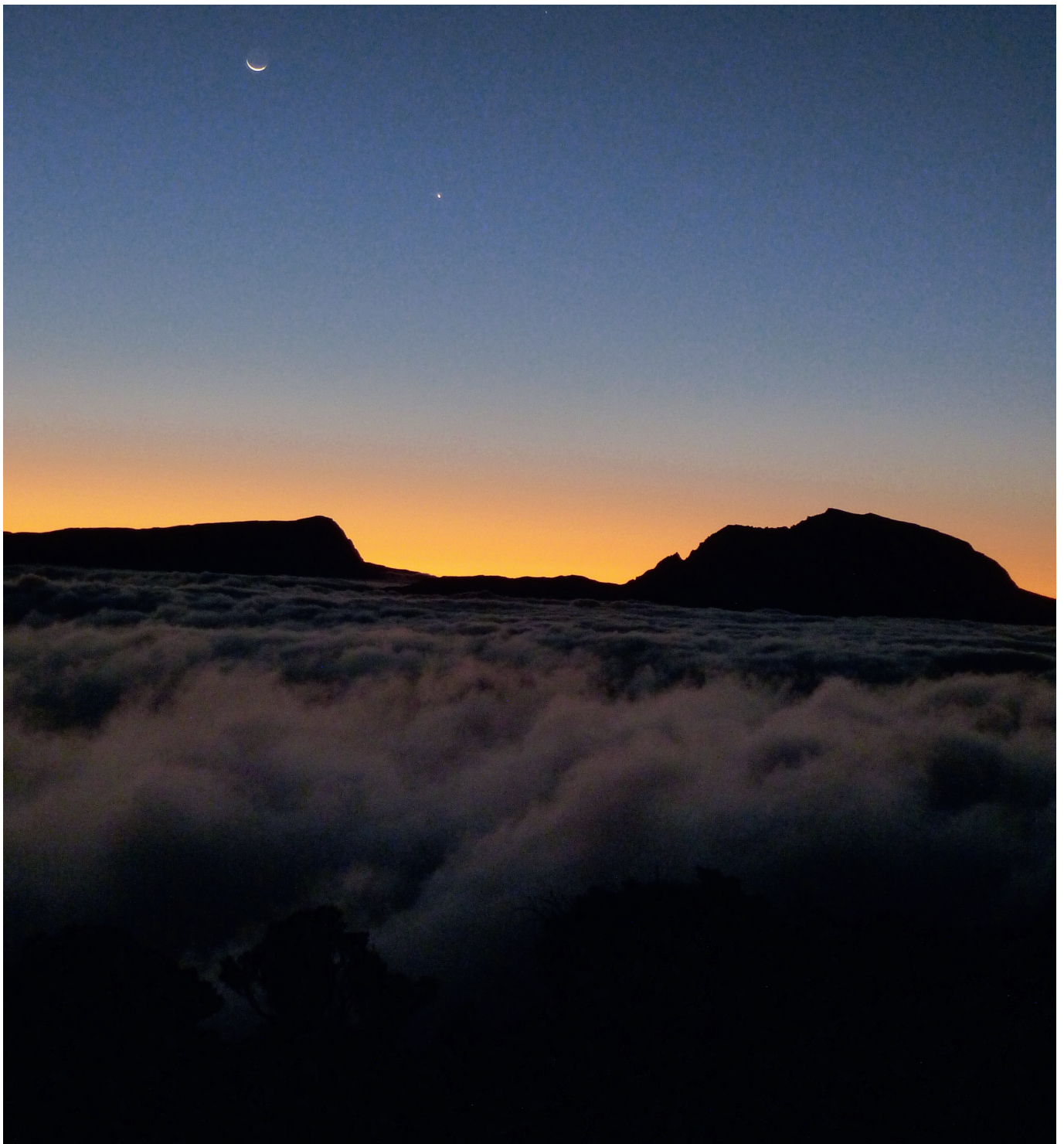
DUBREUIL Pierre  
DUCRET Cyril  
DUMAS Vincent  
DUPUIS Alain  
DUPUIS Élixa  
DURAND Christelle  
DUSSEL Alain  
DUTREUIL Nadia  
ECHASSERIAUD Françoise  
EMMA Jean-René  
Engels  
ENJALBERT Dominique  
ESTRADE Laëtitia  
ETRICH Christine  
ÈVE Marie-Prosper  
FDAAPPMA-R : Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion  
FAZSOI : Forces armées de la zone Sud océan Indien  
FÉRARD Johnny  
FERRANDIS Marine  
FERRARD Florian  
FLAVIGNY Sixtine  
FOLIO Monique  
FONDEVILLE Carole  
FONTAINE David  
FONTAINE Ingrid  
FONTAINE Marguerite  
FOUCRAY Bruno  
FOUILLOUD Christine  
France Domaine  
FRUTEAU DE LACLOS Catherine  
FUMA Sudel  
GALIBERT Pascale  
GALLOIS Marie-Noëlle  
GARCIA Dominique  
GARNEROT Stéphane  
GARREC Sylvie  
GAUVIN Cécilia  
GE Thierry  
GENCE Max  
GÉRARD Gabriel  
GESNEL Stan-Malo  
GIBRALTA Roseline  
GILBERT André  
GIRAUD Jean-Pierre  
GIRAUD Thierry  
GRANCHA Christophe  
GRONDIN Géraldine  
GRONDIN Patricia  
GTC Batitrave

GUILLEMETEAUD  
 François-Robert  
 GUILLET Patrick  
 GUILTAT Sébastien  
 GUTIERREZ Manuel  
 GUY H.  
 HARELIMANA Myriam  
 HARGUINDEGUY Brigitte  
 HEC Vincent  
 Hénilagon  
 HENRY Isabelle  
 HERVÉ Marine  
 HOAIR Gilbert  
 HOAIR Maryse  
 HOARAU Annie  
 HOARAU Gélita  
 HOARAU Laurent  
 HOARAU Manon  
 HOARAU Marylène  
 HOARAU Olivia  
 HOARAU Pascal  
 HOAREAU Jean-Bernard  
 HOAREAU Thierry  
 HOPQUIN Benoît  
 HURARD Séverine  
 HUBER Morgane  
 HUBERT Isabelle  
 HUET Nathalie  
 Hydrotech  
 Iconothèque historique  
 de l'océan Indien  
 IDELSON Laure  
 INES-Van CAUTEREN Alain  
 IGN : Institut géographique  
 national  
 IMACHE Marie-Renée  
 INGRASSIA Florent  
 INRAP : Institut national de  
 recherches archéologiques  
 préventives  
 ISSAC Salim  
 JACOB Jean-Paul  
 JAMES Olivier  
 JEANTAUD Nicolas  
 JOSEPH Lavinia  
 KAMBOO Emmanuel  
 KAPLAN Benoît  
 KELLER Martine  
 KELLY Kenneth  
 KERVAZO Bertrand  
 KERSEBET Françoise  
 KICHENAPANAÏDOU Éric  
 KICHENIN Chantal  
 KNOEPFEL Pascal  
 L'HOUE Michel  
 LABONTÉ Jean-Pierre  
 Labopix  
 LACHERY Laurent  
 LACHICHE Caroline  
 LAFOSSE Flossie  
 LAJUS-AZNAR Michèle  
 LALANDE Michel  
 LATREILLE Catherine  
 LAUDE Pascal  
 LAURENT Alizée  
 LE JEUNE Yann  
 Le JIR  
 Le Monde  
 LE QUELLEC Marion  
 LE QUERRE Laure  
 Le Quotidien  
 Les Deux arbres  
 LE TERRIER Xavier  
 LEBIHAN Marie-Thérèse  
 LEBON Serge  
 LEFÈVRE Nicolas  
 LEGROS Morgane  
 LEMAIRE Georges

LEPOAN Yannick  
 LEQUETTE Benoît  
 LEROY Frédéric  
 LEROY Isabelle  
 LESECQ Yann  
 LEVENEUR Bernard  
 LEVENEUR Frederick  
 LEVERT Éric  
 LO-THONG Marie-Jo  
 LOIREAU Jean-Noël  
 LONGCHAMBON Pierre  
 LORENT Maryse  
 LOSIER Catherine  
 LOUISE Jonathan  
 LOUYS Sophie  
 LUCAS Yvon  
 LUSPOT Jimmy  
 M'BAÉ Gaëlle  
 Mafate Hélicoptères  
 MAILLOT Inel  
 Mairie de Cilaos  
 Mairie de La Possession  
 Mairie de Saint-Denis  
 Mairie de Saint-Joseph  
 Mairie de Saint-Paul  
 Mairie de Saint-Philippe  
 Mairie de Saint-Pierre  
 Mairie de Sainte-Suzanne  
 MAIRINE Philippe  
 MAÎTRE D'HOTEL Joël  
 MALLET Laurence  
 MANDRIN Clémence  
 MARCADE Emmanuel  
 MARIAMON Mimose  
 MARIMOUTOU-OBERLÉ  
 Michèle  
 MARRET Patricia  
 MARTEL François  
 MARTIN Arnaud  
 MARTIN Jean-Michel  
 MARTIN Virgile  
 MARX Jean-Luc  
 MAZUÉ Daniel  
 MBTP  
 MEMIER Michel  
 MENDISCO Fanny  
 MESSENGER Frédéric  
 MÉTRO Patrick  
 MIELCARECK Françoise  
 MIGEON Gérald  
 MIRRI Jennifer  
 MOLLET Henri-Marcel  
 MONNIER Jehanne-  
 Emmanuelle  
 MONNIER Michèle  
 MONTSERRA Reynaldo  
 MORBÉ Nicolas  
 MOREL Nathalie  
 MORIN Philippe  
 MOUCHARD Valérie  
 MOULTSON Eddy  
 MOUNIAMA Fridelin  
 MOURER-CHAUVIRÉ Cécile  
 MOUROUVAYA Geneviève  
 MULLER René  
 MURAT Kelly  
 Musée historique de Villèle  
 Musée Léon Diex  
 Muséum d'histoire naturelle  
 de La Réunion  
 NATIVEL Gérard  
 NATIVEL Michel  
 NAUCHE Michette  
 Nawar Production  
 NDP : Nature, découverte  
 et partage  
 NICAISE Stéphane, sj  
 NOÉ-DUFOUR Annie

NORMAND Nicolas  
 NOUSCHI Marc  
 OBERLIN Christine  
 OGECE  
 OLDERIC Joanna  
 ONF : Office national des forêts  
 OUTÉKA Françoise  
 OMT : Outre-mer topographie  
 PACEA  
 PAILLUSSEAU Julien  
 PANTALÉON Laurent  
 PANTIN Anne-Laure  
 Parc national de La  
 Réunion, Service études et  
 patrimoine, secteurs Ouest,  
 Nord, Sud et Est  
 PAUSÉ Jean-Marie  
 PAYET Céline  
 PAYET Elisabeth  
 PAYET Gabrielle  
 PAYET Giovanni  
 PAYET Janik  
 PAYET Jean-Thierry  
 PAYET Jérôme  
 PAYET Muriel  
 PAYET Nicolas  
 PAYET Thierry  
 PECAPERA Élodie  
 PÉGOUD Patrick  
 PEIXOTO Xavier  
 PELGAS Philippe  
 PEREZ Claude  
 PESTEL René-Louis  
 PFAU Leïla  
 PICARD Jacques  
 PICARD Marie-Dominique  
 PICO-OI  
 PIERRE Francis  
 PIGNON Gilles  
 PIRAS Raphaël  
 PLANCHAT-BRAVAIS  
 Geneviève  
 Planetarchéo  
 PLAY Jessica  
 POIRSON Pascal  
 POLLADOU Delphine  
 Précision Topo  
 Préfecture de La Réunion,  
 secrétariat général,  
 sous-préfecture de Saint-  
 Paul, sous-préfecture  
 de Saint-Pierre, service  
 communication  
 PREVOST Matthieu et  
 Juliette  
 PRIÉ Manuelle  
 PROBST Jean-Michel  
 PROVENSAL Natacha  
 PUECH Sabine  
 PUGLISI Natacha  
 RAMSAMY Denis  
 RANDOIN Bernard  
 RANGUIN Jean-Yves  
 RANSAN Lauren-Aurélié  
 RAUFASTE Anne  
 Ravate  
 Re.S.Artes  
 REBEYROTTE Jean-François  
 REBIÈRE Jacques  
 RENEL François  
 RÉOL Sylvie  
 Réserve naturelle nationale  
 de l'Étang de Saint-Paul  
 Réunion 1ère  
 RIBES-BEAUDEMOULIN  
 Sonia  
 RIQUIER-BOUCLET  
 Christine

RIVIÈRE Alexandre  
 RIVIÈRE Guy  
 RIVIÈRE Jean-Noël-Éric  
 RIVIÈRE Karine  
 RIVIÈRE Raphaël  
 ROBERT Caroline  
 ROBERT Laurent  
 ROBERT Roland  
 ROMON Thomas  
 ROUEYROUX Nadine  
 ROUX Arnaud  
 RSMA-R : Régiment du  
 service militaire adapté  
 de La Réunion  
 RUFFIER Olivier  
 SALMONA Paul  
 SALVAN DANELY Frédéric  
 SALVAN Yves  
 SANTOT Jean-Pierre  
 SAWANÉ Joëlle  
 SCHILT Stéphane  
 SCHNEIDER Aurélie  
 SDV  
 SEGELSTEIN Laurent  
 SÉOR : Société d'études  
 ornithologiques de La Réunion  
 SERRA Laurence  
 SIGALA Pierre  
 SILHOUETTE Hélène  
 Sintégra  
 SORAIN Dominique  
 SRAM : Société réunionnaise  
 des amis du Muséum  
 STICHELBOU Louis-Paul  
 STR01  
 STRASBERG Dominique  
 SUAC : Service universitaire  
 art et culture  
 SUBRERO Muriel  
 SWAL Sandrine  
 TAAF : Terres australes et  
 antarctiques françaises  
 TCHAKALOFF Thierry-Nicolas  
 TELLIER Corine  
 TERRILLON Raymonde  
 TEXIER Pierre  
 THÉODORA Roger  
 THÉRINCA Jean-Guy  
 THIA TUE KING YN  
 Monique  
 THOMAS Cléa  
 THOMAS Hermann  
 TONOLLI Lorraine  
 Topo Services  
 TREILHES Camille  
 TRESSENS Olivier  
 TROADEC Roland  
 TURAY Sébastien  
 TURQUET Vincent  
 Université de La Réunion  
 URZEL Vanessa  
 VACCARO Abel  
 VAISSE Damien  
 VANDENNOORTGATE Valérie  
 VANDERSTEEN Karine  
 VARTANIAN Emmanuel  
 VELIA Alain  
 VELLEZEN Yoland  
 VENNÉ Catherine  
 VENNÉ Emilie  
 VENNÉ Éric  
 VIERGE Denis  
 VIGNE Jean-Denis  
 VINCENTI Odet  
 VIRET Christophe  
 VST  
 ZIKMUND Eliska  
 ZUROWSKI David



## LISTE DES BILANS

POUR LA PÉRIODE 2011-2015

■ 1	ALSACE	■ 12	LIMOUSIN	■ 23	GUADELOUPE
■ 2	AQUITAINE	■ 13	LORRAINE	■ 24	MARTINIQUE
■ 3	AUVERGNE	■ 14	MIDI - PYRÉNÉES	■ 25	GUYANE
■ 4	BOURGOGNE	■ 15	NORD-PAS-DE-CALAIS	■ 26	DÉPARTEMENT DES
■ 5	BRETAGNE	■ 16	BASSE - NORMANDIE		RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
■ 6	CENTRE	■ 17	HAUTE - NORMANDIE		SUBAQUATIQUES
■ 7	CHAMPAGNE-ARDENNE	■ 18	PAYS-DE-LA-LOIRE		ET SOUS - MARINES
■ 8	CORSE	■ 19	PICARDIE	■ 27	RAPPORT ANNUEL
■ 9	FRANCHE-COMTÉ	■ 20	POITOU-CHARENTES		SUR LA RECHERCHE
■ 10	ÎLE-DE-FRANCE	■ 21	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR		ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE
■ 11	LANGUEDOC-ROUSSILLON	■ 22	RHÔNE - ALPES	■ 28	LA RÉUNION